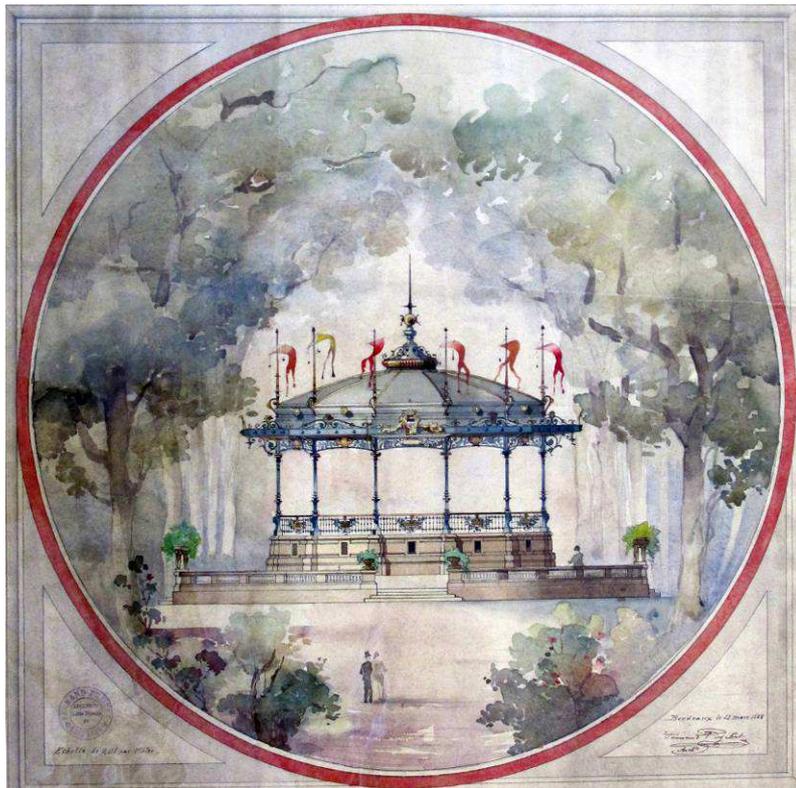


**Rapport d'étape de la mission de documentation historique
DGA/DU – Recensement du paysage architectural et urbain**



*Projet du kiosque à musique du Parc Bordelais, F. Pujibet, arch., 22 mars 1888.
Arch. Mun. Bordeaux, XVIII C 4*

**(tome IX)
Volume 2**

Sylvain Schoonbaert, chargé de documentation historique
Anne-Laure Moniot, chef de projet de la mission recensement

Septembre 2013

Mairie de Bordeaux
Direction générale de l'aménagement / Direction de l'urbanisme
Recensement du paysage architectural et urbain



ARCHITECTURE CIVILE

**RECENSEMENT DU
PAYSAGE
ARCHITECTURAL ET
URBAIN**

Date d'enquête : 1/12/11

Fin d'enquête : 1^{er} / 07/2013

**IMMEUBLE BATI
ECOLE ET MAIRIE DE CAUDERAN**

IDENTIFIANT : 130-F1-NW0029

Adresse : 130, avenue Louis-Barthou

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction : 1873-1878
Maîtrise d'œuvre : Henri Duphot, architecte
Maîtrise d'ouvrage : Ville de Caudéran

COMMENTAIRES

Henri Duphot construit (avec l'aide de son fils Abel), de 1873 à 1878, la nouvelle école et la mairie de Caudéran à côté de l'église qu'il a bâtie une vingtaine d'années plus tôt. Il adopte particulièrement bien les canons de l'architecture scolaire alors en vogue, fortement codifiée déjà (à Paris) sous le Second Empire par les traités et les revues d'architecture. A Bordeaux, cette tendance est confirmée dans la construction des nombreuses écoles communales de Charles Burguet ou Charles Durand, son successeur. Duphot, plutôt spécialiste du revival gothique, sait aussi parfaitement s'adapter à l'architecture classique (cf. la Caisse d'épargne de Bordeaux, à présent centre Jean-Moulin), et ici aux règles académiques des constructions scolaires et institutionnelles. Ce double programme de mairie-école, est l'un des plus répandus dans les communes françaises alors rurales. Il engendre la construction de bâtiments identifiant à la fois la République et les caractères architecturaux locaux des régions.

Le site choisi, au lieu dit Chaigneau, est une partie de la parcelle accueillant l'ancienne mairie et le presbytère, au nord du cimetière qui se situait sous l'actuelle salle de la Pergola. La décision de construire est prise par délibérations des 18 mai 1873 et 8 février 1874. Les plans sont donnés le 6 février 1873. Le bâtiment, barlong, adopte un retrait sur l'alignement de l'avenue. Le pavillon central, en léger avant-corps sur l'avenue et plus saillant à l'arrière, comporte un étage et abrite la mairie. Les ailes latérales, en rez-de-chaussée, sont occupées à gauche par l'école des filles et à droite, celle des garçons. Aux extrémités, deux petits pavillons d'un étage, toutefois moins hauts que la mairie, abritent les logements et à l'étage les chambres des instituteurs et institutrices.

La mairie :

La mairie en impose par son architecture très beaux-arts. On n'en connaît pas le plan de rez-de-chaussée mais celui de l'étage montre que le hall et le grand escalier en occupent un quart de la surface, donnant l'emphase qui sied à cet édifice communal (Caudéran est encore à cette époque une commune indépendante de la périphérie de Bordeaux). L'étage est occupé par la grande salle du conseil avec sa table monumentale et ses trois baies côté avenue dont l'une, centrale, ouvre sur un grand balcon formant tribune. A l'arrière prennent place le cabinet du maire et celui de son secrétaire, plus petit. Le décor, rouge et or du grand escalier et la qualité des menuiseries donnent à cet endroit tout son charme institutionnel.

La monumentalité de la façade est accentuée par son toit à la française, à quatre pans d'ardoises marqués d'oculi de zinc, ses hautes cheminées soutenues par des tiges métalliques et son épi de faîtage. L'entrée, large, s'ouvre en plein-cintre tandis que toutes les autres croisées sont rectangulaires. Les fenêtres sont encadrées de chambranles à crossettes. Celles du rez-de-chaussée sont divisées en deux sur la hauteur par une table qui permet d'articuler la fenêtre carrée du haut avec les fenêtres latérale des écoles, situées à la même hauteur. Le balcon central est soutenu par deux grosses consoles et présente une balustrade. La travée centrale est marquée par son fronton cintré dans le tympan au milieu duquel s'inscrivent le cartouche « RF » et, dessous, une table saillante qui porte l'inscription « Mairie ». La mairie dispose d'une cour à l'arrière, séparée de celle des écoles, et d'un bâtiment annexe en rez-de-chaussée au fond, dont on ne connaît pas l'usage.

« Une place pour chaque chose. Chaque chose à sa place » : cette devise que l'on trouve ci-souvent dans les écoles de la Troisième République vaut donc aussi pour le premier bâtiment communal.

Les écoles :

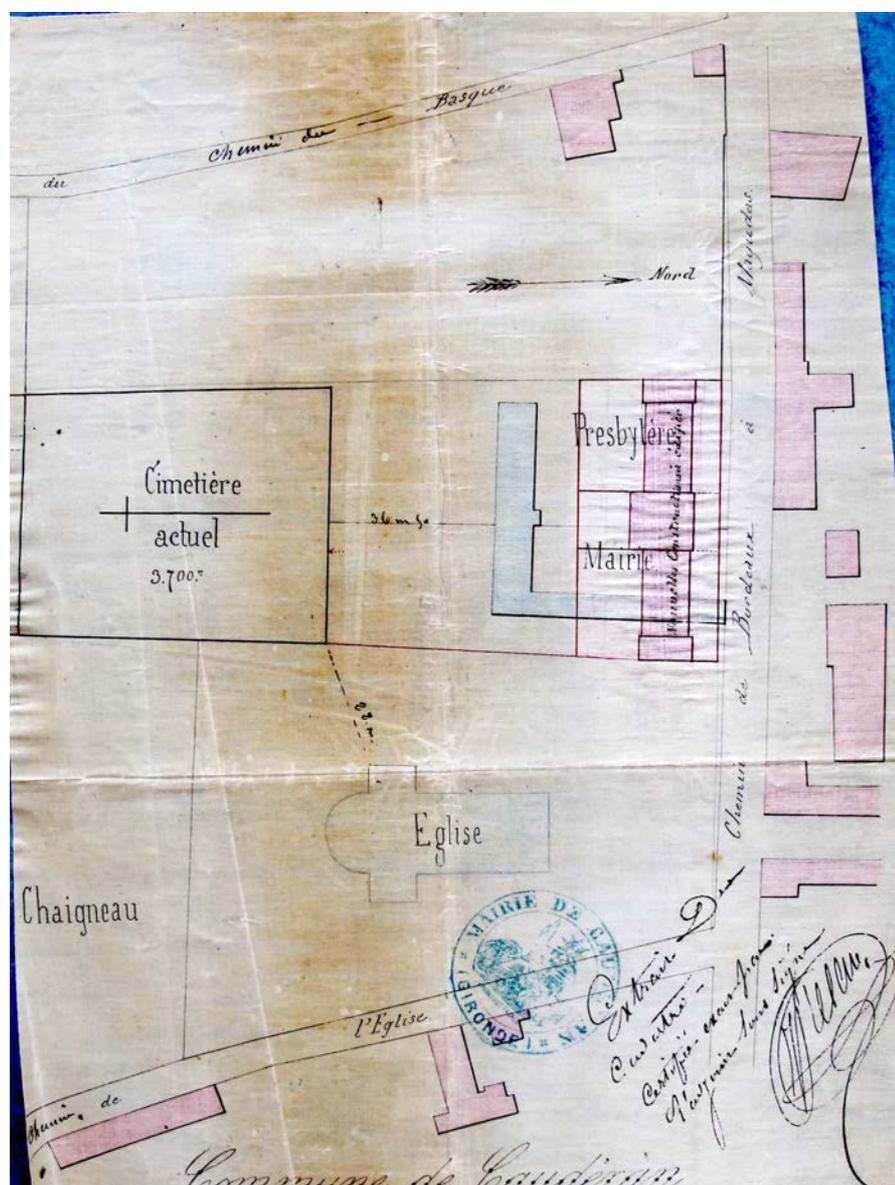
On ne connaît pas non plus le plan d'ensemble du rez-de-chaussée des écoles. Mais un calque en montre le fonctionnement. Elles s'organisent symétriquement en cinq travées égales

jusqu'aux pavillons des logements, dont la dernière accueille l'entrée, les casiers des élèves et le réfectoire avec sa longue table munie de deux bancs. On accède ensuite au préau couvert de tuiles de Gironde, d'environ 7 m de large, éclairé et ventilé par de hautes fenêtres doubles qui permettent d'isoler les élèves de l'extérieur et du froid. Le même dispositif est adopté dans la salle de classe qui comporte elle aussi quatre fenêtres doubles en vis-à-vis. La chaire trône sur une estrade, six rangées de tables en enfilade pourvues de longs bancs simples permettent d'accueillir chacune 13 enfants, soit 78 garçons et autant de filles. Il s'agit, en réalité, d'écoles très modestes si on les compare à celles réalisées à la même époque à Bordeaux où les halls, les parloirs, les réfectoires sont plus développés et séparés entre eux. Cette idée s'affirme d'ailleurs en façade dont les murs ne sont pas en pleine pierre de taille mais chaînés en harpe à chaque travée et remplis ensuite d'une pierre de plus petit appareil. Un long bandeau unit les fenêtres et souligne l'horizontalité du bâtiment. Seul un fronton cintré, plus petit que celui de la mairie, marque chaque entrée, dans le tympan duquel s'inscrit « Ecole des garçons » et « Ecole des filles ».

Avec ces deux équipements réunis dans un seul corps de bâtiment, et l'église, le centre ville de la commune de Caudéran se consolide, sous la Troisième République, à peu près au centre de son territoire, au milieu de l'avenue Louis-Barthou. L'identité communale est restée marquée sur ces trois équipements publics majeurs que sont l'église (le clocher), la mairie et l'école. Et s'il faut chercher un centre ville à Caudéran aujourd'hui, c'est encore là qu'il se situe.

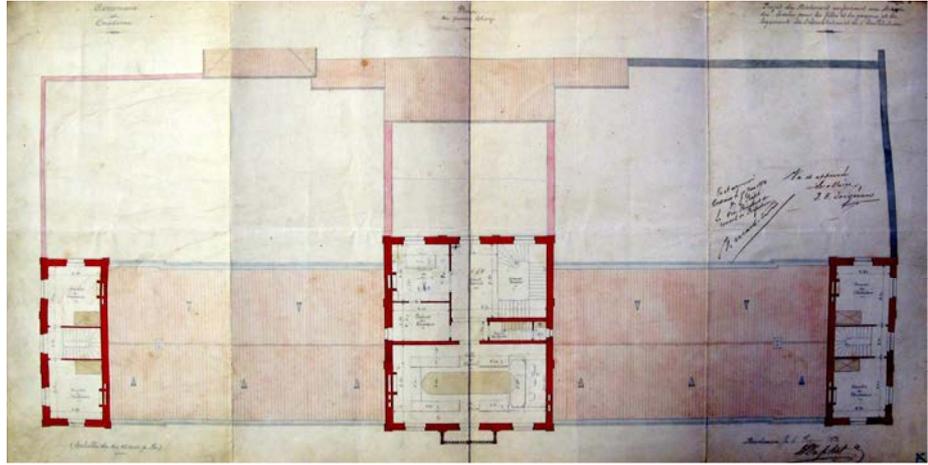
IMAGES

Plan de situation, extrait du cadastre, nd. (ADG 2 O 1033)



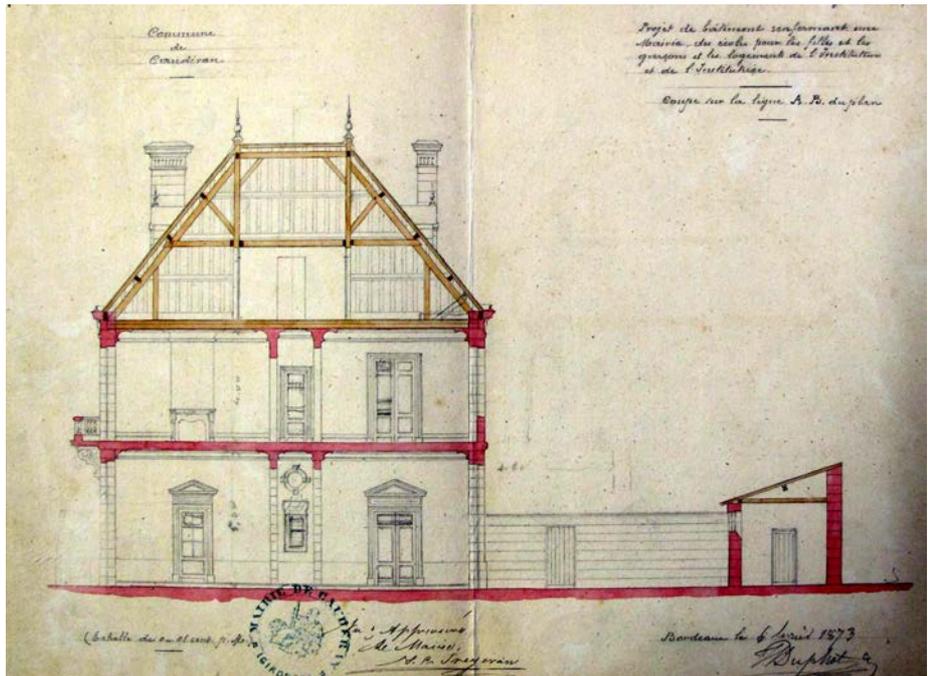
130-F1-NW0029-01

Plan du premier étage,
 Duphot, arch., 6 février
 1873.
 (AMB 20 M Caudéran 1)



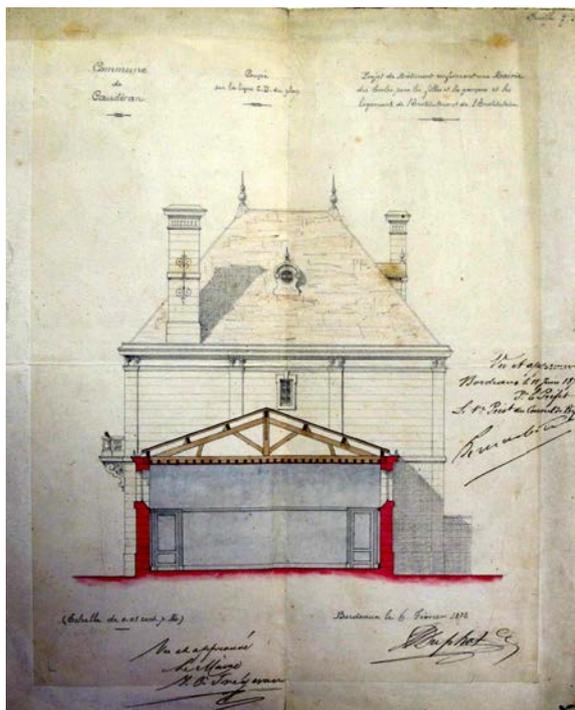
130-F1-NW0029-02

Coupe sur la mairie,
 Duphot, arch., 6 février
 1873.
 (AMB 20 M Caudéran 1)



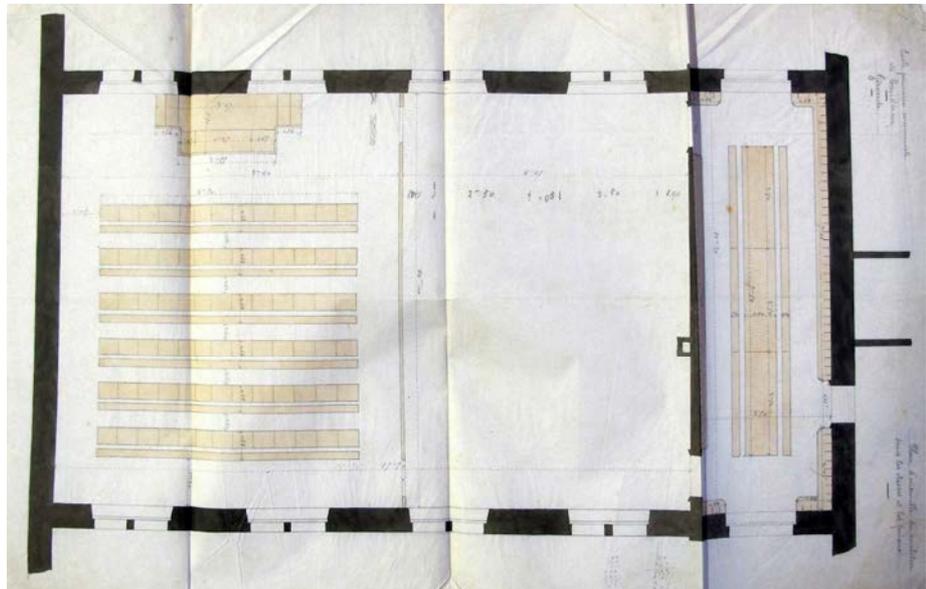
130-F1-NW0029-03

Coupe sur une école,
 Duphot, arch., 6 février
 1873.
 (AMB 20 M Caudéran 1)



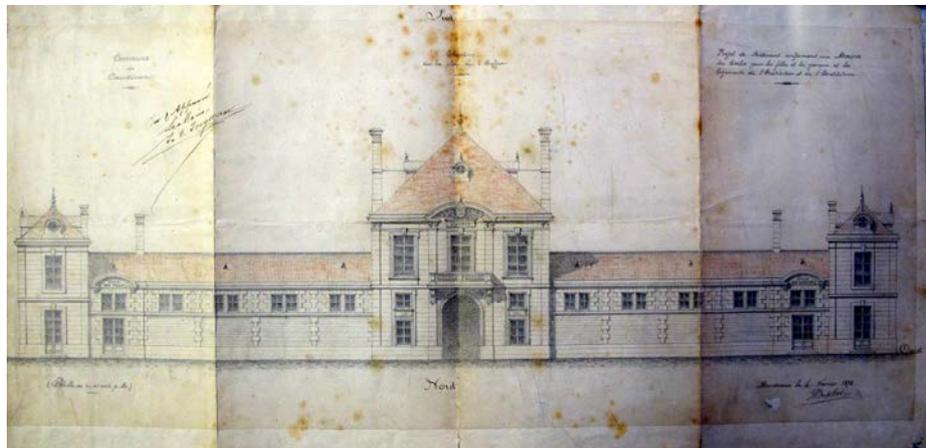
130-F1-NW0029-04

Plan d'une école, A.
Duphot, arch., 12 octobre
1875.
(AMB 20 M Caudéran 1)



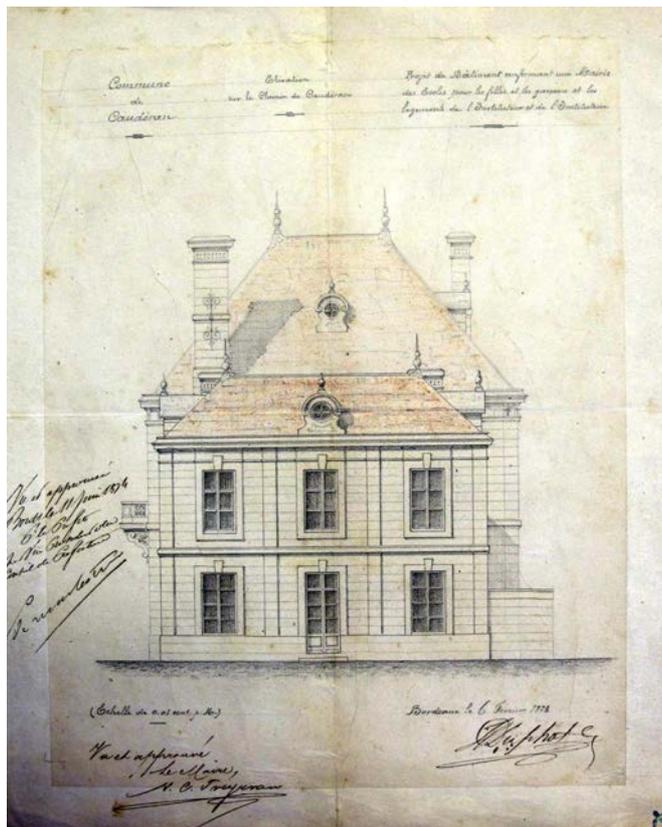
130-F1-NW0029-05

Façade principale,
Duphot, arch., 6 février
1873.
(AMB 20 M Caudéran 1)



130-F1-NW0029-06

Façade latérale, Duphot,
arch., 6 février 1873.
(AMB 20 M Caudéran 1)



130-F1-NW0029-07

LIENS BIBLIOGRAPHIE

XX-F1NW0031 / 130-F2-NW0029

CHATELET, Anne-Marie (dir.), **Paris à l'école, « qui a eu cette idée folle... »**, Paris, Picard, Pavillon de l'Arsenal, 1993

CHATELET, Anne-Marie. **La naissance de l'architecture scolaire. Les écoles élémentaires parisiennes de 1870 à 1914**. Paris : coll. Hautes études d'histoire contemporaine, 1999.

LOPEZ, Jean-Cyril. **Trois exemples d'architecture scolaire à Bordeaux : le groupe scolaire Saint-Bruno, l'école de filles de la rue Fieffé, le groupe scolaire de l'avenue Thiers**. Université Bordeaux III : maîtrise d'histoire de l'art, 1993, 2 vol.

PLANAT, Paul. **Construction et aménagement des salles d'asile et des maisons d'école**. Paris : Duchet, 1882, 2 vol.

SOURCES

AMB, 20 M Caudéran 1, construction de la mairie et des écoles, 1873-1878

DOCUMENTS PLANIMETRIQUES

ADG, 2 O 1033, demande de secours pour la construction d'un école et d'une mairie à Caudéran

**RECENSEMENT DU
PAYSAGE
ARCHITECTURAL ET URBAIN**

Date d'enquête : 23/01/2012

Fin d'enquête : 1^{er} /07/2013

**IMMEUBLE BATI
GROUPE SCOLAIRE DE CAUDERAN,
SALLE MUNICIPALE
IDENTIFIANT : 130-F2-NW0029
Adresse : 130, avenue Louis-Barthou**

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction : 1910 - 1920
Maîtrise d'œuvre : Marcel Picard, architecte
Maîtrise d'ouvrage : Ville de Caudéran

COMMENTAIRES

Très rapidement après leur construction, les écoles de l'avenue Louis-Barthou bâties en même temps que la mairie, entre 1873 et 1878, devinrent insuffisantes. Les classes furent rapidement surélevées d'un étage et, dès le 30 mai 1910, le futur architecte communal de la salle des fêtes (Marcel Picard) dressa un plan d'extension.

Il fut prévu de réserver dans le jardin du presbytère un emplacement pouvant accueillir 8 classes supplémentaires dans un bâtiment en U placé dans l'axe de la mairie et à l'arrière duquel devrait prendre place une salle municipale hors œuvre.

Le bâtiment en U fut bien réalisé, ce fut l'amorce de la fermeture des deux cours des écoles autour de la mairie. Ce « groupe scolaire », qui n'en était pas vraiment un car il ne contenait pas d'école maternelle, existe toujours avec ses élévations aux larges fenêtres en arc segmentaire de brique et ses avant-toits, qui lui donnent un cachet très arcachonnais.

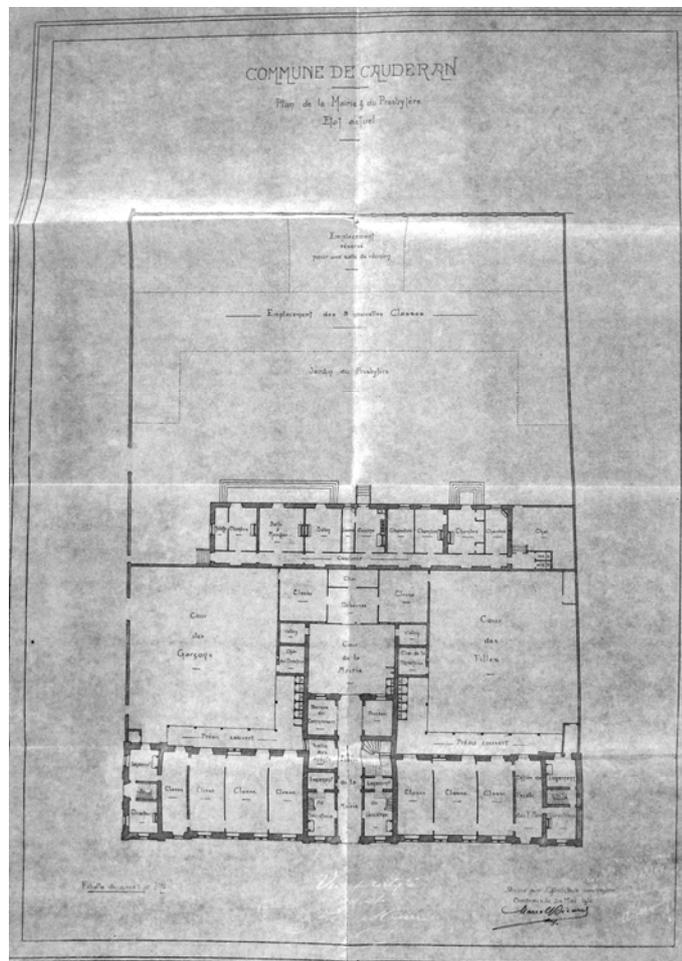
En revanche, on décida que la salle de réunions nécessaire à la mairie ne se situerait pas dans l'axe et à l'arrière des écoles, mais au contraire en extension de l'angle vraisemblablement le plus accessible, du côté de l'église.

Cette salle modeste, dont les plans furent acceptés le 24 mai 1913, fut parfaitement intégrée à l'ensemble, en adoptant la même élévation. Seul le léger avant-corps de la travée d'entrée, marquée d'un toit brisé, permet d'en distinguer l'accès : elle portait les armes de Caudéran.

Cette extension des écoles a permis de consolider l'îlot central de Caudéran, auprès de la mairie, de l'église et plus tard, de la salle des fêtes communale.

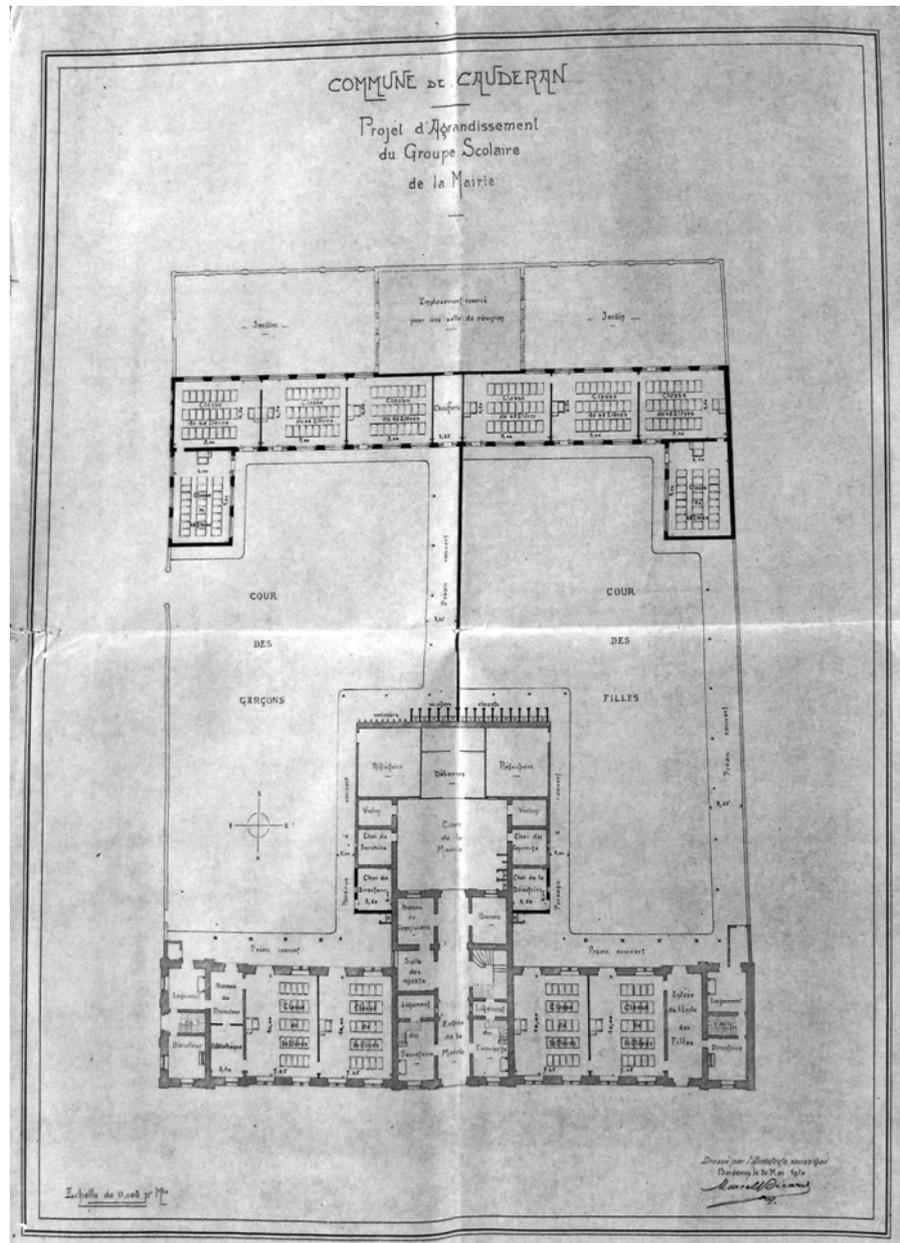
IMAGES

Etat avant travaux, plan, M. Picard, architecte, 30 mai 1910.
(AMB, 20 M Caudéran 4)



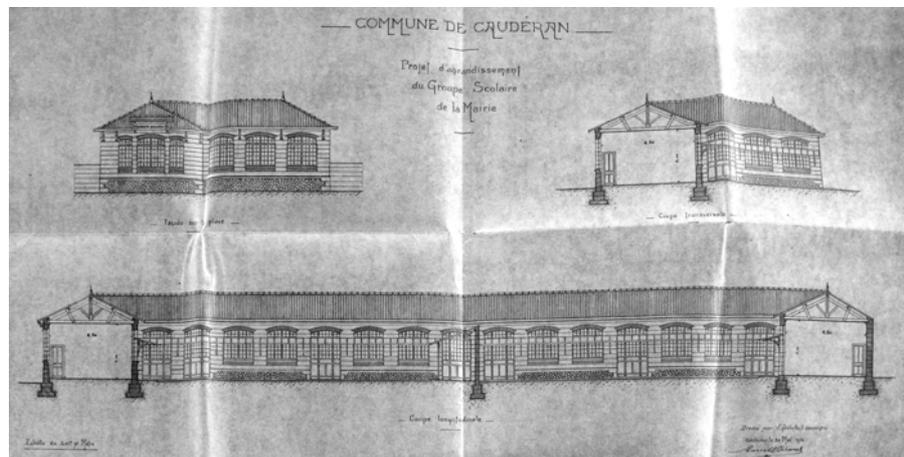
130-F2-NW0029-01

Plan du rez-de-chaussée, M.
Picard, architecte, 30 mai
1910.
(AMB, 20 M Caudéran 4)



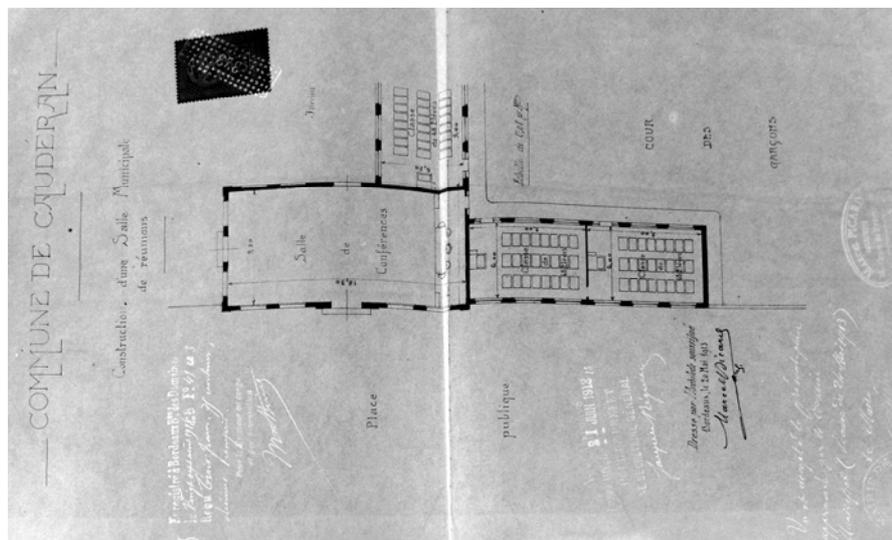
130-F2-NW0029-02

Coupes, élévations, M.
Picard, architecte, 30 mai
1910.
(AMB, 20 M Caudéran 4)



130-F2-NW0029-03

Salle de réunions, plan, M. Picard, architecte, 20 mai 1913.
(AMB, 20 M Caudéran 4)



130-F2-NW0029-04

Salle de réunions, élévation, coupe, M. Picard, architecte, 20 mai 1913.
(AMB, 20 M Caudéran 4)



130-F2-NW0029-05

LIENS SOURCES

130-F1-NW0029

AMB, 20 M Caudéran 4, agrandissement des deux groupes scolaires et construction d'une salle municipale, 1910-1920

**RECENSEMENT DU
PAYSAGE
ARCHITECTURAL ET URBAIN**

Date d'enquête : 21/09/2011

Fin d'enquête : 1^{er} /07/2013

**IMMEUBLE BATI
SALLE DES FETES DE LA PERGOLA**

IDENTIFIANT : XX-F1-NW0019

Adresse : rue Fernand-Cazères

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction : 1928
Maîtrise d'œuvre : Marcel Picard, architecte municipal
Edmond Tuffet, sculpteur
Pierre Pérusat, ferronnier
Gaston Marty, peintre
Veuve Artus, staffeur
A. Boyreau, fontaines

Maîtrise d'ouvrage : Ville de Caudéran

COMMENTAIRES

A la fin de l'année 1927, la municipalité de Caudéran fait étudier à l'architecte Marcel Picard un projet de salle des fêtes sur des terrains situés près de l'église Saint-Amand, derrière la mairie et le groupe scolaire de la ville. Le cahier des charges arrêté en février 1928 prévoit la construction d'une salle de 800 places pour des spectacles de théâtre, des bals mais aussi des projections cinématographiques. On prévoit aussi la construction de sept salles de réunion ainsi que d'un gymnase équipé de douches. La construction est prévue en béton armé et il est convenu que « les façades d'une décoration très sobres seraient traitées dans le genre *moderne*, le tout constitué de grandes baies distribuant largement l'air et la lumière dans les divers locaux. »

L'avant-projet dressé en décembre 1927 montre que l'architecte s'attaque aussi à tout l'environnement de la nouvelle salle, en agrandissant notamment le bâtiment de l'école maternelle voisine qu'il prolonge d'un réfectoire, d'une salle de réception, de deux classes supplémentaires et d'un préau couvert. Il prévoit aussi, dans l'axe transversal de sa composition, un nouveau portail d'entrée en demi-lune, avec, au fond de l'allée des tilleuls qui borde la façade principale du nouveau bâtiment, une exèdre. Dans l'axe opposé, en face de l'entrée de la Pergola, un petit pavillon abrite une salle de café. C'est peut-être l'origine du pavillon de police qui subsiste aujourd'hui, plutôt du côté de l'exèdre et qui fut en effet construit par le même architecte : l'adjudication des travaux à l'entrepreneur Vialla eut lieu le 16 mars 1933.

L'architecte équilibre la composition de l'édifice en fonction du programme : la salle des fêtes en partie centrale est bordée par deux couloirs, encadrée par deux ailes basses avec les bureaux à gauche et le gymnase à droite. La façade de la salle des fêtes se dresse entre deux pylônes, elle est composée de deux niveaux où se superposent le hall et le foyer. Les ailes en toit-terrasse sont accessibles depuis le foyer et aménagées avec des pergolas rappellent timidement le fameux palais de la Méditerranée de Nice conçu par Charles et Marcel Dalmas entre 1927 et 1930.

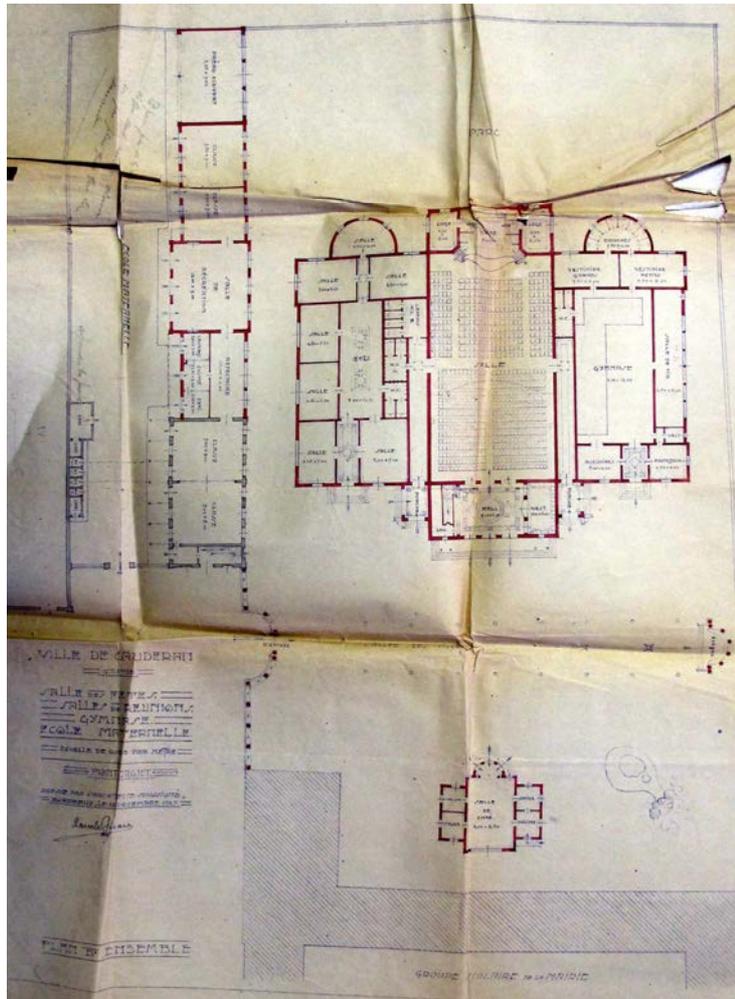
Outre cette architecture classique un peu dénaturée, c'est surtout à la décoration qu'il faut prêter attention. Le profil des pylônes, les pans coupés des baies et les bas-reliefs en staff d'Edmond Tuffet (la Danse et la Musique, ainsi que des chutes de roses) sont des motifs typiquement art déco.

Le hall et la salle ont été en partie restaurés. La rampe très simple de l'escalier et les lustres de fer forgé réalisés par la maison Pérusat sont restés en place tandis qu'une composition post-cubique de Gaston Marty (1932), représentant les allégories de la Musique, de la Danse et de la Poésie, a été restaurée. Le hall a retrouvé ses couleurs vives, une partie de ses pilastres, ses colonnes et sa frise en bas-relief. Dans la salle, les murs en stuc gravé de couleur brique et argent, réalisés par Mme veuve Artus, aussi, et l'on a remis en place les fontaines lumineuses de mosaïque bleu et argent fabriquées par la maison A. Boyreau, sur des dessins de l'architecte.

Cette salle fidèle à l'esthétique raffinée du style art déco et « dont la modernité qui emprunte ses effets aux fards d'un répertoire ornemental séduisant eut longtemps les faveurs de la population bordelaise à tous les niveaux de l'échelle sociale. » (Coustet & Saboya, 2005)

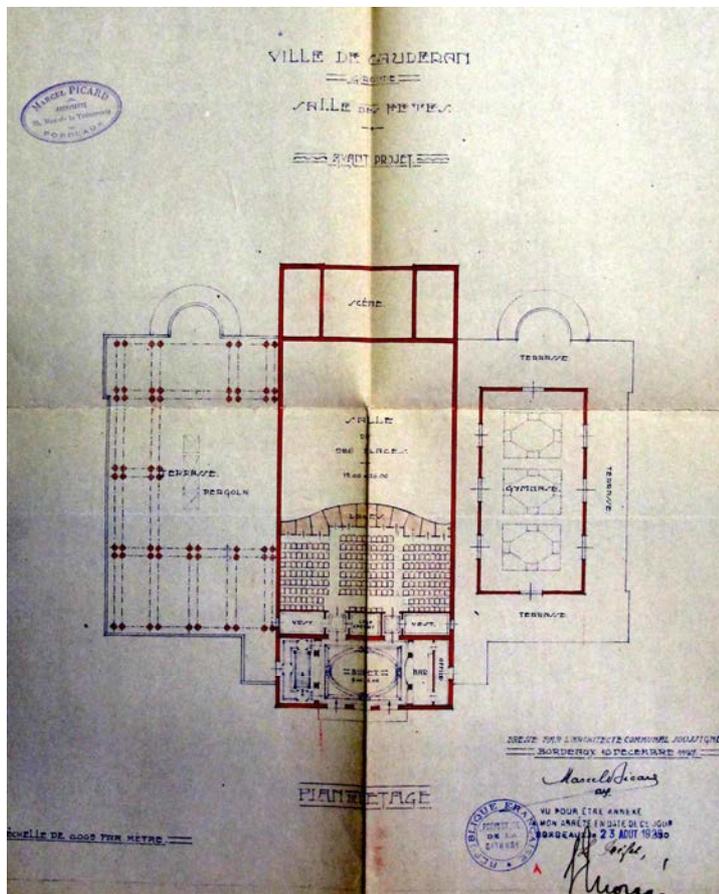
IMAGES

Avant projet, plan du rez-de-chaussée, M. Picard, arch., 10 décembre 1927.
(AMB 2 M Caudéran 2)



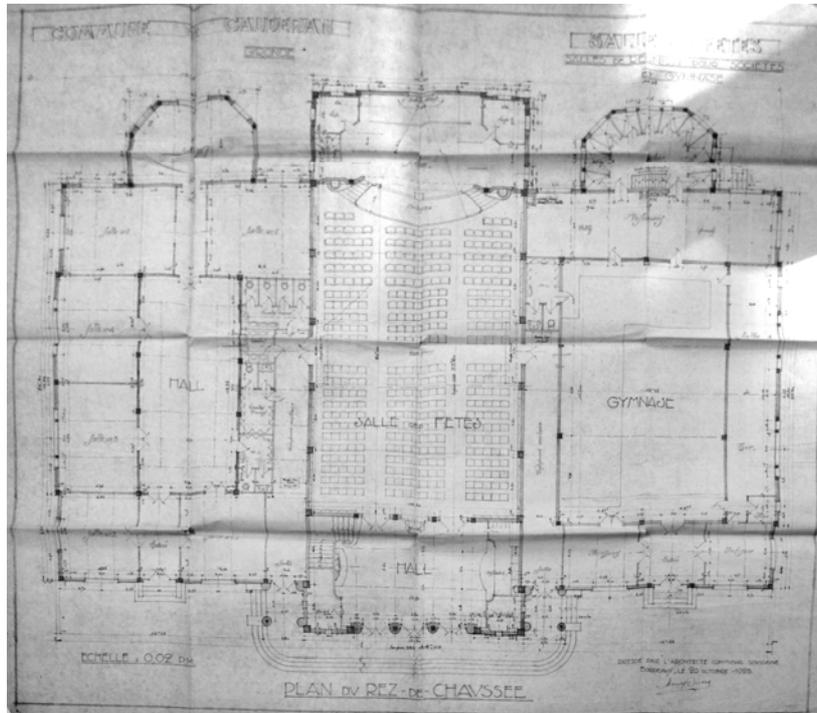
XX-F1-NW0019-01

Avant projet, plan de l'étage, M. Picard, arch., 10 décembre 1927.
(AMB 2 M Caudéran 2)



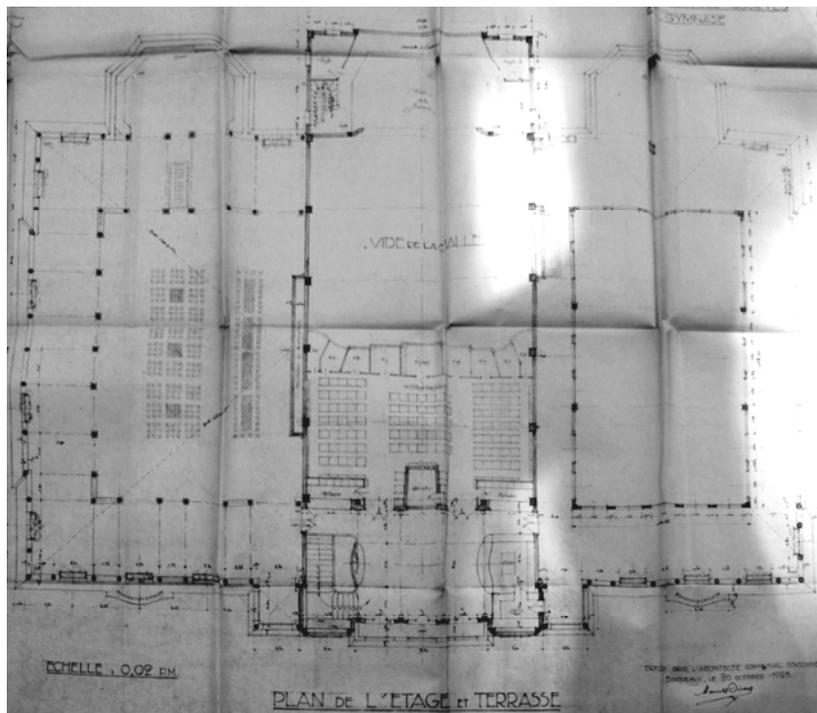
XX-F1-NW0019-02

Plan du rez-de-chaussée,
M. Picard, arch., 20
octobre 1928.
(AMB 2 M Caudéran 2)



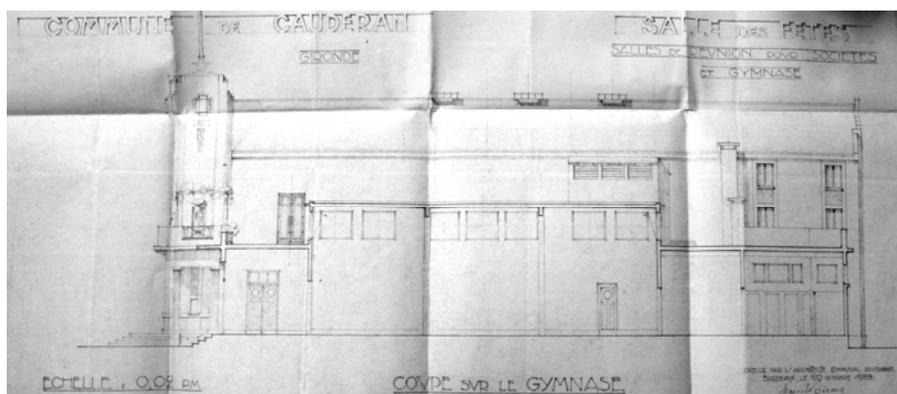
XX-F1-NW0019-03

Plan de l'étage et terrasse,
M. Picard, arch., 20
octobre 1928.
(AMB 2 M Caudéran 2)



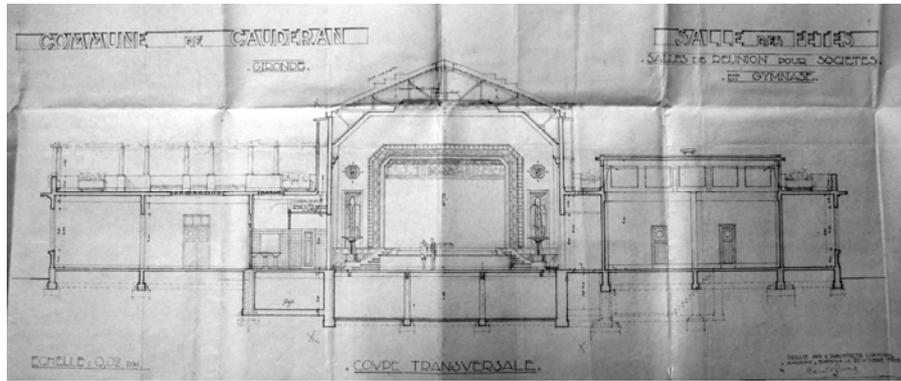
XX-F1-NW0019-04

Coupe longitudinale, M.
Picard, arch., 20 octobre
1928.
(AMB 2 M Caudéran 2)



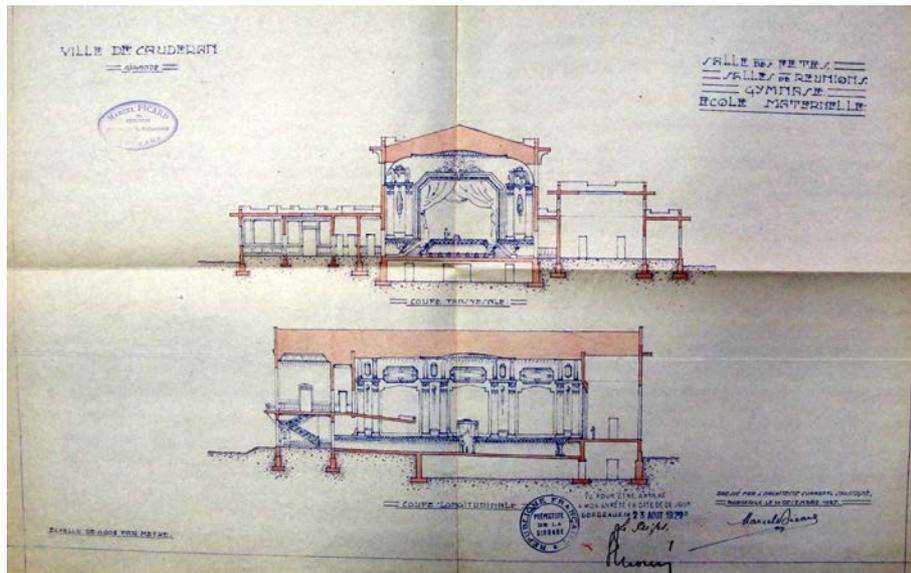
XX-F1-NW0019-05

Coupe transversale, M. Picard, arch., 20 octobre 1928.
(AMB 2 M Caudéran 2)



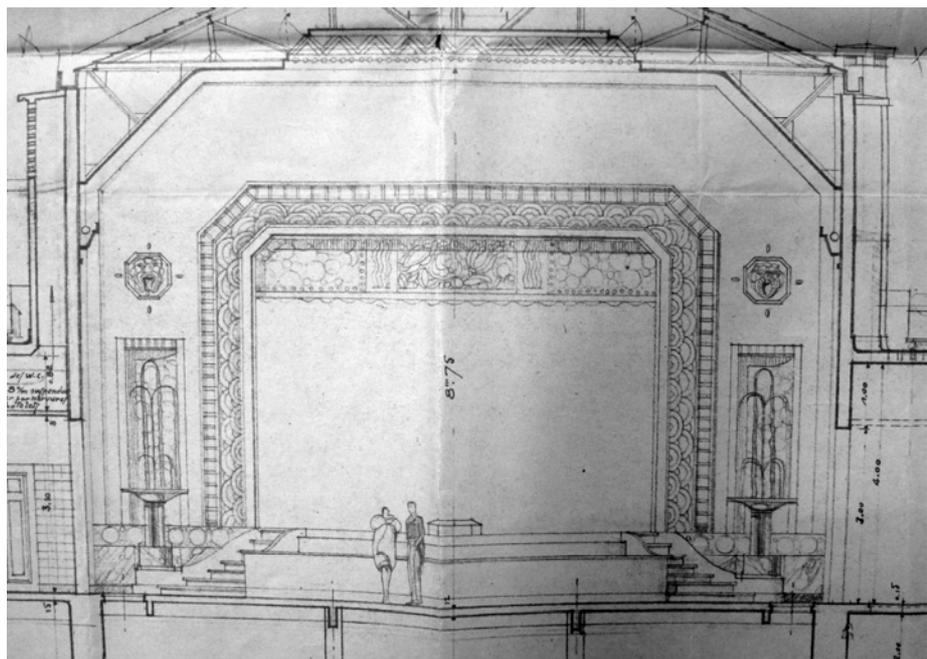
XX-F1-NW0019-06

Avant projet, coupes, M. Picard, arch., 10 décembre 1927.
(AMB 2 M Caudéran 2)



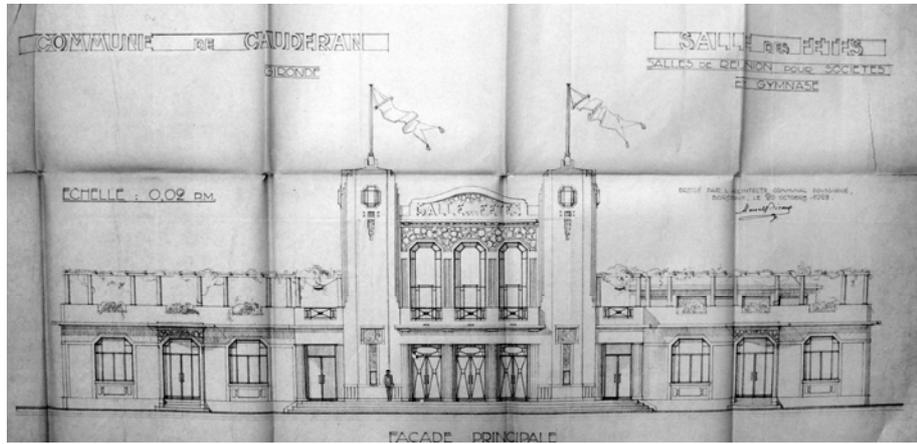
XX-F1-NW0019-07

Coupe transversale, détail du décor de la salle, M. Picard, arch., 20 octobre 1928.
(AMB 2 M Caudéran 2)



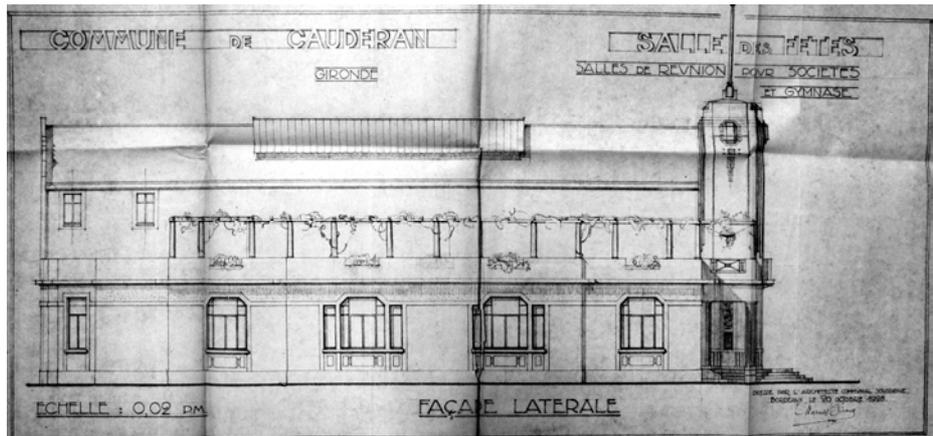
XX-F1-NW0019-08

Façade principale, M. Picard, arch., 20 octobre 1928.
(AMB 2 M Caudéran 2)



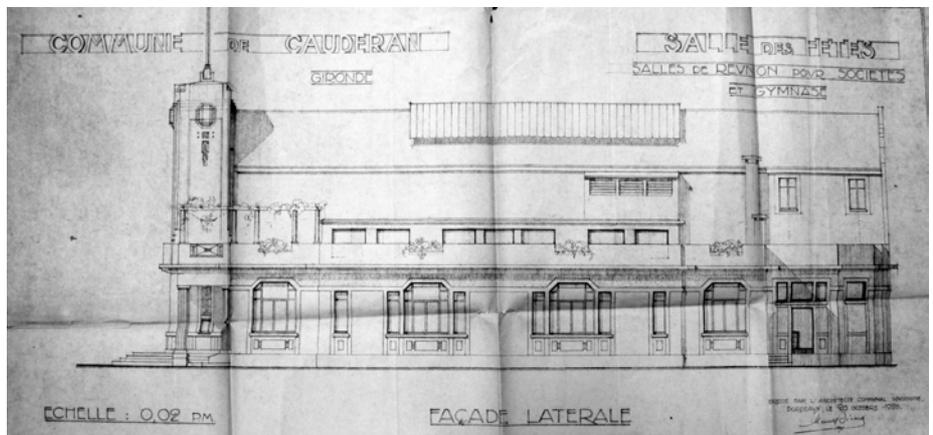
XX-F1-NW0019-09

Façade latérale, M. Picard, arch., 20 octobre 1928.
(AMB 2 M Caudéran 2)



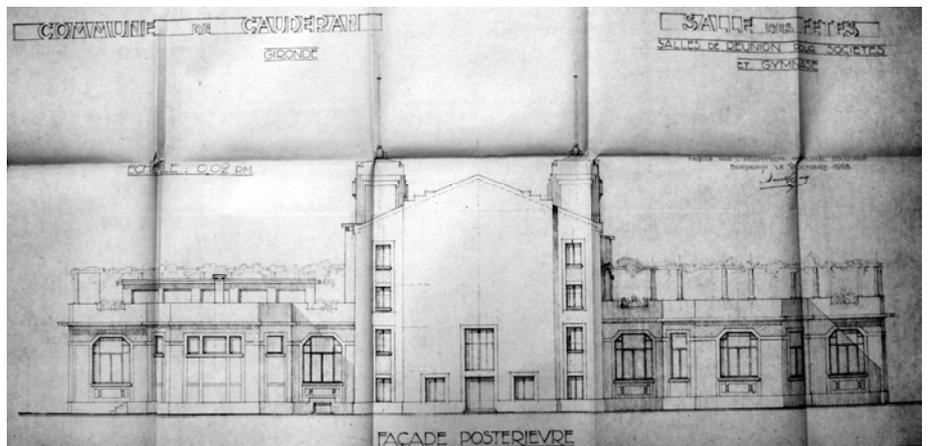
XX-F1-NW0019-10

Façade latérale, M. Picard, arch., 20 octobre 1928.
(AMB 2 M Caudéran 2)



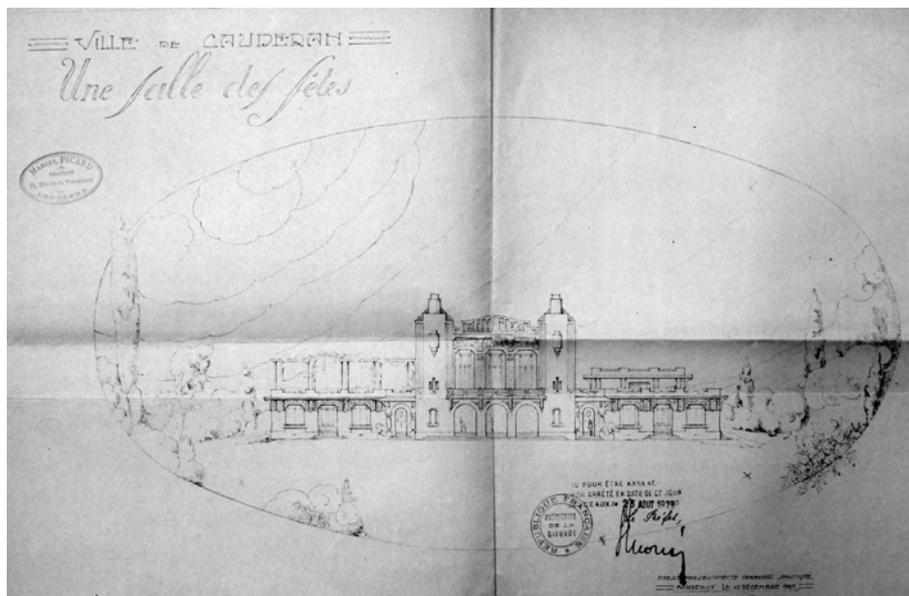
XX-F1-NW0019-11

Façade postérieure, M. Picard, arch., 20 octobre 1928.
(AMB 2 M Caudéran 2)



XX-F1-NW0019-12

Avant projet, perspective,
M. Picard, arch., 10
décembre 1927.
(AMB 2 M Caudéran 2)



XX-F1-NW0019-13

Photographie, état ancien,
avec les pergolas.
(Debaig, 1999, p. 83)



XX-F1-NW0019-14

BIBLIOGRAPHIE

COUSTET, Robert, SABOYA, Marc, **Bordeaux La conquête de la modernité Architecture et urbanisme à Bordeaux et dans l'agglomération de 1920 à 2003**, Bordeaux : Mollat, 2005, p. 158-160

DEBAIG, Pierre, **Caudéran, Mémoire en images**, Joue-les-Tours, Alain Sutton, 1999

SOURCES

AMB, 2 M Caudéran 1 à 10, Pergola, particulièrement :

AMB, 2 M Caudéran 2 : plans

AMB, 4 M Caudéran 1, construction d'un poste de police, 1933

**RECENSEMENT DU
PAYSAGE
ARCHITECTURAL ET URBAIN**

Date d'enquête : 8/02/2012

Fin d'enquête : 25/06/2013

**IMMEUBLE BATI
CITE ADMINISTRATIVE**

IDENTIFIANT : XX-F1-MS0083

Adresse : rue Jules-Ferry

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction :	1954 : premier projet 1965-1974 : construction
Maîtrise d'œuvre :	Pierre Mathieu, architecte, Pierre Calmon, architecte d'opération, Guy Massé, ingénieur conseil
Maîtrise d'ouvrage :	Préfecture de la Gironde

COMMENTAIRES

C'est en 1946 que chaque département entreprend de regrouper les services administratifs de l'Etat. Pour Bordeaux, le choix se porte sur les terrains de l'ancien American Park, acquis en 1955. Pierre Mathieu, comme architecte des bâtiments civils et des palais nationaux, accède à cette commande publique par arrêté du ministère de l'Education nationale du 24 octobre 1950 et il en dresse, en 1954, un premier projet composé d'un grand bâtiment de 185 m de long sur 13 niveaux, fractionné en cinq blocs solidaires qui pouvaient être construits successivement. Il lui donne une forme en arc de cercle qui préfigure la cité Lumineuse détruite (1956-1960).

En 1955, le programme prévoit une surface utile de 20 000 m² et tandis que le terrain est acquis, un crédit de 360 millions de francs est voté au budget de 1958 pour réaliser une première tranche. Il y a, à cette époque, urgence pour reloger les bureaux des Anciens combattants, la Direction départementale de la construction, la Direction générale des impôts, le Regroupement du contrôle économique et les Bâtiments de France qui ont besoin de 12 800 m². En 1961-1962, le programme s'enrichit et l'architecte opte pour deux tours reliées par une galerie de verre. Deux ans plus tard, la surface de planchers est portée à 55 000 m² (on en imaginait 10 000 en 1950) et les tours s'allongent. Le coût total de la construction sera porté à 90 millions de francs.

Des entreprises de renom interviennent sur le chantier : Grands Travaux de Marseille pour le gros œuvre et les bétons, Solétanche pour les fondations, Voyer-Cie pour les structures métalliques, Schaudel et Scan pour le mur-rideau, Carrier et Duprat pour les installations thermiques. Le projet est approuvé en 1963 et les travaux débutent en mars 1965. L'architecte en chef s'entoure de Pierre Calmon, architecte d'opération, et de spécialistes de la construction tel Guy Massé, ingénieur conseil. La tour A est livrée en 1968, elle accueille les services d'urgence. La tour B, achevée en 1974, reçoit les services du ministère de l'Agriculture, la Direction des statistiques, des Mines, des Poids & Mesures, les services des bases aériennes, du travail et la Direction régionale de la sécurité sociale. Quelque 2000 fonctionnaires occupent dès lors le site.

La tour A, au nord, atteint 90 m pour 22 étages, la tour B, 72 mètres pour 19 étages. Leur silhouette et leur disposition sont étudiées pour prendre place dans le paysage urbain. Situées dans l'axe de la rue Georges-Mandel, elles forment un pendant gigantesque à la vénérable église Saint-Seurin. Toutefois, l'architecte ne les place pas exactement dans l'axe et dans une perspective frontale. Il décale légèrement l'axe est de la façade principale afin de mieux faire sentir le jeu des volumes.

Les tours sont fondées sur 184 pieux forés et moulés, d'une longueur variant de 15 à 35 m. Ils sont reliés par un radier de 1.5 m d'épaisseur qui assure la solidarité des fondations mais aussi celle entre le noyau de béton et l'ossature métallique des tours. En effet, le vent exerce, dans le sens le plus défavorable, un effort horizontal d'environ 500 tonnes entièrement assuré par le noyau central. Elevées sur sous-sol, les tours campent sur un large plateau composé d'un double rez-de-chaussée. L'ossature mixte est composée d'un noyau central en béton armé qui reçoit les conduits techniques, les ascenseurs et les escaliers, véritable colonne vertébrale sur laquelle s'accroche une charpente métallique portant des planchers de béton préfabriqués. Une trame de poteaux de 5.4 m offre à chaque niveau des plateaux librement aménageables. Sur les quatre faces des tours s'élève un mur-rideau de verre et d'aluminium sur une trame de 90 cm qui peut être doublée, ce qui permet de varier chaque façade. En effet, Pierre Mathieu entend différencier chaque tour et chaque façade au moyen d'un jeu varié de brise-soleil choisis en fonction de l'orientation à la lumière et à la chaleur. Ainsi, pour la façade urbaine de la tour A, les longues bandes verticales et

sombres du mur-rideau contrastent avec le noyau de béton clair laissé à nu. Pour la tour B au contraire, l'architecte a préféré le rythme clair des brise-soleil fixes. Enfin, la galerie de liaison introduit des effets de transparence et des variations de texture.

Attaché à s'entourer d'artistes pour décorer les bâtiments publics qu'il conçoit, Pierre Mathieu trouve ici un Etat réticent à financer des œuvres pour la cité administrative. La seule personne extérieure à son agence et qui réalise un décor original est un ouvrier de la société Otis qui imagine une surface imitant la laque de Chine sur laquelle un produit projeté au pinceau laisse apparaître des courbes variées discontinues qui permettent d'individualiser les portes des ascenseurs, à chaque niveau. Cet endroit est en effet stratégique dans les circulations du bâtiment. Les autres décors, notamment la structure tridimensionnelle du grand hall, l'aménagement des deux patios ainsi que les pavements sont conçus par les architectes de l'agence qui composent aussi un catalogue de mobiliers parmi lesquels les fonctionnaires peuvent choisir, afin de conserver une certaine unité aux ambiances intérieures.

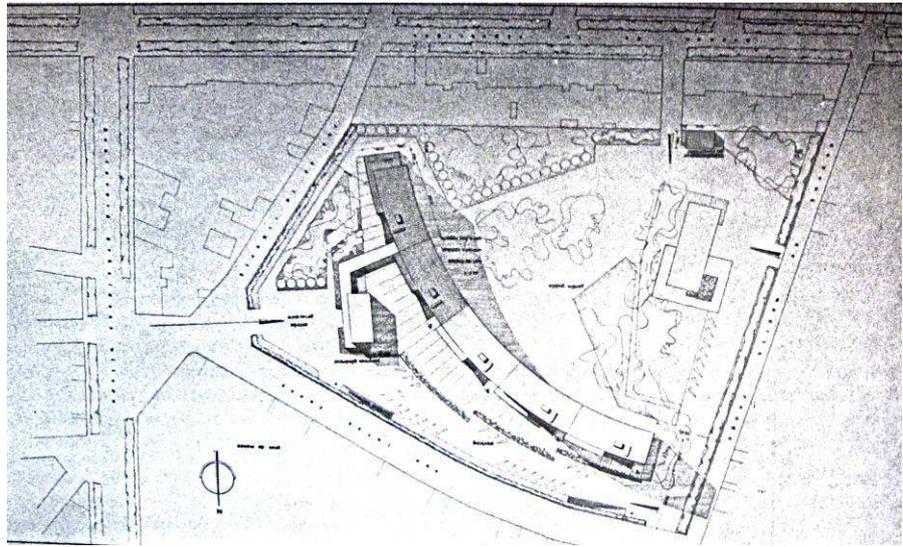
L'architecte rapporte lui-même après un séjour aux Etats-Unis en 1953, combien il s'est inspiré des deux tours du Lake Shore Drive Appartements de Chicago, par Mies van der Rohe (1951), pour décaler la tour A de Bordeaux et aménager une esplanade urbaine en pied de bâtiment. Cette dernière idée est restée toutefois à l'état de projet pour Bordeaux, car l'environnement immédiat des tours composé d'une gigantesque flaque de parking, pêche par son manque d'aménagement. En revanche, une forte rupture s'instaure dans le paysage de la ville : la silhouette du gratte-ciel, que l'on croyait jusque là réservée aux capitales, s'impose dans une ville provinciale à l'époque où l'on rêve de ressembler à l'Amérique et où s'impose le Style international.

Enfin, on peut se demander pourquoi cet immeuble ne s'est pas imposé dans le projet de Mériadeck où il aurait naturellement trouvé sa place en centre ville. Mais, en 1951 où apparaissait le premier projet du nouveau quartier, le terrain de la cité administrative était déjà réservé. « Le fait d'avoir séparé la cité administrative du projet Mériadeck a certainement porté préjudice au nouveau quartier auquel les deux tours auraient pu donner un supplément de vie et d'image. Mais ainsi ces deux programmes à dominante tertiaire requalifient nettement les territoires administratifs : à Mériadeck tout ce qui touche la Ville et la Région (à l'exception de la préfecture), à Caudéran les services de l'Etat. » (Coustet & Saboya, 2005)

Dans leur état actuel, de très gros travaux de rhabillage ont été entrepris sur les deux tours de la cité administrative dans les années 2000 par l'architecte Alain Loisier.

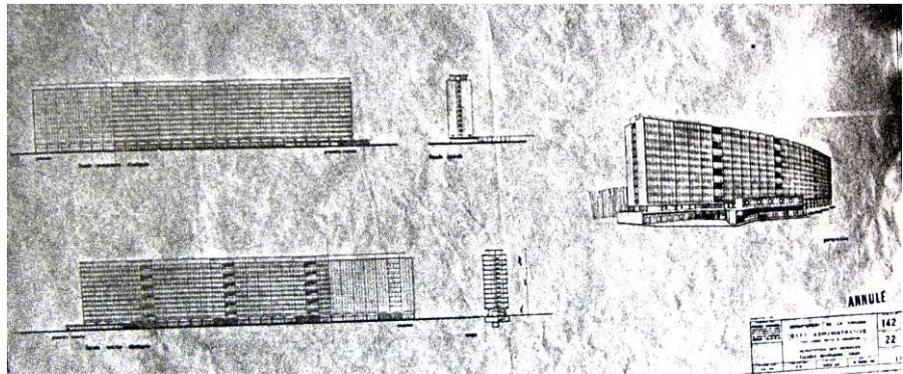
IMAGES

Plan de masse, 12 juin 1957.
(Lebreton, 1995, II, pl. 1)



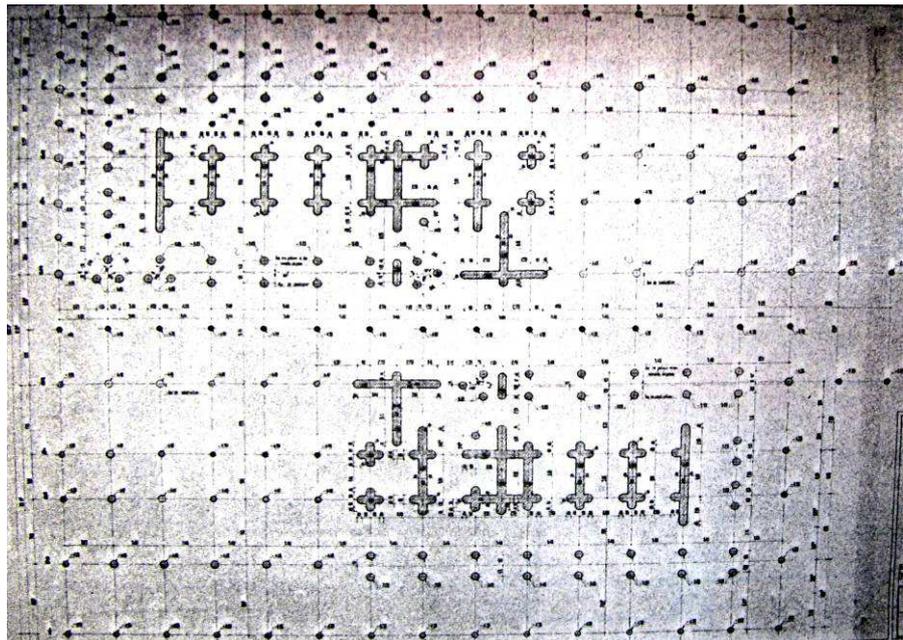
XX-F1-MS0083-01

Elévation développées,
coupes, perspective, 23
février 1961.
(Lebreton, 1995, II, pl. 2)



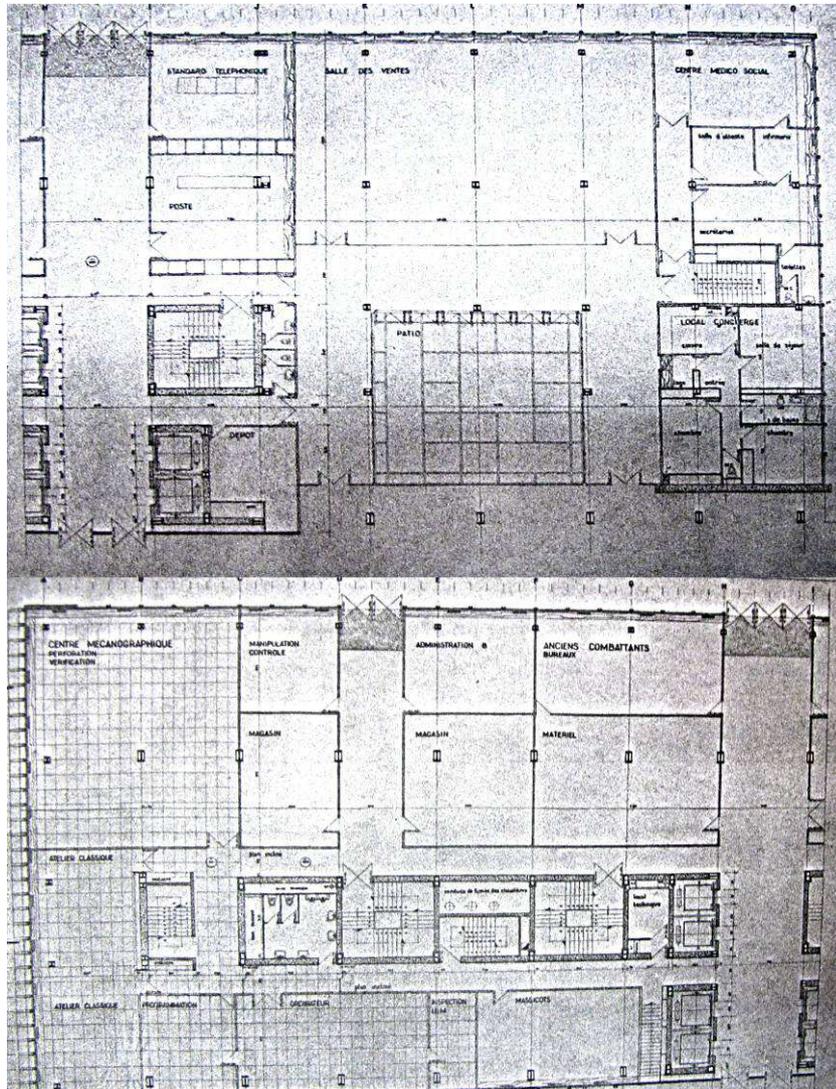
XX-F1-MS0083-02

Plan des fondations, 15
novembre 1963.
(Lebreton, 1995, II, pl. 7)



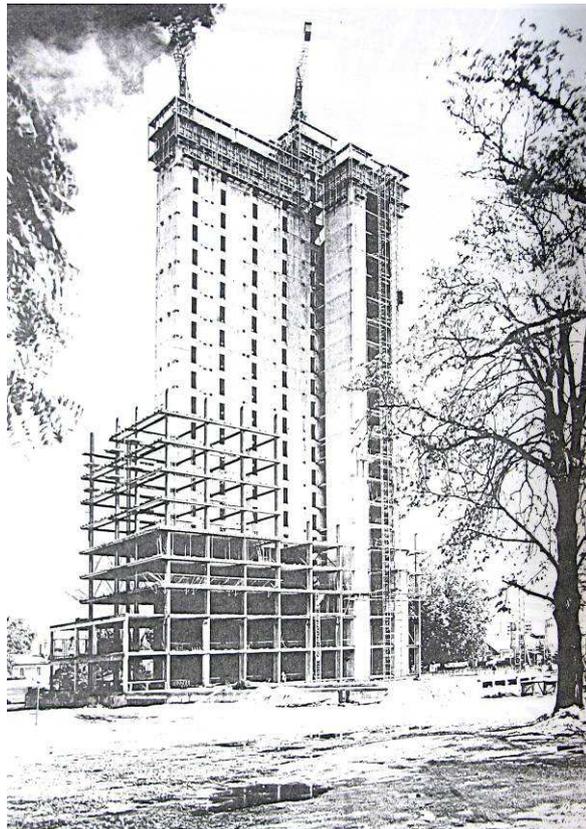
XX-F1-MS0083-03

Plans des rez-de-chaussée bas, 15 novembre 1963.
(Lebreton, 1995, II, pl. 10-11)



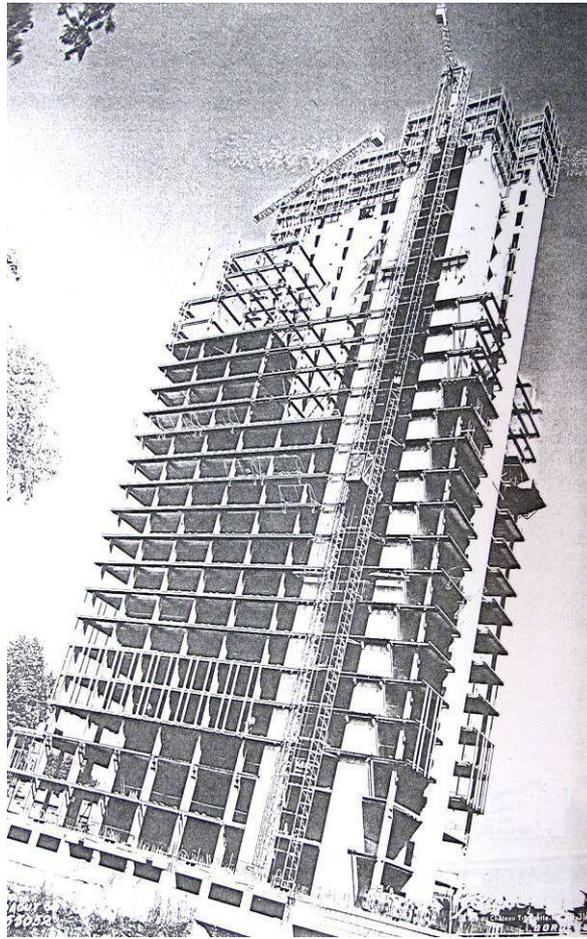
XX-F1-MS0083-04

Montage de l'ossature métallique, 1^{ère} tranche, entreprise Voyer, 10 juin 1966.
(Lebreton, 1995, II, pl. 23)



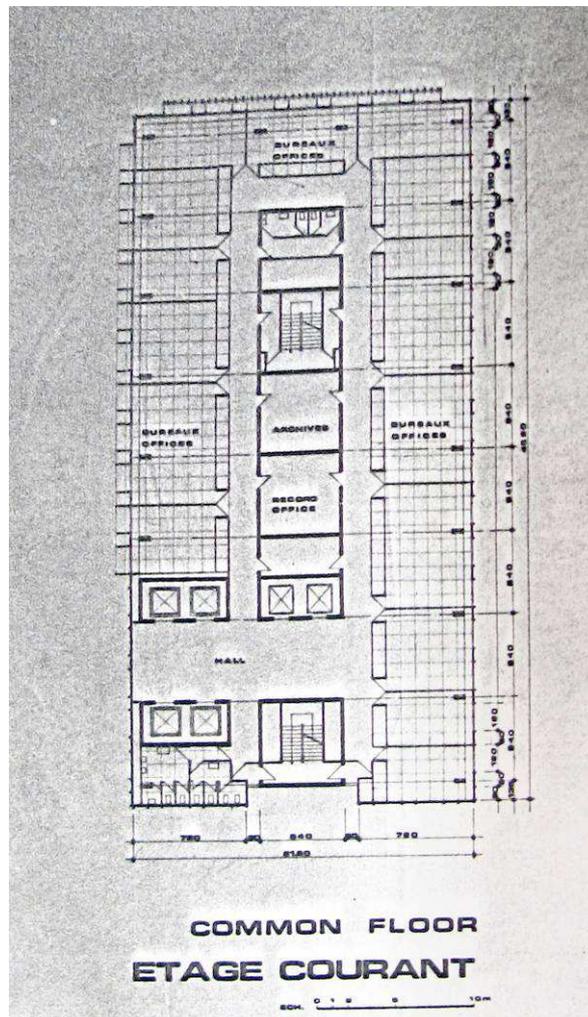
XX-F1-MS0083-05

Radier et béton armé par coffrage semi-glissant, 1^{ère} tranche, entreprise GTM, 24 août 1966.
(Lebreton, 1995, II, pl. 25)



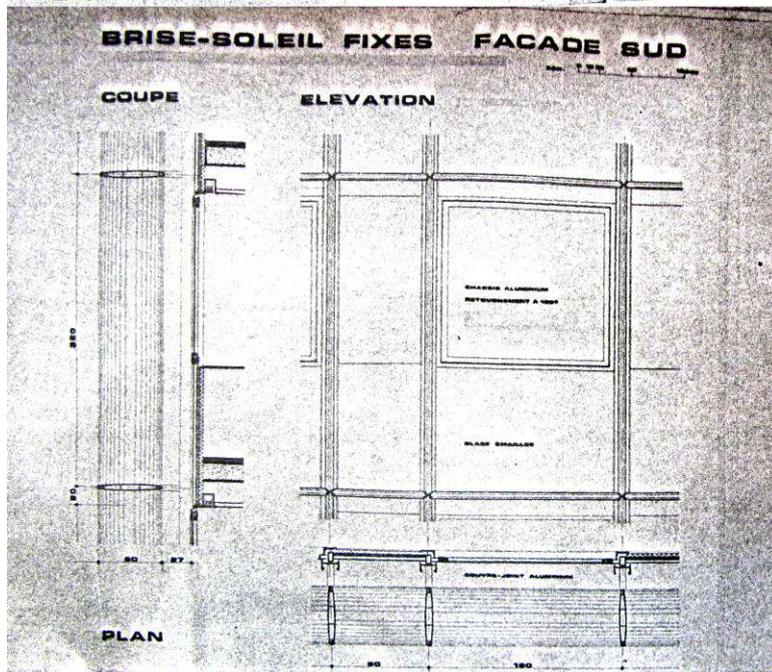
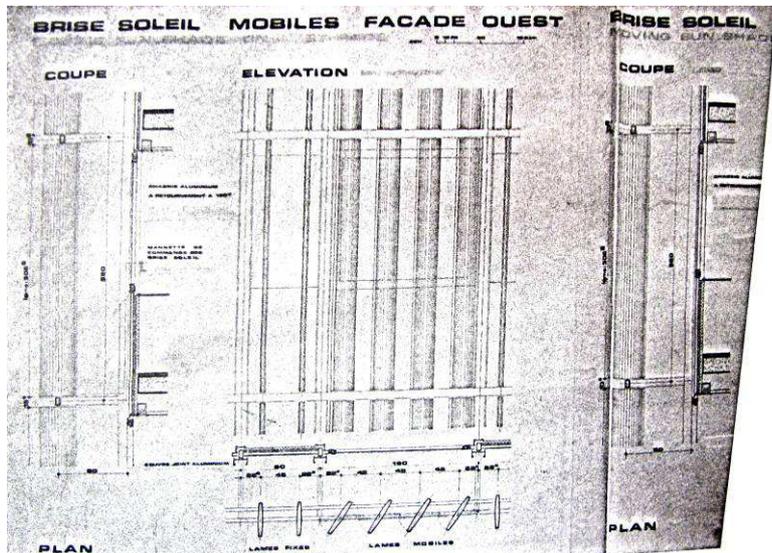
XX-F1-MS0083-06

Plan d'un étage courant, nd.
(Lebreton, 1995, II, pl. 27)



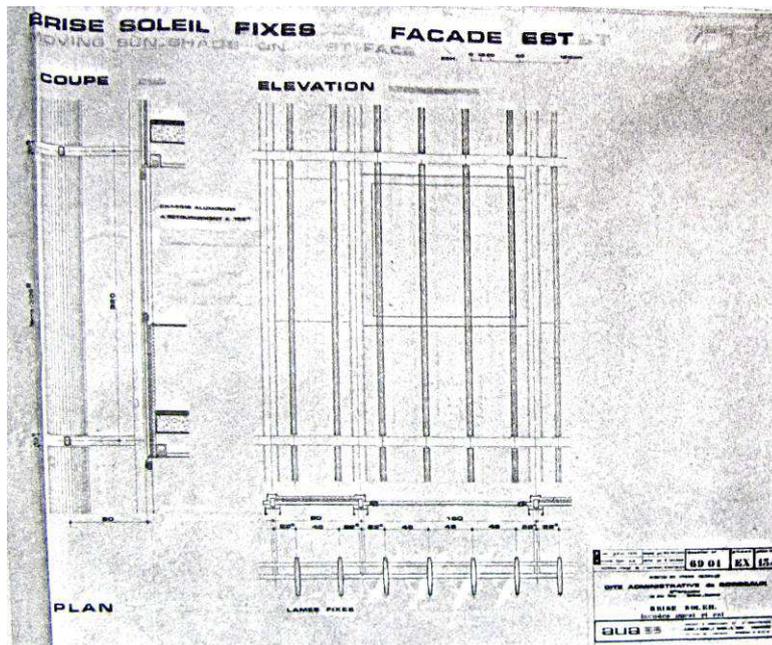
XX-F1-MS0083-07

Détails des brise-soleil mobile et fixe, façades ouest et sud, février 1970.
 (Lebreton, 1995, II, pl. 28-29)



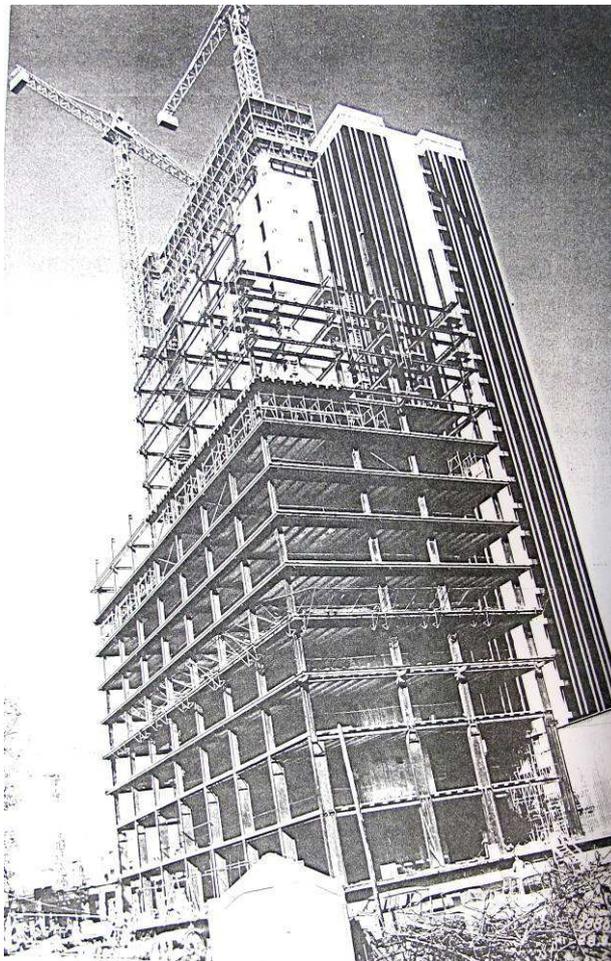
XX-F1-MS0083-08

Détail des brise-soleil fixes, façade est, juillet 1970.
 (Lebreton, 1995, II, pl. 30)



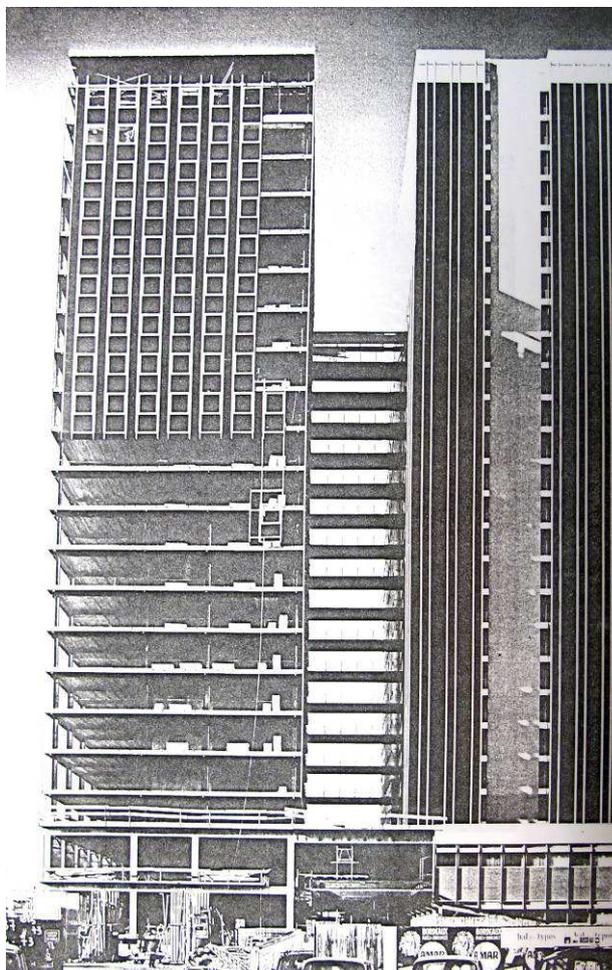
XX-F1-MS0083-09

Montage de l'ossature métallique, 2^{ème} tranche, entreprise Voyer, 28 septembre 1972.
(Lebreton, 1995, II, pl. 35)



XX-F1-MS0083-10

Montage du mur rideau, 2^{ème} tranche, 5 février 1973.
(Lebreton, 1995, II, pl. 38)



XX-F1-MS0083-11

**LIENS
BIBLIOGRAPHIE**

OA1-MS_1692

COUSTET, Robert, SABOYA, Marc, **Bordeaux La conquête de la modernité Architecture et urbanisme à Bordeaux et dans l'agglomération de 1920 à 2003**, Bordeaux : Mollat, 2005, p. 242-244

LEBRETON, Aude, **La cité administrative de Bordeaux par l'architecte Pierre Mathieu**, Université de Bordeaux III : maîtrise d'histoire de l'art ss. la dir. de R. Coustet, 1995.

RAGOT, Gilles (dir.), **Guide d'architecture. Bordeaux & agglomération, 1945-1995**, Bordeaux : Arc en rêve, éditions Confluences, Centre régional des lettres d'Aquitaine, 1996

SOURCES

AMB, fonds Pierre Mathieu, dossiers 142 et 6901

ADG, dossier 23076

**RECENSEMENT DU
PAYSAGE
ARCHITECTURAL ET
URBAIN**

Date d'enquête : 3-05-2012

Fin d'enquête : 10/07/2013

**IMMEUBLE BATI
STADE ET PARC LESCURE**

IDENTIFIANT : XX-F1-HU0155

Adresse : Boulevard du Maréchal-Leclerc

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction :	1930-1938
Maîtrise d'œuvre :	Bertrand Alfred-Duprat, architecte (premier stade) Raoul Jourde, architecte (projet) et Dabbeni, ingénieur Jacques Boistel d'Welles, architecte municipal
Maîtrise d'ouvrage :	1922- 19 mai 1930 : Société anonyme du Parc des Sports de Bordeaux-Lescure Après 1930 : Ville de Bordeaux

COMMENTAIRES

En 1930, la Ville achète l'ancien parc des sports dont la société est dissoute. Lorsqu'Adrien Marquet et Jacques d'Welles confient le projet de construction du nouveau stade à Raoul Jourde, ce dernier livre en février 1933 un avant-projet qui en fixe les dispositions d'ensemble. Il réaménage le stade en conservant les fondations et une partie des gradins construits par Alfred-Duprat. La grande entrée demeure à son emplacement primitif au fond du passage menant à la barrière d'Ornano, pompeusement dénommé avenue de la Côte-d'Argent (avenue Maurice-Martin), mais il prévoit une autre entrée sur la rue Auguin pour permettre l'accès des coureurs cyclistes de la piste et suggère l'idée d'en placer une troisième sur le boulevard Antoine-Gautier (du Méralchal-Leclerc). Dans l'angle sud-ouest du stade, il trace le plan masse du quartier des coureurs et sa façade sur la place Johnston. Enfin, son projet prévoit, dans la partie sud du terrain, un terrain d'athlétisme, une piste cendrée, des courts de tennis, un terrain de pelote basque, une piste d'entraînement nocturne, un bâtiment pour les athlètes. Séduit, le maire accepte la partie du projet consacrée au football et au cyclisme. Il ordonne à Jourde de mener rondement ces travaux afin que le tout accueille le passage du Tour de France en juillet 1935.

Jourde se met au travail tout en conduisant le chantier de la RMGE. Exploitant au maximum les possibilités du béton armé brut de décoffrage, il imagine des tribunes couvertes par une succession de voûtains à arêtes apparentes lancées en porte à faux de façon à couvrir entièrement les gradins. A l'arrière, ces voûtains retombaient sur des arcs en plein-cintre formant une galerie de circulation et portés tous deux par des consoles contrebutées par des béquilles. Les entrées placées sous les gradins conduisaient le public à mi-hauteur des tribunes dégagées par un vaste palier permettant d'accéder aux places hautes et basses. Ce projet souleva les réserves du comité des architectes conseils qui critiqua les circulations peu commodes, la lourdeur des supports ainsi que la surabondance du béton.

Jourde apporta les changements demandés et, d'août à septembre 1934, livra un dossier complet au maire où apparaissait moins de brutalisme dans les formes bâties. Une année entière avait été nécessaire pour élaborer le projet définitif qui, s'il revenait bien à Jourde, avait aussi subi les interventions de d'Welles, Debat-Ponsan et Expert également.

Restait le délicat problème de la réalisation. Il s'agissait, selon les mots de Jourde « d'un problème de construction pure » pour lequel l'entreprise adjudicataire fut la société France et Colonies dont le directeur n'était autre que Sante Garibaldi, petit-fils du célèbre Italien. Il fit appel à l'ingénieur Dabbeni, originaire de Brescia, spécialiste du ciment armé. Le projet dut encore subir des modifications. Pour stabiliser le sous-sol en canalisant le Peugue, 800 pieux de béton armé furent plantés pour atteindre la roche entre 8 et 23 mètres de profondeur. Dabbeni mit au point, pour les grandes tribunes, un jeu de trois séries de sept travées de 4.5 mètres de largeur séparées et raidies par quatre travées plates. Dans les tribunes de virage, plus basses, le porte-à-faux qui était de 20 mètres pour les grandes tribunes était réduit de moitié. L'élégante solution des postes de surveillance fut trouvée par Jourde et Dabbeni pour raccorder les hauteurs des bâtiments. Dans le même temps, le quartier des coureurs et un nouveau portail s'élevait au bout de l'avenue Maurice-Martin. Le chantier prenait du retard et Jourde se plaignait au maire du ralenti que le comité des architectes conseils lui faisait subir. D'Welles lui reprochait son indifférence à l'égard des dépassements de coûts. Jourde eut la maladresse de négliger de rectifier le coût des travées des voûtes qu'il avait initialement prévues de 9 mètres de largeur, à la moitié ainsi que l'avait fait Dabbeni : fin 1935 il dut remettre au maire l'ensemble de son projet qui passa dès lors dans les mains de l'architecte en chef de la Ville. De l'avis de d'Welles, le 31 décembre 1935, Jourde n'avait pas remis la totalité des documents relatifs à l'achèvement de la première tranche et « il n'était pas désirable qu'il les remette. » Pourtant, un dossier de 59 plans et dessins des trois tranches prévues fut bien remis en 1935. D'Welles lui retira en réalité son

travail et la mairie suivit son avis. Le maire réclama sa démission le 16 novembre, elle lui fut remise en décembre, prétextant qu'il était appelé par une affaire importante à Lisbonne, laquelle ne lui permettait plus de suivre le chantier.

A partir de 1936, d'Welles modifia et compléta le projet de Jourde à son gré et, en ce qui concerne les dernières tranches du chantier, fit même œuvre personnelle. Notamment, les accès et les circulations que Jourde avait placés comme des vomitoires sous les tribunes constituaient une encoche dans les gradins et prenaient beaucoup de place. D'Welles dessina des escaliers extérieurs à double volées, comme des ponts vénitiens, ainsi que la nouvelle entrée monumentale du boulevard, en 1937. Cet arceau de béton armé de 18 mètres de hauteur fut consolidé par des tirants enfouis dans le sol. Les nervures de l'extrados permettaient l'écoulement de l'eau. Les caissons prévus dans l'intrados devaient renfermer des châssis vitrés éclairés électriquement. A l'arrière, la cour est également une composition de d'Welles. L'architecte imagina de la border de six vases décoratifs commandés au céramiste René Buthaud. Leur nombre fut réduit à quatre mais leur hauteur fut portée à 5 mètres afin d'encadrer de façon monumentale les plaques de bronze imposées par Marquet inscrites dans les arcades qui ferment les côtés de la cour.

Le quartier des coureurs

Le stade n'était pas seulement prévu pour le football, il disposait aussi d'une piste cyclable dont l'anneau incliné (aujourd'hui occupé depuis la construction du vélodrome en 1984, par de nouvelles places assises pour les spectateurs) assurait une belle liaison entre les tribunes et la pelouse. Jourde construisit ce bâtiment d'un étage sur un plan trapézoïdal, il servait d'annexe aux athlètes coureurs et sert toujours aux joueurs à accéder à l'arène par un long tunnel. Le dessin de l'ensemble affiche une épure qui adhère parfaitement au style international. Les lignes fuyantes conduisent vers l'escalier cylindrique dressé dans l'angle le plus aigu du bâtiment. Le rez-de-chaussée abritait des salles communes et des cabines, l'étage, des cabines également. Aujourd'hui, le premier niveau est réservé aux vestiaires des athlètes tandis qu'au second sont ménagés des espaces de réception.

Le signal d'entrée de ce bâtiment, place Johnston, est un pontif de l'époque : cette aiguille formée de lames de béton établit un contraste avec les courbes et les horizontales du stade. Sa mosaïque reprenant le dessin des cinq anneaux olympiques (on en trouve trois sur l'entrée de l'avenue Maurice-Martin ornée d'une mosaïque rouge cloutée d'or qui rappelle l'architecture viennoise de l'époque) apporte une note gaie et colorée à l'ensemble.

Le centre municipal d'athlétisme

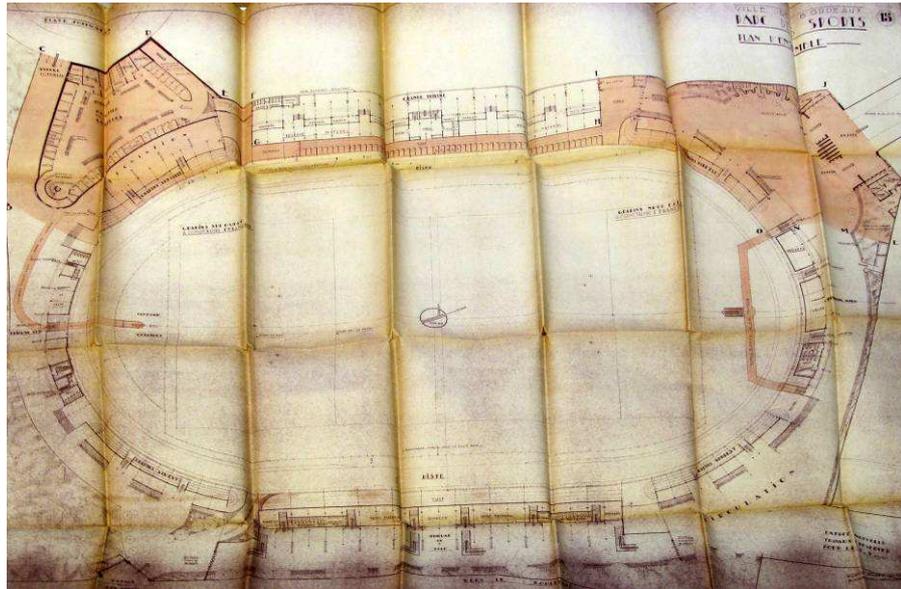
Il forme pendant, depuis la place Johnston, au quartier des coureurs qu'on appelle aujourd'hui paddock. Jacques d'Welles en fut le seul responsable après 1936 et fit accepter cette extension dont Jourde aussi avait eu l'idée. Le terrain, irrégulier, conduisit à greffer le nouveau bâtiment au quartier des coureurs avec une petite cour d'entrée trapézoïdale et symétrique. L'aile droite tourne pour rejoindre le gymnase derrière lequel sont installés le terrain de pelote basque et ses tribunes, identiques à celles du stade. D'Welles respecta la façade de Jourde qui dissimule les billetteries et lui forma pendant avec l'entrée du centre d'athlétisme. C'est dans son bâtiment d'accueil qu'il exprime le mieux sa manière, il joue sur l'axe central pour lui donner de la profondeur. A l'arrière s'ouvrent de grandes baies en plein-cintre. Le degré très haut qui rattrape le sol naturel ouvre largement sur les pistes et les terrains de sport. L'étroitesse du corps du bâtiment central est ici accentuée, à l'inverse de la façade d'entrée, par les longues courbes des ailes. Ce système de composition classique inversé, qui escamote le corps central au profit des ailes, est bien dans l'air du temps. L'architecte a pu en trouver modèle au palais de Tokyo ou encore à celui de Chaillot. Mais nul ne doute qu'il n'ait été également informé des réalisations mussoliniennes contemporaines, comme l'académie fasciste d'éducation physique conçue en annexe du Foro Italico (1934) par Dell Debbio. De toutes les réalisations qui portent la signature de d'Welles, cet édifice est certainement, avec ses nettes références palladiennes et antiques, celle qui correspond le mieux à son idéal de « classicisme moderne » (R. Coustet).

Au pied de l'escalier, deux statues d'athlètes nus en bronze commandées aux sculpteurs Janniot (l'homme) et Damboise (la femme) furent livrées en 1945. Prévue d'abord en pierre, la commande fut passée aux sculpteurs parisiens dès juin-juillet 1939. On opta l'année suivante pour du bronze et elles furent fondues à Paris chez Rodier. D'une hauteur de 2.85 mètres avec le socle, le thème adopté (Vénus et Mars grandeur nature) correspond tout à fait à l'idéal classique du bâtiment de d'Welles.

Peu de villes possèdent des complexes sportifs construits dans l'Entre-deux-Guerres de l'ampleur du Parc Lescure. L'architecte Raoul Jourde ne cachait pas son admiration pour Tony Garnier et le stade lyonnais de Gerland (1913-1920). Il se vantait aussi d'avoir visité le Dynamo de Moscou (1928, Aleksandr Langman et Leonid Tcherikover, architectes), le Foro Italico de Dell'Ebbo, inauguré à Rome en 1932. Pourtant il ne cite pas le stade parisien de Tronchet et Loisier (1924) ni le stade Giovanni Berta de Florence (1930-1932) qui assura la réputation du jeune Luigi Nervi. Comme architecte en chef de la Ville, Jacques d'Welles s'appropriera le projet de Jourde après 1936, le transformant, ajoutant le grand arc monumental du boulevard ainsi que le centre d'athlétisme, l'ensemble balance encore aujourd'hui entre l'esthétisme propre à chaque maître d'œuvre. Le premier, inspiré du style international et du rationalisme d'un Adolf Loos ; le second, rêvant d'un « classicisme moderne » qui trouve son inspiration dans l'architecture mussolinienne ou encore celle du palais de Chaillot de Carlu.

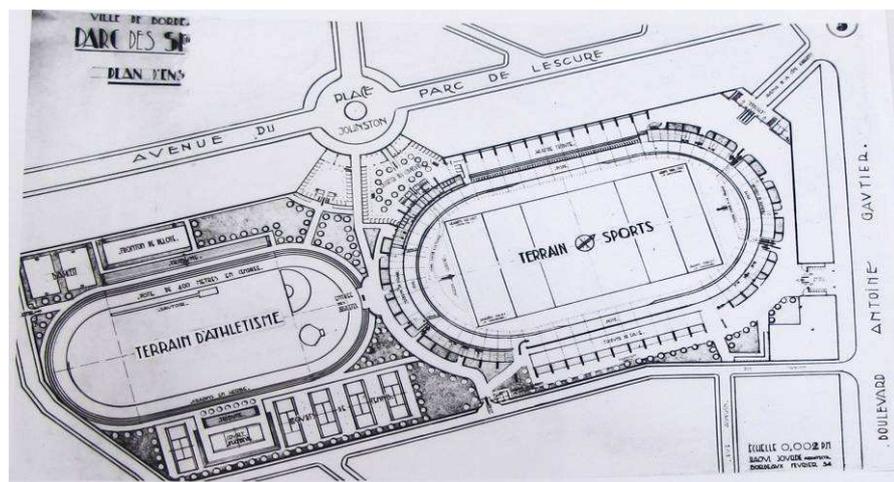
IMAGES

Plan d'ensemble, R.
Jourde, arch., septembre
1934.
(AMB 9812 M 31)



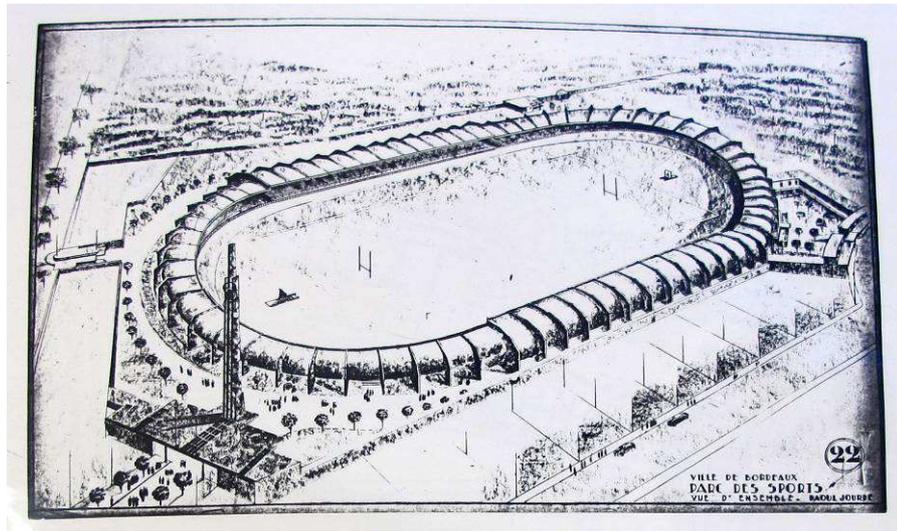
XX-F1-HU0155-01

Plan d'ensemble, R.
Jourde, février 1934.
(AMB XVI F 1)



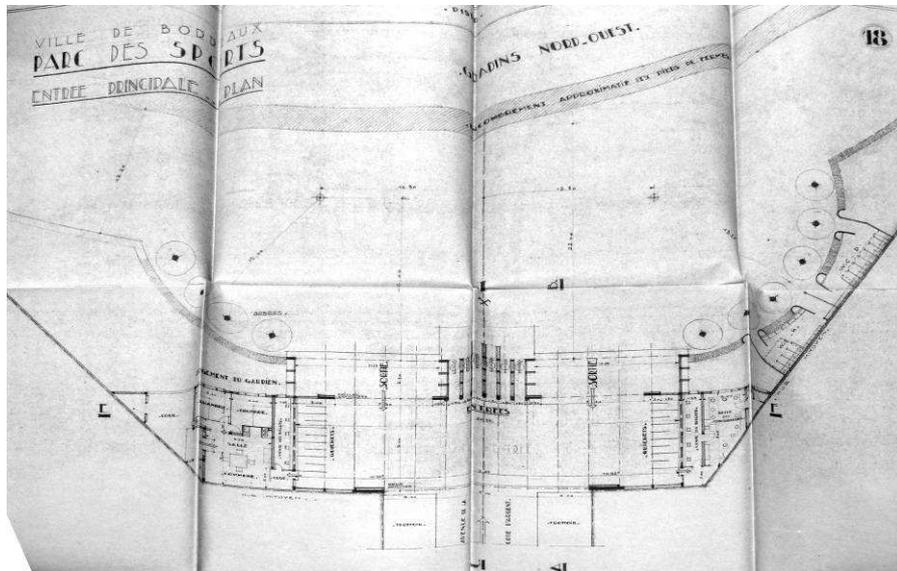
XX-F1-HU0155-02

Vue d'ensemble, R.
Jourde, nd.
(AMB XVI F 1)



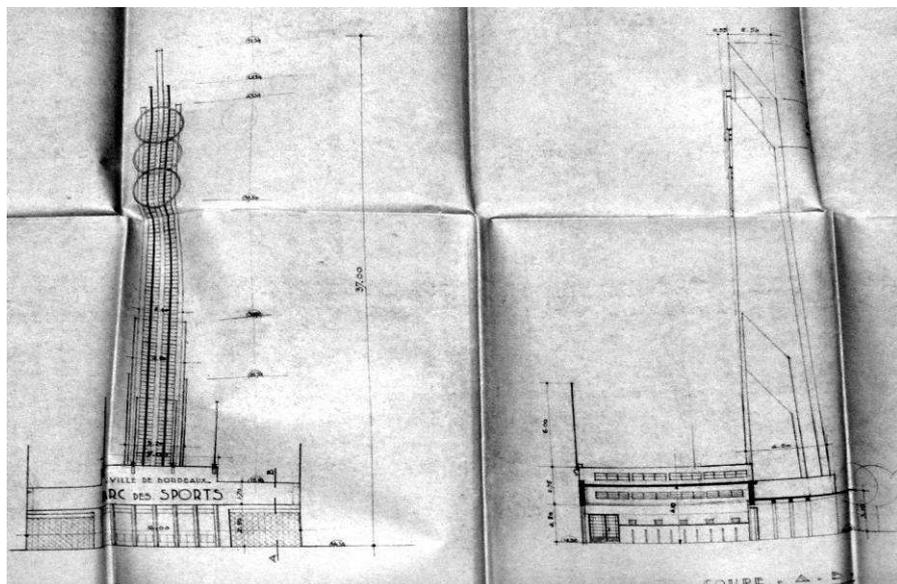
XX-F1-HU0155-03

Entrée principale
(avenue Maurice-Martin),
plan, R. Jourde, août
1934.
(AMB 9812 M 31)



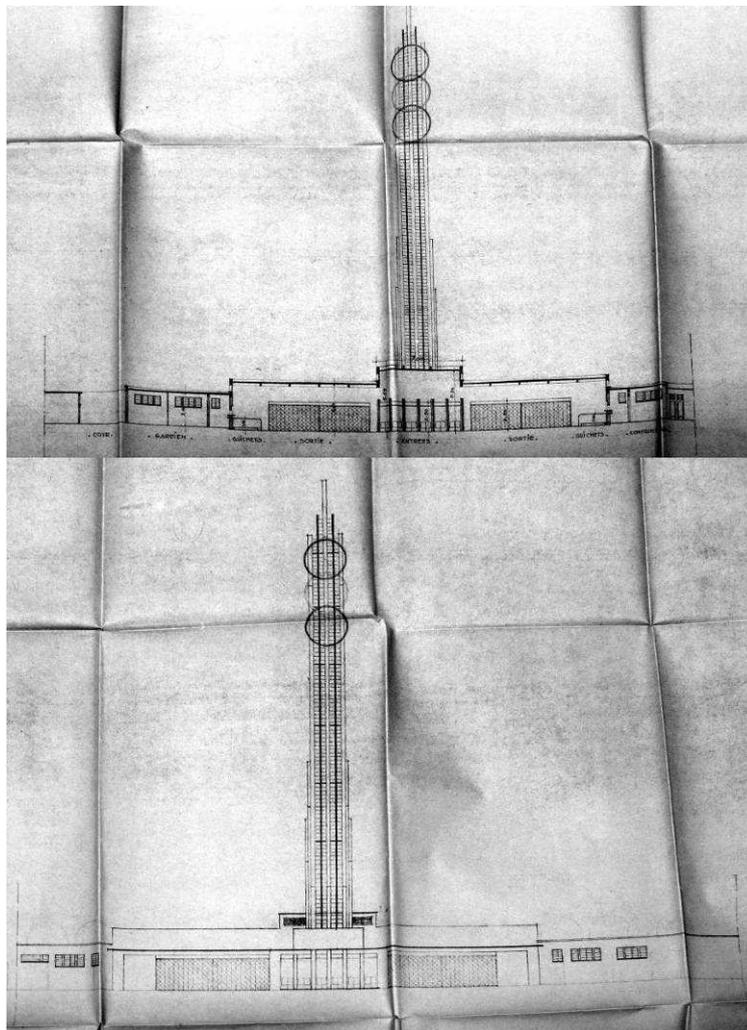
XX-F1-HU0155-04

Entrée principale
(avenue Maurice-Martin),
façade et coupe
transversale, R. Jourde,
août 1934.
(AMB 9812 M 31)



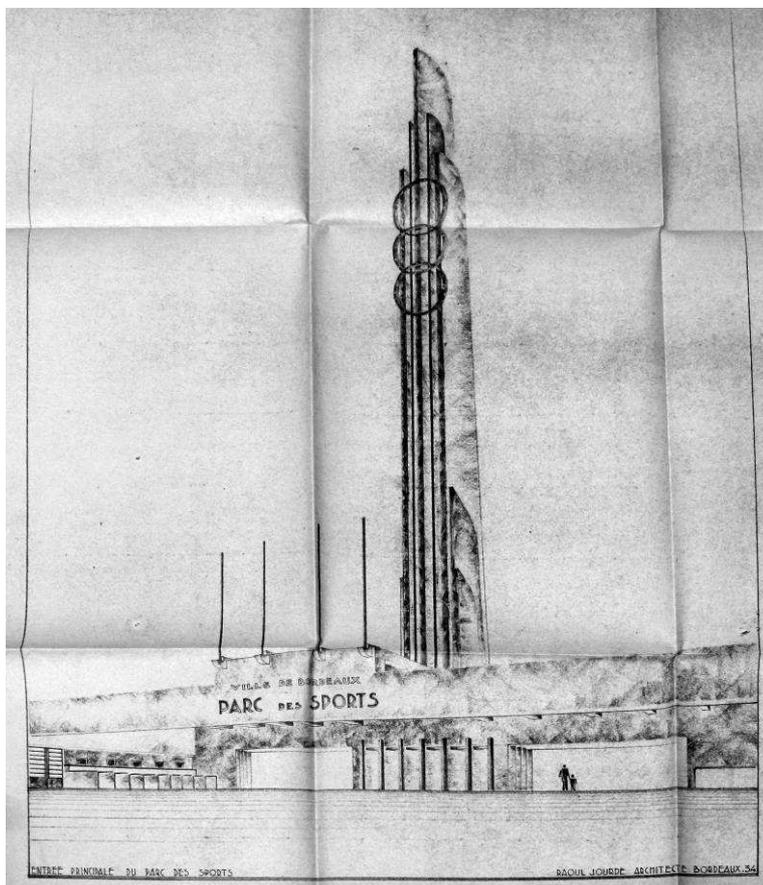
XX-F1-HU0155-05

Entrée principale
(avenue Maurice-Martin),
coupe longitudinale et
façade postérieure, R.
Jourde, août 1934.
(AMB 9812 M 31)



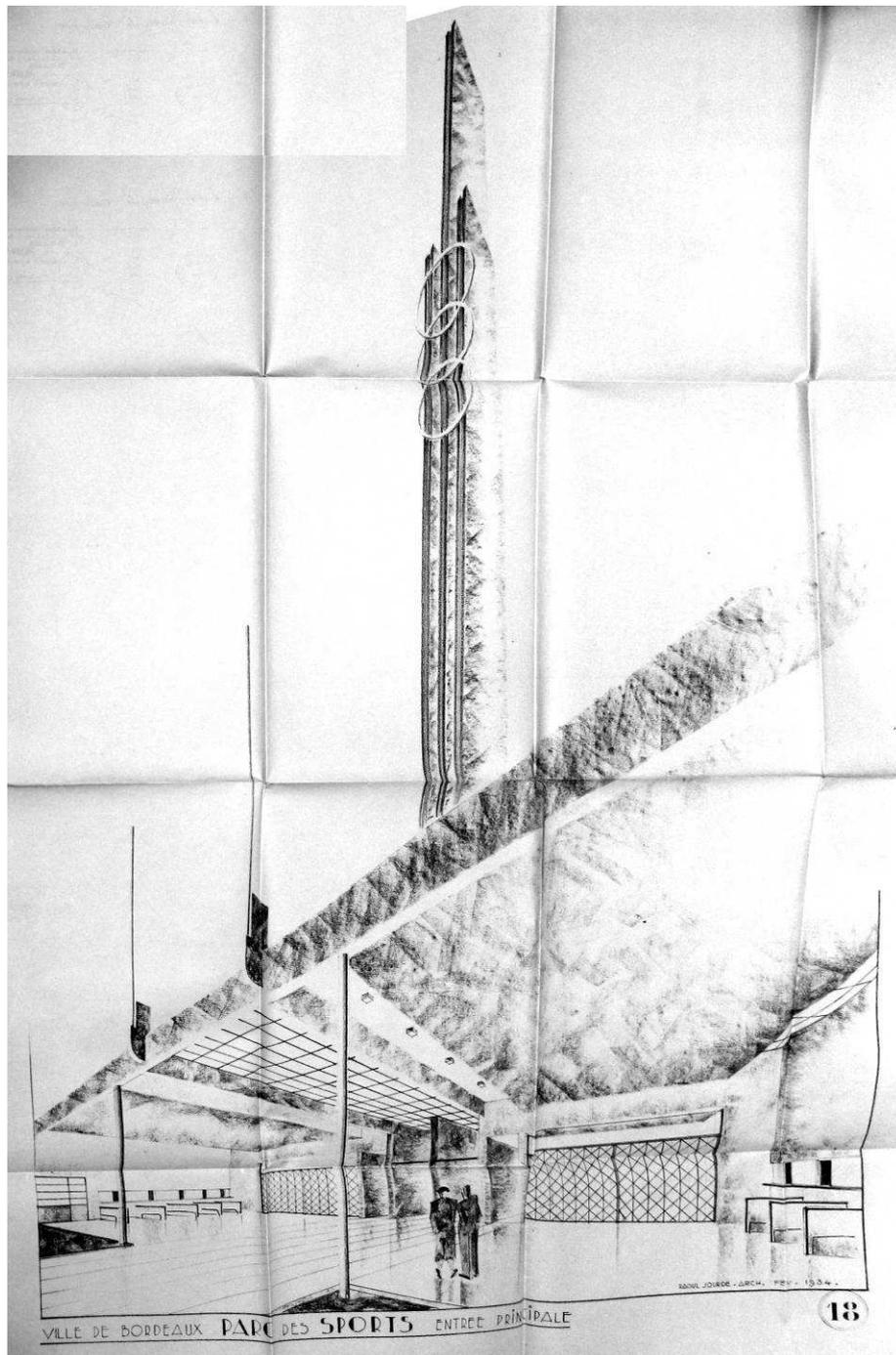
XX-F1-HU0155-06

Entrée principale
(avenue Maurice-Martin),
perspective, R. Jourde,
août 1934.
(AMB 9812 M 31)



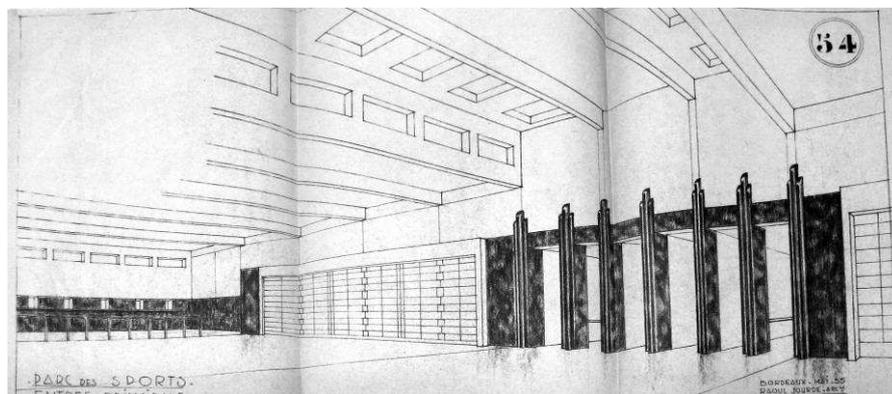
XX-F1-HU0155-07

Entrée principale
(avenue Maurice-Martin),
perspective, R. Jourde,
août 1934.
(AMB 9812 M 31)



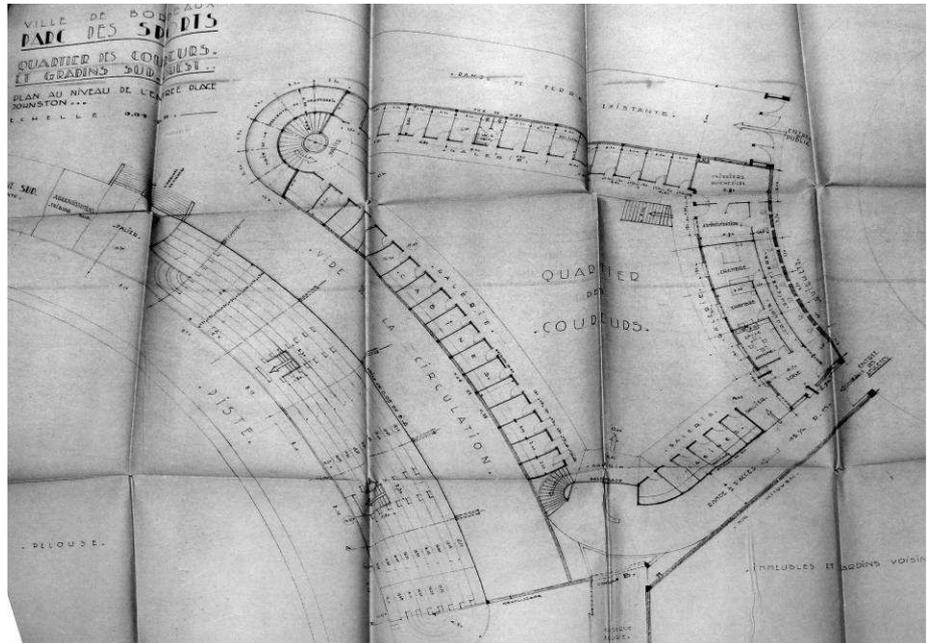
XX-F1-HU0155-08

Entrée principale
(avenue Maurice-Martin),
perspective, R. Jourde,
août 1934.
(AMB 9812 M 31)



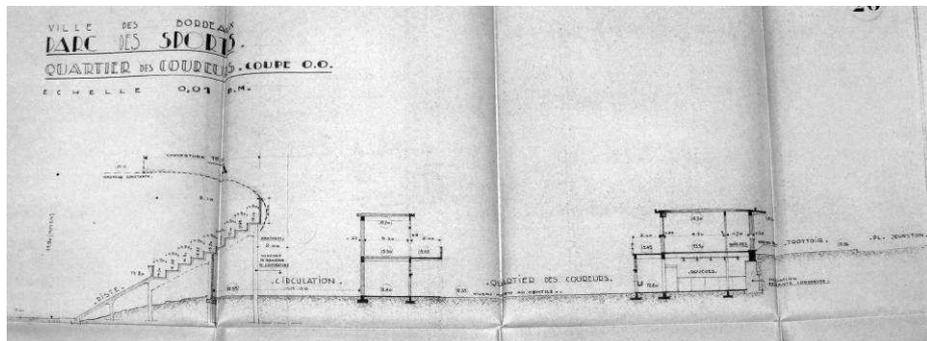
XX-F1-HU0155-09

Quartier des coueurs,
plan au niveau de la
place Johnston, R.
Jourde, arch., septembre
1934.
(AMB 9812 M 31)



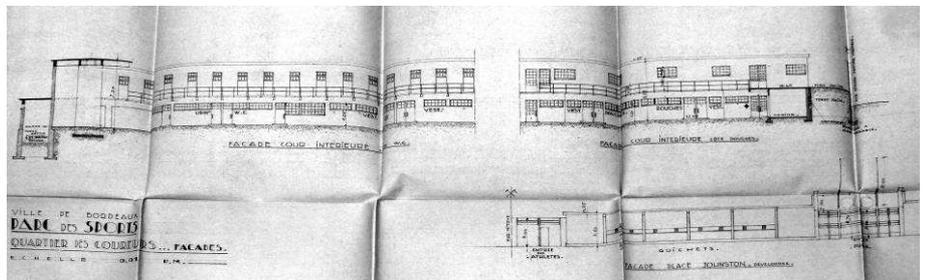
XX-F1-HU0155-10

Quartier des coueurs,
coupe, R. Jourde, arch.,
septembre 1934.
(AMB 9812 M 31)



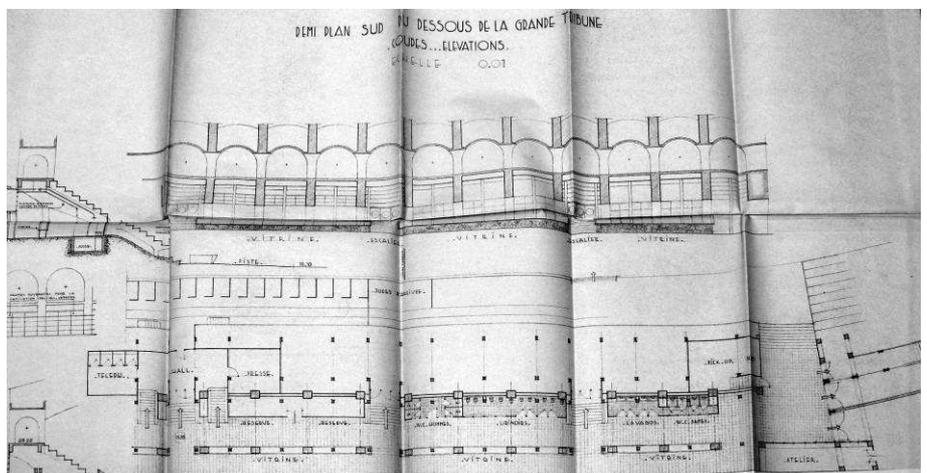
XX-F1-HU0155-11

Quartier des coueurs,
élévations, R. Jourde,
arch., septembre 1934.
(AMB 9812 M 31)



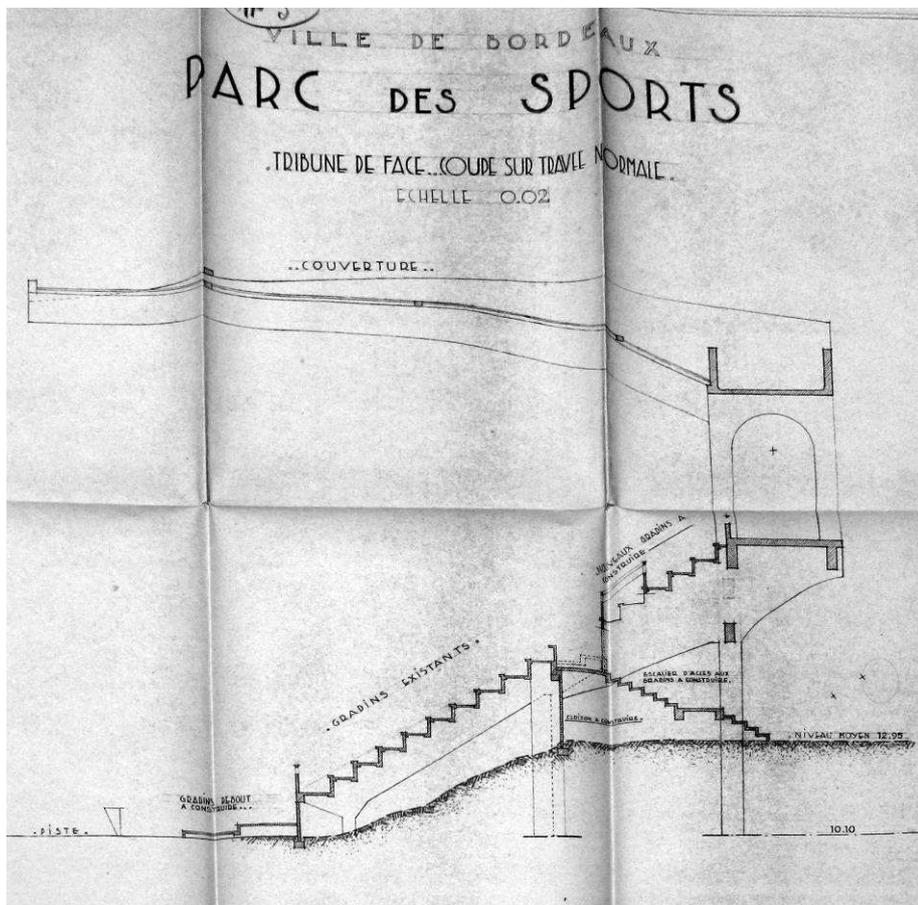
XX-F1-HU0155-12

Quartier des coueurs,
demi-plan sud du
dessous de la grande
tribune, coupe, élévation,
R. Jourde, arch.,
septembre 1934.
(AMB 9812 M 31)



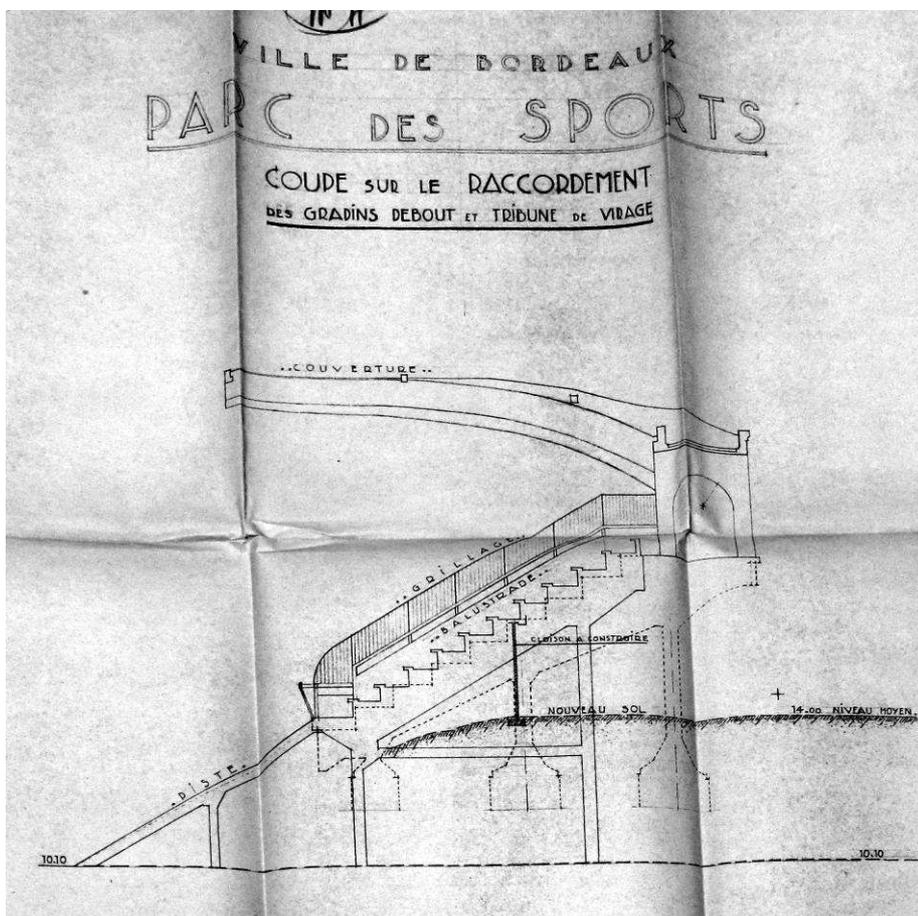
XX-F1-HU0155-13

Coupe sur une travée normale de la tribune de face, R. Jourde, arch., juin 1935.
(AMB 9812 M 31)



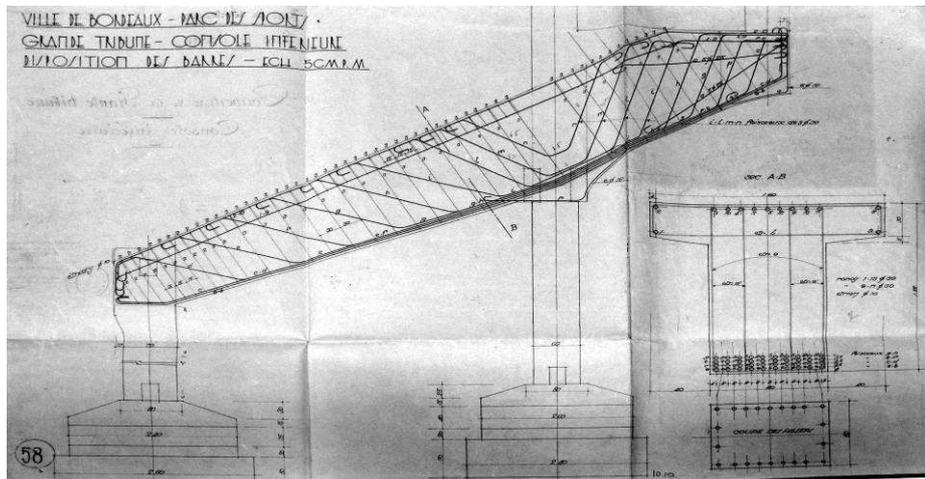
XX-F1-HU0155-14

Coupe sur le raccordement des gradins debout et la tribune de virage, R. Jourde, arch., juin 1935.
(AMB 9812 M 31)



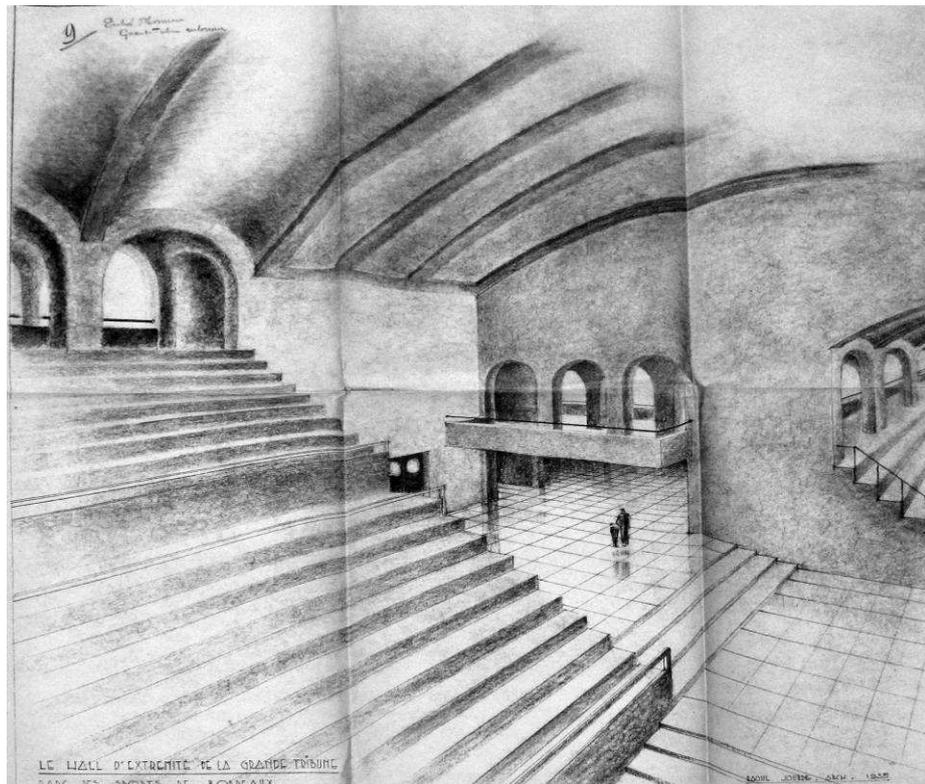
XX-F1-HU0155-15

Disposition des barres de la console inférieure de la grande tribune, Société France & Colonies, Sante-Garibaldi, août 1935. (AMB 9812 M 31)



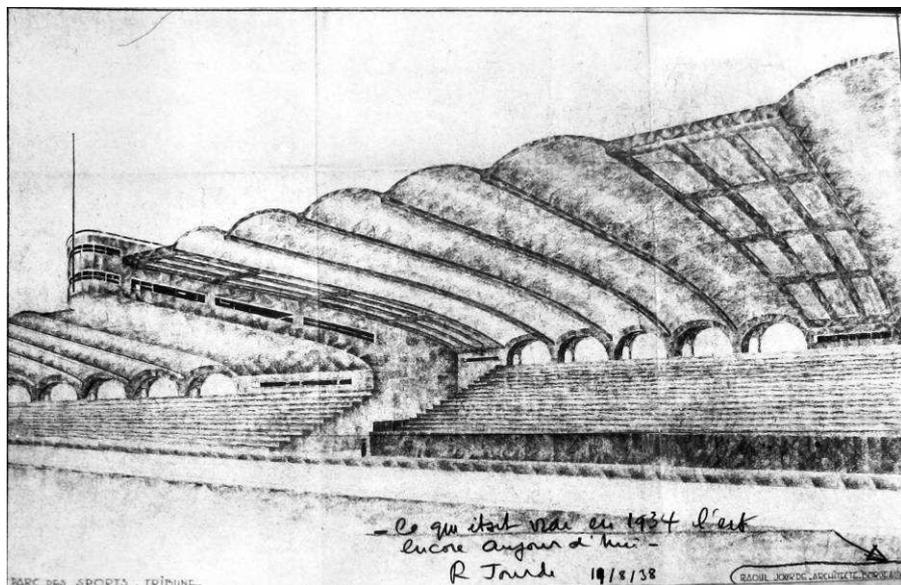
XX-F1-HU0155-16

Hall d'extrémité de la grande tribune, perspective, R. Jourde, arch., 1935. (AMB 9812 M 31)



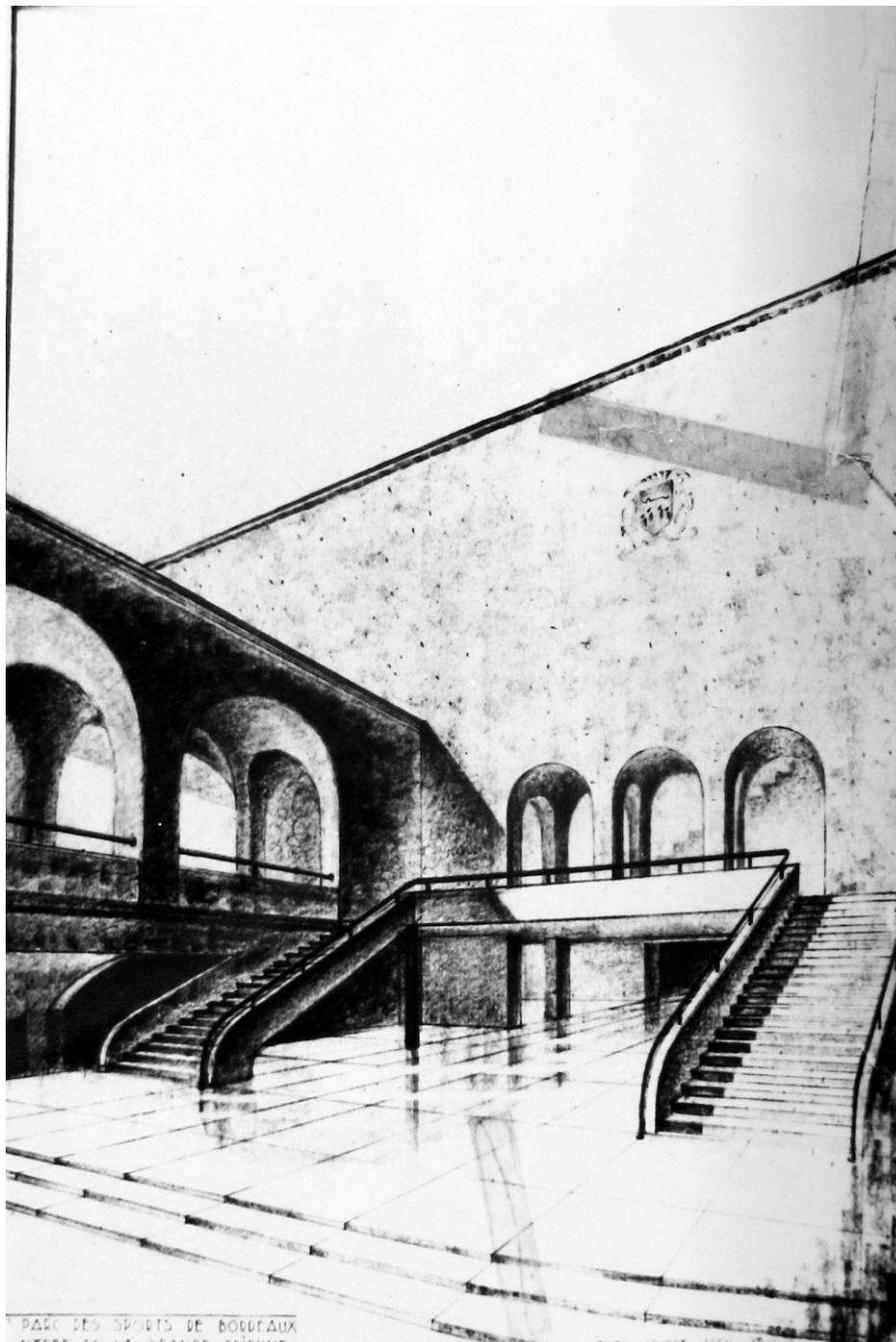
XX-F1-HU0155-17

Perspective sur les grandes tribunes et une vigie, R. Jourde, 1934, annoté en 1938 : «ce qui était vrai en 1934 l'est encore aujourd'hui ». (AMB 9812 M 15)



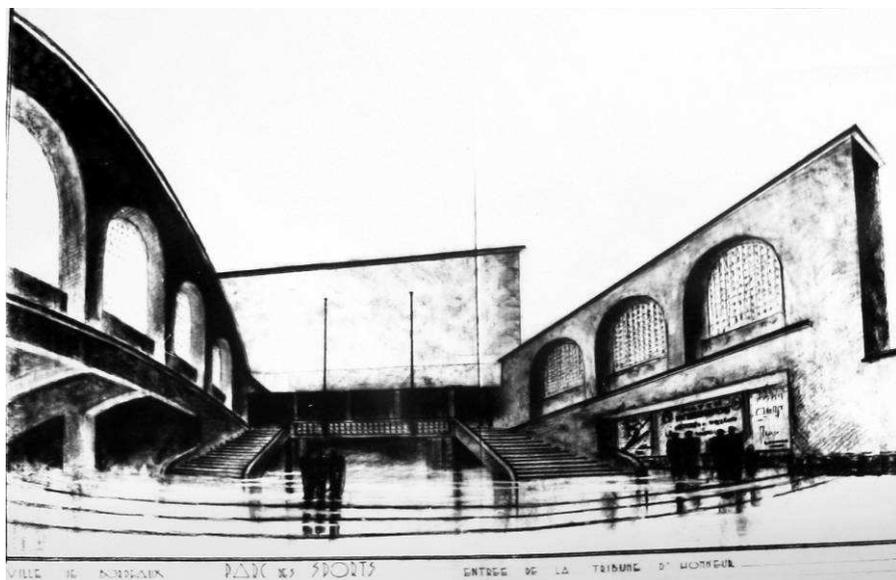
XX-F1-HU0155-18

Entrée de la grande tribune, perspective, R. Jourde, arch., 1935. (AMB XVI F 88)



PARC DES SPORTS DE BORDEAUX
ENTRÉE DE LA GRANDE TRIBUNE
XX-F1-HU0155-19

Entrée de la tribune d'honneur, perspective, R. Jourde, arch., 1935. (AMB XVI F 94)



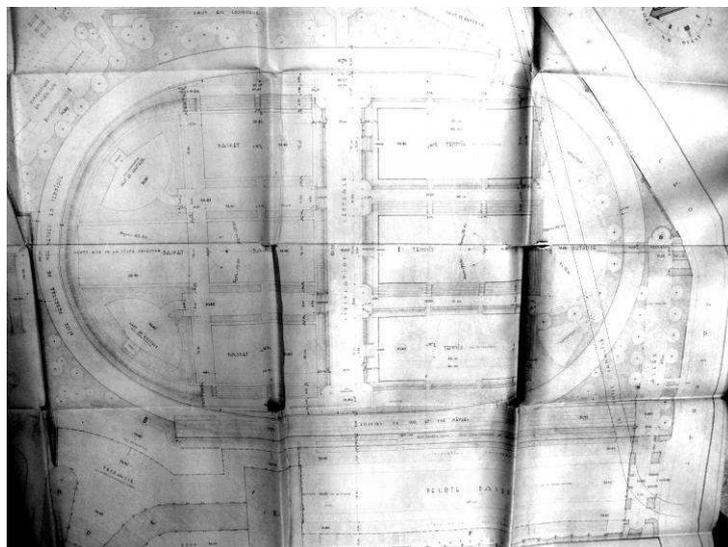
VILLE DE BORDEAUX
PARC DES SPORTS
ENTRÉE DE LA TRIBUNE D'HONNEUR
XX-F1-HU0155-20

Poste de vigie,
perspective, R. Jourde,
arch., 1935.
(AMB XVI F 98)



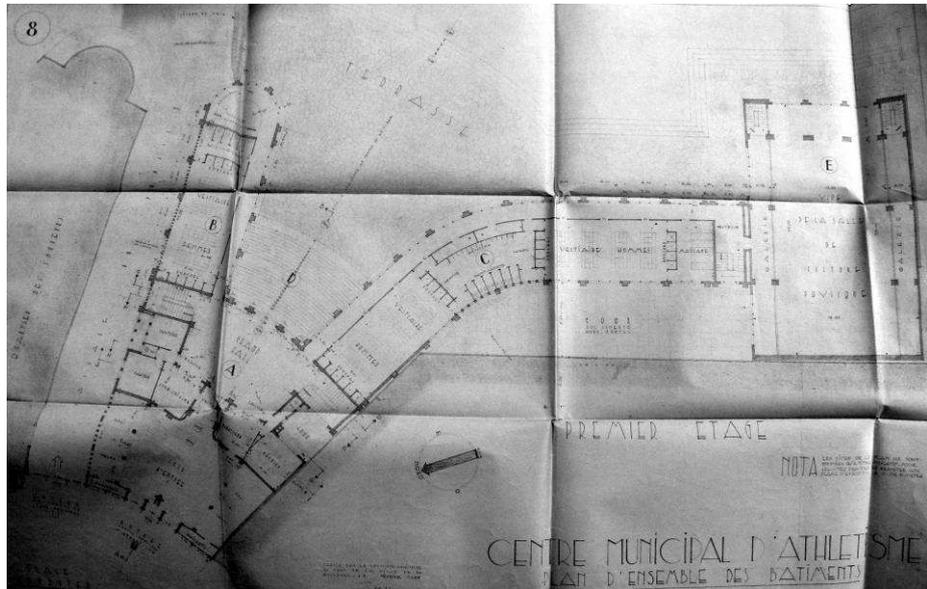
XX-F1-HU0155-21

Centre municipal
d'athlétisme, plan
d'ensemble, J. d'Welles,
arch., 1938.
(AMB 9812 M 23)



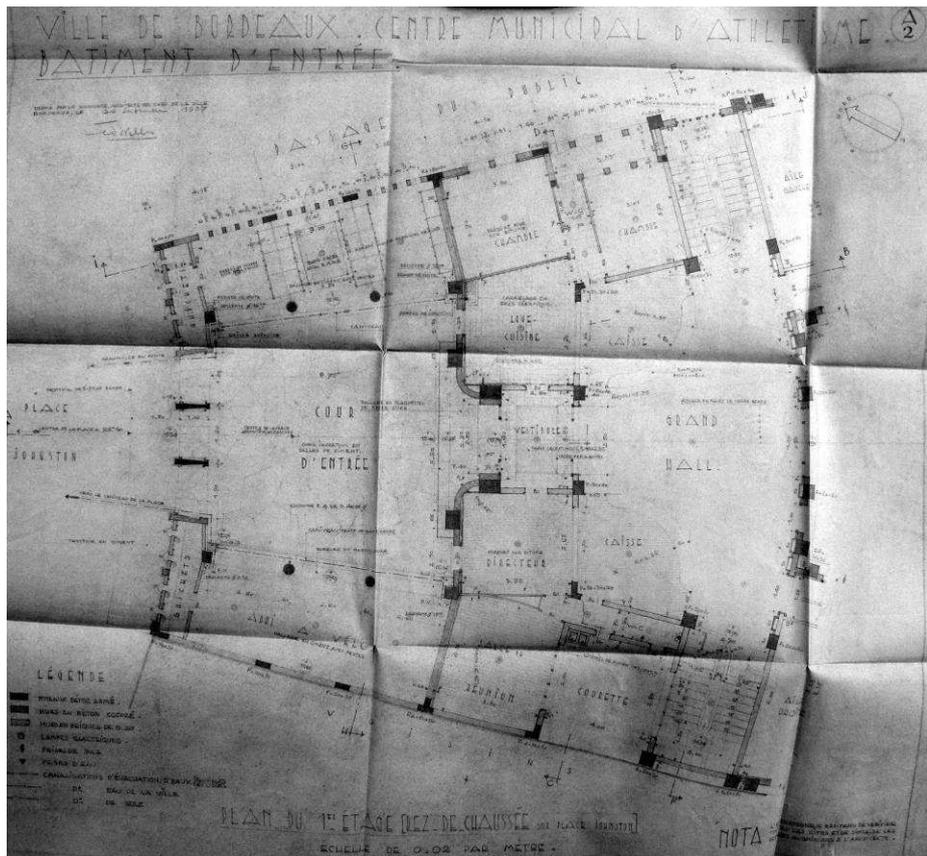
XX-F1-HU0155-22

Centre municipal d'athlétisme, plan d'ensemble des bâtiments, premier étage, J. d'Welles, arch., 1938.
(AMB 9812 M 23)



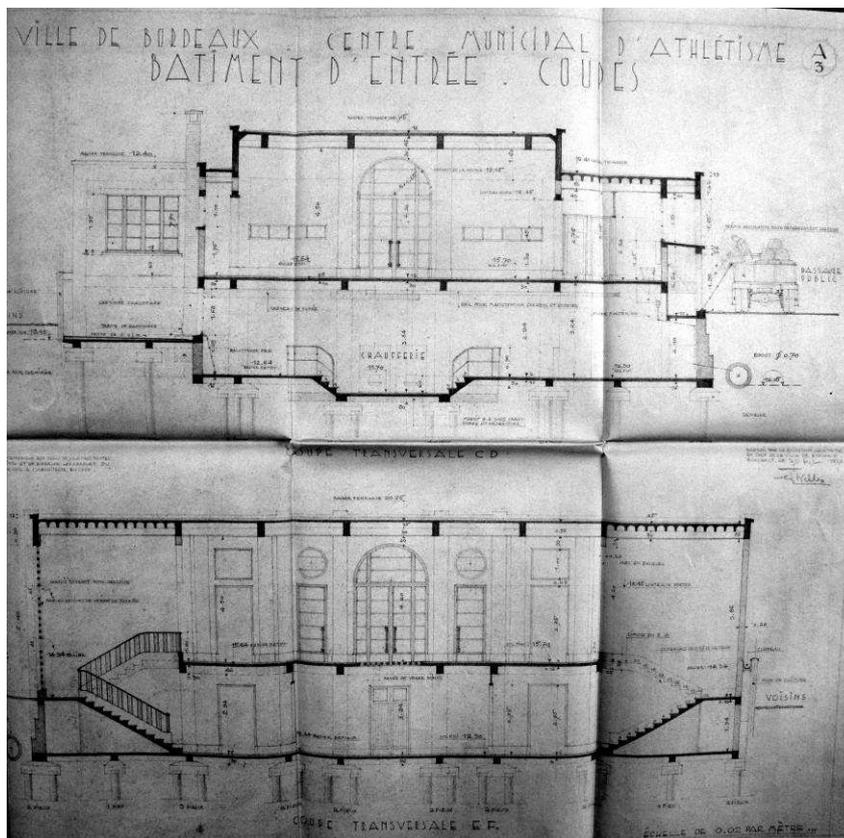
XX-F1-HU0155-23

Centre municipal d'athlétisme, bâtiment d'entrée, plan, J. d'Welles, arch., 1938.
(AMB 9812 M 23)



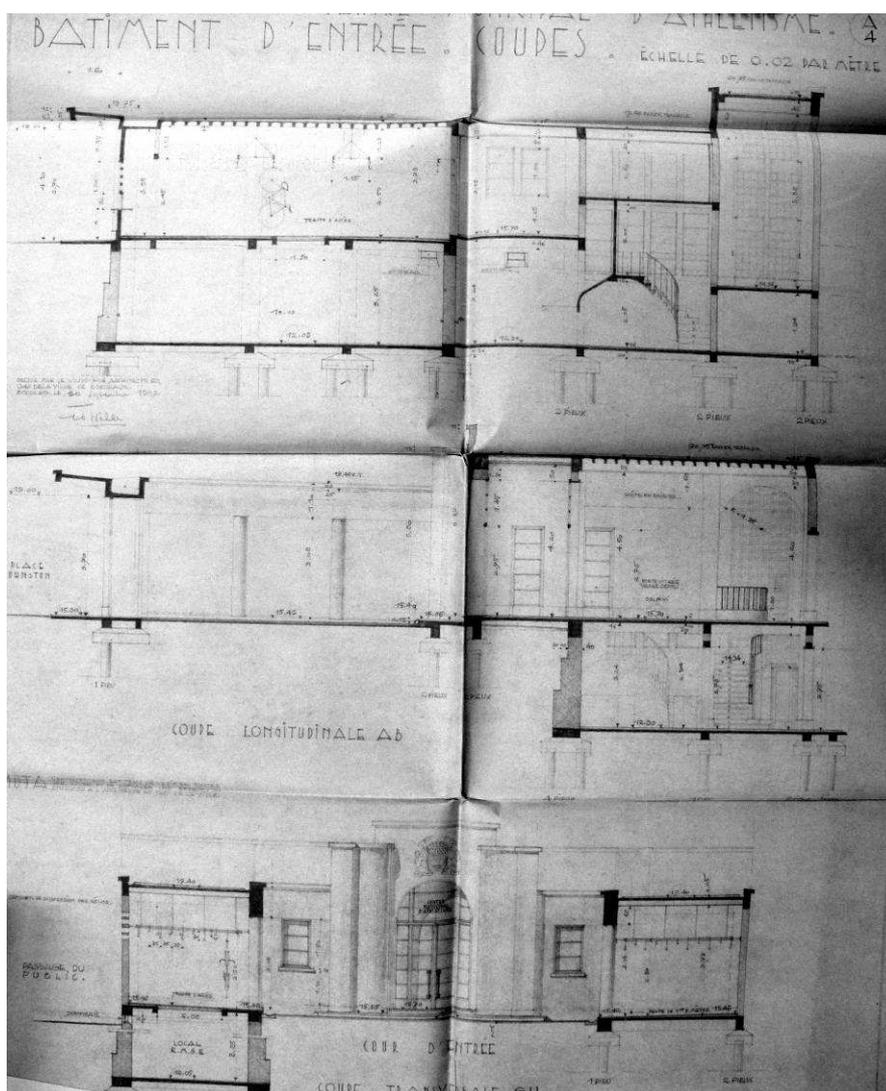
XX-F1-HU0155-24

Centre municipal d'athlétisme, bâtiment d'entrée, coupes transversales, J. d'Welles, arch., 1938. (AMB 9812 M 23)



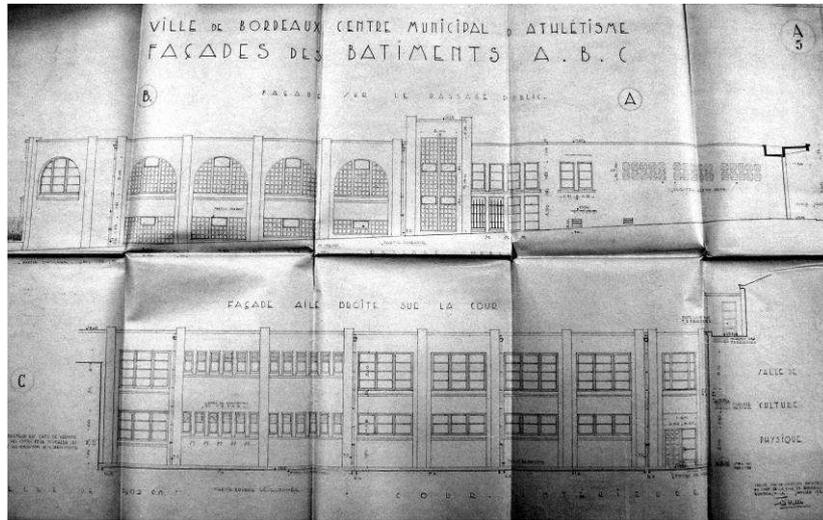
XX-F1-HU0155-25

Centre municipal d'athlétisme, bâtiment d'entrée, coupes longitudinales, J. d'Welles, arch., 1938. (AMB 9812 M 23)



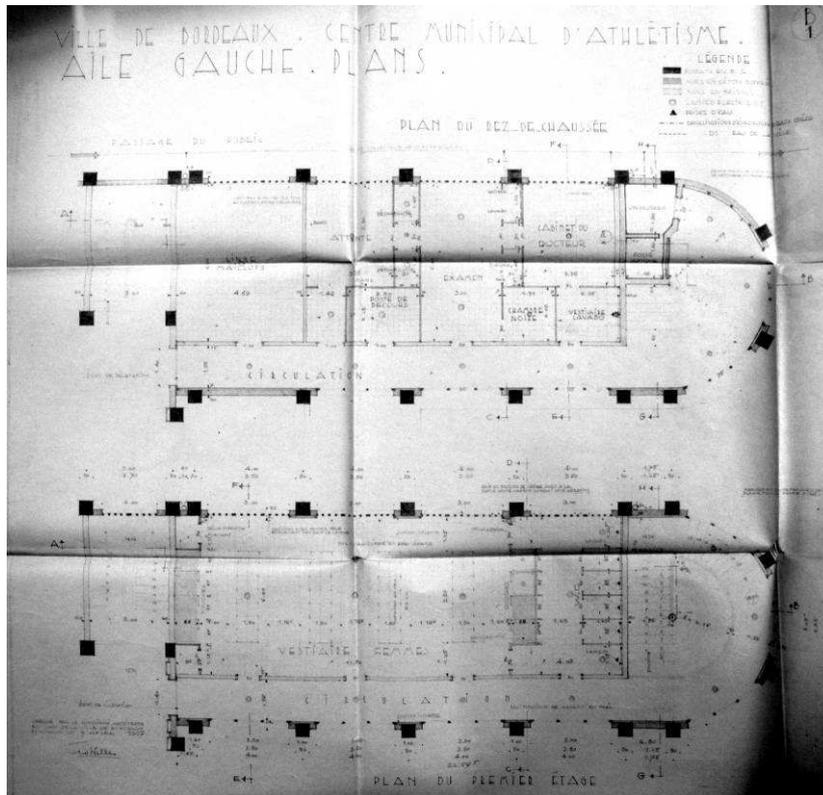
XX-F1-HU0155-26

Centre municipal d'athlétisme, bâtiment d'entrée, élévations, J. d'Welles, arch., 1938. (AMB 9812 M 23)



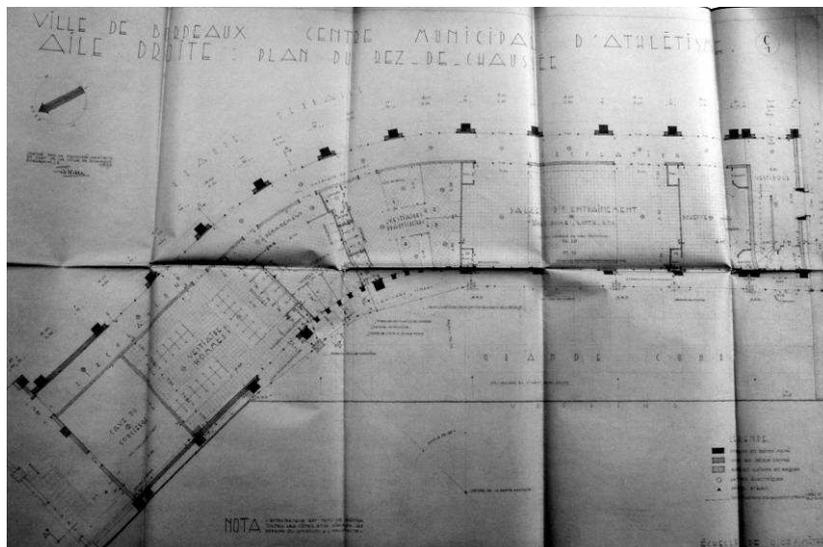
XX-F1-HU0155-27

Centre municipal d'athlétisme, aile gauche, plans, J. d'Welles, arch., 1938. (AMB 9812 M 23)



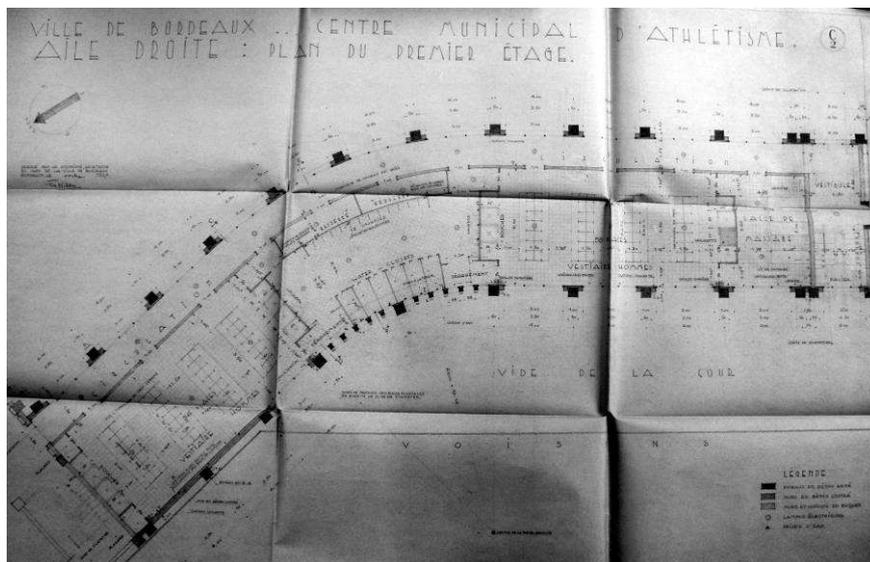
XX-F1-HU0155-28

Centre municipal d'athlétisme, aile droite, plan du rez-de-chaussée, J. d'Welles, arch., 1938. (AMB 9812 M 23)



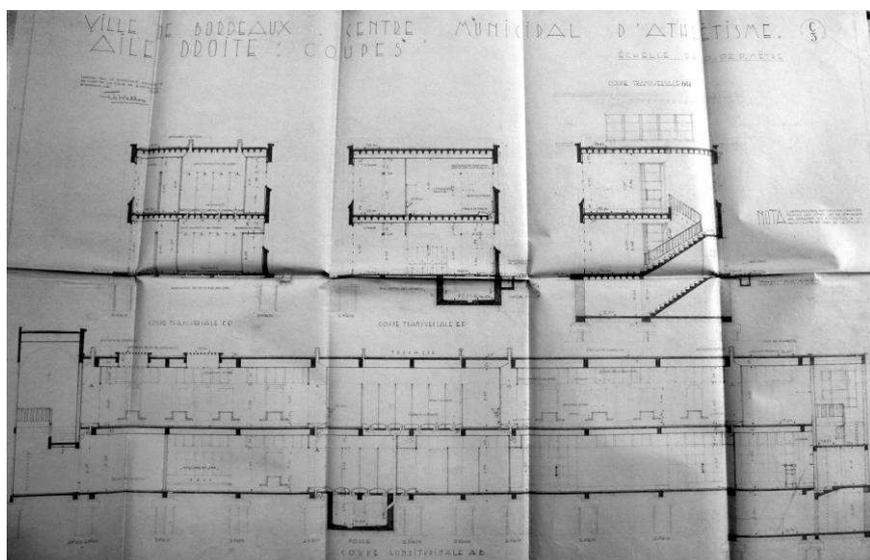
XX-F1-HU0155-29

Centre municipal d'athlétisme, aile droite, plan du premier étage, J. d'Welles, arch., 1938. (AMB 9812 M 23)



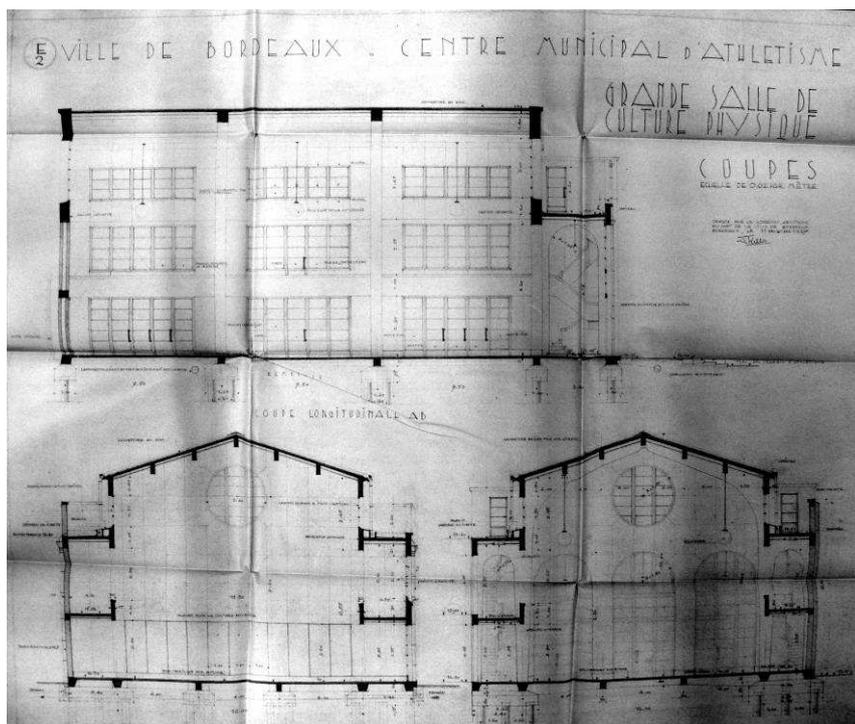
XX-F1-HU0155-30

Centre municipal d'athlétisme, aile droite, coupes, J. d'Welles, arch., 1938. (AMB 9812 M 23)



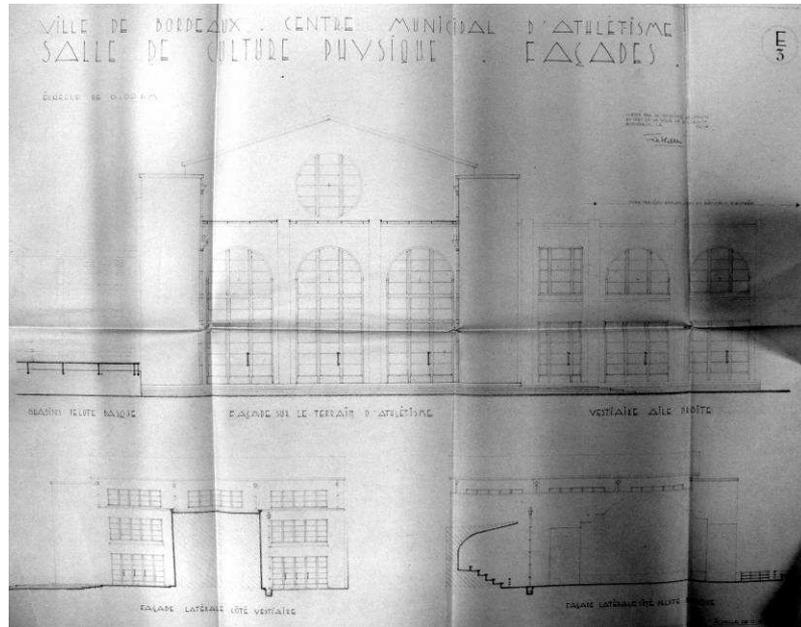
XX-F1-HU0155-31

Centre municipal d'athlétisme, grande salle de culture physique, coupes, J. d'Welles, arch., 1938. (AMB 9812 M 23)



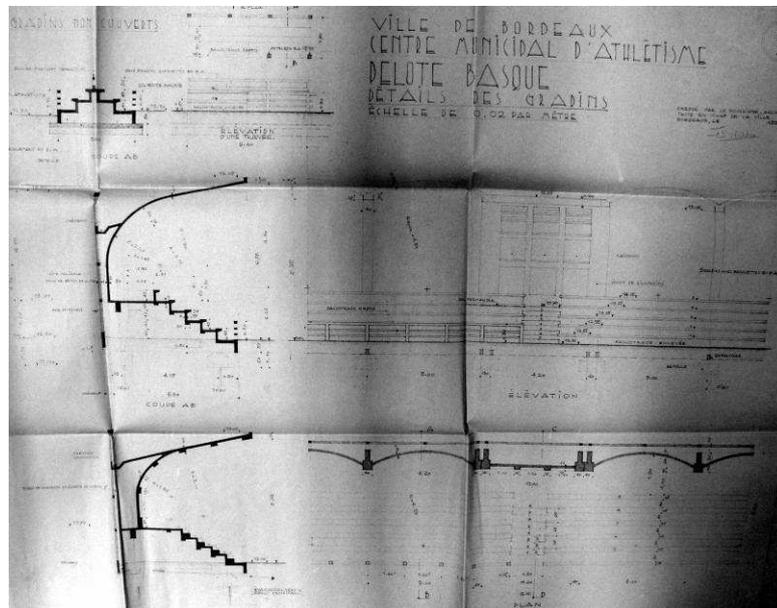
XX-F1-HU0155-32

Centre municipal d'athlétisme, grande salle de culture physique, façades, J. d'Welles, arch., 1938. (AMB 9812 M 23)



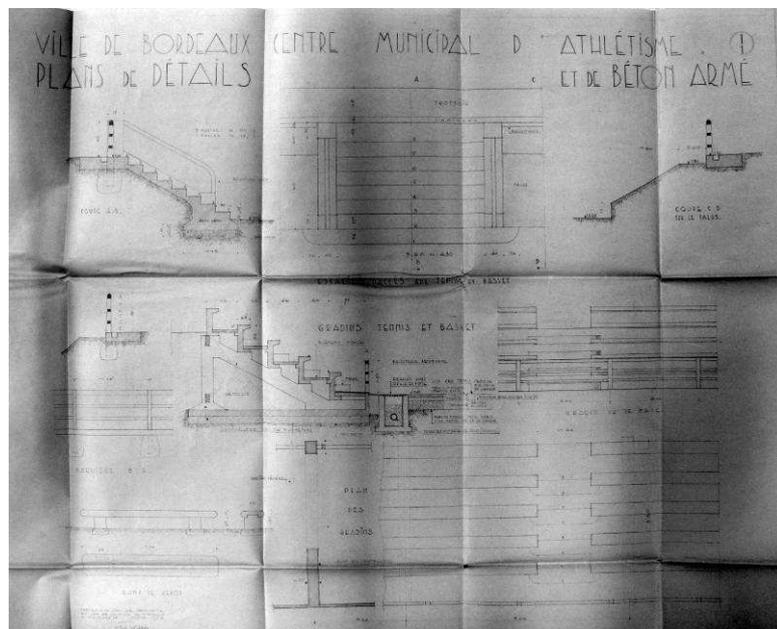
XX-F1-HU0155-33

Centre municipal d'athlétisme, pelote basque, détails, J. d'Welles, arch., 1938. (AMB 9812 M 23)



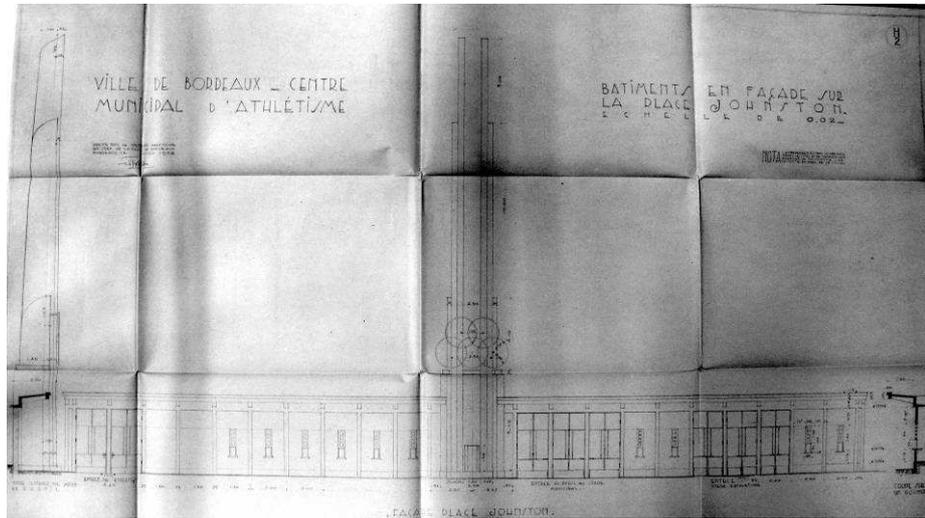
XX-F1-HU0155-34

Centre municipal d'athlétisme, détails de béton armé, J. d'Welles, arch., 1938. (AMB 9812 M 23)



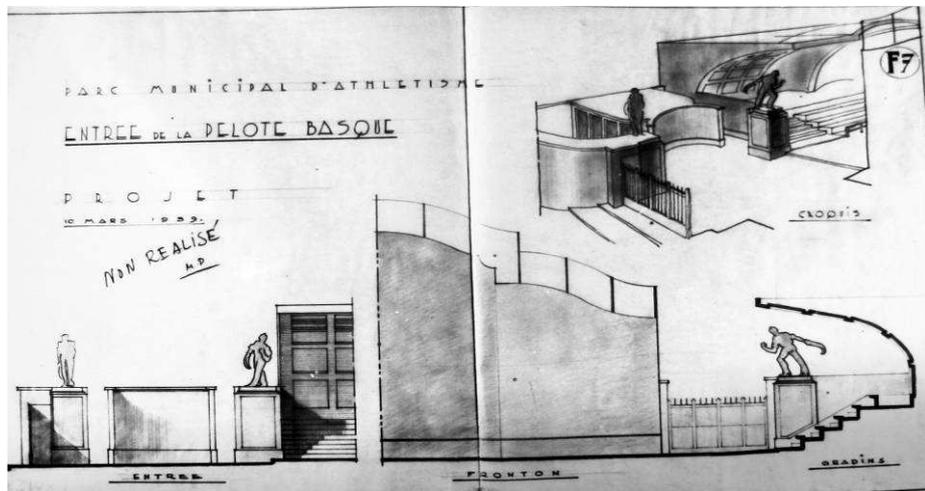
XX-F1-HU0155-35

Centre municipal d'athlétisme, bâtiments en façade sur la place Johnston, J. d'Welles, arch., 1938. (AMB 9812 M 23)



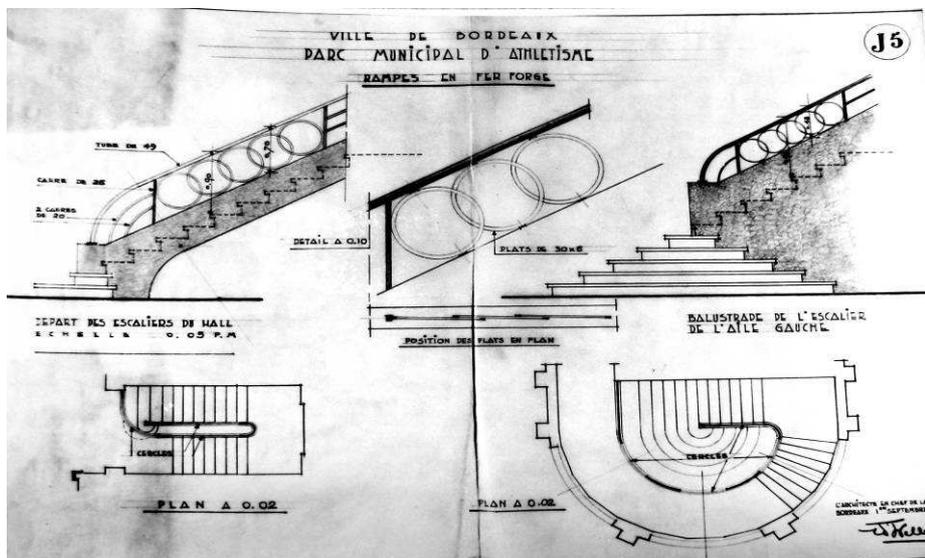
XX-F1-HU0155-36

Entrée de la pelote basque, projet non réalisé, J. d'Welles, arch., 1938. (AMB XVI F 115)



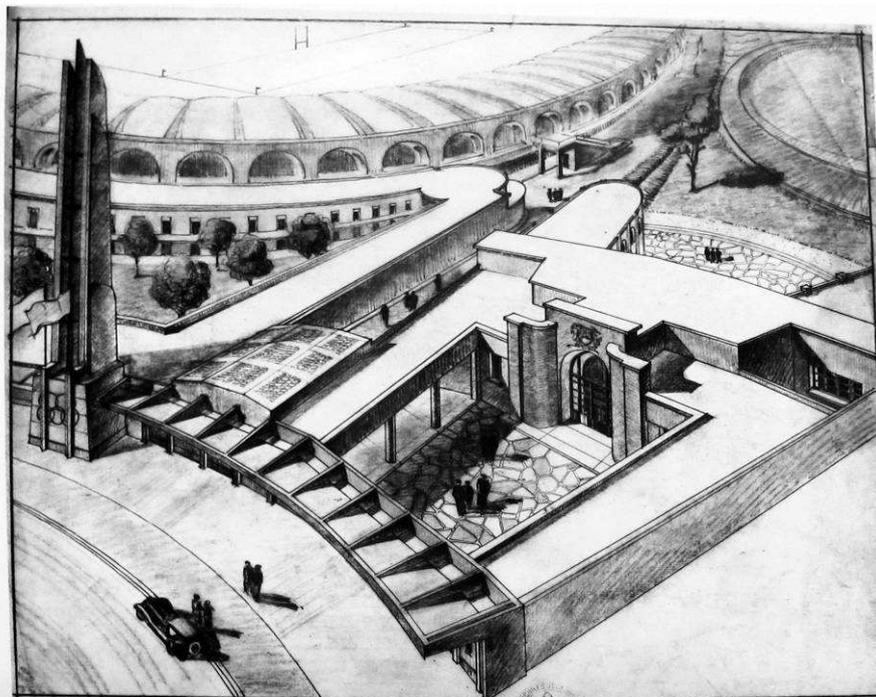
XX-F1-HU0155-37

Centre municipal d'athlétisme, rampes en fer forgé, J. d'Welles, arch., 1938. (AMB XVI F 116)



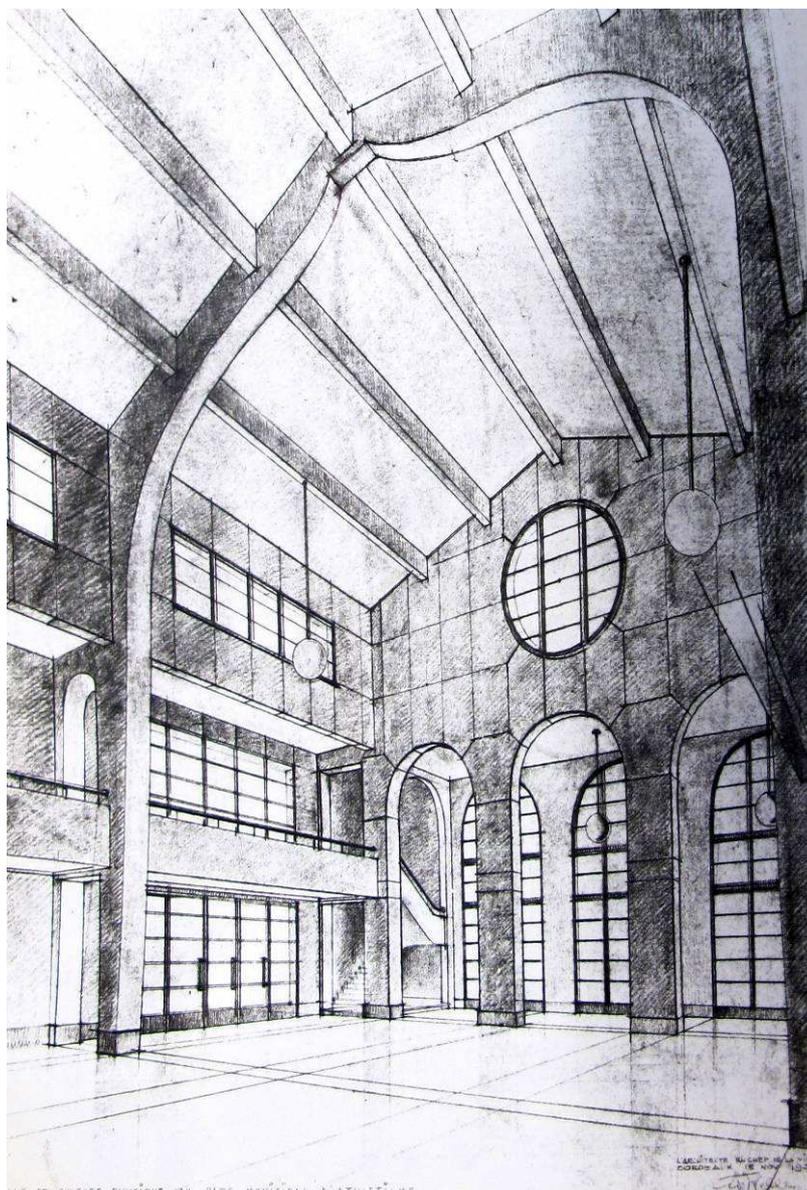
XX-F1-HU0155-38

Centre municipal d'athlétisme, bâtiments en façade sur la place Johnston, vue cavalière, J. d'Welles, arch., 1938. (AMB XVI F 106)



XX-F1-HU0155-39

Centre municipal d'athlétisme, grande salle de culture physique, perspective, J. d'Welles, arch., 1938. (AMB XVI F 107)



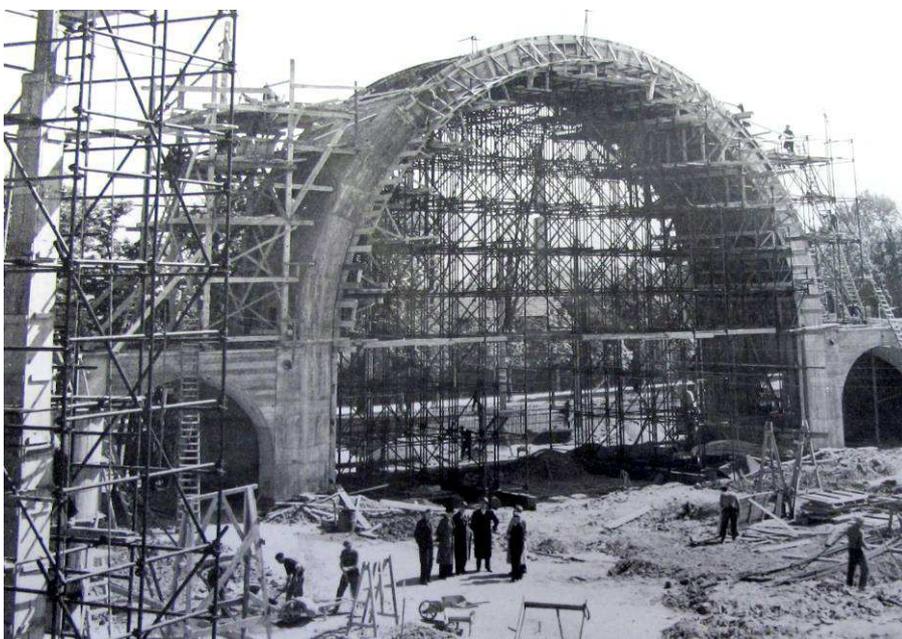
XX-F1-HU0155-40

Les tribunes en construction, photo industrielle du Sud-Ouest, nd.
(AMB XVI F 7)



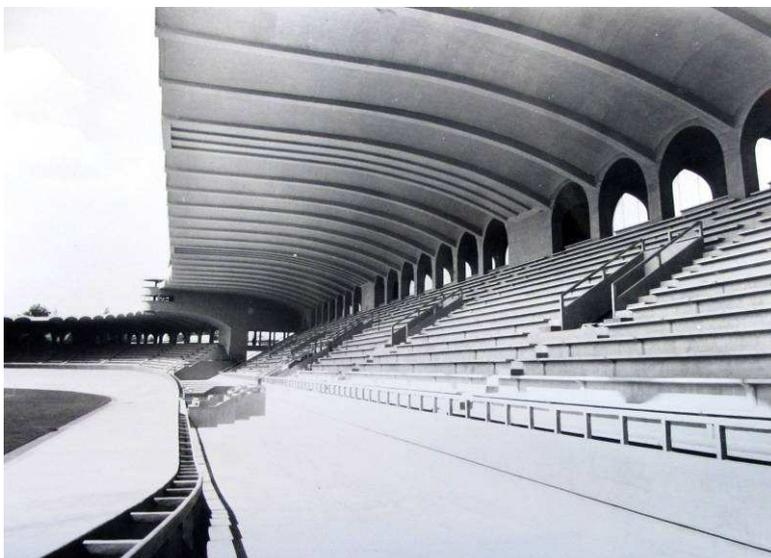
XX-F1-HU0155-41

L'entrée principale en construction, cliché Leoel, nd.
(AMB XVI F 75)



XX-F1-HU0155-42

Les grandes tribunes, état ancien [1950]
(AMB XVI F 16)



XX-F1-HU0155-43

Vue générale de la promenade de la grande tribune [1950]
(AMB XVI F 17)



XX-F1-HU0155-44

Couverture des tribunes, cliché Pillot [1950]
(AMB XVI F 141)



XX-F1-HU0155-45

Vue d'ensemble du parc d'athlétisme [1950]
(AMB XVI F 19)



XX-F1-HU0155-46

Vue d'ensemble des terrains de jeux, au fond la cité Léo-Saignat [1950] (AMB XVI F 23)



XX-F1-HU0155-47

Accès aux tribunes, cliché Pillot, 1935. (AMB XVI F 158 rec. 293-3)



XX-F1-HU0155-48

Le quartier des athlètes, 1935. (AMB XVI F 158 rec. 293-3)



XX-F1-HU0155-49

LIENS BIBLIOGRAPHIE

OA1-HV_1140

BENECH, Marie-Françoise, **L'architecture et l'urbanisme à Bordeaux sous la municipalité d'Adrien Marquet (1925-1944)**, Université de Bordeaux III ; thèse d'histoire de l'art contemporain ss. la dir. de D. Jarrassé, 2003, vol. 2, p. 109-112

COUSTET, Robert, SABOYA, Marc, **Bordeaux. La conquête de la modernité. Architecture et urbanisme à Bordeaux et dans l'agglomération de 1920 à 2003**, Bordeaux : Mollat, 2005, p. 84-91

COUSTET, Robert, « Le stade municipal et le parc des sports de Bordeaux. Recherche de la paternité », **Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde**, t. XXIX, 1982, p. 149-165

LAROCHE, Claude, « Un biathlon patrimonial : la piscine Judaique et le stade du parc de Lescure », **Le Festin**, février 1998, n° 25, p. 82-95

SOURCES

AMB, série 9812 M, voir notamment :

- 9812 M 5, plan et coupes de tribunes de l'ancien stade, 1919
- 9812 M 6, parc des sports, acquisition, projet d'aménagement, 1930
- 9812 M 11, maquette réalisée à la demande de d'Welles, 1937
- 9812 M 15, stade municipal, affaire Jourde, 1935-1938
- 9812 M 23, stade municipal, plans, 1938
- 9812 M 27, groupe de deux figures sculptées, 1940-1942
- 9812 M 31, parc des sports, construction, pièces du projet, 1935

AMB, XVI F 1, vue d'ensemble, R. Jourde, projet

AMB, XVI F 1, plan d'ensemble, projet, R. Jourde, 1934

AMB, XVI F 7, construction des voûtes des tribunes, cliché photo industrielle du Sud-Ouest, nd.

AMB, XVI F 14, vue de l'entrée, photographie ancienne [1950]

AMB, XVI F 16, grande tribune, photographie ancienne [1950]

AMB, XVI F 17, vue de la galerie de la grande tribune, photographie ancienne [1950]

AMB, XVI F 19, vue d'ensemble du parc des athlètes, photographie ancienne [1950]

AMB, XVI F 23, vue sur les terrains de jeu et la cité Léo-Saignat, photographie ancienne, nd

AMB, XVI F 44, photo de l'avenue Maurice-Martin, cliché Leoel (1950)

AMB, XVI F 75, photo de l'avenue Maurice-Martin, cliché Leoel (1950)

AMB, XVI F 88, entrée de la grande tribune, R. Jourde, 1935

AMB, XVI F 94, entrée de la tribune d'honneur, R. Jourde, nd

AMB, XVI F 98, poste de vigie, R. Jourde [1935]

AMB, XVI F 106, vue cavalière sur la place Johnston, J. d'Welles, 1936

AMB, XVI F 107, salle de culture physique, perspective, J ; d'Welles, 1938.

AMB, XVI F 115, entrée du terrain de pelote basque, non réalisé, J. d'Welles, 1939

AMB, XVI F 116, détails des escaliers du centre d'athlétisme, J. d'Welles, 1936

AMB, XVI F 141, couverture des tribunes, photographie ancienne, cl. Pillot [1950]

AMB, recueil 293 3, photographies anciennes [1935]

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction :	1931-1949 : projets 1951-1953 : projet définitif
Maîtrise d'œuvre :	Projets : Jacques d'Welles, Louis et Alexandre Garros, architectes Projet définitif : Cristian de Galea et J. et J.-P. Chauliat, architectes
Maîtrise d'ouvrage :	Ville de Bordeaux

COMMENTAIRES

Jusqu'à la Deuxième Guerre, le terrain triangulaire situé en face de l'église Saint-Augustin était occupé par des WC publics, le commissariat de police du quartier, les logements et jardins du commissaire et du curé. Il donnait une impression de désordre et de vétusté manifeste que Jacques d'Welles n'omit pas de mentionner. En 1932, l'architecte en chef de la Ville proposa, pour répondre aux demandes du Syndicat de défense des intérêts du quartier, un projet qui consistait :

- à donner une forme géométrique à la place en l'axant sur l'église et en rectifiant les rues avoisinantes ;
- à construire une salle des fêtes pour 800 spectateurs, une petite salle de réunion et une bibliothèque avec leurs services. Les façades de ces bâtiments se distribueraient selon un hémicycle entre le terre-plein et un jardin public.

En 1940, le devis de ce projet s'élevait à 5.5 millions de francs puis bientôt 6 millions. L'architecte chargé de l'opération dès 1938 fut Alexandre Garros, mais Louis Garros présenta lui aussi un projet, quatre ans plus tard, bien plus académique.

L'affaire fit long feu. En 1947, le projet comprenait :

- une salle de 700 places
- des bains-douches
- un commissariat de police
- un bureau de poste
- un presbytère.

Une bibliothèque subsista cependant dans les projets postérieurs. Il fut alors prévu que les Postes commenceraient la construction en accord avec le plan de l'architecte en chef mais, en 1949, l'affaire était encore sans suites. Le devis publié par Alexandre Garros le 3 mai 1949 se montait à 6 millions de francs. C'était une somme colossale pour une maison de quartier qu'on avait d'ailleurs baptisée, dans les premiers projets, maison cantonale de Saint-Augustin, à l'image de celle de La Bastide à laquelle elle ne s'apparentait d'ailleurs pas du tout, tant par son programme que par son architecture.

Le projet de nouveau centre municipal de Saint-Augustin fut repris, à partir de 1950, par les architectes parisiens Cristian de Galea et J. et J.-P. Chauliat qui dressèrent, de mai à octobre 1952, un projet modifié selon celui de septembre 1951. En 1953, un gros dossier technique donnant tous les détails des fondations, des planchers, des toitures et des terrasses, des murs et des ouvertures, du péristyle, du grand hall, des escaliers... avec les ferraillements nécessaires à cette structure en béton armé, était enfin prêt. La construction fut confiée à l'entreprise Ussel frères de Caudéran.

Parmi les trois projets étudiés alors, il convient de noter les différents partis qui furent proposés.

- En juillet 1950, le parti d'implantation avait radicalement changé par rapport au projet de d'Welles et Garros. Il s'agissait alors d'ouvrir dans l'axe de l'église un parc autour duquel s'organisaient les bâtiments reliés par un portique. Au fond, la salle de spectacle s'adossait à la parcelle mitoyenne entre les rues Emile-Combes et Jenny-Lepreux, précédée par un foyer bar. A droite prenait place la bibliothèque séparée du commissariat par un passage ouvert sur la rue Emile-Combes tout comme, rue de Cantenac, un autre le séparait du presbytère, plus proche de l'église. Cette implantation ne semble guère avoir paru satisfaisante car elle était très irrégulière et n'offrait guère de façades satisfaisantes.
- La seconde solution, étudiée l'année suivante, était mieux articulée. Elle prévoyait, dans l'axe de l'église, une façade courbe regroupant au centre l'entrée et distribuant à gauche des locaux pour la salle de spectacle ainsi que le presbytère

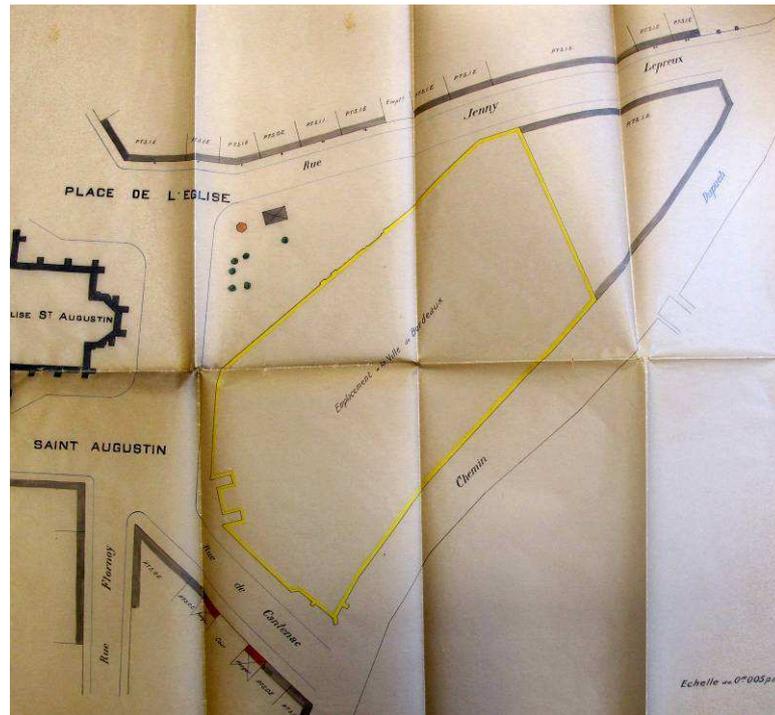
et, à droite, ceux du commissariat. Le programme comprenait alors un « foyer de la jeunesse » ainsi qu'un « foyer pour les vieux » articulés à l'arrière du premier corps courbe du bâtiment, par un hall circulaire qui desservait l'amphithéâtre implanté parallèlement à la rue Emile-Combes. Très vite cette variante fit apparaître la solution définitive.

- En 1953, le parti d'un bâtiment courbe dans l'axe de l'église fut maintenu. On lui adjoignit une aile alignée, à gauche, sur la rue Jenny-Lepreux pour le presbytère et, à droite, symétriquement, une autre pour le commissariat. Dans l'axe prit place le foyer de la jeunesse, seulement tangent, à l'arrière, à la rue Emile-Combes. La façade principale, dont une variante sans portique fut étudiée, aboutit à celle qui existe toujours.

Il est très curieux d'observer comment les architectes du projet final ont opté pour le plan qu'avait déjà esquissé d'Welles vingt ans auparavant. Le centre municipal de Saint-Augustin, dont l'esthétique années 30 est très affirmée, s'est donc retrouvé construit à une époque où la mode architecturale avait dépassé le néoclassicisme d'Entre-deux-Guerres. Il en résulte que ce bâtiment a un charme désuet qui ne lui enlève rien de sa valeur patrimoniale. Il demeure aussi, de par sa mise en scène dans l'axe de l'église, une remarquable confrontation d'architectures qui montrent que le style architectural peut varier, des principes de composition urbaine permettent de faire cohabiter en harmonie des bâtiments d'époques et de programmes forts différents.

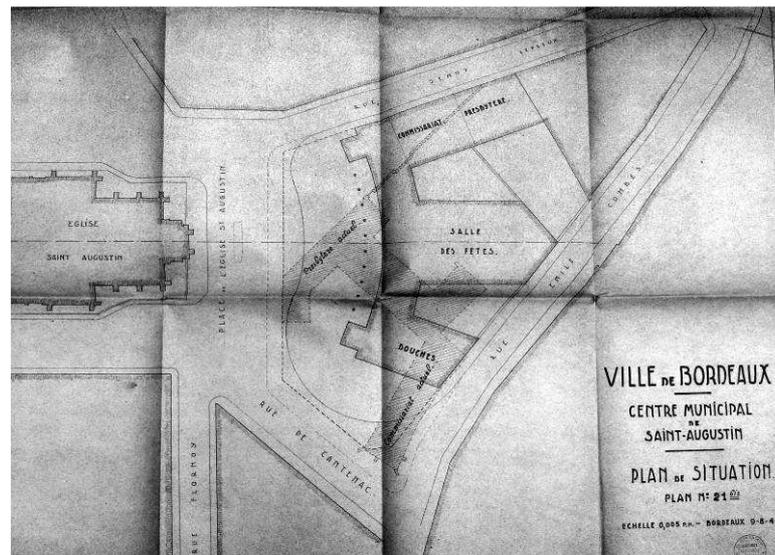
IMAGES

Plan du terrain appartenant à la Ville à l'ouest de l'église Saint-Augustin, nd. (AMB 64 M 1)



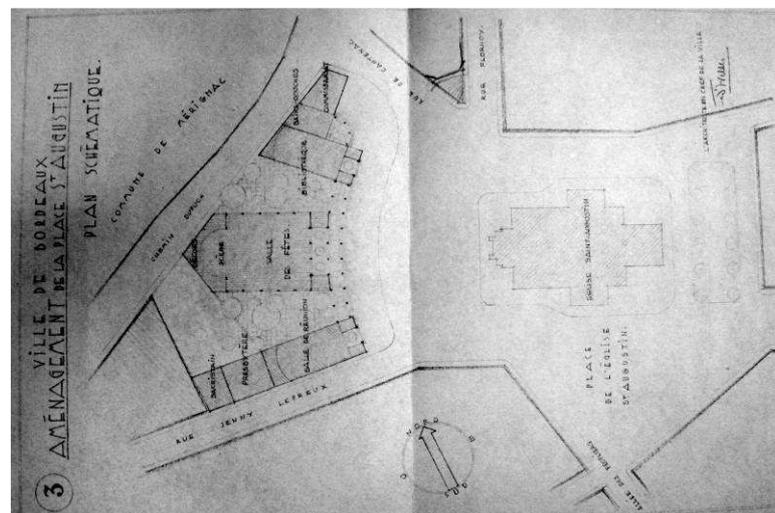
XX-F1-IR0204-01

Plan de situation du centre municipal de Saint-Augustin, A. Garros, arch., 9 août 1940. (AMB 64 M 1)



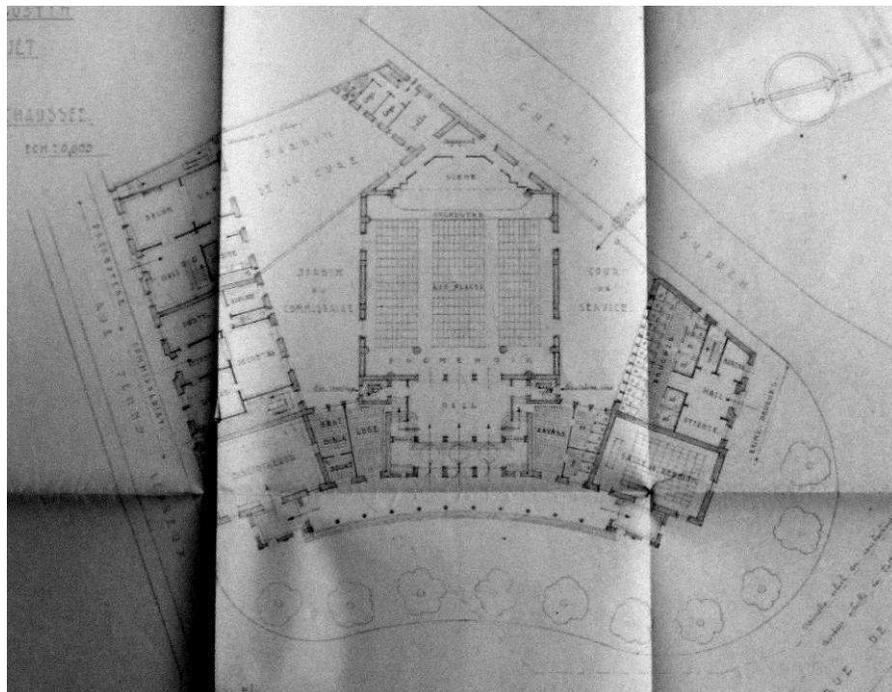
XX-F1-IR0204-02

Aménagement de la place Saint-Augustin, plan schématique, J. d'Welles, arch., nd. (AMB 64 M 1)



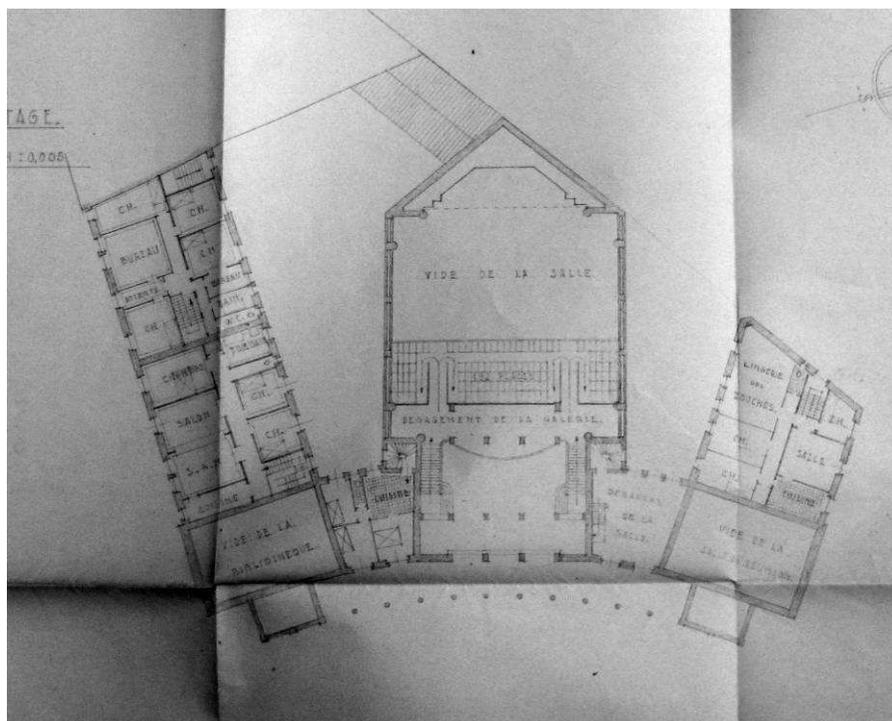
XX-F1-IR0204-03

Avant-projet n°4, plan du rez-de-chaussée, A. Garros, arch., fev. 1938. (AMB 64 M 1)



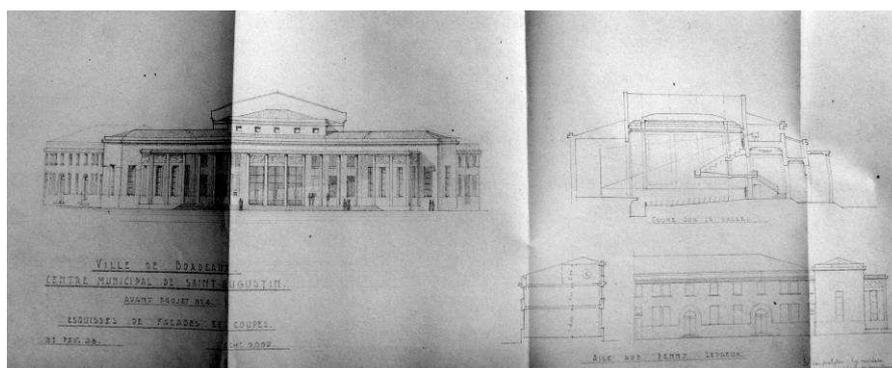
XX-F1-IR0204-04

Avant-projet n°4, plan du premier étage, A. Garros, arch., fev. 1938. (AMB 64 M 1)



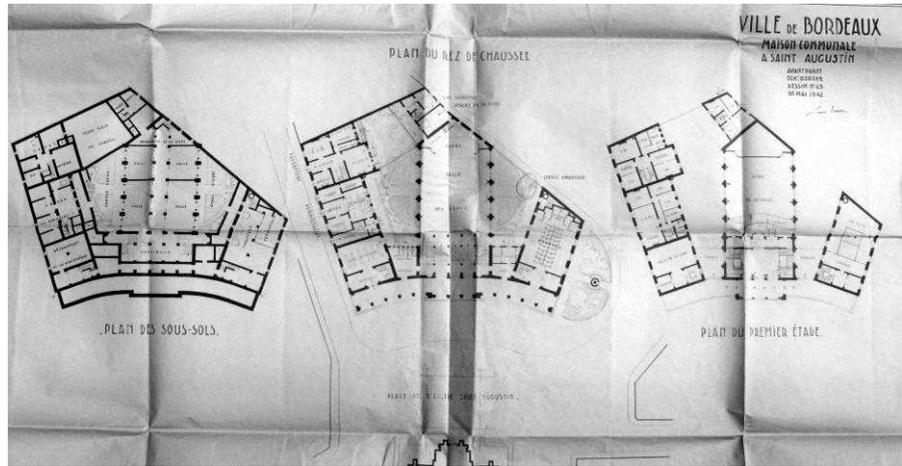
XX-F1-IR0204-05

Avant-projet n°4, esquisse de façades et coupes, A. Garros, arch., fev. 1938. (AMB 64 M 1)



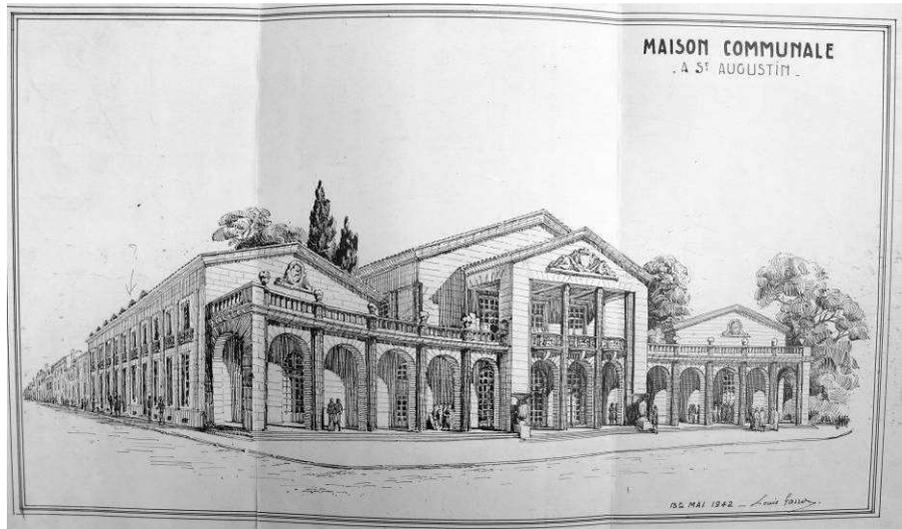
XX-F1-IR0204-06

Projet de Louis Garros,
plans, 1942.
(AMB 64 M 1)



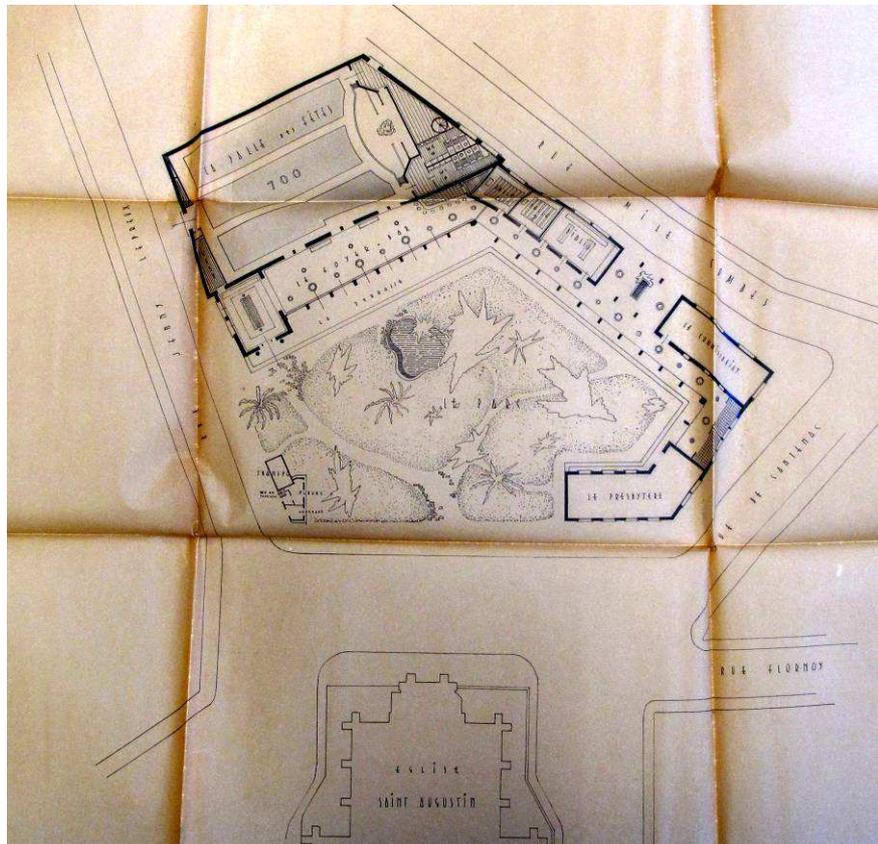
XX-F1-IR0204-07

Projet de Louis Garros,
perspective, 1942.
(AMB 64 M 1)



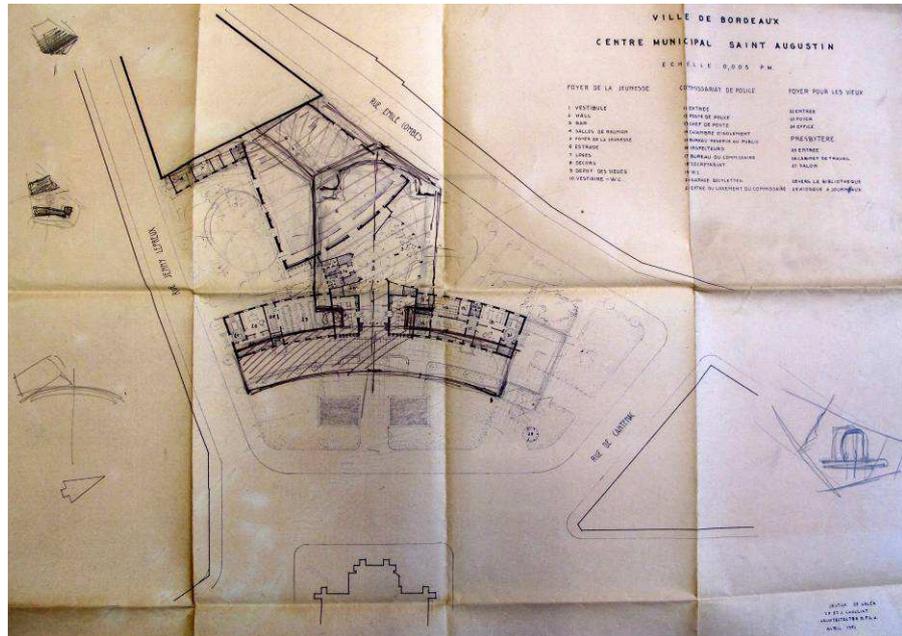
XX-F1-IR0204-08

Plan du rez-de-chaussée,
Cr. De Galéa, arch., juil.
1950.
(AMB 64 M 8)



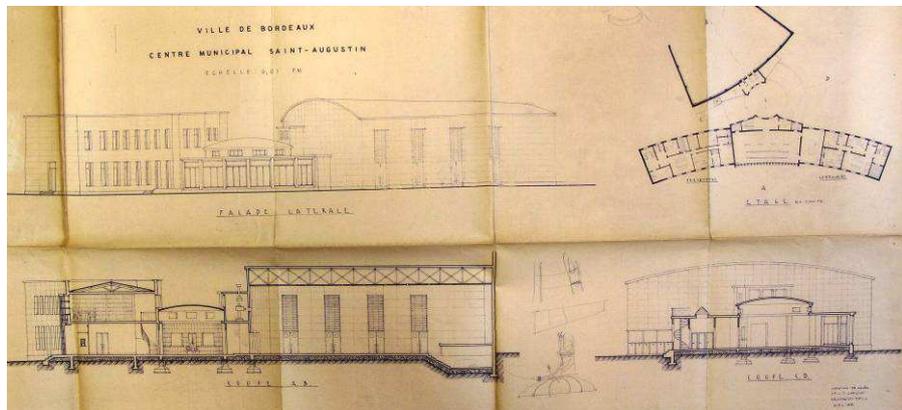
XX-F1-IR0204-09

Plan du rez-de-chaussée,
Cr. De Galéa, J.-P. et J.
Chauliat, arch., avril. 1951.
(AMB 64 M 8)



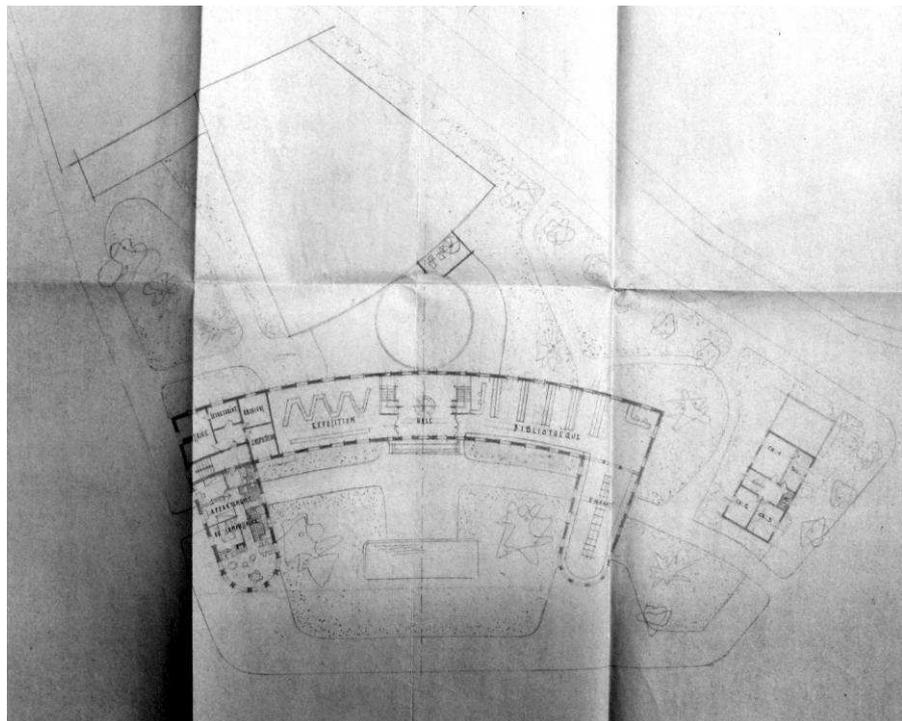
XX-F1-IR0204-10

Plan de l'étage, façade
latérale, coupes, Cr. De
Galéa, J.-P. et J. Chauliat,
arch., avril. 1951.
(AMB 64 M 8)



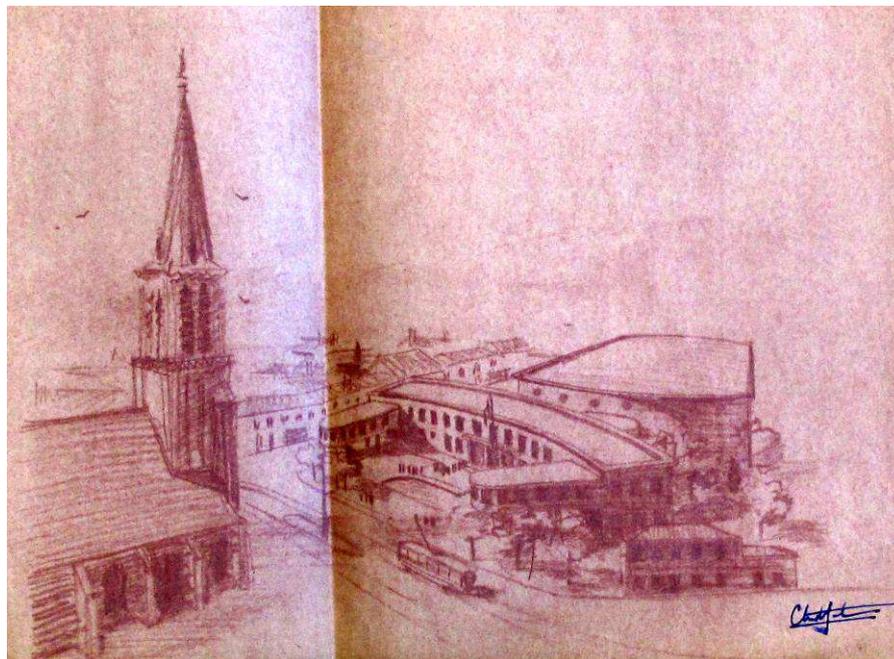
XX-F1-IR0204-11

Esquisse n° 2, plan de
l'étage, Cr. De Galéa, arch.,
nd [1951].
(AMB 64 M 8)



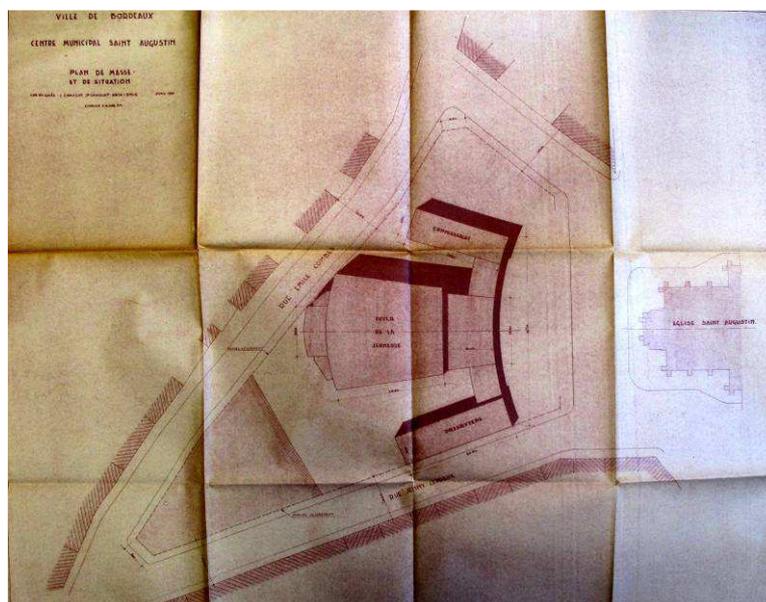
XX-F1-IR0204-12

Perspective, Cr. De Galéa,
arch., nd [1951].
(AMB 64 M 8)



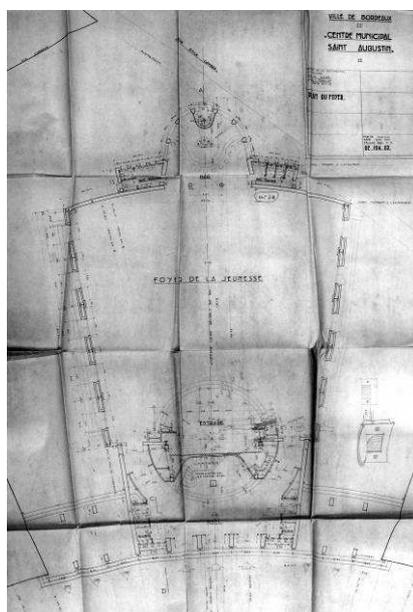
XX-F1-IR0204-13

Plan de masse, Cr. De
Galéa, J.-P. et J. Chauliat,
arch., avril. 1952.
(AMB 64 M 8)



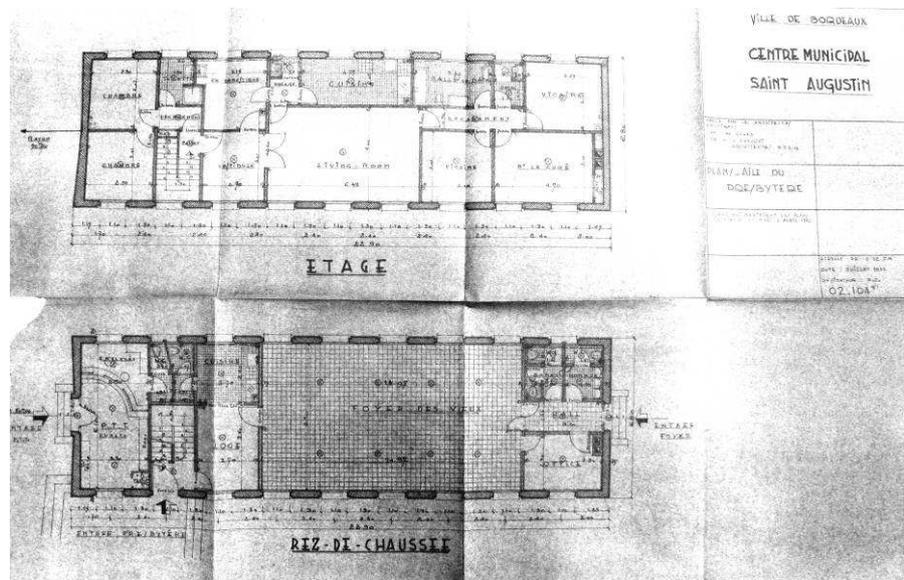
XX-F1-IR0204-14

Plan du foyer, Cr. De Galéa,
J.-P. et J. Chauliat, arch.,
septembre 1951.
(AMB 64 M 8)



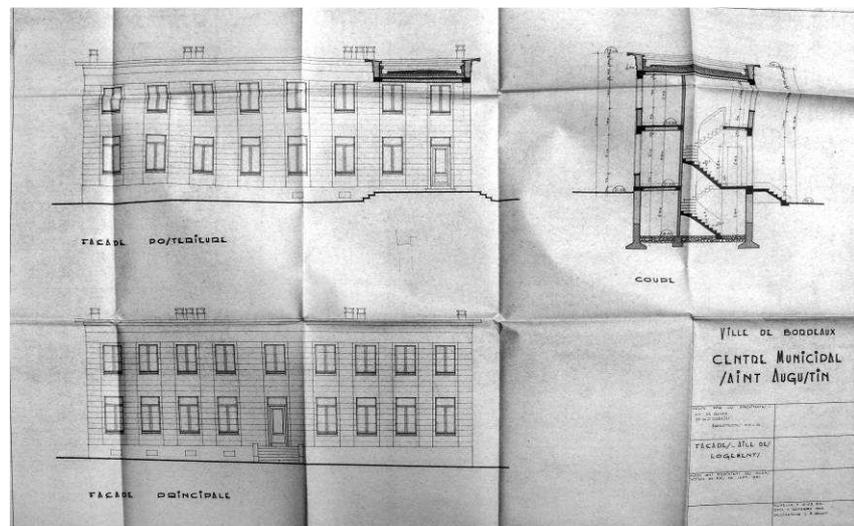
XX-F1-IR0204-15

Plans de l'aile du presbytère,
Cr. De Galéa, J.-P. et J.
Chauliat, arch., avril 1952.
(AMB 64 M 8)



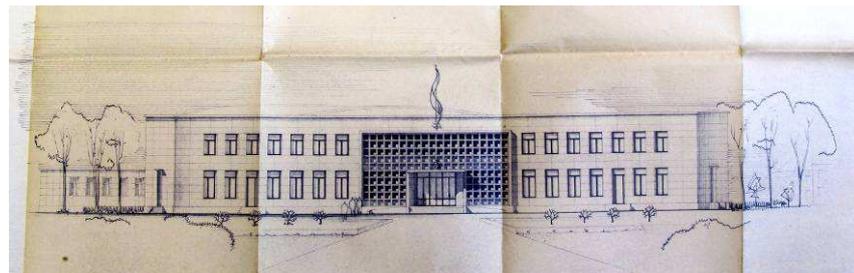
XX-F1-IR0204-16

Façade et coupe de l'aile
des logements, Cr. De
Galéa, J.-P. et J. Chauliat,
arch., octobre 1952.
(AMB 64 M 8)



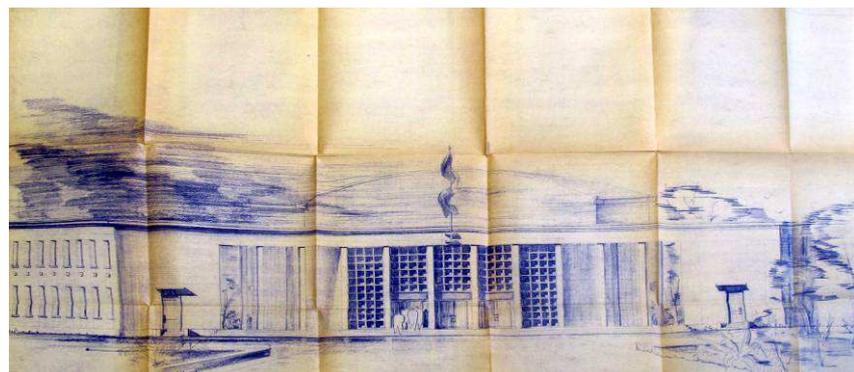
XX-F1-IR0204-17

Façade principale, Cr. De
Galéa, J.-P. et J. Chauliat,
arch., avril 1951.
(AMB 64 M 8)



XX-F1-IR0204-18

Façade principale, Cr. De
Galéa, J.-P. et J. Chauliat,
arch., nd.
(AMB 64 M 8)



XX-F1-IR0204-19

SOURCES

AMB, série 64 M, particulièrement :

64 M 1, maison cantonale de Saint-Augustin, projet, plans, 1931-1949

64 M 8, centre municipal de Saint-Augustin, plans, 1951-1953

**RECENSEMENT DU
PAYSAGE
ARCHITECTURAL ET URBAIN**

Date d'enquête : 28/06/2013

Fin d'enquête : 03/07/2013

IMMEUBLE BATI
GROUPE SCOLAIRE EMILE-COMBES
ECOLE DE FILLES & MATERNELLE SAINT-AUGUSTIN
IDENTIFIANT : 44-F1-IR0022
Adresse : 44, rue Flornoy

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction : 1873 : installation de l'école de filles
1891 : construction de la nouvelle école
1916 : agrandissement et création de la maternelle

Maîtrise d'œuvre : Inconnue (Ch. Durand ou Marius-Faget, architectes)
Projet d'agrandissement et maternelle : Maurice Lemit, architecte

Maîtrise d'ouvrage : Ville de Bordeaux

COMMENTAIRES

Dès 1873, le cardinal Donnet vendit à la Ville des terrains, immeubles et dépendances pour la construction du presbytère, de l'église et de l'école. L'école des filles fut installée la même année dans des locaux provisoires, ceux de l'ancien presbytère, en face de l'église, comme le montrent les plans dressés par l'architecte communal en 1885 et le cadastre de 1882. Les classes étaient réparties d'une façon très peu fonctionnelle dans le rez-de-chaussée des anciens locaux mais aussi à l'étage d'une aile du presbytère, mêlée au logement de l'institutrice.

Le quartier Saint-Augustin était à cette époque desservi par quatre établissements d'instruction dont une maternelle privée. Ces institutions congréganistes fermées, il ne restait plus que deux écoles primaires, une spéciale pour les garçons située chemin du Pont Cassé (un peu plus au nord au-delà de l'actuel numéro 88 rue Flornoy), l'autre pour les filles (à l'angle de cette dernière rue avec la place de l'Eglise Saint-Augustin. A cette dernière fut annexée une classe enfantine avec 87 inscrits de 4 à 6 ans. Cette situation était identique dans trois autres écoles primaires bordelaises.

La nouvelle école dans l'îlot contigu fut construite en 1891. En 1892, l'école de filles de Saint-Augustin comptait 198 élèves tandis que celle des garçons en comptait 244. Dans les années 1910, la situation n'avait pas évolué et les parents des fillettes se plaignirent des mauvaises conditions d'hygiène des élèves et notamment du manque de préau pour la classe enfantine. La Ville envisagea alors d'acquérir le terrain sis au 186 rue Berruer ainsi que celui attenant pour mener à bien ce projet. 70 000 francs de dépenses furent prévues pour ériger en maternelle l'ancienne classe enfantine dont l'architecte Lemit dressa les plans en 1914. Le projet prévoyait la création de deux ailes supplémentaires d'un étage qui permettaient de créer une nouvelle cour séparée pour la maternelle, quatre classes, un réfectoire et une salle d'exercices en rez-de-chaussée pour les plus petits. A l'étage, trois classes supplémentaires et un atelier de couture, dans l'aile en retour d'équerre ; un logement pour l'institutrice de la maternelle dans l'aile nouvelle en prolongement de l'ancienne. Les coupes et élévation de ce projet montrent la simplicité mais aussi l'académisme de cette école de quartier avec sa jolie verrière périphérique dans la cour et son petit fronton cintré sur la rue. Ce projet n'eut pas de suite car la configuration de l'école actuelle de Saint-Augustin est toujours celle qu'elle avait en 1891. Ainsi, contrairement à de nombreuses écoles primaires bordelaises, celle de Saint-Augustin n'a pas trouvé dans ses agrandissements l'unité que nombre d'entre elles ont pu acquérir grâce aux nombreux travaux engagés des années 1880 à 1914 notamment. En revanche des classes supplémentaires furent installées dans l'Entre-deux-Guerres et aussi plus tard et l'école occupe aujourd'hui l'ensemble de l'îlot.

Ce groupe scolaire tardif de la Troisième République contraste, par son architecture très simple, rationnelle et dépouillée, avec les écoles que la Ville pouvait édifier à la même époque, comme par exemple le monumental groupe scolaire de Saint-Bruno, en centre ville.

Toutefois, cette école contribue à façonner le paysage de la place de l'église du quartier Saint-Augustin et constitue toujours un repère de centralité.

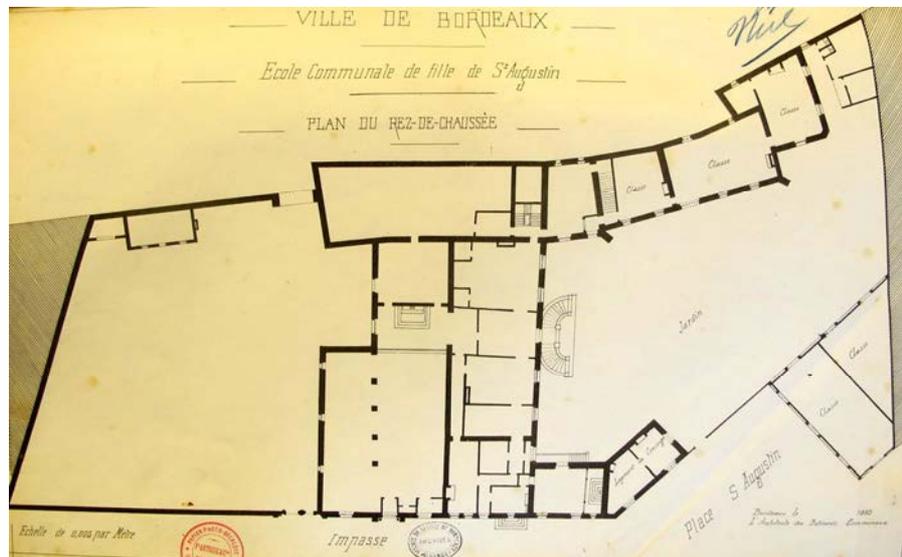
IMAGES

Situation de l'école sur le cadastre de 1882.
(extrait, AMB 50 G)



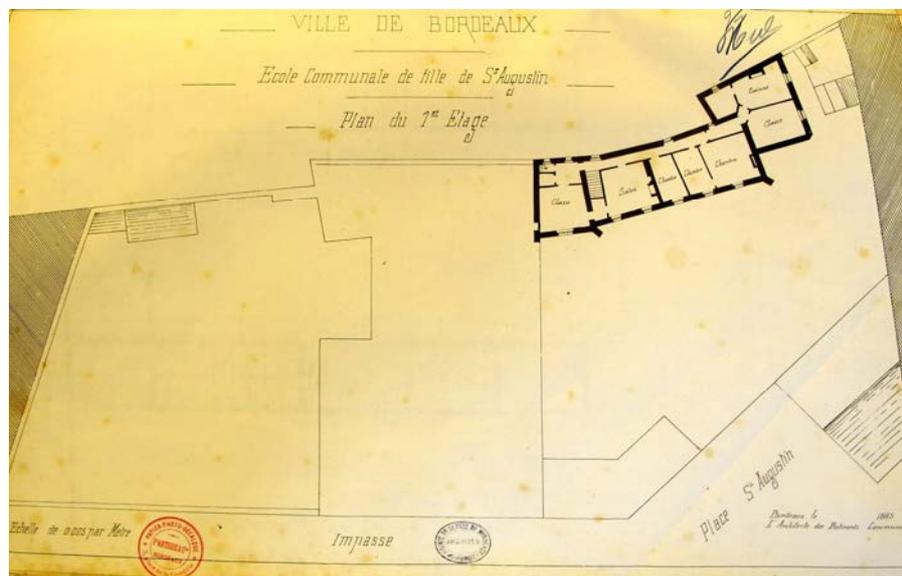
44-F1-IR0022-01

Plan du rez-de-chaussée de
l'ancienne école, 1885.
(AMB XVI G 1)



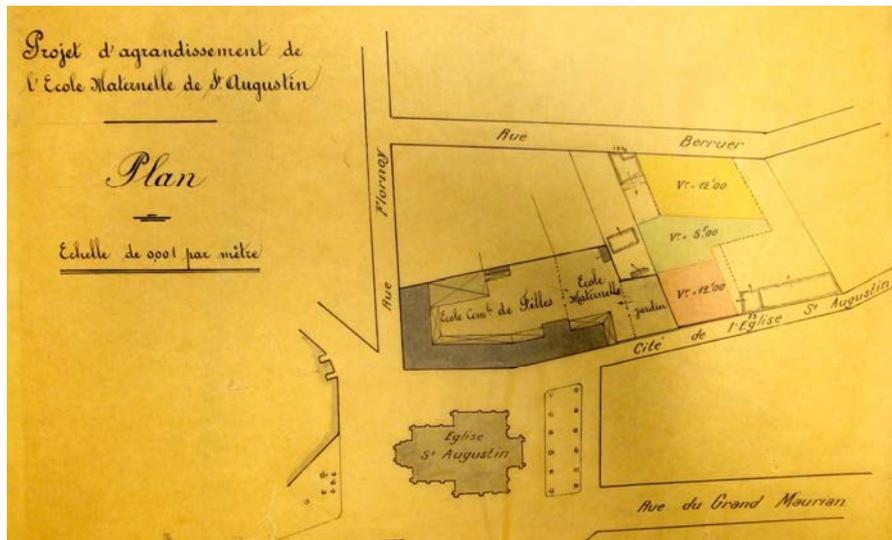
44-F1-IR0022-02

Plan du premier étage de
l'ancienne école, 1885.
(AMB XVI G 2)



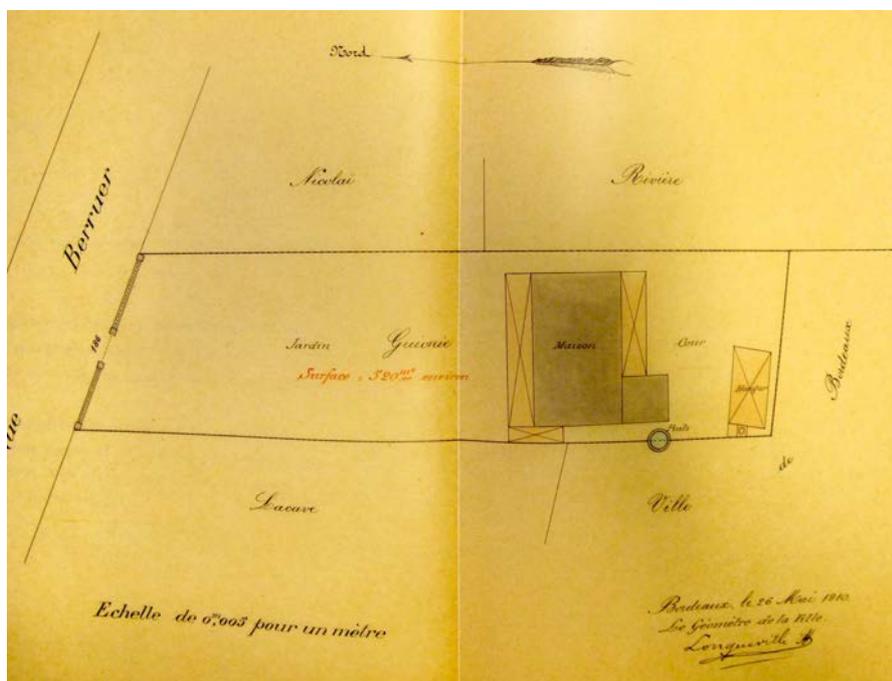
44-F1-IR0022-03

Plan pour le projet d'agrandissement, nd [vers 1910]
(AMB 6905 M 8)



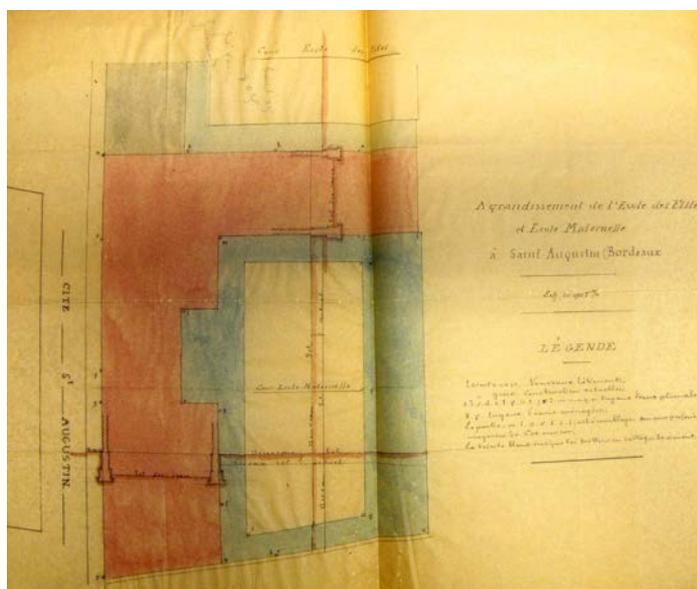
44-F1-IR0022-04

Propriété n° 186 rue Berruer,
plan, nd.
(AMB 6905 M 8)



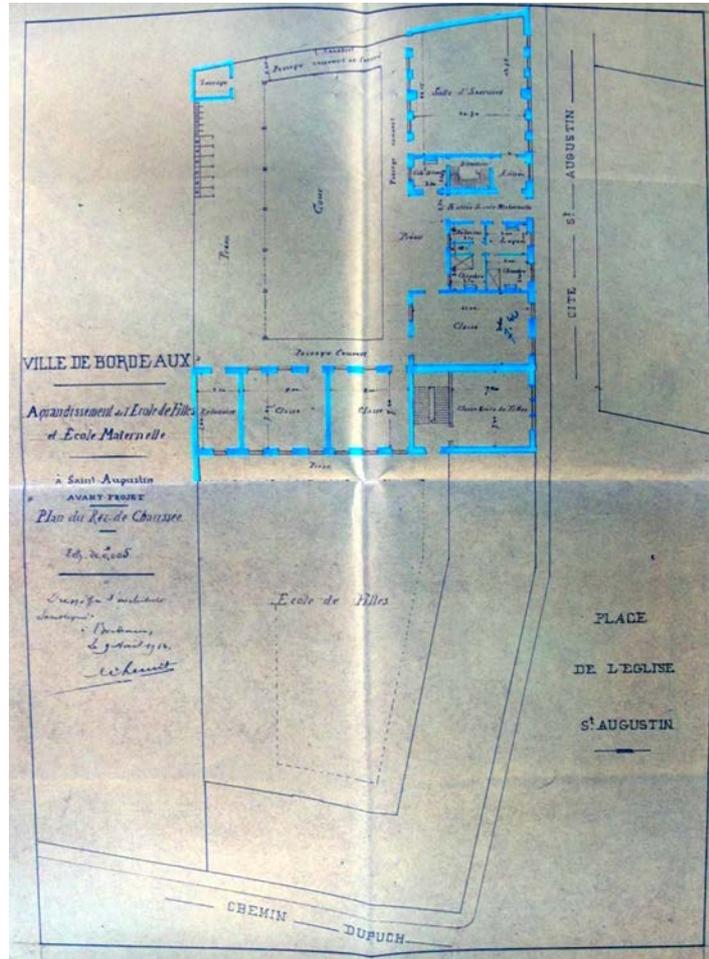
44-F1-IR0022-05

En gris, bâtiments existants,
en rouge, bâtiments
projetés, en bleu, dallage de
la nouvelle cour d'école,
plan, nd.
(AMB 6905 M 8)



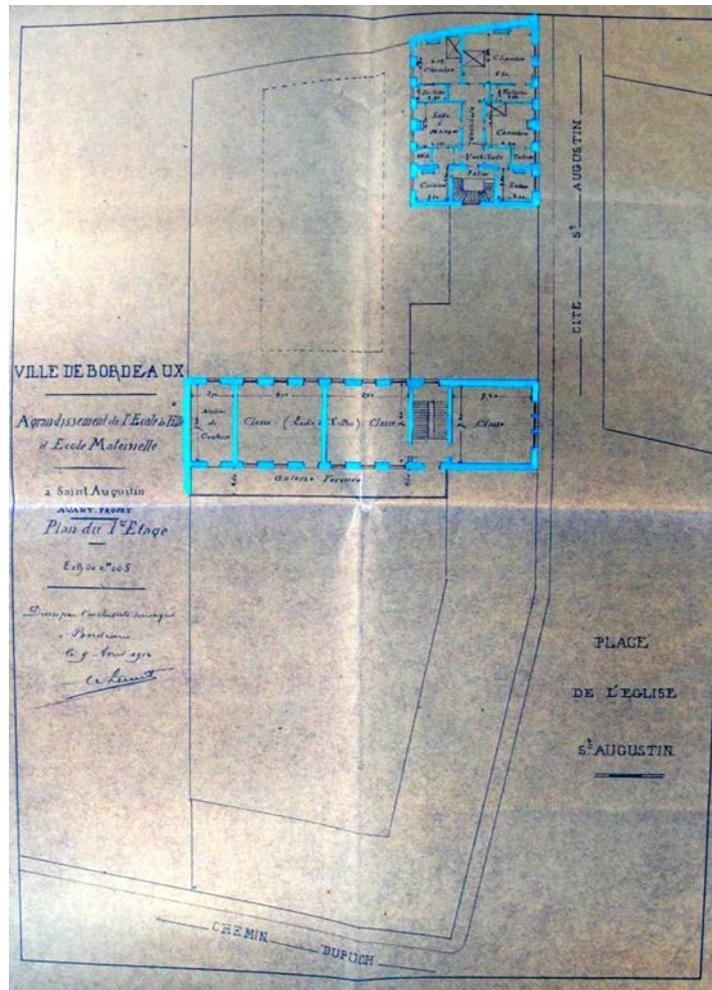
44-F1-IR0022-06

Avant-projet, plan du rez-de-chaussée de l'agrandissement, M. Lemit, arch., 9 avril 1914. (AMB 6905 M 8)



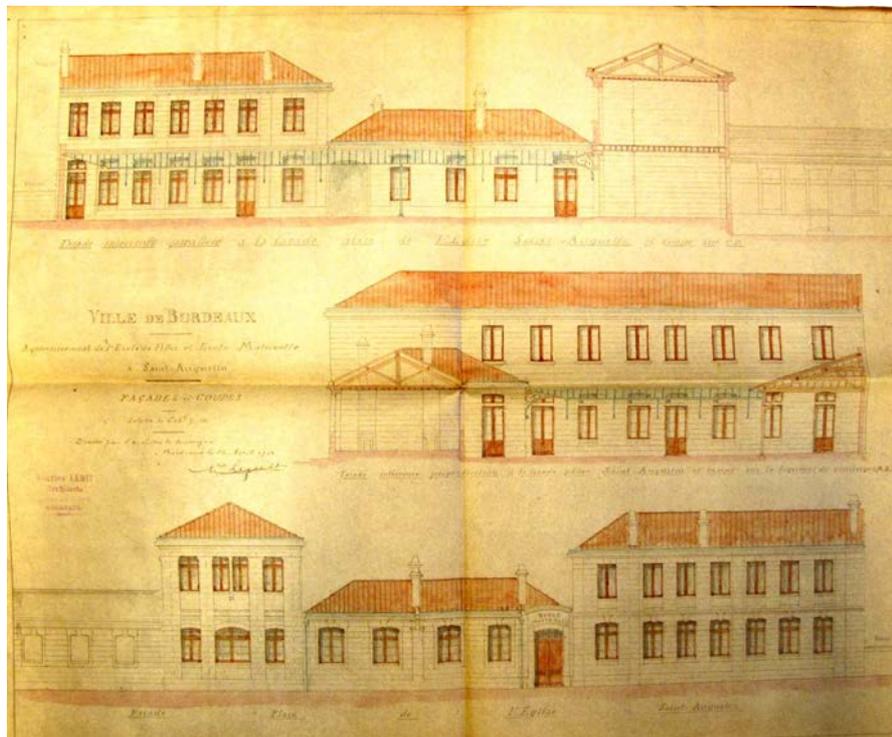
44-F1-IR0022-07

Avant-projet, plan de l'étage de l'agrandissement, M. Lemit, arch., 9 avril 1914. (AMB 6905 M 8)



44-F1-IR0022-08

Façade et coupe de
l'agrandissement, M. Lemit,
arch., 26 avril 1914.
(AMB 6905 M 8)



44-F1-IR0022-09

LIENS BIBLIOGRAPHIE

XX-F1-IT0084

Bordeaux, aperçu historique, sol, population, commerce, industrie..., Bordeaux : Féret, Paris : Hachette, 1892, t. III, p. 30 sq.

CHATELET, Anne-Marie (dir.), **Paris à l'école, « qui a eu cette idée folle... »**, Paris, Picard, Pavillon de l'Arsenal, 1993

CHATELET, Anne-Marie. **La naissance de l'architecture scolaire. Les écoles élémentaires parisiennes de 1870 à 1914**. Paris : coll. Hautes études d'histoire contemporaine, 1999.

LOPEZ, Jean-Cyril. **Trois exemples d'architecture scolaire à Bordeaux : le groupe scolaire Saint-Bruno, l'école de filles de la rue Fieffé, le groupe scolaire de l'avenue Thiers**. Université Bordeaux III : maîtrise d'histoire de l'art, 1993, 2 vol.

PLANAT, Paul. **Construction et aménagement des salles d'asile et des maisons d'école**. Paris : Duchet, 1882, 2 vol.

SOURCES

AMB 6905 M8, agrandissement de l'école de filles et construction d'une école maternelle à Saint-Augustin, 1910-1916

AMB XVI G 1 – 2, recueil 84, école communale de filles Saint-Augustin, 1885

DOCUMENTS PLANIMETRIQUES

AMB 50 G, cadastre, section Saint-Augustin, 1^{ère} feuille, 1882

**RECENSEMENT DU
PAYSAGE
ARCHITECTURAL ET URBAIN**

Date d'enquête : 03/07/2013

Fin d'enquête : 03/07/2013

IMMEUBLE BATI
ECOLE PRIMAIRE DE GARCONS DE SAINT-AUGUSTIN
COLLEGE EMILE-COMBES
IDENTIFIANT : XX-F1-IT0084
Adresse : rue Flornoy

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction : Vers 1880
Maitrise d'œuvre : Charles Durand, architecte municipal ?
Maitrise d'ouvrage : Ville de Bordeaux

COMMENTAIRES

Peu d'informations sur l'histoire de cette école, elle apparaît sur l'atlas des écoles communales de Bordeaux à travers deux plans datés 1884. Elle se situait autrefois chemin du Pont-Cassé à Saint-Augustin, aujourd'hui comprise rue Flornoy, entre les rues Paul-Courteault et Léon-Roches.

Etant donnée sa forme très rationnelle avec un plan en U très fonctionnel également, il est possible qu'elle ait été construite d'un bloc au début de la Troisième République par Charles Durand.

Occupant une vaste parcelle en cœur d'îlot avec une seule façade sur la rue, le plan en U s'avère très efficace pour disposer, à l'arrière et perpendiculairement au corps principal, deux longues ailes en rez-de-chaussée prolongées de verrières qui forment et entourent une cour ouverte sur son quatrième côté sur un jardin. Ces ailes sont, notamment l'aile nord, suffisamment en recul du mitoyen pour permettre un double éclairage et une bonne aération des classes. L'aile nord compte quatre classes en enfilade du réfectoire ; l'aile sud, trois classes et une partie des logements des professeurs. L'originalité de la distribution de cette école réside dans le préau donnant sur la rue et le pavillon d'angle, la seule construction d'un étage qui abrite, en rez-de-chaussée, la loge du concierge et le séjour du directeur avec, à l'étage, ses chambres et un grenier. Beaucoup plus conventionnelle est la disposition des tinettes, alignées en batterie en fond de la parcelle dans un petit pavillon couvert à avant-corps adossé au mitoyen est de la parcelle.

Aujourd'hui occupée par le collège Emile-Combes, l'école originelle a subi une reconstruction intégrale du bâtiment sur rue, élevé d'un étage, dans les années 1930. Le simple pavillon d'angle du logement du directeur est en revanche resté en place et, tandis que l'aile nord a été surélevée d'un étage, celle au sud a conservé son gabarit d'origine.

Excentré du cœur de Saint-Augustin, contrairement à l'ancienne école de filles, l'ancienne école de garçons est restée un lieu proche des flux du centre du quartier.

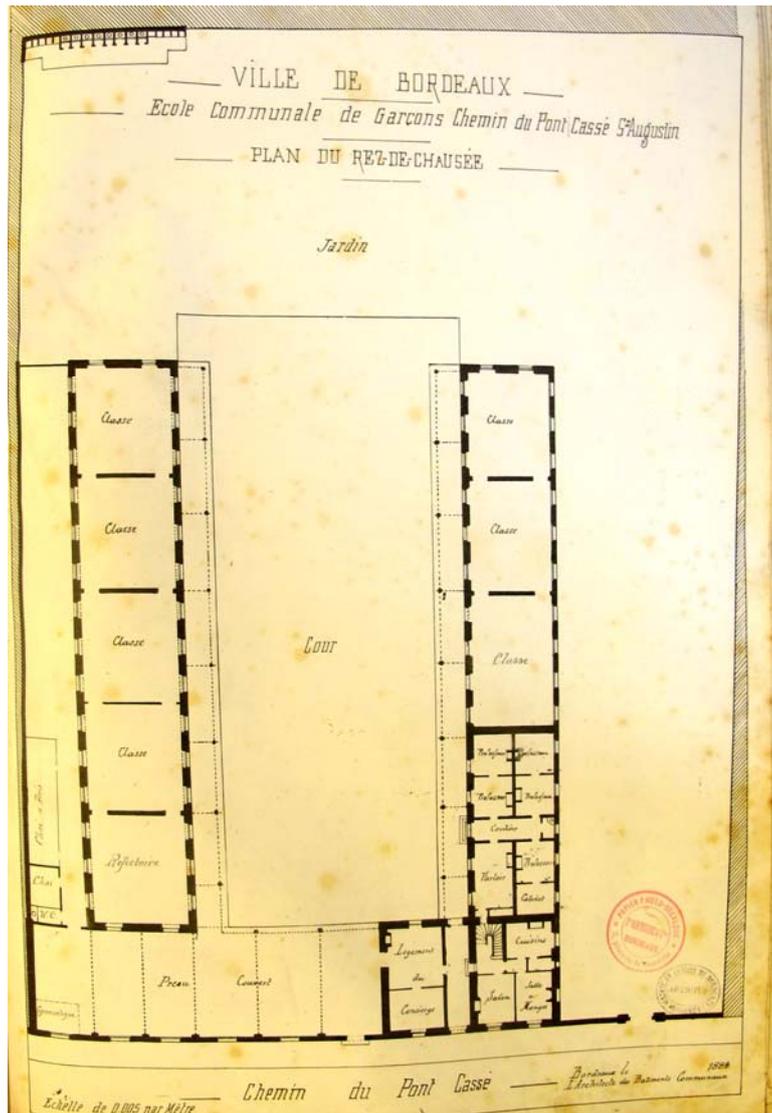
IMAGES

Situation sur le cadastre de
1882.
(AMB 50 G, extrait)



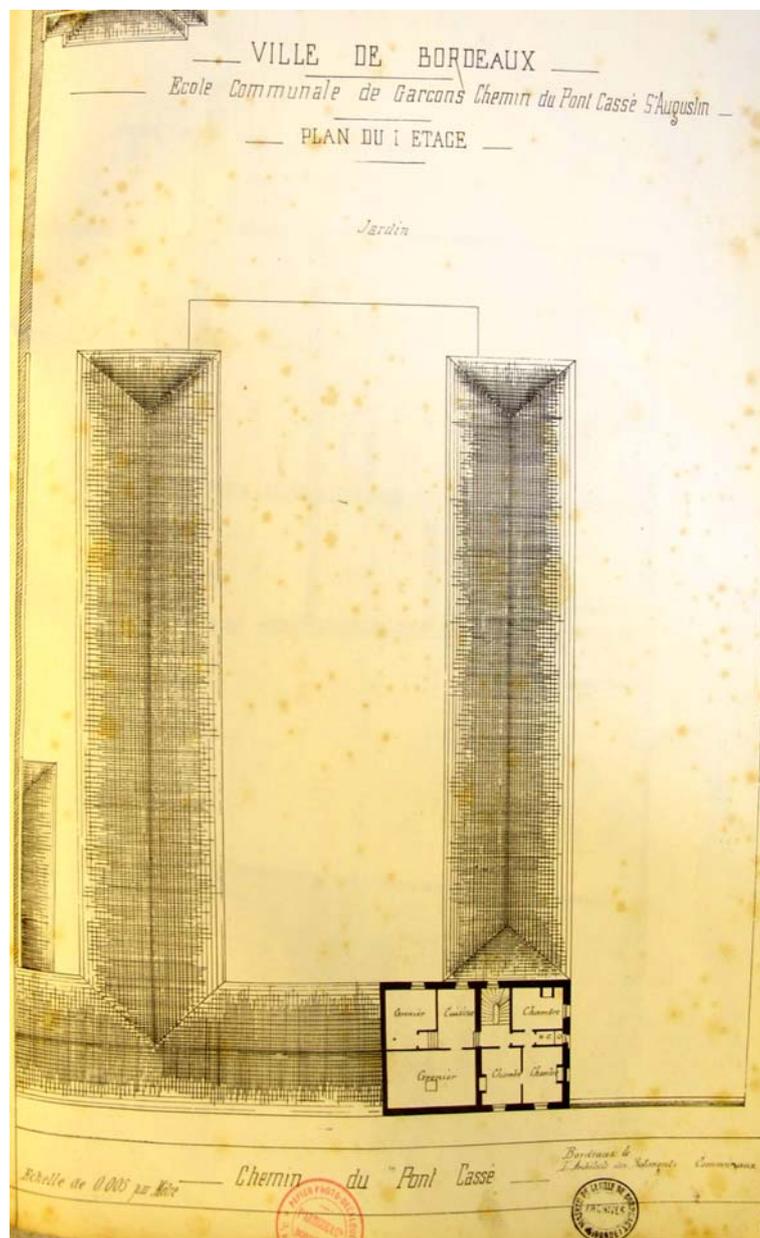
XX-F1-IT0084-01

Plan du rez-de-chaussée,
1884.
(AMB XVI G 5, rec. 84)



XX-F1-IT0084-02

Plan du premier étage, 1884.
(AMB XVI G 6, rec. 84)



XX-F1-IT0084-03

LIENS BIBLIOGRAPHIE

44-F1-IR0022

Bordeaux, aperçu historique, sol, population, commerce, industrie..., Bordeaux : Féret, Paris : Hachette, 1892, t. III, p. 30 sq.

CHATELET, Anne-Marie (dir.), Paris à l'école, « qui a eu cette idée folle... », Paris, Picard, Pavillon de l'Arsenal, 1993

CHATELET, Anne-Marie. La naissance de l'architecture scolaire. Les écoles élémentaires parisiennes de 1870 à 1914. Paris : coll. Hautes études d'histoire contemporaine, 1999.

LOPEZ, Jean-Cyril. Trois exemples d'architecture scolaire à Bordeaux : le groupe scolaire Saint-Bruno, l'école de filles de la rue Fieffé, le groupe scolaire de l'avenue Thiers. Université Bordeaux III : maîtrise d'histoire de l'art, 1993, 2 vol.

PLANAT, Paul. Construction et aménagement des salles d'asile et des maisons d'école. Paris : Duchet, 1882, 2 vol.

SOURCES

AMB XVI G 5- 6, recueil 84, école communale de filles Saint-Augustin, 1884

DOCUMENTS PLANIMETRIQUES

AMB 50 G, cadastre, section Saint-Augustin, 1^{ère} feuille, 1882

**RECENSEMENT DU
PAYSAGE
ARCHITECTURAL ET URBAIN**

Date d'enquête : 28/06/2013

Fin d'enquête : 18/07/2013

**IMMEUBLE BATI
HOSPICE D'ALIENES CHATEAU-PICON
HOPITAL PSYCHIATRIQUE CHARLES-PERRENS
IDENTIFIANT : 121-F1-IE0084
Adresse : 121, rue de la Béchade**

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction : 1881 (projet) ; 1887 (plan définitif) ; 1889 (achèvement)
Maîtrise d'œuvre : Jean-Jacques Valleton, architecte de la maison de santé de Longchamps et de l'asile d'aliénées de Bordeaux, architecte départemental
Maîtrise d'ouvrage : Ville de Bordeaux, Hospices civils de Bordeaux, docteur Taguet, médecin chef de l'asile d'aliénées de Bordeaux

COMMENTAIRES

L'enclos d'Arnaud Guiraud (cours de la Marne, ancien site de l'Ecole de santé navale), qui avait accueilli, dès 1586, pestiférés et contagieux, fut dédié, après 1802, à un lieu d'internement des déments des deux sexes. Renonçant à la mixité en 1845, quand il fut envisagé de transférer les hommes à Cadillac, et au terme de la loi du 30 juin 1838 selon laquelle les asiles départementaux furent placés sous la tutelle du ministère de l'Intérieur et du préfet, la Ville et ses Hospices civils se virent privés d'une importante source de revenus venant notamment des malades payants. Un procès intenté en ce sens en 1871 s'acheva en 1883 en faveur de la Ville qui récupéra les terrains et les locaux du cours Saint-Jean (de la Marne). L'asile sur lequel Flandrai bâtit l'école du service de santé de la Marine en 1892 dut quitter le site en compensation d'une participation de la Ville au financement de la construction d'un nouvel établissement.

Parmi une trentaine de propositions, la commission de surveillance arrêta d'abord son choix sur 18 puis 3 sites. Le domaine de Carreire et celui de la maison carrée d'Arlac furent finalement écartés au profit du domaine de Château-Picon, largement défendu par l'architecte, en 1885. Ce vaste plateau d'une dizaine d'hectares, proche du boulevard du Tondu (Antoine-Gautier), ensoleillé, bien aéré et planté d'arbres et de vignes, était aussi proche de l'hospice général de Pellegrin bien qu'il en fut séparé par le ruisseau du Peugue. Le docteur Taguet, médecin-chef de l'asile, établit un programme de 500 lits qu'il souhaitait d'abord mixte mais qui sera en fait exclusivement féminin (Lecler, 1992 & 1995). Sa collaboration étroite avec Jean-Jacques Valleton, architecte de la maison de santé de Longchamps et de l'asile d'aliénées de Bordeaux à partir de 1881, permit de définir l'établissement comme un instrument de guérison, selon les prescriptions d'Esquirol qui s'était attaché les compétences de Lebas et avait conseillé Gilbert à Charenton. A Bordeaux, la collaboration de Taguet et Valleton aboutit à l'adoption d'un plan définitif en 1887 (Coustet, 1999).

On ne peut que paraphraser Robert Coustet ou encore Claude Laroche pour bien décrire ce monument.

Orientés est-ouest, douze pavillons couplés deux à deux se greffent sur les deux côtés d'une galerie fermée qui concentre toutes les circulations et facilite les interventions d'urgence auprès des malades. Sur un axe nord-sud coupant perpendiculairement cette composition, Valleton dispose les bâtiments destinés aux services et à la collectivité de l'établissement. A l'entrée, rue de la Béchade, le bâtiment administratif ouvre sa façade d'un frontispice imposant et il donne, à l'arrière, sur une grande cour rectangulaire fermée par les cuisines. Au-delà, sur le même axe, se succèdent les bains surmontés d'un château d'eau, de la chapelle et de la buanderie. Ce plan en « arête de poisson », rare exemple de ce type en France, ainsi que l'on souligné Robert Coustet et Claude Laroche (1999 & 2012), s'inspire de l'*Herbert Hospital* de Woolwich, construit en 1860 par Captain Galton et succède au traditionnel plan esquirolien juxtaposant des unités à cour ouvertes sur un côté qui avait prévalu jusqu'alors dans les asiles d'aliénés français. La hauteur des pavillons de château Picon est adaptée à la pathologie des malades : les plus hauts accueillent les plus faciles, les plus bas sont réservés aux dangereux et aux gâteux. L'ensemble de la composition tire parti du relief du site, une perspective pyramidale pittoresque culmine sur la tour médiévale du château d'eau qui signale l'importance de l'hydrothérapie.

Contrairement à l'écriture labroustienne de Laval pour l'hospice général de Pellegrin, les motifs médiévaux restent ici la principale source d'inspiration de Valleton. Lucarnes, pignons débordants, larmiers, clochetons, mâchicoulis, contreforts, arcs brisés, pinacles et voûtes sur croisées d'ogives composent l'essentiel de cet hôpital pourtant moderne. Il n'y a là rien de

paradoxal ou d'arbitraire car ces motifs concourent à renforcer le fonctionnalisme du système et son unité stylistique quand les bâtiments sont, par nature, divers par destination. La référence néo-médiévale sert en réalité le rationalisme du programme et l'ancien élève d'Abadie n'a de cesse, par exemple dans les voûtes des cuisines qui évoquent celles de l'abbaye de Fontevrault, d'affirmer des nervures en métal riveté qui rejoignent les expériences les plus audacieuses de Viollet-le-Duc. La chapelle, autre point fort de la composition, greffe au chœur de son plan en croix grecque une abside à cinq pans. Les arcs doubleaux brisés en anse de panier portent une magnifique voûte d'ogives avec liernes et tiercerons dont la clé porte, dans un enchevêtrement de rinceaux, le nom de l'architecte. L'inspiration gothique de la chapelle n'en est pas moins animée d'un nouveau souffle architectural. Les voûtes larges qui descendent très bas sur de courts piliers contrarient la quête verticale gothique et la souplesse et la tension des arcs qui semblent écarter les murs en proposant une alternative stimulante. A l'extérieur, cette impression est confirmée par de lourds pinacles aux sommets arrondis et une composition pyramidale qui assouplit la sécheresse d'une démarche rationaliste.

« Plus libre à Château-Picon qu'à la chapelle de l'Assomption [...], Valleton, en bon élève d'Abadie, offre ici la démonstration des vertus novatrices et roboratives d'une démarche historiciste comprise comme un vecteur de créativité.

[...]

Seul hôpital français d'inspiration néogothique, l'asile d'aliénées de Château-Picon contribue, par la franchise de son décor, à l'efficacité thérapeutique. La médaille d'or décernée à Valleton pour cette réalisation lors de l'Exposition universelle de 1889 confirme la qualité exceptionnelle de l'œuvre. » (Coustet, 1999).

IMAGES

Vue générale de l'hôpital
château Picon, nd.
(AMB XV C 7 Rec. 142)



121-F1-IE0084-01

L'asile d'aliénés et le
château Picon sur un
cadastre de 1883.
(AMB 50 G)



121-F1-IE0084-02

Bâtiment d'administration à l'entrée.
(c) Région Aquitaine,
Inventaire général – Michel Dubau



121-F1-IE0084-03

Grande cour sud.
(c) Région Aquitaine,
Inventaire général – Michel Dubau



121-F1-IE0084-04

Façade de la chapelle depuis la galerie nord.
(c) Région Aquitaine,
Inventaire général – Michel Dubau



121-F1-IE0084-05

Le château d'eau et les
bâtiments d'hydrothérapie
depuis la grande cour nord.
(c) Région Aquitaine,
Inventaire général – Michel
Dubau



121-F1-IE0084-06

Les cuisines.
(c) Région Aquitaine,
Inventaire général – Michel
Dubau



121-F1-IE0084-07

Intérieur des cuisines, état
ancien.
(AMB série XV C)



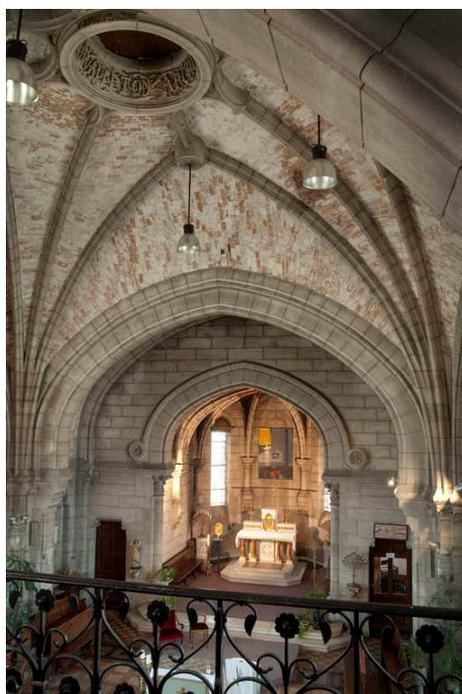
121-F1-IE0084-08

La chapelle.
(c) Région Aquitaine,
Inventaire général – Michel
Dubau



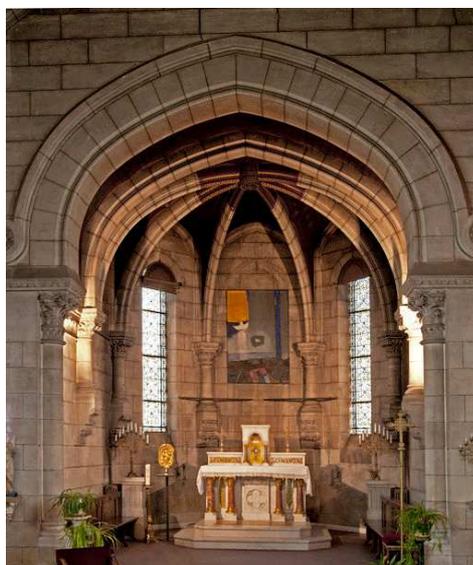
121-F1-IE0084-09

La chapelle, voûte centrale.
(c) Région Aquitaine,
Inventaire général – Michel
Dubau



121-F1-IE0084-10

La chapelle, maître autel.
(c) Région Aquitaine,
Inventaire général – Michel
Dubau



121-F1-IE0084-11

La chapelle, chevet.
(c) Région Aquitaine,
Inventaire général – Michel
Dubau



121-F1-IE0084-12

LIENS BIBLIOGRAPHIE

XX-F1-IK0084 / 151-F1-CZ0126 / XX-F1-CZ0129 / 372-F1-LI0076 / 149-F1-CZ0129

Bordeaux, aperçu historique, sol, population, commerce, industrie..., Bordeaux : Féret, Paris : Hachette, 1892, t. III, p. 432-438

CLEMENS, Jacques, BAUDY, Francis, **Mémoires en images, Saint-Augustin Bordeaux**, Saint-Cyr-sur-Loire : Alain Sutton, 2005, p.90-94.

COUSTET, Robert, SABOYA, Marc, **Bordeaux. Le temps de l'histoire. Architecture et urbanisme au XIXe siècle (1800-1914)**, Bordeaux : Mollat, 1999, p. 226-229.

GUILLAUME, Pierre, **Les hospices de Bordeaux au XIXe siècle [1796-1855]**, Bordeaux : Les Etudes hospitalières, 2000.

LAGET, Pierre-Louis, LAROCHE, Claude (dir.), **L'hôpital en France. Histoire et architecture**, Paris : Cahiers du patrimoine n° 99, Inventaire général du patrimoine culturel, Lieux-Dits, 2012, p. 323, 325-328.

LECLER, Liliane, **L'hôpital psychiatrique Charles-Perrens, ex-Château-Picon, par l'architecte J.-J. Valleton (1841-1916) : l'architecture asilaire à Bordeaux à la fin du XIXe siècle**, Université de Bordeaux III : TER d'histoire de l'art contemporain, 1992, ex. dact.

LECLER, Liliane, **Le centre hospitalier Charles-Perrens, ex- Château-Picon**, Bordeaux : W. Blake, Arts & Arts, 1995.

SCHOONBAERT, Sylvain, LAROCHE, Claude, « 1864, l'hôpital de campagne », p. 145-147 *in* RATOUIS, Olivier, **La construction d'une agglomération. Bordeaux et ses banlieues**, Genève : MétisPresses, 2013.

SCHOONBAERT, Sylvain, « Les fondements de la sécurité en ville : police, voirie et hospitalité à Bordeaux et dans l'agglomération au XIXe siècle », p. 13-18 *in* AURB'A, **Histoire(s) de ville - urbanité sûreté aménités, Complex'cité**, n° 3, cahiers techniques de l'Agence d'urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine, avril 2009.

SOURCES

AMB XV C 7 Rec. 142, Vue générale de l'hôpital château Picon, nd.

DOCUMENTS PLANIMETRIQUES

AMB, 50 G, plan cadastral, section du Tondu, 2^{ème} feuille, 1883

**RECENSEMENT DU
PAYSAGE
ARCHITECTURAL ET URBAIN**

Date d'enquête : 1^{er} /07/2013

Fin d'enquête : 19/07/2013

IMMEUBLE BATI
HOSPICES GENERAUX DE PELLEGRIN – CENTRE
HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL – TRIPODE
IDENTIFIANT : XX-F1-IK0084
Adresse : rue de la Pelouse-de-Douet

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction : 1866-1882 (Pellegrin)
1967-1978 (CHUR)

Maîtrise d'œuvre : Eugène Laval, architecte des asiles de Vincennes et du Vésinet, 1866
Pierre-Auguste Labbé, architecte, 1877
Pierre Mathieu, architecte coordinateur, CHU, à partir de 1973

Maîtrise d'ouvrage : Ville de Bordeaux, Hospices civils de Bordeaux, Centre hospitalier universitaire régional

COMMENTAIRES

A la fin de l'Ancien Régime, les structures hospitalières de la vieille ville sont chaotiques et les établissements surchargés. Fous, mendiants et vieillards et infirmes se mêlent aux enfants trouvés à l'hôpital de la Manufacture tandis que d'autres locaux aménagés plus tard ne présentent pas non plus satisfaction sur le plan hygiénique et social, tel l'hôpital de la Maternité, celui des Incurables, des Vieillards... Le nouvel hôtel Dieu (Saint-André) a somme toute amélioré la situation dans la première moitié du XIXe siècle, mais une réorganisation d'ensemble est nécessaire et longue à se mettre en place.

En 1855, un rapport du docteur Elie Gintrac dénonce les conditions d'hébergement des enfants et lance l'idée d'un établissement dédié aux petits malades et aux futures mamans : ce sera l'hôpital des enfants du futur cours de l'Argonne.
Parallèlement, dès 1864, le docteur Gellie, médecin en chef des prisons et membre du Conseil central d'hygiène et de salubrité de la Gironde, lance l'idée de réunir dans un nouvel hospice général, sur le domaine de Pellegrin, les anciens hospices des enfants, des vieillards, des incurables et de la maternité que l'on souhaite déplacer dans les quartiers sud. L'achat de la propriété de Canolle, décidé alors, permet de repenser entièrement le système hospitalier urbain à une nouvelle échelle, presque d'agglomération, puisque deux établissements s'implantent à Saint-Augustin, toujours à Bordeaux mais en lisière des communes périphériques : les hospices généraux de Pellegrin et l'asile d'aliénés du château Picon (Charles-Perrens).

Sur les 24 hectares achetés par la Ville en 1861 à Pellegrin, Eugène Laval, architecte des asiles de Vincennes et du Vésinet, bâtit dès 1866 les premiers bâtiments de l'hospice général achevés à sa mort, en 1877, par le Bordelais Pierre-Auguste Labbé. Huit pavillons étaient prévus et six furent réalisés. Bien isolés les uns des autres et reliés par une galerie, ils s'ordonnaient entre deux lignes parallèles autour d'un vaste jardin. Le centre de la composition devait être marqué par une chapelle au dôme octogonal. Sur les pavillons au corps central en saillie se greffaient deux ailes de quatre travées et trois niveaux avec comble en surcroît au toit d'ardoise aménagé. Les façades, austères, étaient rythmées par de hauts contreforts à retraite talutée tandis que les avant-corps concentraient l'essentiel de la décoration : des baies doubles ou triples ouvertes sous un fronton triangulaire orné de feuilles d'acanthe. Ces formes pures et nettes où le décor, rare, s'inscrit dans des cadres bien définis, sans référence stylistique précise, pour ne pas perturber la lisibilité d'une écriture tendant vers un fonctionnalisme monumental, traduisent bien l'enseignement de Labrouste, dont Laval fut l'élève et seuls quelques éléments de modénature troublent savamment les rares emprunts aux modes classique et médiéval (Coustet, 1999, 223). Par exemple, les hautes souches de cheminées trahissent une écriture néo-médiévale qui correspond bien à la « pneumatique » de l'ensemble et aux références Viollet-le-Duciennes (Laroche, 2012).

Claude Laroche n'a pas manqué de souligner que le plan de l'hôpital originel à pavillons presque entièrement isolés et dont les corps de bâtiments étaient alignés en deux files presque parallèles était certainement innovant en France à cette époque. Ce n'est pas une raison pour penser que le plan en double peigne, qui avait alors la faveur des médecins et des hygiénistes, mais surtout des architectes, perdit du terrain dans les années 1860. Les programmes généralistes étaient alors en réalité peu nombreux et le programme de Pellegrin, qui avait par destination une forte fonction d'hospice général, ne contenait qu'une affectation partielle aux contagieux : d'où un type de plan à pavillons isolés promis à une certaine descendance.

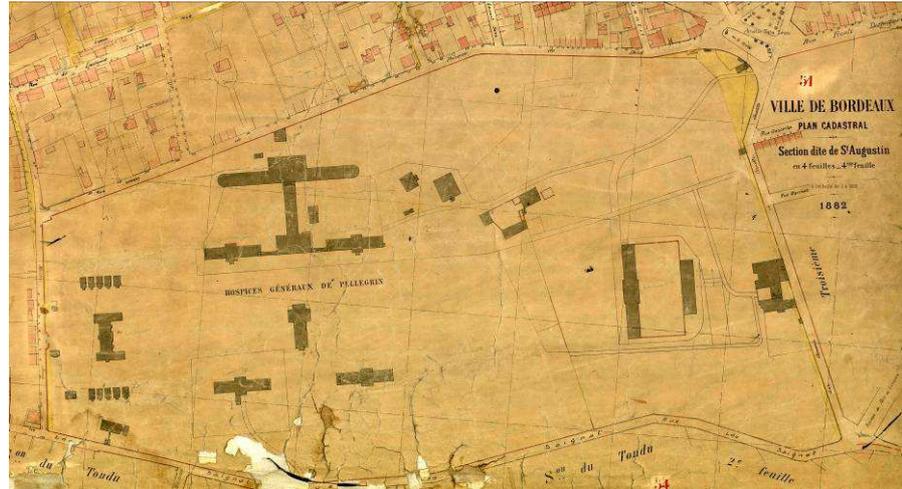
Le premier hospice fut régulièrement complété jusqu'en 1903 ; il s'enrichit en particulier d'une maternité qui fonctionna jusqu'en 1951, de l'hôpital pour convalescents Tastet-Girard en 1899 et de l'hôpital pour les filles publiques vérolées chassées du centre ville. A l'exception du bâtiment de traumatologie bâti en 1960, le centre hospitalier demeura inchangé jusqu'en 1973. C'est alors qu'est construite une nouvelle maternité et surtout l'immeuble de grande hauteur en forme de tripode réalisé entre 1974 et 1978 par Pierre Mathieu, Jean Sérieis et Jacques Tournier Ardilouze. Le plan directeur en prévoyait initialement deux identiques de part et d'autre des laboratoires de la faculté de médecine. Cette dernière devait en effet s'implanter sur le site originel de Pellegrin.

Dès 1958 avec la loi Debré, les facultés de médecine doivent faire partie d'un complexe hospitalier et la faculté de Bordeaux II va donc s'établir au voisinage du complexe hospitalier. Pierre Mathieu est chargé de coordonner les opérations qui débutent en 1967 avec l'approbation d'un plan masse. La première tranche, de 1970 à 1978, concerne un grand hall d'accueil, le bâtiment de l'administration, six amphithéâtres et des bâtiments d'enseignement. La seconde tranche, commencée en 1972, comprend les laboratoires de recherche et le tripode. Enfin, la bibliothèque (1971-1974), réalisée par Daurel, Conte et Prévot, et l'institut de formation aux carrières de la santé (1973, par Sérieis, Guérin et Mathieu) font définitivement entrer l'ancien hôpital Pellegrin dans un vaste complexe hospitalier fonctionnaliste et moderne.

En 2013, il reste de l'ensemble originel des hospices de Pellegrin quatre bâtiments aux façades originales toujours visibles depuis la rue de la Pelouse-de-Douet et dont la pérennité n'est pas assurée au milieu des constructions récentes et des besoins du CHUR actuel.

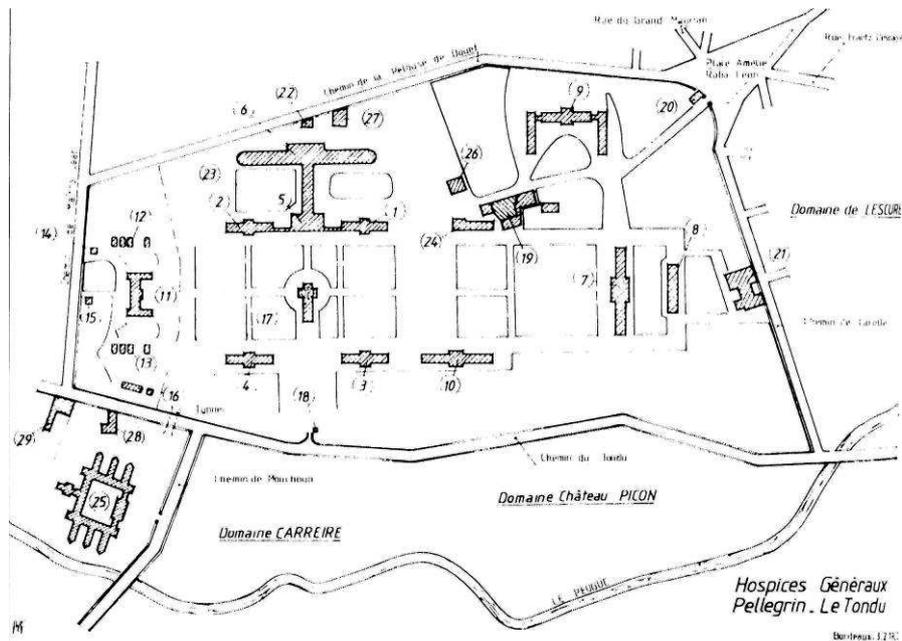
IMAGES

Les hospices généraux sur
un cadastre de 1882.
(AMB 50 G)



XX-F1-1K0084-01

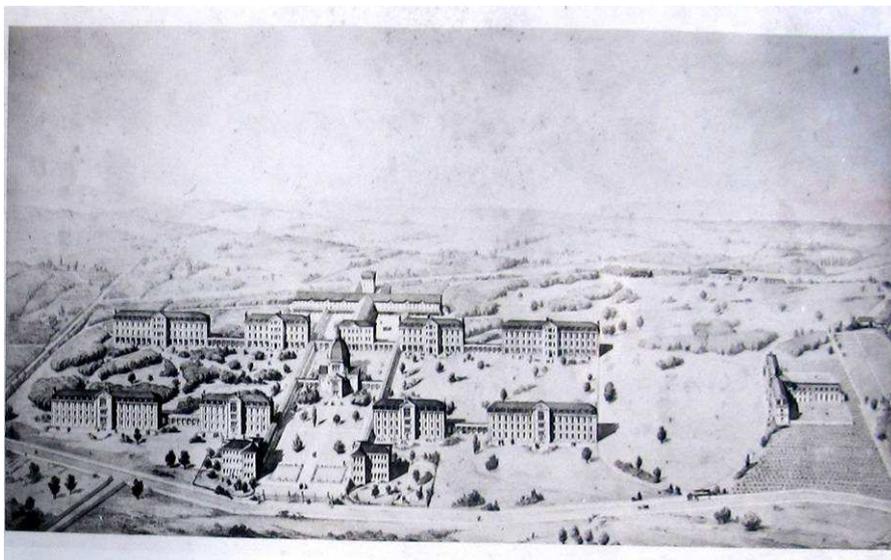
Plan des hospices en 1920,
publié par Clémens &
Baudy, 2005, p. 80.
(D'après AMB XVI D 18)



Le domaine hospitalier de Pellegrin en 1920 : 1. incurables hommes, 2. incurables femmes, 3. vieillards hommes, 4. vieillards femmes, 5. communauté sœurs, 6. services généraux, 7. maternité, 8. école d'accouchements, 9. Taster-Girard, 10. convalescents, 11. contagieux, 12. baraquements hommes, 13. baraquements femmes, 14. maison mortuaire, 15. concierge, 16. désinfection, 17. chapelle, 18. garderie, 19. dépendances, 20. concierge principal, 21. bâtiment de Camolle, 22. machinerie ancienne, 23. étendoir, 24. pavillon ajourné, 25. hôpital du Tondu, 26. administration, 27. chaufferie, 28. internat, 29. salubrité. (D'après archives municipales de Bordeaux, plan XVI - D - 18.)

XX-F1-1K0084-02

Vue d'ensemble des hospices de Pellegrin, E. Laval.
(AMB XVI D 2)



XX-F1-IK0084-03

Etat actuel des trois pavillons.
(c) Région Aquitaine,
Inventaire général – Michel Dubau



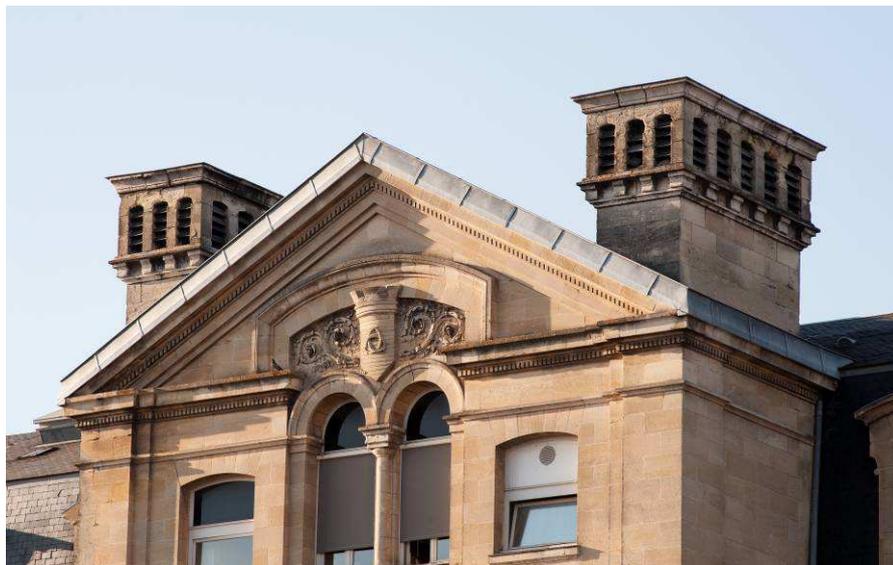
XX-F1-IK0084-04

Un pavillon latéral.
(c) Région Aquitaine,
Inventaire général – Michel Dubau



XX-F1-IK0084-05

Fronton d'un pavillon latéral,
détail.
(c) Région Aquitaine,
Inventaire général – Michel
Dubau



XX-F1-IK0084-06

Souche de cheminée
latérale, détail.
(c) Région Aquitaine,
Inventaire général – Michel
Dubau



XX-F1-IK0084-07

LIENS BIBLIOGRAPHIE

121-F1-IE0084 / XX-F1-HC0001 / 2-F1-DL0033

Bordeaux, aperçu historique, sol, population, commerce, industrie..., Bordeaux : Féret, Paris : Hachette, 1892, t. III, p. 421 sq.

CLEMENS, Jacques, BAUDY, Francis, **Mémoires en images, Saint-Augustin Bordeaux**, Saint-Cyr-sur-Loire : Alain Sutton, 2005, p. 79-89.

COUSTET, Robert, SABOYA, Marc, **Bordeaux. Le temps de l'histoire. Architecture et urbanisme au XIXe siècle (1800-1914)**, Bordeaux : Mollat, 1999, p. 222-223.

COUSTET, Robert, SABOYA, Marc, **Bordeaux. La conquête de la modernité. Architecture et urbanisme à Bordeaux et dans l'agglomération de 1920 à 2003**, Bordeaux : Mollat, 2005, p. 238-239.

GELLIE, docteur, **Projet de création d'un hospice général. Rapport fait au Conseil d'Hygiène et de Salubrité de la Gironde par le Dr GELLIE, rapporteur de la commission, médecin en chef des prisons, membre du conseil central d'hygiène**, Bordeaux : Ragot, 1864.

GINTRAC, Elie, **Changements à opérer dans l'état actuel des hospices civils de Bordeaux**, Bordeaux, 1855.

GUILLAUME, Pierre, **Les hospices de Bordeaux au XIXe siècle [1796-1855]**, Bordeaux : Les Etudes hospitalières, 2000.

LAGET, Pierre-Louis, LAROCHE, Claude (dir.), **L'hôpital en France. Histoire et architecture**, Paris : Cahiers du patrimoine n° 99, Inventaire général du patrimoine culturel, Lieux-Dits, 2012, p. 213, 215, 258, 263, 267, 326, 517-518.

RAGOT, Gilles, **Guide d'architecture. Bordeaux & agglomération, 1945-1995**, Centre régional des lettres d'Aquitaine : arc en rêve, éditions Confluences, 1996, p. 122-127.

SCHOONBAERT, Sylvain, LAROCHE, Claude, « 1864, l'hôpital de campagne », p. 145-147 *in* RATOUIS, Olivier, **La construction d'une agglomération. Bordeaux et ses banlieues**, Genève : MétisPresses, 2013.

SOURCES

AMB XVI D 18, plan des hospices Pellegrin en 1920

AMB XVI D 2, vue d'ensemble des hospices de Pellegrin, E. Laval.

DOCUMENTS PLANIMETRIQUES

AMB, 50 G, plan cadastral, section Saint-Augustin, 4^{ème} feuille, 1882

**RECENSEMENT DU
PAYSAGE
ARCHITECTURAL ET URBAIN**

Date d'enquête : 11/09/2012

Fin d'enquête : 04/07/2013

**IMMEUBLE BATI
ASILE / DEPOT DE MENDICITE
MAISON DE REPOS TERRE-NEGRE**

IDENTIFIANT : 95-F1-LK0116

Adresse : 95, rue Ernest-Renan

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction :	Fondation : 1827 Chapelle : vers 1850
Maîtrise d'œuvre :	Inconnue
Maîtrise d'ouvrage :	Société pour l'Extinction de la Mendicité dans Bordeaux

COMMENTAIRES

L'institution privée à l'origine de l'établissement actuel est créée dans le quartier Terre-Nègre le 11 avril 1827, à l'initiative de personnalités bordelaises et sous l'égide des autorités politiques et religieuses : le maire de Bordeaux, le préfet de la Gironde et l'archevêque de Bordeaux. Elle se dénomme "Société pour l'extinction de la mendicité", avec pour but d'offrir aux mendiants errant dans les rues de Bordeaux un lieu d'accueil aménagé en dépôt de mendicité.

Cette institution d'initiative privée est relayée par la municipalité dès le 28 juin 1828 où le conseil municipal attribue à la société le local appelé « petit Raba » qu'elle achète, en subventionnant l'établissement qui prend officiellement le nom de dépôt de mendicité. Ce dernier fait suite à l'ancien dépôt du cours Saint-Jean (de la Marne), initié par Napoléon en 1808 et qui prit vite d'autres fonctions ; c'est bien d'ailleurs le nom qui lui est donné et qui figure sur les cadastres de 1846 et 1882.

Sur ce premier plan, l'établissement présente une aile bâtie à l'alignement de la rue Ernest Renan et une autre parallèle à l'arrière avec, au nord-ouest, une succession de bâtiments. Il figure déjà sur ce plan l'emprise des constructions futures, bien visible sur le cadastre de 1882 où la chapelle marque l'axe de la composition d'ensemble. Cette dernière a pu être édifée dans les années 1850.

L'établissement est reconnu d'utilité publique dès 1847. Grâce à cette reconnaissance, octroyée par ordonnance royale du 25 juin 1847, l'institution bénéficie désormais de legs et de donations qui, s'ajoutant aux cotisations annuelles des membres bienfaiteurs, améliorent durablement sa situation financière. Différents traités passés par l'autorité préfectorale et municipale en 1858, 1874, et 1891, définissent le principe de la place réservée aux indigents valides et infirmes girondins ou bordelais, moyennant le versement d'un prix de journée en remboursement des frais de séjour occasionnés. Ainsi, à la fin du XIXe siècle, l'établissement dispose de deux quartiers indépendants séparés par des grilles, et dont les logements sont organisés en vastes dortoirs : d'un côté l'asile terre-Nègre qui accueille "des habitués ou volontaires" dont la moyenne d'âge est élevée puisqu'en 1889 sur 199 personnes, 144 sont âgées de 60 à 80 ans ou plus (soit 72 % de la population), de l'autre côté le dépôt de mendicité qui loge des individus de tous âges sans domicile fixe pour de courts séjours de quelques jours à un mois. Outre son parc, qui accueillait des jardins vivriers, la maison de repos a conservé peu de bâtiments anciens ainsi que le montre un plan de l'établissement dressé par Michel Garros en 1959, comparé au plan d'aujourd'hui. La chapelle, bâtie vraisemblablement vers 1850, est d'une architecture très inspirée du quattrocento. Le plan en croix latine est sans collatéraux. Il se prolonge par deux édifices bas de chaque côté du transept, rappelant que cette chapelle formait le centre de la composition de l'ensemble, à l'image des établissements hospitaliers du XIXe siècle. La façade principale est marquée d'un grand arc en plein-cintre dans lequel s'ouvre une porte rectangulaire encadré de deux pilastres cannelés. Le tympan de l'arc est orné d'une croix et de l'inscription « Aimez-vous les uns les autres ». L'attique droit est sommé d'un clocher plat reposant sur deux volutes formant frontispice et supportant une horloge. La corniche qui court tout autour de l'édifice est rythmée de pilastres plats, jumelées sur les façades du transept et du chœur, qui encadrent de hautes baies en plein-cintre. A l'intérieur, un impressionnant plafond plat soutenu par des culs-de-four donne l'impression d'une voûte. Il est tendu par des tirants métalliques qui s'appuient sur une forte corniche reproduisant au plafond le plan de l'édifice. On retrouve à l'intérieur la scansion des pilastres plats de l'extérieur, sommés de frontons semi-circulaires dans les angles et de chapiteaux à volutes dans les travées courantes.

La plupart des vitraux – dont un rare saint Paulin surmonté des armes de Bordeaux – sont marqués du monogramme VF, maître verrier bordelais célèbre au Second Empire. Qui peut bien être l'architecte de cette chapelle, on y verrait bien un Thiac, ou encore le jeune Charles Burguet... L'établissement a conservé sa vocation puisque c'est un établissement hospitalier pour personnes âgées dépendantes.

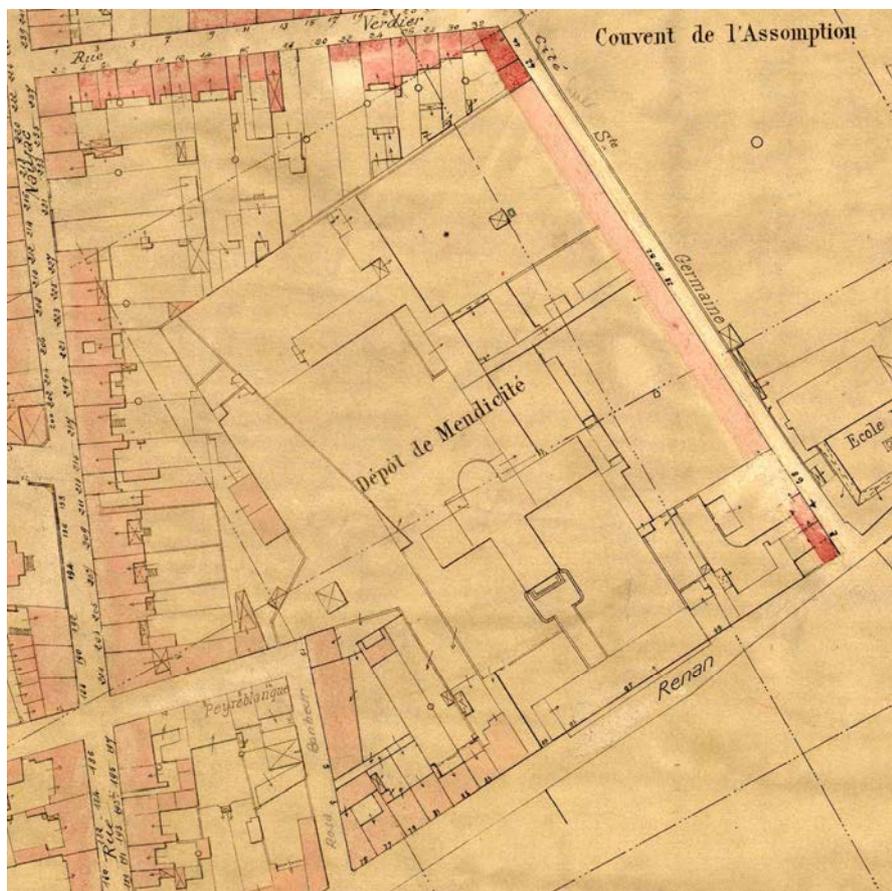
IMAGES

Extrait du plan cadastral de
1846.
(AMB 50 G)



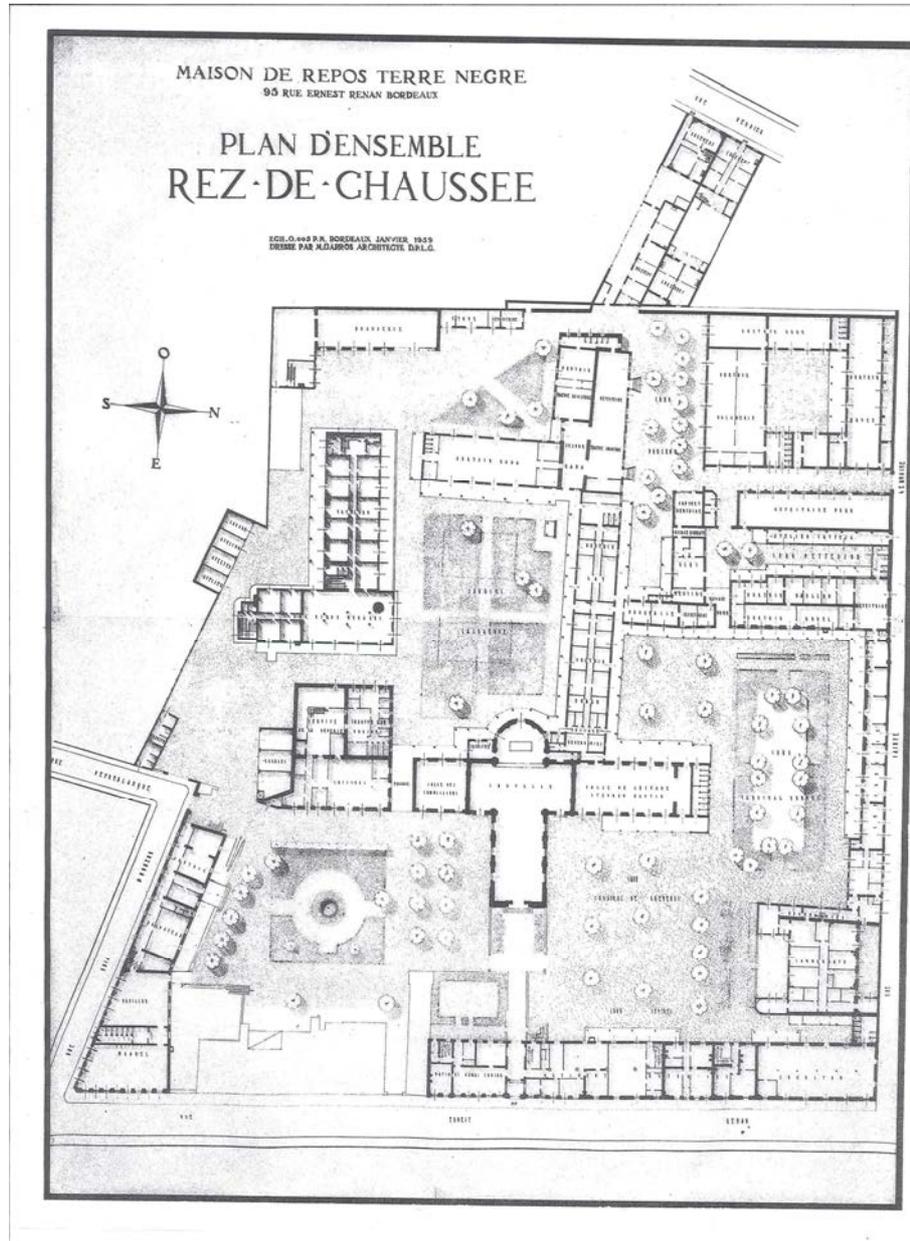
95-F1-LK0116-01

Extrait du plan cadastral de
1882.
(AMB 50 G)



95-F1-LK0116-02

Plan d'ensemble du site en
1959, M. Garros, arch.
(Arch. privées)



95-F1-LK0116-03

Vue de la cour principale,
carte postale ancienne, nd.
(Arch. privées)



95-F1-LK0116-04

Un dortoir, carte postale ancienne, nd.
(Arch. privées)



95-F1-LK0116-05

Vue sur les cours et jardins, carte postale ancienne, nd.
(Arch. privées)



95-F1-LK0116-06

Vue intérieure d'une partie de l'établissement, carte postale ancienne, nd.
(Arch. privées)



95-F1-LK0116-07

La chapelle, façade principale.
(Cliché Mirpau 2012)



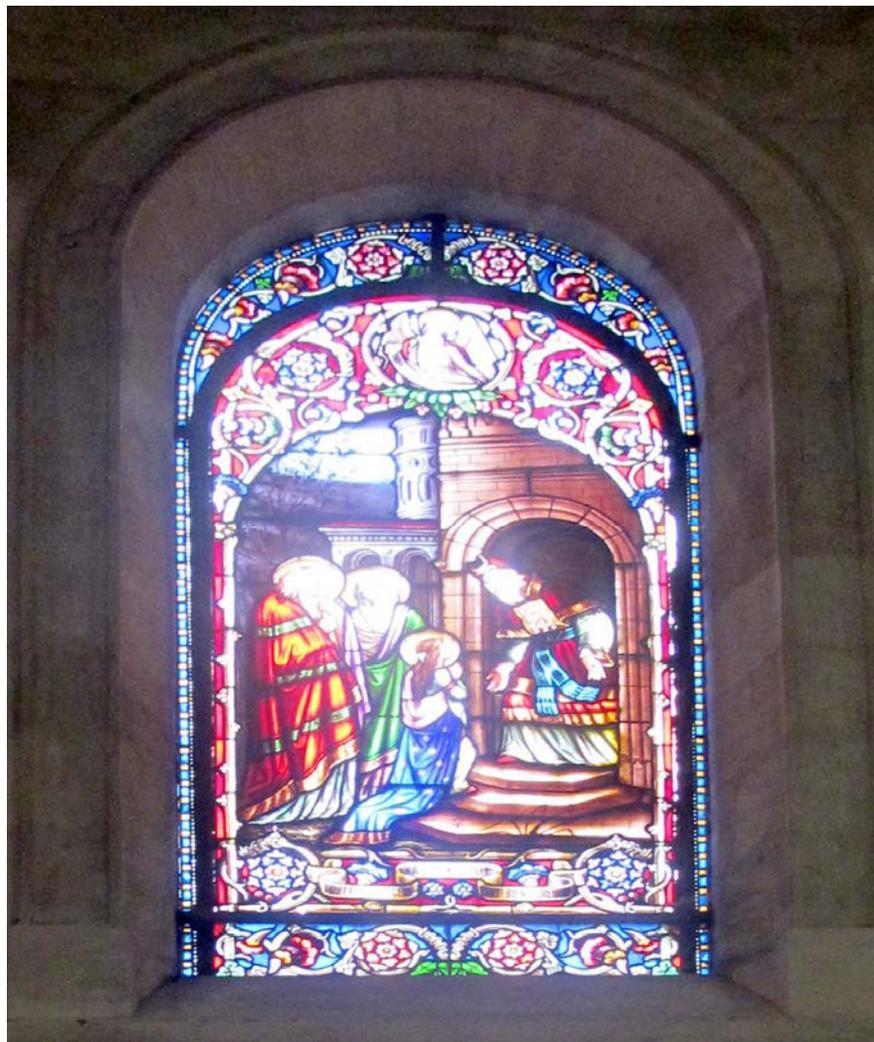
95-F1-LK0116-08

Intérieur de la chapelle, vue d'ensemble.
(Cliché Mirpau 2012)



95-F1-LK0116-09

La chapelle, détail d'un vitrail.
(Cliché Mirpau 2012)



95-F1-LK0116-10

BIBLIOGRAPHIE

Bordeaux, aperçu historique, sol, population, commerce, industrie..., Bordeaux : Féret, Paris : Hachette, 1892, t. III, p. 441 sq.

SOURCES

<http://www.terre-negre.fr/Historique-10156.html>

DOCUMENTS PLANIMETRIQUES

AMB, série 50 G, plan cadastral section B de Caudéran, 1846
AMB, série 50 G, plan cadastral section de Caudéran, 1^{ère} feuille 1882

**RECENSEMENT DU
PAYSAGE
ARCHITECTURAL ET URBAIN**

Date d'enquête : 19/07/2013

Fin d'enquête : 06/08/2013

**IMMEUBLE BÂTI
SAINTE-MARIE GRAND-LEBRUN**

IDENTIFIANT : 164-F1-NC0001

Adresse : 164, avenue du Général-de-Gaulle

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction :	1784 (maison de campagne) 1896 (grand collège)
Maîtrise d'œuvre :	Inconnue (maison de campagne) Léon Drouyn, architecte (grand collège)
Maîtrise d'ouvrage :	Philippe Antoine-Amédée Lebrun, receveur général des finances de Guyenne (maison de campagne) Ecole Sainte-Marie Grand Lebrun (grand collège)

COMMENTAIRES

On attribue à Philippe Antoine-Amédée Lebrun, receveur général des finances de Guyenne, la construction de sa maison de campagne des Charmettes qu'il aurait confiée en 1784 à l'architecte Victor Louis (Ciran repris par Debaig). Si le nom du commanditaire et la date de construction sont exacts (encore qu'un bâtiment figure sur la liève du tènement général de Saint-Seurin exactement à la même place en 1771), rien ne prouve que le grand architecte en fut l'auteur.

Après la mort du maître d'ouvrage, guillotiné en 1794, le domaine passa dans de nombreuses mains jusqu'à ce qu'il fut acheté, en 1893, par l'école marianiste Sainte-Marie qui se trouvait trop à l'étroit dans ses locaux de la rue du Mirail à Bordeaux, dans l'hôtel de Razac, depuis 1824.

En 1894, les marianistes achetèrent à Cyprien Balaesque le domaine de Grand Lebrun et y firent très vite édifier le grand collège dont la première pierre fut bénie par monseigneur Lescot en 1896. On attribue à Léo [sic : Léon] Drouyn, le fils du célèbre artiste archéologue, la maîtrise d'œuvre de ce grand corps austère de bâtiment. La construction fut surélevée d'un étage en cours de chantier ce qui expliquerait la présence d'une forte corniche au-dessous des fenêtres du troisième étage.

Bien que fort transformé depuis l'Ancien Régime, le domaine a conservé son pavillon Louis XVI avec son salon et son bel avant-corps cintré.

IMAGES

Situation du domaine sur la liève du tènement général de Saint-Seurin, 1771.
(ADG G 1206)



164-F1-NC0001-01

Petit collège (les Charmettes), carte postale ancienne.
(Publiée par Debaig, p. 88)



Eccle Ste-Marie (Grand Lebrun) - Caudéran-Bordeaux. — Petit Collège

164-F1-NC0001-02

Grand collège, carte postale ancienne.
(Publiée par Debaig, p. 89)



164-F1-NC0001-03

BIBLIOGRAPHIE

CIRAN, Henri, **Histoire de Caudéran**, Bordeaux : Féret & Fils, 1989, 1^{ère} éd. 1949, p. 59
DEBAIG, Pierre, **Caudéran, Mémoire en images**, Joué-lès-Tours, Alain Sutton, 1999, p. 88-91

SOURCES

<http://www.grandlebrun.com/site/index.php?choixsm=51>

DOCUMENTS PLANIMETRIQUES

ADG, G 1206, liève du tènement général de Saint-Seurin, 1771, plantier de Laurebeil

ARCHITECTURE MILITAIRE & INDUSTRIELLE

**RECENSEMENT DU
PAYSAGE
ARCHITECTURAL ET URBAIN**

Date d'enquête : 19/07/2013

Fin d'enquête : 19/07/2013

IMMEUBLE BATI

DOMAINE DE BELLES-ISLES / CASERNE FAUCHER

EPIDE

IDENTIFIANT : 39-F1-HV0118

Adresse : 15 bis, rue Léo-Saignat

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction :	Maison : vers 1850-1860 Caserne : 1913-1914
Maîtrise d'œuvre :	Inconnues
Maîtrise d'ouvrage :	Famille Mestrezat (maison, chai et portail) Ministère de la Guerre (caserne)

COMMENTAIRES

La caserne Faucher, située à l'extérieur des boulevards, fait partie des nouvelles casernes construites après 1913 pour accueillir les nouveaux contingents suite à la loi de 1912 qui portait à trois ans la durée du service militaire. Elle est contemporaine de celle de Carayon-Latour, toute proche qui, par décret du 12 et 28 juin 1914, fut construite sur le domaine Campeyrat et achevée en 1916. Celle Faucher fut construite autour d'une maison de plaisance, sur les terrains de l'ancien domaine de Ségur et quelques arpents de ceux de l'ancien domaine du Livran. L'acquisition du terrain fut effectuée par l'

Le site de 24 000 m² occupe tout un îlot, le long de la rue Léo Saignat où se trouvent deux portails d'accès, celui de l'ancienne maison de plaisance et celui plus tardif de la caserne elle-même. Les trois autres rues qui le bordent (rue des Belles-Iles, rue Mestrezat, rue de Lauraday) sont en contrebas, ce terrain se situe sur un promontoire comme en témoigne une carte postale ancienne et il offre des points de vue panoramiques intéressants.

Les éléments les plus anciens du site qui sont conservés sont l'ancienne maison Mestrezat, les communs et le chai ainsi que le portail de la rue Léo-Saignat. Les constructions les plus anciennes, démolies, se situaient à l'emplacement du chai actuel où l'on peut voir sur le cadastre de la Restauration qu'existait déjà une construction en L au lieu-dit Ségur, mitoyen à Cheminade et au Livran. Sur les 16 bâtiments que compte la caserne, un date de 1828, un d'avant 1882, dix de 1913-1914 et quatre d'après 1945 (Baudy, 2009). Mais la maison de maître date vraisemblablement des années 1850 ou 1860. Le petit chai semble dater des années 1880.

La façade principale de la maison de maître s'organise sur deux niveaux et cinq travées, orientées sud-est. La travée d'entrée se distingue par deux pilastres interrompus par des tables entre les niveaux et surmontés de deux modillons qui supportent une corniche à denticules. Une volée de quelques marches permet d'accéder à l'entrée. Les baies du rez-de-chaussée, encadrées d'un chambranle mouluré rectangulaire, présentent une allège à balustres. Elles sont sommées de frontons cintrés supportés par deux consoles. Celles de l'étage, également rectangulaires et à chambranle, leur opposent une corniche droite supportant un fronton chantourné composé de deux volutes encadrant des vases fleuris. La façade arrière présente les mêmes oppositions de couronnement des baies. Cependant Là, un fronton triangulaire couronne cependant la baie centrale du premier étage qui présente un balcon. Cette façade sur jardin présente un emmarchement plus long que celle sur cour, dont les murets sont amortis de belles volutes.

Les bâtiments militaires ne présentent pas d'intérêt particulier, ils étaient cependant autrefois environnés de jardins bien plus verdoyants qu'à présent. A l'origine, le 57^e régiment d'infanterie les occupa puis, jusqu'en 1918 le régiment d'infanterie coloniale et, entre les deux guerres jusqu'en 1985, l'armée de l'air et, de 1985 à 2008, le 57^e régiment puis bataillon d'infanterie.

Cette ancienne caserne est depuis 2008 en partie occupée par l'Epide (Etablissement Public d'Insertion de la Défense) qui met en œuvre le dispositif « Défense 2^{me} chance » dont l'objectif est la réinsertion de jeunes en très grande difficulté sociale et professionnelle. L'ancienne maison de plaisance abrite les services administratifs de cet établissement. Une partie du site, côté place Campeyrat, a été l'objet d'une vente pour la construction d'une résidence destinée à compenser en partie la destruction de l'ancienne cité Léo-Saignat.

Ancien portail d'entrée du domaine.
(Cliché Mirpau)



39-F1-HV0118-04

Maison Mestrezat, façade sur cour.
(Cliché Mirpau)



39-F1-HV0118-05

Maison Mestrezat, façade arrière.
(Cliché Mirpau)



39-F1-HV0118-06

Le chai.
(Cliché Mirpau)



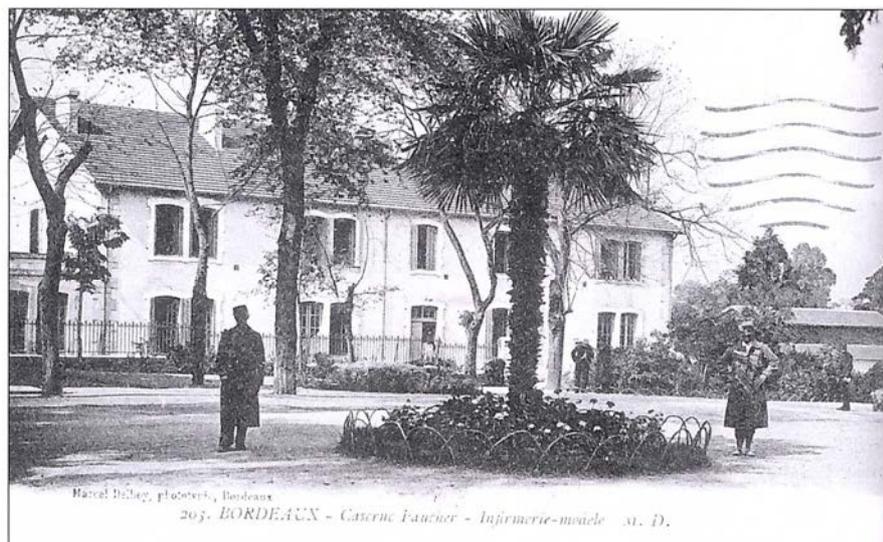
39-F1-HV0118-07

Un bâtiment de la caserne.
(Cliché Mirpau)



39-F1-HV0118-08

Les bâtiments militaires, état
ancien.
(Publié par Clémens et
Baudy, 2009, p. 70)



39-F1-HV0118-09

LIENS BIBLIOGRAPHIE

112-F1-HS0019

CLEMENS, Jacques & BAUDY, Francis, **Mémoire en image Saint-Augustin Bordeaux**, Saint-Cyr-sur-Loire : Allan Sutton, 2005, p. 20
CLEMENS, Jacques & BAUDY, Francis, **Mémoire en image Saint-Augustin Bordeaux**,

Tome II, Saint-Cyr-sur-Loire : Allan Sutton, 2009, p. 67-70.

DOCUMENTS PLANIMETRIQUES

AMB, série 50 G, plan cadastral, section C dite des Fiacres, 1820-1830

AMB, série 50 G, plan cadastral, section dite de Saint-Augustin, 3^{ème} feuille, 1882

**RECENSEMENT DU
PAYSAGE
ARCHITECTURAL ET URBAIN**

Date d'enquête : 28/06/2013

Fin d'enquête : 11/10/2013

**IMMEUBLE BATI
DEPOT TEOB DE LESCURE**

IDENTIFIANT : 24-F1-IW0428

Adresse : 25, rue du Commandant-Marchand

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction : Vers 1900
Maîtrise d'œuvre : Inconnue
Maîtrise d'ouvrage : Ville de Bordeaux, Compagnie des tramways électriques et omnibus de Bordeaux (TEOB)

COMMENTAIRES

Le 4 février 1900, le syndicat des quartiers Ornano, Saint-Augustin et Tondu décide d'agir auprès de la Compagnie des Tramways électriques et omnibus de Bordeaux (TEOB) pour obtenir le prolongement de la ligne d'omnibus qui part de la Bourse aux boulevards par la rue d'Arès jusqu'à la place de l'Eglise Saint-Augustin ; pour que l'ancienne ligne d'omnibus reprenne son tracé originel en passant par le chemin du Tondu ; enfin pour que la ligne de tram électrique qui vient d'être créée jusqu'à la barrière d'Ornano soit rapidement prolongée jusqu'à la place Pellegrin (Amélie-Raba-Léon). Le quartier Saint-Augustin est alors très mal desservi par les transports en commun tandis que la barrière d'Ornano est devenue, au début du XXe siècle, un nœud ferroviaire avec le croisement des lignes 4, 9 et 10 et des fréquences journalières de 120 à 150 passages.

Le 15 octobre 1903, le siège social des Tramways électriques et omnibus de Bordeaux (TEOB) est transféré de Paris à Bordeaux, rue du Commandant-Marchand, où ont été aussi installés le dépôt et les ateliers du tramway. L'emprise et les constructions, bien plus importantes que le dépôt de Caudéran, comptent de vastes halles de dépôt, mais aussi des bureaux et des ateliers de sellerie et de carrosserie.

Le site est donc choisi à proximité de la barrière et d'un nœud important de croisement des flux. La Compagnie des TEOB acquiert vraisemblablement une partie du domaine de Lescure située aux confins du boulevard et du cimetière de la Chartreuse. Un plan cadastral de 1883 montre en surcharge les grandes halles déjà construites ainsi que les deux rues ouvertes. L'emprise est délimitée au nord et au sud par deux bras de la Devèze qui n'est alors canalisée qu'à ses croisements avec les rues.

Elle est divisée en trois selon la rue du Commandant-Marchand du nord au sud, elle laisse à l'ouest la plus vaste parcelle de près de 15 000 m² occupée par les grandes halles métalliques des dépôts qui la couvrent presque en entier. A l'est de cette rue, une autre emprise à peu près équivalente est pourfendue perpendiculairement au boulevard Antoine-Gautier par une rue de desserte intérieure : la rue de Pêcheurs. Au nord de cette dernière prennent place des bureaux dans des bâtiments de pierre. Au sud, les ateliers de carrosserie et de sellerie occupent des hangars de bois et métalliques.

C'est dans l'axe de la rue des Pêcheurs et depuis le boulevard que se situe l'entrée monumentale. Elle ouvre sur la profonde perspective de la charpente métallique de la halle centrale qui rappelle l'architecture ferroviaire avec son pignon vitré et son horloge qui rythme le temps des départs et des entrées des machines mais aussi le temps du travail des employés.

Exceptionnel, ce site aujourd'hui occupé par les Tramways et Bus de la Communauté urbaine de Bordeaux sert toujours de dépôts aux autobus. Situé en pleine entrée de ville, tout près de la récente « porte de Bordeaux » et du nouveau tramway (ligne A à la barrière d'Ornano), il offre une réserve foncière importante et un patrimoine assez exceptionnel (surtout la grande halle), au long du boulevard Georges-Pompidou qui lui donne également un accès rapide à l'aéroport de Mérignac, au centre d'un quartier résidentiel prisé au passé pourtant aussi cheminot.

IMAGES

Entrée du dépôt, carte poste ancienne.
(Publié par Clémens & Baudy, 2009, p. 52)



24-F1-IW0428-01

Photo de l'entrée par la rue
des Pêcheurs, vers 1948.
(Publié par Clémens & Baudy, 2005, p. 74)



24-F1-IW0428-02

Le dépôt sur un extrait du
cadastre de 1883.
(AMB série 50 G)



24-F1-IW0428-03

**LIENS
BIBLIOGRAPHIE**

474-F1-YM0215

CLEMENS, Jacques & BAUDY, Francis, **Mémoire en image Saint-Augustin Bordeaux**, Saint-Cyr-sur-Loire : Allan Sutton, 2005, p. 69-78

CLEMENS, Jacques & BAUDY, Francis, **Mémoire en image Saint-Augustin Bordeaux, Tome II**, Saint-Cyr-sur-Loire : Allan Sutton, 2009, p. 51-57

DOCUMENTS PLANIMETRIQUES

AMB série 50 G, plan cadastral, section de Saint-Augustin, 2^{ème} feuille, 1883

**RECENSEMENT DU
PAYSAGE
ARCHITECTURAL ET URBAIN**

Date d'enquête : 11/07/2013

Fin d'enquête : 11/07/2013

**IMMEUBLE BATI
DEPOT TEOB DU GRAND-LOUIS**

IDENTIFIANT : 474-F1-YM0215

Adresse : 474, avenue du Maréchal -de-Lattre-de-Tassigny

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction : Vers 1900
Maîtrise d'œuvre : Inconnue
Maîtrise d'ouvrage : Ville de Caudéran et Compagnie des tramways et omnibus électriques de Bordeaux

COMMENTAIRES

Disposant de près de 7500 habitants à la fin du XIXe siècle, la commune de Caudéran se dote du tramway électrique en 1897. De nombreux Caudéranais travaillent en effet à Bordeaux et les relations entre la commune périphérique et la ville centre prennent de l'ampleur.

En 1910, il existe deux lignes, l'une allant du boulevard à Saint-Médard toutes les 40 minutes, à partir de 7 h00 ; l'autre partant du boulevard à la croix de Lestonnat toutes les 10 minutes.

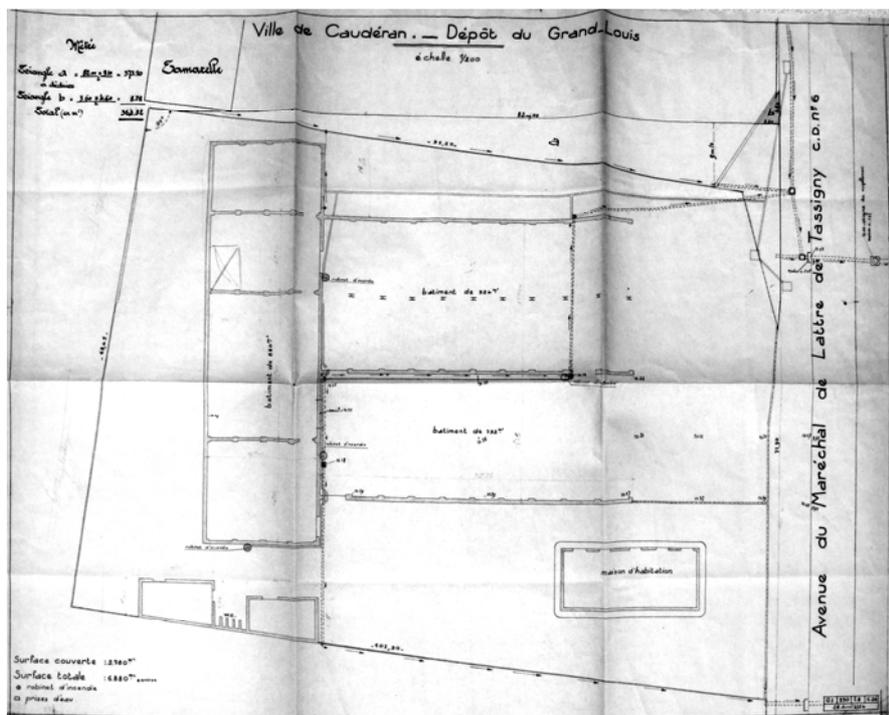
L'usine dépôt est située route de Saint-Médard (474 avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny). Elle fonctionne jusqu'à la fermeture du réseau de tramway en 1954 en banlieue (1958 en centre ville) et son remplacement par des autobus. Le terrain original appartenant à la commune de Caudéran fut agrandi à plusieurs reprises grâce à des échanges avec les riverains. Son emprise est bien visible sur un plan topographique de 1937.

Composés de trois grandes halles métalliques soutenues par des colonnes de fonte et des murs de pierre, les bâtiments originaux étaient ouverts en retrait de l'avenue et fermés au sud par quatre bâtiments de pierre aux pignons percés d'oculi et de larges fenêtres en anse de panier aux clés légèrement saillantes. Des constructions périphériques se sont progressivement implantées autour du site originel.

Cet ensemble, s'il ne présente pas une valeur patrimoniale exceptionnelle, présente néanmoins de fortes possibilités de reconversion, tout comme le vaste dépôt de Lescure.

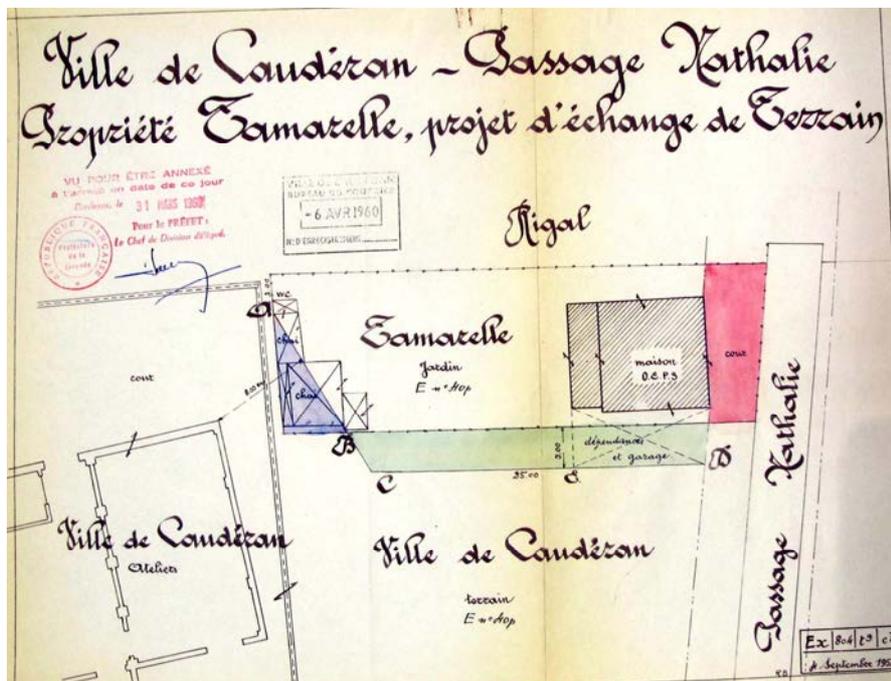
IMAGES

Métré du terrain, plan, 28
avril 1954.
(AMB 41 M Caudéran 9)



474-F1-YM0215-01

Projet d'échange de terrains
 Tamarelle / Ville de
 Caudéran, plan, 4
 septembre 1958.
 (AMB 41 M Caudéran 9)



474-F1-YM0215-02

Carte postale ancienne, nd.
 (Publiée par Debaig, 1999,
 78)



474-F1-YM0215-03

Extrait du plan
 topographique de 1937
 (ADG 2 Z 3895)



474-F1-YM0215-04

**LIENS
BIBLIOGRAPHIE**

25-F1-IW0428

Debaig, Pierre, **Caudéran Mémoire en images**, Joué-lès-Tours : Allan Sutton, 1999, p.78-79

SOURCES

AMB 41 M Caudéran 9, Grand-Louis TEOB

DOCUMENTS PLANIMETRIQUES

Plan topographique de Bordeaux et ses environs rénové par Duprat – 1937 ADG 2 Z 3895 – Assemblage des planches 29-30 et 37-38.

ARCHITECTURE DOMESTIQUE

Maisons de plaisance

**RECENSEMENT DU
PAYSAGE
ARCHITECTURAL ET URBAIN**

Date d'enquête : 1/08/2011

Fin d'enquête : 25/06/2013

**IMMEUBLE BATI
CHARTREUSE DE MIRANDE**

IDENTIFIANT : 20-F1-MT0051

Adresse : 20, avenue de Mirande

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction : 1785
Maîtrise d'œuvre : Inconnue
Maîtrise d'ouvrage : Jean-Pierre Labat de Serene, négociant, directeur général des Vins

COMMENTAIRES

Le 11 mai 1753, Abraham Miranda, négociant bordelais, achète au sieur Marchand, bourgeois de Bordeaux, pour 16 000 livres, un petit bien dénommé « bourdieu d'Artigue-Vieille » à Caudéran et dépendant du chapitre de Saint-Seurin. Il s'agit d'une maison modeste, de quatre pièces, qui prend alors le nom de « chartreuse Mirande ». Elle est acquise, le 30 avril 1775, par Jean-Pierre Labat de Serene, négociant en blé et en farine et directeur général des Vins qui, dix ans plus tard, fait abattre la maisonnette pour ériger, dans un style néo-classique, le nouveau bâtiment à rez-de-chaussée que l'on peut encore voir aujourd'hui. Néanmoins, si le cadastre de 1846 mentionne bien ce toponyme, il ne figure pas sur celui de 1811 où la propriété se nomme « Meydiou ». C'est à tort que l'on peut attribuer cette construction à Victor Louis : on n'en connaît pas l'architecte.

La chartreuse occupe un terrain de 6000 m² représentant le tiers de la superficie d'un îlot bordé par trois rues. Longs de 43 m et profonds de 15 m, les murs extérieurs sont en pierre de taille de 60 cm d'épaisseur. La charpente est en chêne, le toit couvert de tuiles creuses. L'entrée principale est servie par un double perron avec grille de fer forgé. L'entrée arrière est dans l'axe de l'entrée principale tandis qu'une entrée de service se situe à chaque extrémité. En façade la symétrie s'impose, l'ensemble est surmonté d'une balustrade dans le style italien. A l'intérieur, le rez-de-chaussée est traversé de bout en bout par un couloir rectiligne dallé de grands carreaux de grés noir et blanc. Au centre, côté postérieur, ce couloir ouvre sur un vestibule. Côté façade, il y a cinq salons dont quatre avec boiseries et glaces ; peintures sur toile dans deux d'entre eux. Sur l'arrière, chambres, salle à manger, cuisine et salle de bains. Les salons et les grandes chambres ont tous des cheminées de marbre blanc ou de pierre avec cannelures et sculptures. L'étage comporte deux niveaux : au plus bas, quatre petites chambres de maître à chaque coin de la maison ; au niveau supérieur, chambres de domestiques avec lucarnes sur chien assis. A l'arrière, lingeries, greniers et débarras. Une cave à plusieurs compartiments est située au nord de la demeure.

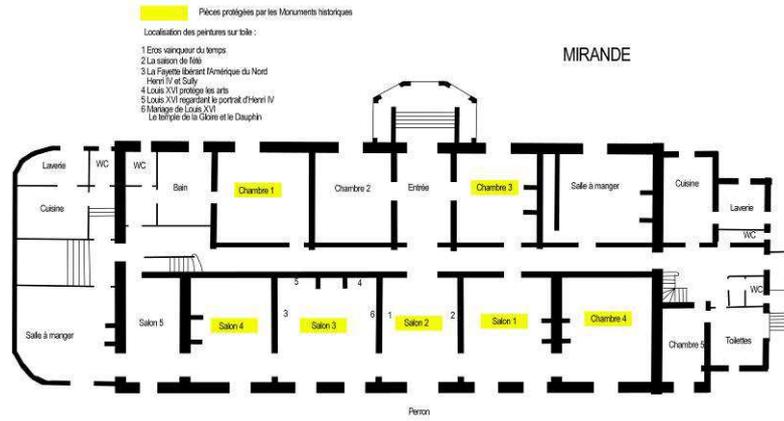
Les deux salons principaux occupent la plus grande partie de la maison et présentent une décoration sobre : lambris de hauteur compartimenté de panneaux rectangulaires nus pour le premier salon ; lambris d'appui tout aussi simple, pilastres cannelés dépourvus de chapiteaux, cheminée de marbre blanc aux lignes droites pour le second. La réalisation d'un décor peint est destinée à atténuer cette nudité spartiate de l'intérieur. Elle est confiée à un jeune peintre palois de passage à Bordeaux, Jean-Baptiste Butay (1759-1853).

Les deux grandes toiles qui ornent le premier salon déploient tout l'attrait charmant des mythologies galantes chères au XVIII^e siècle : *La saison d'été aux guirlandes* et *L'Eros vainqueur du Temps*. Le salon à la gloire de Louis XVI contraste tout à fait avec le salon précédent : les six toiles insérées dans le lambris de part et d'autre de la cheminée et sur les murs gauche et droit relatent : *L'Amérique indépendante*, *Louis XVI devant le portrait d'Henri IV*, *Louis XVI protégeant les arts*, *le Mariage de Louis XVI*, *Louis XVI au temple de la Gloire*, enfin *Henri IV et Sully*. D'une qualité plastique incomparable avec les réalisations contemporaines des Lacour, Berinzago ou Lonsing, cet ensemble peint exceptionnel témoigne des ambitions d'une bourgeoisie de second rang de s'inscrire dans la lignée décorative de l'élite bordelaise de son époque.

Sans être un édifice de qualité absolument exceptionnelle, cette chartreuse est un exemple tout à fait typique et très séduisant, du reste parfaitement bien conservé (si l'on excepte le lotissement tardif du domaine) des maisons de campagne girondines de la fin du XVIII^e siècle.

IMAGES

Plan schématique du rez-de-chaussée.
(Dessin MIRPAU, d'après un plan dossier CRMH)



20-F1-MT0051-01

Façade principale, carte postale ancienne.
(Dossier SRI)



20-F1-MT0051-02

Façade postérieure.
(Cliché SRI)



20-F1-MT0051-03

Salon d'entrée et vestibule
arrière
(Cliché SRI)



20-F1-MT0051-07

Salon n° 1.
(Cliché SRI)



20-F1-MT0051-08

Salon n° 2.
(Cliché SRI)



20-F1-MT0051-09

Salon n° 3.
(Cliché SRI)



20-F1-MT0051-10

Salon n° 4.
(Cliché SRI)



20-F1-MT0051-11

« La saison de l'été », J. B.
Butay, huile sur toile.
(Cliché SRI)



20-F1-MT0051-12

« Eros vainqueur du temps », J. B. Butay, huile sur toile.
(Cliché SRI)



20-F1-MT0051-13

« L'Amérique indépendante », J. B. Butay, huile sur toile.
(Cliché SRI)



20-F1-MT0051-14

« Le mariage de Louis XVI »
et « Le temple de la Gloire et
le Dauphin », J. B. Butay,
huiles sur toile.
(Cliché SRI)



20-F1-MT0051-15

Louis XVI contemple le
portrait d'Henri IV, J. B.
Butay, huile sur toile.
(Cliché SRI)



20-F1-MT0051-16

Louis XVI protège les arts, J.
B. Butay, huile sur toile.
(Cliché SRI)



20-F1-MT0051-17

LIENS BIBLIOGRAPHIE

OA1-MV_605

AGUILAR, Yves, « La chartreuse de Mirande », **Actes de la recherche en sciences sociales**, vol. 42, avril 1982, p. 76-85

MAISONNAVE, Jean-Philippe, « A la gloire de Louis XVI : la chartreuse de Mirande », p. 151-158 in **Maisons de campagne en Bordelais (XVIe-XIXe siècles)**, CERCAM et Université de Bordeaux 3 : Art & Arts éd., 1994.

MAISONNAVE, Jean-Philippe, **Une famille de peintre palois du XVIIe au XIXe siècle : les Butay**, Université de Bordeaux 3 : TER d'histoire de l'art, 1987.

SOURCES

SRI, 2 D 1, Br 85, dossier individuel, chartreuse de Mirande
CRMH, dossier individuel, chartreuse de Mirande

DOCUMENTS PLANIMETRIQUES

ADG 3 P 119, cadastre de Caudéran, 1811, section C

ADG 2 Z 3895, plan topographique de Bordeaux et ses environs rénové par Duprat en 1937

ADG G 1206, liève du tènement général de Saint-Seurin, 1771

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction :	Vers 1820
Maîtrise d'œuvre :	Marchebeus, architecte
Maîtrise d'ouvrage :	Jean-Georges Schickler, banquier, propriétaire

COMMENTAIRES

L'origine de ce domaine remonte à une modeste maison de campagne bâtie au milieu du XVIII^e siècle. Il devint célèbre lorsque Jean-Georges Schickler, riche banquier d'origine prussienne l'acquit et l'agrandit en 1818 pour y fonder ménage et en faire, disait-on, la plus belle maison de campagne de la périphérie de Bordeaux.
Les travaux furent confiés à un architecte si peu connu qu'on ignore son prénom, Marchebeus, qui aménagea certes la maison mais aussi ses dépendances et son très grand jardin.

La description de ce dernier, accompagnée de planches, est donnée dans un recueil publié en 1820 qui apporte de nombreuses précisions sur cette riche maison de campagne. Les numéros qui y apparaissent, mais qui n'ont pas été reportés sur le plan, permettent toutefois de s'en faire une bonne idée. On entrait dans le domaine par le chemin de Caudéran (rue de l'Ecole-Normale, au niveau de l'actuel n° 134) par deux pavillons hexagones dont l'un pour le parloir du concierge et l'autre pour une volière en hiver. A droite se situaient les écuries et toutes les dépendances de la maison principale implantée dans le grand axe du jardin en limite de propriété. Une pelouse à l'anglaise avec bassin servait de cadre à l'orangerie et aux serres, poursuivis à l'est par une vigne. Le parterre se prolongeait d'un labyrinthe et d'un demi-boulingrin avec, en toile de fond à l'est, un bois de haute-futaie. On pouvait suivre le ruisseau de Caudéran transformé en rivière anglaise avec une île, deux ponts, une cascade alimentée par un grand bassin ; une aire de tir au pistolet et une barrière de dressage des chevaux. Une autre perspective se dessinait perpendiculairement au grand axe est-ouest, qui menait à son tour à travers quinconces, allées, salles de verdure, à un petit bois de haute futaie. Enfin, tout le quadrant sud-est du domaine était réservé au potager, au verger, à la basse-cour, à la ferme, la laiterie...

Le domaine resta très peu en état puisque dès 1825 les époux Schickler résidaient à Paris et qu'en 1833 il fut vendu aux dames du Sacré-Cœur qui y installèrent un collège de jeunes filles. La partie congrue de la maison et de ses abords qui échappa au lotissement, contrairement au parc originel, n'échappa pas pour autant à de multiples transformations. La moitié de cet emprise qui représente l'îlot compris entre la rue de l'Ecole-Normale, l'avenue Alsace-Lorraine, les rues Kléber et Robert-d'Ennery est aujourd'hui occupée par une clinique tandis que l'autre accueille une maison de retraite et des logements.

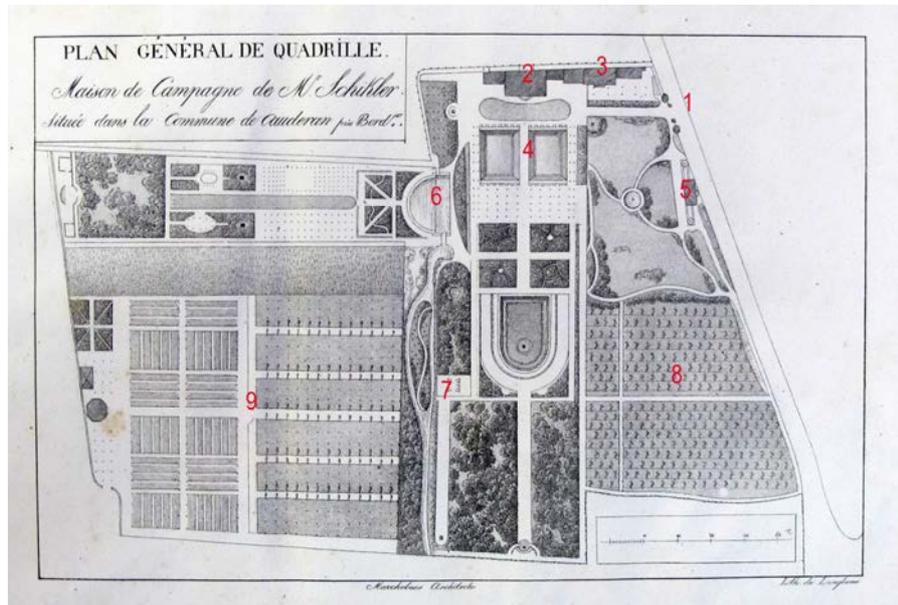
En somme, les 30 arpents ou 120 journaux (6 ha pour la maison et son jardin) du domaine occupaient tout l'espace actuellement compris, au nord, entre la rue de l'Ecole-Normale jusqu'à la place du XIV juillet ; au sud, la rue Pasteur où furent créées entre elles les rues Robert-d'Ennery, François-Marceau et Hoche ainsi qu'une portion de l'avenue Alsace-Lorraine. On peine à retrouver, aujourd'hui, dans l'emprise ancienne du domaine, quelques traces qui auraient perduré dans ses limites, son ruisseau ou ses allées tant le redécoupage foncier a été radical et régulier.

IMAGES

Plan général, les numéros ajoutés correspondent aux grands équipements du jardin.

(AMB rec. 144)

- 1 : entrée
- 2 : maison
- 3 : écurie, dépendances
- 4 : parterre
- 5 : orangerie, serres
- 6 : grand bassin et cascade dans le Caudéran
- 7 : aire de tir et de dressage des chevaux
- 8 : vigne
- 9 : potager et verger



OA1-MY_477-01

Superposition approximative des contours du domaine et de la maison (selon le plan de 1820) sur le cadastre actuel.

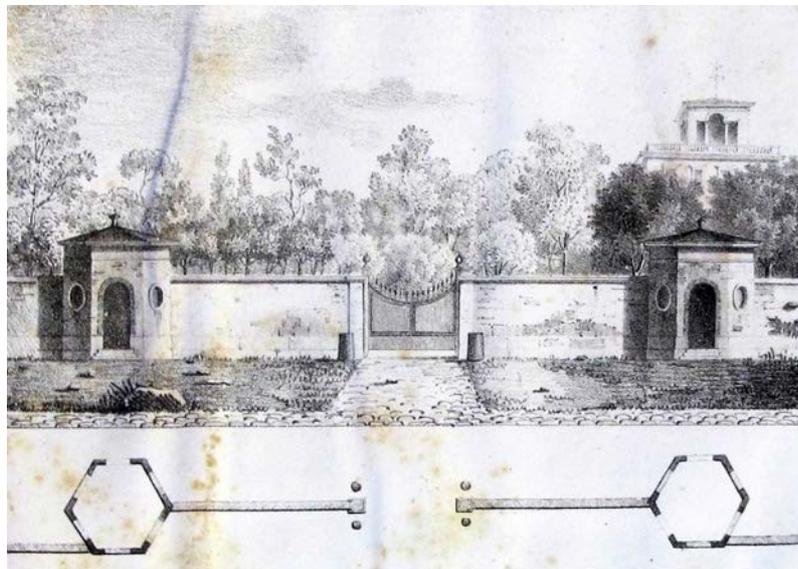
(Dessin MIRPAU)



OA1-MY_477-02

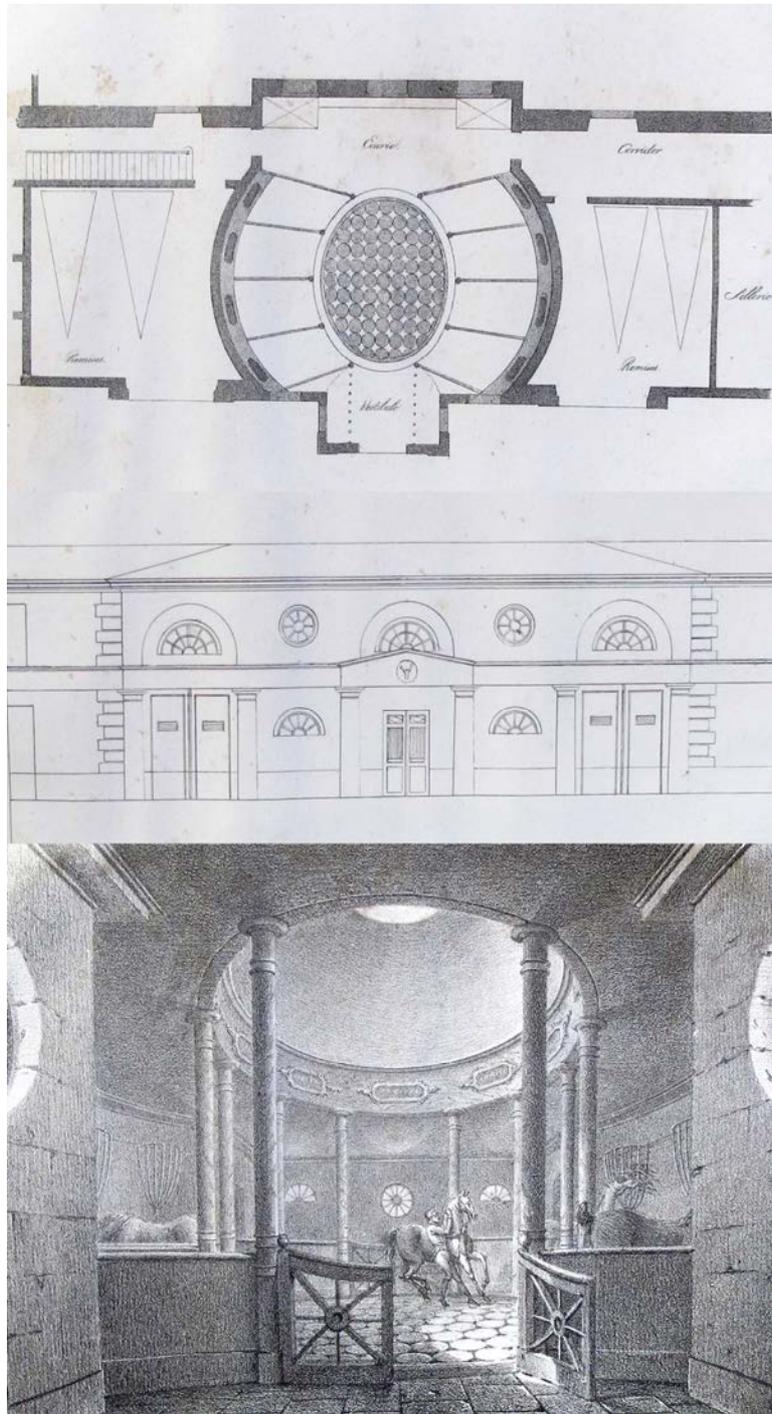
Entrée, plan, perspective.

(AMB rec. 144)



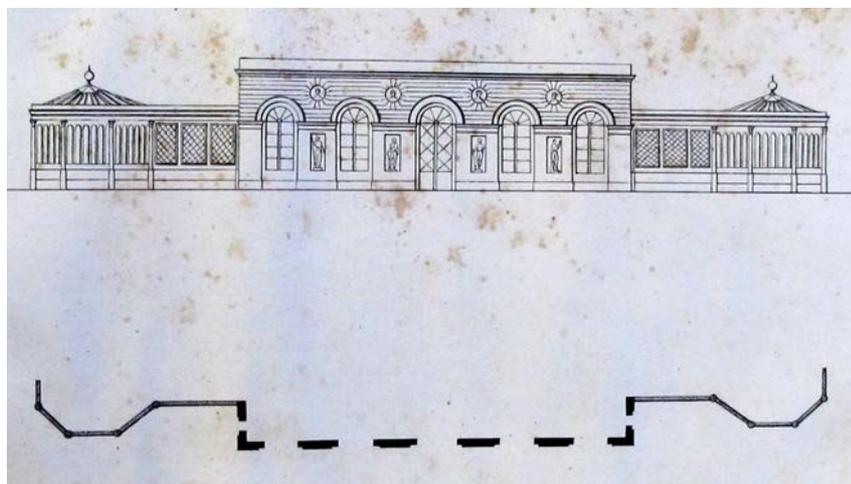
OA1-MY_477-03

Ecuries, plan, élévation, vue intérieure.
(AMB rec. 144)



OA1-MY_477-04

Orangerie, plan, élévation.
(AMB rec. 144)



OA1-MY_477-05

Vue générale du domaine,
perspective.
(AMB rec. 144)



OA1-MY_477-06

LIENS BIBLIOGRAPHIE

9-F1-MY0009

COUSTET, Robert, « Quadrille près de Bordeaux » p. 91-101 dans **Le Château près de la ville**, actes du colloque de castellologie de Flaran, Centre de castellologie, 1987

SOURCES

AMB, rec. 144, Maison de campagne de M. Schickler, située dans la commune de Caudéran, près de Bordeaux, 1820.

**RECENSEMENT DU
PAYSAGE
ARCHITECTURAL ET URBAIN**

Date d'enquête : 7/03/2012

Fin d'enquête : 25/06/2013

**IMMEUBLE BÂTI
MAISON SCHICKLER**

IDENTIFIANT : 9-F1-MY0009

Adresse : 9, rue Robert-d'Ennery

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction : 1818-1820
Maîtrise d'œuvre : Marchebeus, architecte
Maîtrise d'ouvrage : Jean-Georges Schickler, banquier, propriétaire

COMMENTAIRES

Cette maison dont il ne reste que des vestiges connut sa période de gloire lorsqu'elle fut reconstruite par l'architecte Marchebeus pour le banquier Jean-Georges Schickler qui l'acquît en 1818.

Construite en belle pierre appareillée, elle comportait un étage couronné d'une balustrade qui cachait la toiture ainsi qu'un belvédère. Un avant-corps cintré à trois baies en plein-cintre marquait le rez-de-chaussée de la façade principale, il formait une terrasse à l'étage où s'ouvraient trois portes-fenêtres en plein-cintre elles aussi. Les autres baies étaient rectangulaires. Des ailes basses, en retrait, accentuaient la vigueur du bloc principal de la maison, presque carrée. Le décor était d'une extrême sobriété et se réduisait aux moulures des baies, aux chaînes d'angle, à la corniche et aux balustrades. Toute néoclassique, la maison tirait sa beauté de cette rigueur et de la qualité de son exécution.

Le plan était marqué par l'immense vestibule ovale qui formait avant-corps et desservait, à gauche le grand salon de compagnie et, à droite, la salle à manger. Au fond on accédait au grand escalier rectangulaire aux paliers d'angle. Une salle de service, attenante à l'office, se tenait à droite. Lavabos, toilette et salle de bains étaient à l'arrière tandis qu'un corridor conduisait, dans l'aile basse gauche, à un cabinet et une salle de billard.

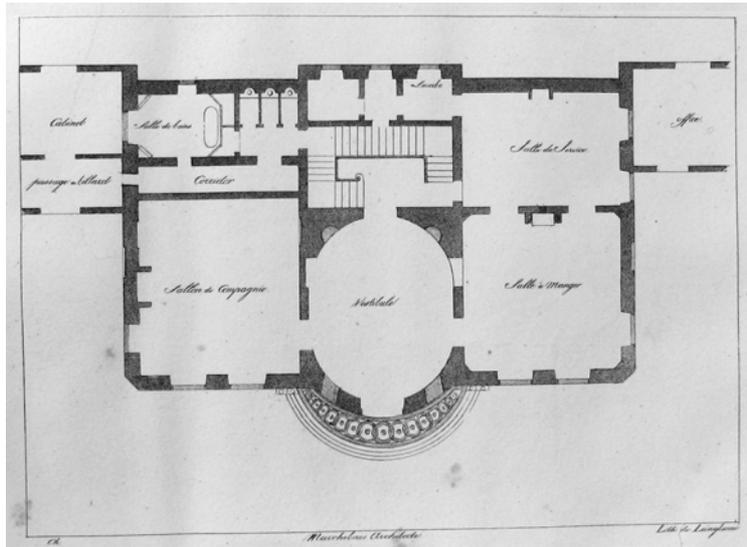
L'architecte n'a pas laissé de plan de l'étage mais il a laissé des vues des principales pièces ainsi que des détails de décoration qui en montrent toute la sobriété intérieure. La description nous apprend aussi que l'étage était composé de « quatre appartements de maître avec vestibules, cabinets, boudoirs etc... » Ces derniers éléments semblent avoir été conservés du Quadrille d'origine.

La décoration s'accorde au goût de l'Empire et de nombreuses références à l'Antiquité y pointent dans le texte et les gravures. Dans le vestibule, les portes sont « ajustées à l'antique ». Le salon de compagnie s'orne d'une « corniche à la grecque ». Les stucs de l'escalier « imitent le vert antique ». Les « belles statues colossales qui ornent le vestibule sont les bustes d'Homère, Hippocrate, Euripide, Carnéade et Démosthène au-dessus des portes. La planche représentant la salle de bains montre des murs découpés en panneaux peints de guirlandes et de nymphes, dans le style pompéien. Les murs en stuc imitant le marbre renforcent ce caractère antique ainsi que la profusion de détails donnés sur les portes.

L'ensemble dérivait clairement des modèles de décoration de Percier et Fontaine (1812) et convenait tout à fait à la haute aristocratie. Les restes de cette luxueuse maison défigurée par les aménagements successifs des Dames du Sacré-Cœur sont aujourd'hui intégrés dans un long corps de bâtiment transformé en résidence de logements. L'avant-corps a été détruit, l'ensemble surélevé. On ne retrouve guère le souvenir de Quadrille que dans les impostes en éventail de quelques portes.

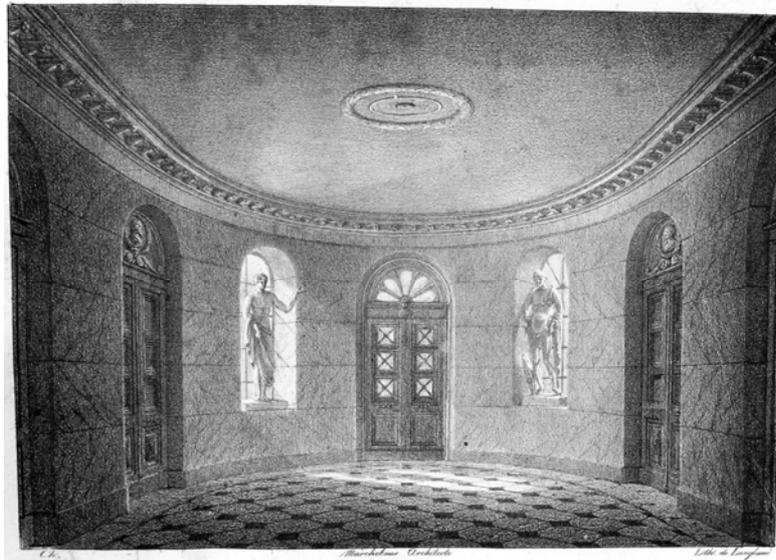
IMAGES

Plan, Marchebeus, arch. 1820.
(AMB rec. 144)



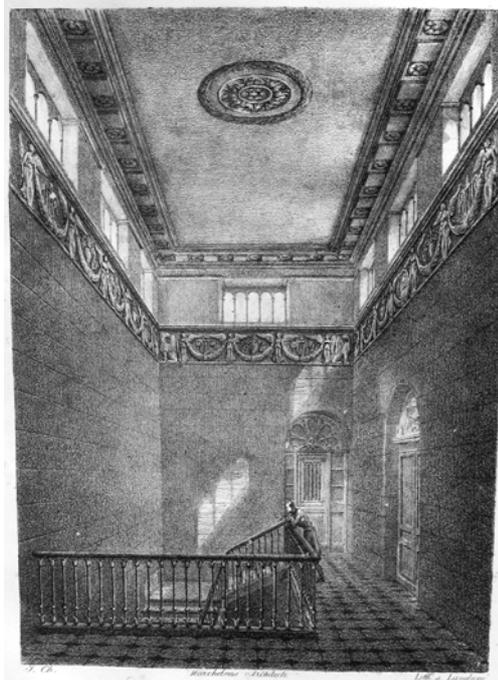
9-F1-MY0009-01

Vestibule, perspective, Marchebeus, arch. 1820.
(AMB rec. 144)



9-F1-MY0009-02

Cage d'escalier, perspective, Marchebeus, arch. 1820.
(AMB rec. 144)



9-F1-MY0009-03

Salon de compagnie,
perspective, Marchebeus,
arch. 1820.
(AMB rec. 144)



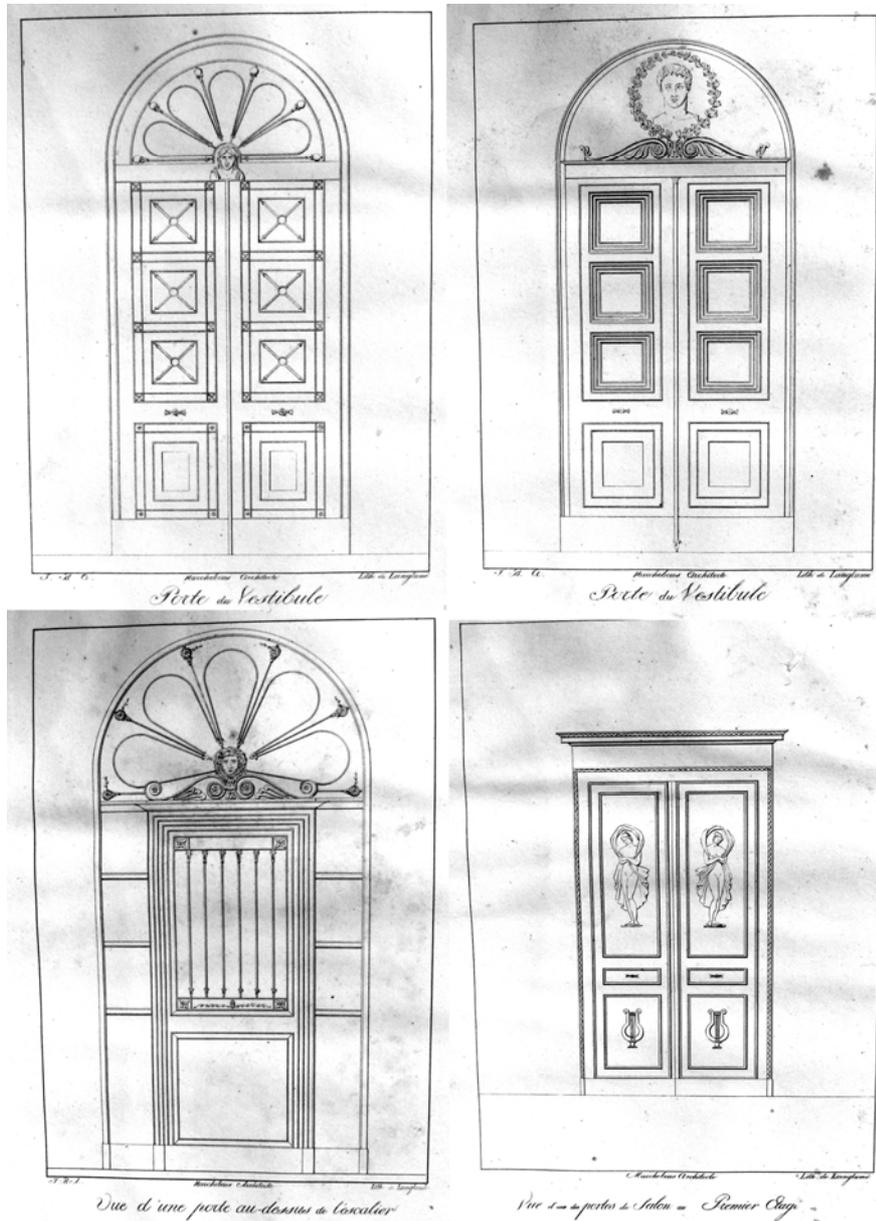
9-F1-MY0009-04

Salle de bains, perspective,
Marchebeus, arch. 1820.
(AMB rec. 144)



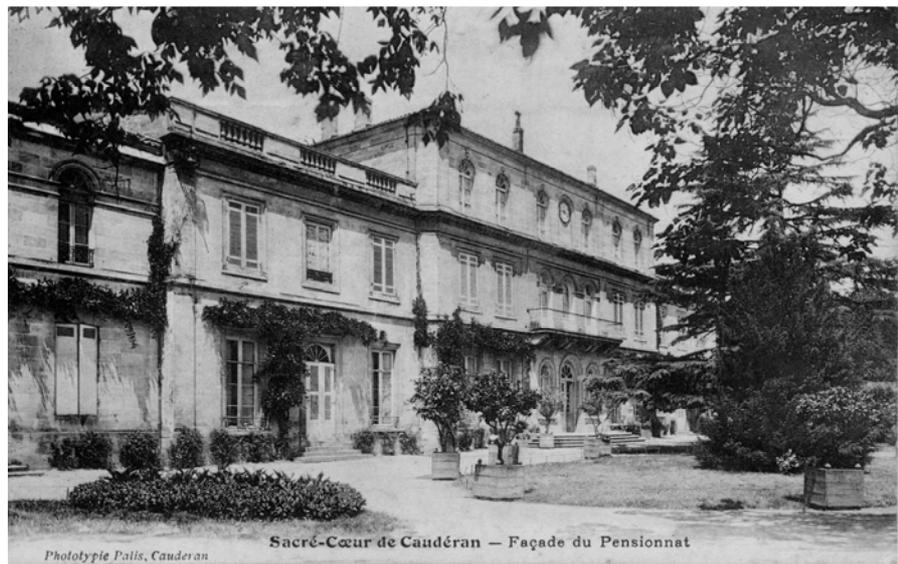
9-F1-MY0009-05

Détails de portes, élévations,
 Marchebeus, arch. 1820.
 (AMB rec. 144)



9-F1-MY0009-06

Sacré-Cœur de Cauderan,
 façade du pensionnat,
 carte postale ancienne.
 (Mémoire de Bordeaux)



9-F1-MY0009-07

**LIENS
BIBLIOGRAPHIE**

OA1-MY_477

COUSTET, Robert, « Quadrille près de Bordeaux » p. 91-101 dans **Le Château près de la ville**, actes du colloque de castellologie de Flaran, Centre de castellologie, 1987

SOURCES

AMB, rec. 144, Maison de campagne de M. Schickler, située dans la commune de Caudéran, près de Bordeaux, 1820.

Hôtels particuliers

**RECENSEMENT DU
PAYSAGE
ARCHITECTURAL ET URBAIN**

Date d'enquête : 7/09/2011

Fin d'enquête : 10/07/2013

**SEQUENCE
21-30, RUE DU BOCAGE**

IDENTIFIANT : S1-OL_1475

Adresse : 21-30, rue du Bocage

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction : 1892-1896
Maîtrise d'œuvre : Bertrand Alfred-Duprat, architecte
Maîtrise d'ouvrage : Privée

COMMENTAIRES

Une photographie d'un dessin représentant l'élévation des maisons de la rue du Bocage construites par Bertrand Alfred-Duprat est dédiée au maire Alfred Daney en mars 1893. On y apprend pour l'anecdote que l'architecte fut sous-lieutenant du maire en 1870, ce qui signifie aussi que ce dernier lui portait beaucoup d'estime et facilita peut-être l'obtention de ce chantier. Le dessin montre que la séquence de maisons s'étend à droite, des numéros 21 et 21 bis, ce dernier surélevé depuis, trois parcelles avant l'angle de la rue Bousquet et, à gauche, au numéro 31 à l'angle de la rue Marcellin-Jourdan. Il s'agirait donc d'un groupe de dix maisons continues dont les façades donnent sur le parc bordelais, inauguré en 1888, des emplacements prestigieux donc.

Seuls les numéros 22 au 28 sont signés en façade Duprat ou A. Duprat. Les autorisations de voirie nous apprennent que le numéro 19 (actuel 21 b) a été surélevé en 1893 d'un étage par l'entrepreneur Baron, pour le propriétaire Lapeyre. Nul doute que cette surélévation d'un second étage ne soit de B. Duprat. Pourquoi pas alors aussi celle du numéro 20, en 1892, par le même entrepreneur L. Baron. Les immeubles représentés sur ce dessin montrent bien en revanche, des numéros 21 à 31, l'esprit éclectique que l'architecte a voulu alors donner à cette rue ainsi qu'aux façades qu'il y a érigées.

En 1882, Bertrand Alfred Duprat (1841-1905) se consacre définitivement à l'architecture et abandonne l'enseignement du dessin et de la peinture. Il modifie alors son nom, accolant son deuxième prénom à son patronyme et unit dans sa demeure qu'il construit au 6 rue de Moulis, son habitation et son atelier. En 1896, il déménage rue du Bocage, au numéro 22, certainement l'une des façades les plus originales de la séquence de maisons qu'il construit dans cette rue. C'est l'une des neuf maisons qu'il a achevées des numéros 22 à 30, depuis 1892 (Marc Saboya, 1999). Cette fois la demeure est associée à un atelier au fond du jardin, donc invisible depuis la rue. Il adopte pour la différencier le mouvement le plus à la mode (l'Art nouveau) tandis qu'il décline pour les autres un éclectisme plus retenu. L'Art nouveau s'exprime toutefois dans la façade du n° 22, sans les audaces d'un Guimard. Alfred-Duprat respecte la fidélité bordelaise de la symétrie et des motifs rocaille avec ces mascarons des portes et fenêtres ainsi que les fers forgés des balcons. Mais un genre rococo se dégage dans le décroché du balcon central ainsi que les ondulations du fronton baroque dont les courbes végétales sont reprises par les bas-reliefs de fleurs, de plantes et de feuillages qui s'échappent de l'oculus central et se dispersent sur le tympan. Une jeune femme souriante s'appuie nonchalamment sur le cadre rond de l'ouverture. Sa longue chevelure et le voile léger qui couvre son corps se mêlent aux fleurs et aux feuilles. **« Avec cette œuvre, B. Alfred-Duprat affiche donc sa nouvelle manière : un art vif, juvénile, qui équilibre l'héritage local et l'apport du style 1900. » (Saboya, 1999)**

Peu de renseignements nous sont donnés par ailleurs dans les autorisations de voirie. Une autorisation de voirie est conservée pour la maison n° 2, par Bertrand Alfred-Duprat en 1893 pour M. Lolivier. Néanmoins cette maison n'existe pas, ou plus. Il pourrait s'agir du numéro 23, mais largement modifié. Un autre dessin de l'architecte daté 1893 ne correspond à aucune des maisons de la rue, dont il est pourtant mentionné propriétaire.

En revanche, aux numéros 26 et 27 (maisons Tricoche et Renaud, 1893), un dessin rend compte des avant-corps du perron ainsi que des deux bow-windows symétriques qui surmontent les entrées de ces deux maisons identiques. On peut voir dans ces légers reculs des façades une réinterprétation des immeubles géorgiens avec une courée couverte en avant de la maison. En tout cas, la volonté de prendre plus de libertés avec les alignements que n'en autorisaient les règlements de voirie haussmanniens est manifeste. Cela évoque, toute commune mesure gardée, le nouveau règlement de voirie parisien créé par Louis Bonnier en 1902 et qui donnait plus de libertés constructives aux architectes, plus de saillies aussi aux éléments décoratifs sur la rue.

Le même mode de composition des rez-de-chaussée se retrouve dans les maisons jumelées

de Trincaud et Ferret (l'entrepreneur), aux numéros 29-30. La n° 30 a conservé sa disposition d'origine, à savoir une terrasse surélevée sur la rue au rez-de-chaussée dont une colonnette de fonte soutient une autre terrasse au-dessus, qui n'est plus dès lors un balcon. Quant au numéro 29, sa terrasse inférieure a été comblée et la façade de ce lourd immeuble de deux étages fut reprise en 1930 par Alexandre Garros.

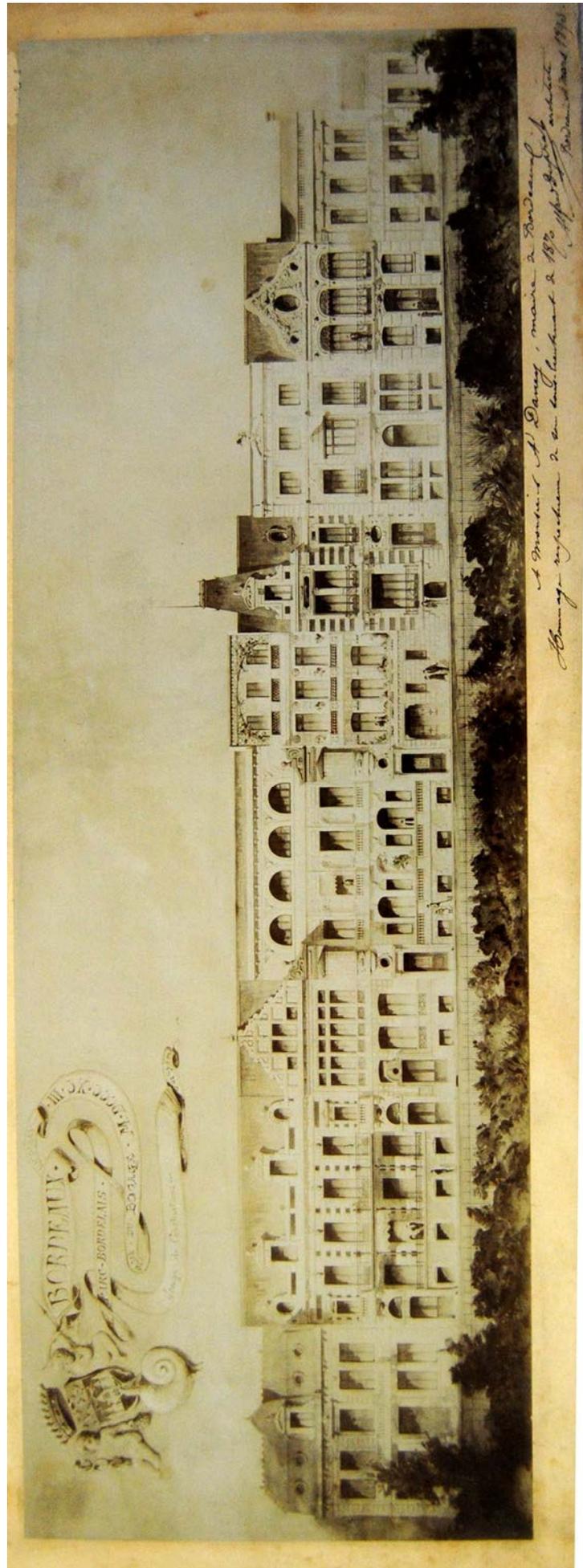
Enfin, deux autres dessins énigmatiques montrent l'un, pour monsieur Potel, une entrée surélevée du même type, surmontée cette fois d'un balcon au premier étage. Il pourrait s'agir de l'entrée du numéro 28.

Quant au dessin pour la maison Massart, en 1893 encore, il ne présente que peu de ressemblances avec la rare porte de garage bâtie au numéro 25, mais le dispositif en est bien le même.

Exceptionnelle et unique, cette séquence de maisons de Bertrand Alfred-Duprat pour la rue du Bocage, témoigne des recherches bordelaises les plus raffinées en matière d'éclectisme architectural à la toute fin du XIXe siècle.

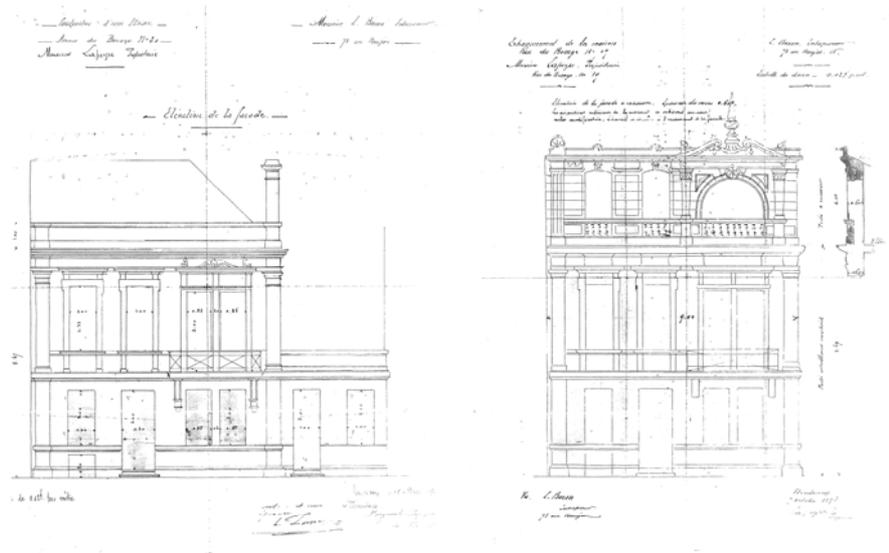
IMAGES

Elévation des maisons de la rue du Bocage, B. Alfred-Duprat, arch., mars 1893. (AMB XVIII-C-23)



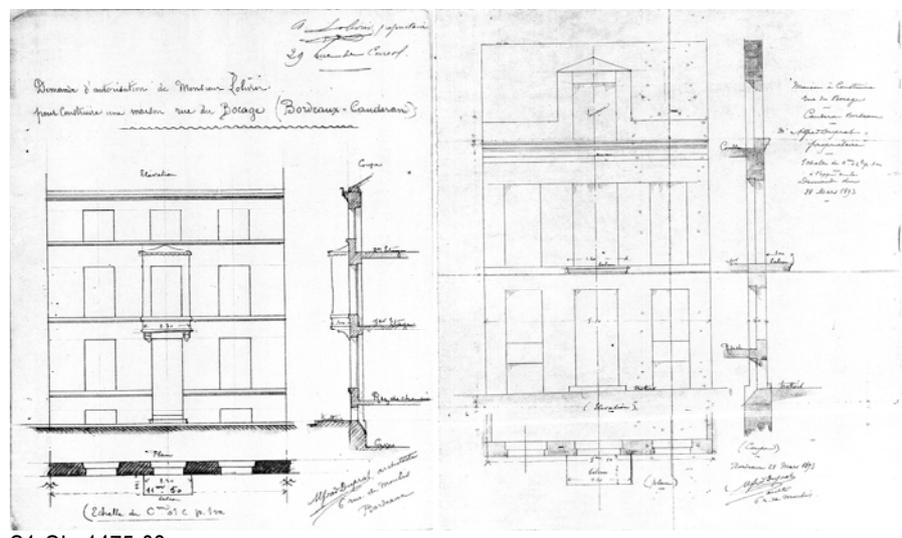
S1-OL_1475-01

Exhaussement de la maison n° 19 (21 bis), élévation et projet, L. Baron, entr. 1892-1893. (AMB 2 Mi D 7-32)



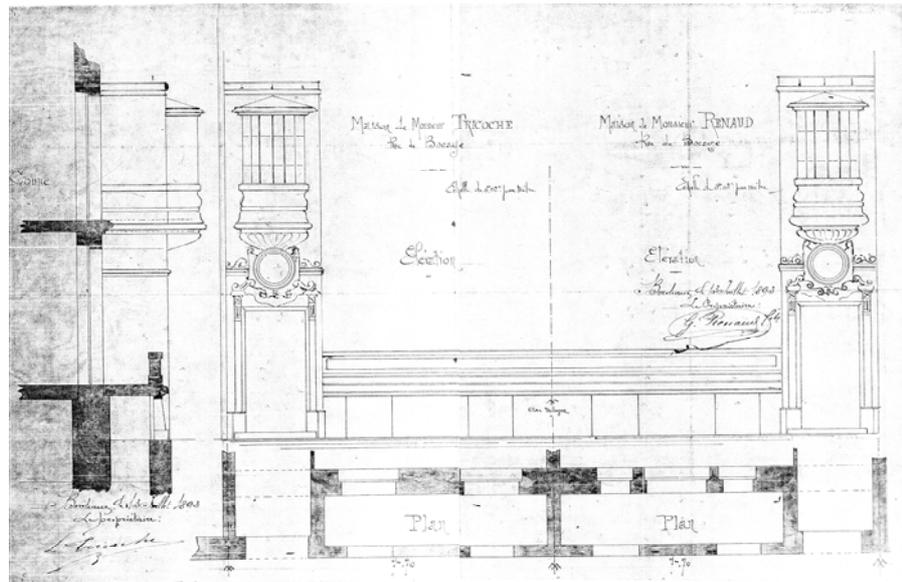
S1-OL_1475-02

Maisons Lolivier et Alfred-Duprat, n° 2 (23?) et n° inconnu, plan, coupe, élévation, Alfred-Duprat, arch., 1893. (AMB 2 Mi D 7-32)



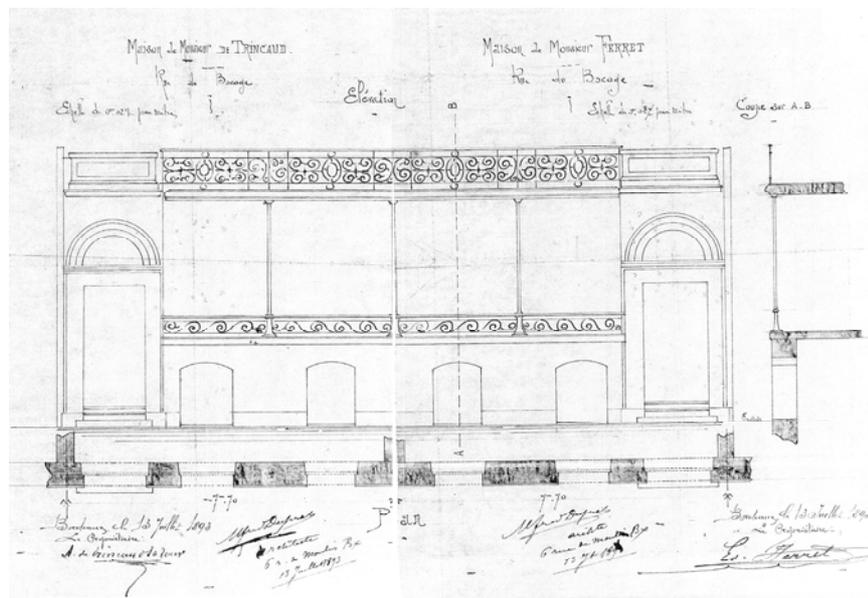
S1-OL_1475-03

Maisons Tricoche et Renaud, n° 26-27, plan, coupe, élévation, Alfred-Duprat, arch., 1893. (AMB 2 Mi D 7-32)



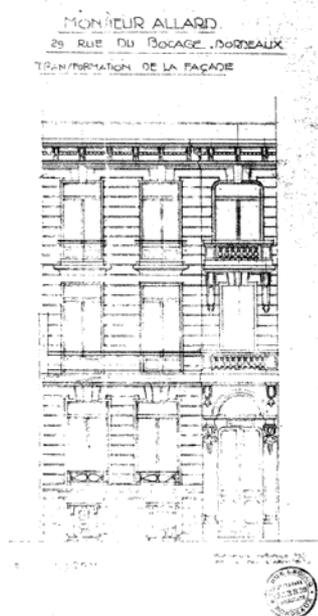
S1-OL_1475-04

Maisons de Trincaud et Ferret, n° 29-30, plan, coupe, élévation, Alfred-Duprat, arch., 1893. (AMB 2 Mi D 7-32)



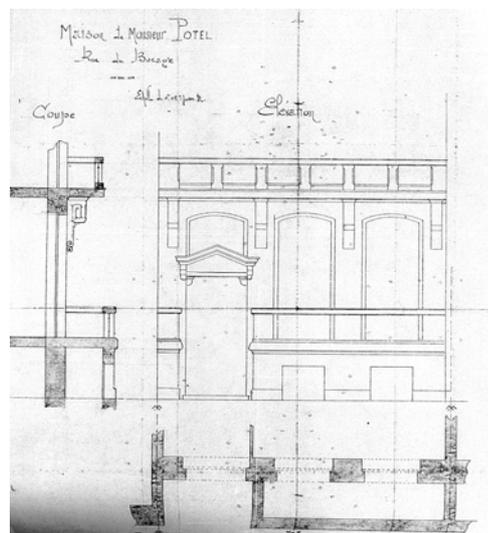
S1-OL_1475-05

Transformation de la façade de la maison Allard, n° 30, élévation, A. Garros, arch., 1930. (AMB 2 Mi D 7-32)



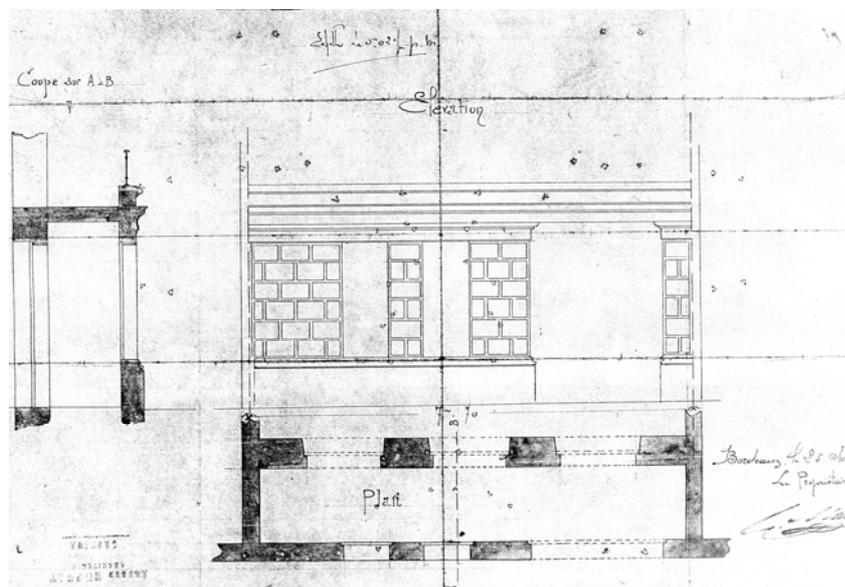
S1-OL_1475-06

Maison Potel, n° 28 ?, plan, coupe, élévation, Alfred-Duprat, arch., 1893. (AMB 2 Mi D 7-32)



S1-OL_1475-07

Maison Massart, n° 25 ?, plan, coupe, élévation, Alfred-Duprat, arch., 1893. (AMB 2 Mi D 7-32)



S1-OL_1475-08

**LIENS
BIBLIOGRAPHIE**

OA1-OL_1457 / OA1-OI_1625

COUSTET, Robert, SABOYA, Marc, **Bordeaux le temps de l'histoire. Architecture et urbanisme au XIXe siècle (1800-1914)**, Bordeaux : Mollat, 1999, p. 247
SABOYA, Marc, « Demeures et ateliers d'architectes à Bordeaux entre 1860 et 1910 », **Le Festin**, n° 29, 1999, p. 91-101

SOURCES

AMB XVIII-C-23, élévation des maisons de la rue du Bocage - A. Duprat - 1893
AMB, 50 O 195, 2 Mi D 7-32, autorisations de voirie rue du Bocage

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction : 1928
Maîtrise d'œuvre : Monginoux, architecte
Maîtrise d'ouvrage : Bernard, propriétaire

COMMENTAIRES

Cet hôtel est élevé en 1928 pour un propriétaire nommé Bernard par l'architecte Monginoux (peut-être Achille ou un de ses descendants). Assez tardif par rapport aux premières constructions de l'avenue depuis la fin des années 1890, il s'implante à l'angle de l'avenue Félix-Faure, ce qui lui vaut un plan masse assez particulier. En effet, une petite cour clôturée est ménagée à l'angle pour l'entrée. Cette dernière, couverte d'une loggia, s'inscrit dans l'angle du plan en L de la maison.

L'hôtel s'élève sur trois niveaux. Le haut sous-sol est occupé par les services, garage ouvrant avenue Carnot, cave, WC, lingerie, caves à vins et charbon distribués par un vestibule central où débouche l'escalier unique, à volée tournant en demi-cercle. On notera l'absence d'escalier de service, peu courante dans ce genre de demeure.

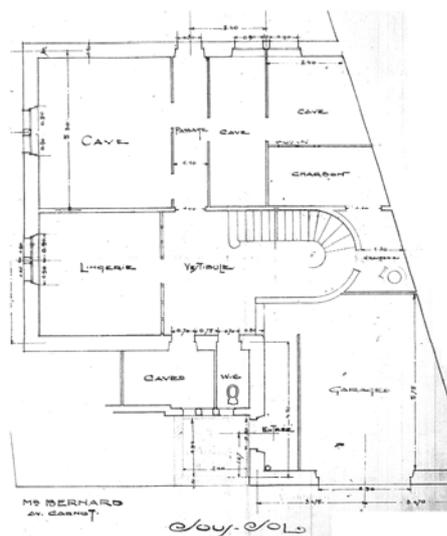
Le rez-de-chaussée offre une vaste et confortable réception. On pénètre dans le hall après avoir franchi la loggia accessible par une volée de 14 marches. A droite un vestiaire et un WC, à gauche, le bureau, au fond, l'enfilade salon – salle-à-manger. La cuisine, située au-dessus du garage communique avec le séjour par un office dissimulé à l'arrière de la volée tournante de l'escalier. L'étage offre trois chambres chacune munie de son cabinet de toilette et l'espace des domestiques, au-dessus de la cuisine. Le comble est inhabitable.

Cet hôtel se distingue par son classicisme art déco dont, à l'intérieur, seule la rampe de la cage d'escalier témoigne. En façade, les angles saillants sont marquées de cannelures courant sur toute la hauteur, et qui rappellent des pilastres, mais sans chapiteaux. Les refends du sous-sol contrastent avec les murs lisses des étages supérieurs ; une corniche à denticules surmontée d'un acrotère plein cache le toit pentu depuis la rue et couronne l'ensemble, accentuant le décrochement des volumes. Les encadrements des baies sont marqués de clés au rez-de-chaussée et surmontés de frises géométriques au premier étage. L'angle d'entrée, partie la plus sensible, est traité avec une colonne renflée à chapiteau cannelé, comme son fût, au tiers de la hauteur. Des balustres droit couronnent la loggia qui forme terrasse à l'étage.

Avec celui qui lui fait face, au numéro 21, cet hôtel participe à la variété des solutions d'angle qui animent le paysage de l'avenue Carnot et rompent la monotonie des alignements d'angle traditionnels. Son architecture contraste également avec celle, fin de siècle, qui domine le paysage de l'avenue et lui offre un éclectisme supplémentaire.

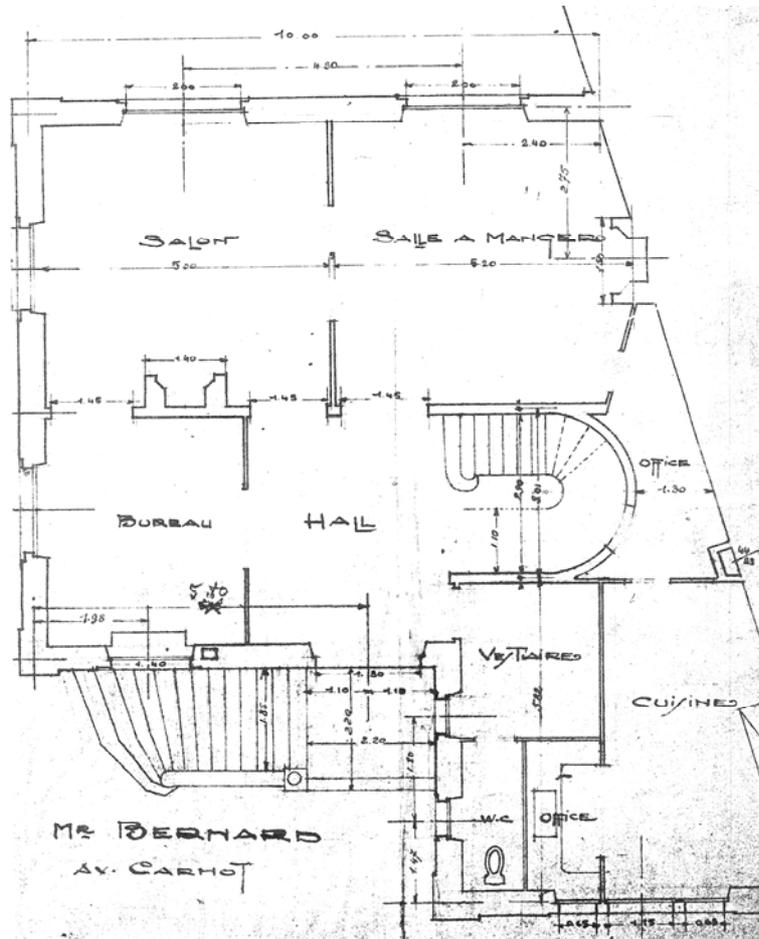
IMAGES

Plan du sous-sol,
Monginoux, arch., 1928.
(AMB 2 Mi D 7 – 43)



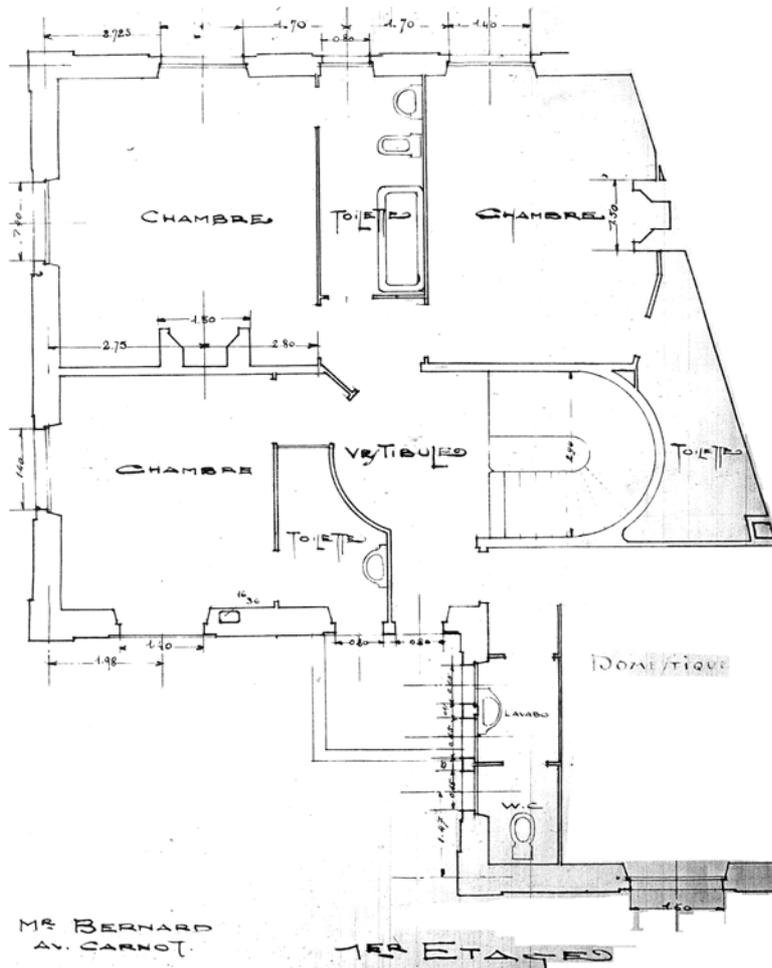
15-F1-ON0062-01

Plan du rez-de-chaussée,
Monginoux, arch., 1928.
(AMB 2 Mi D 7 - 43)



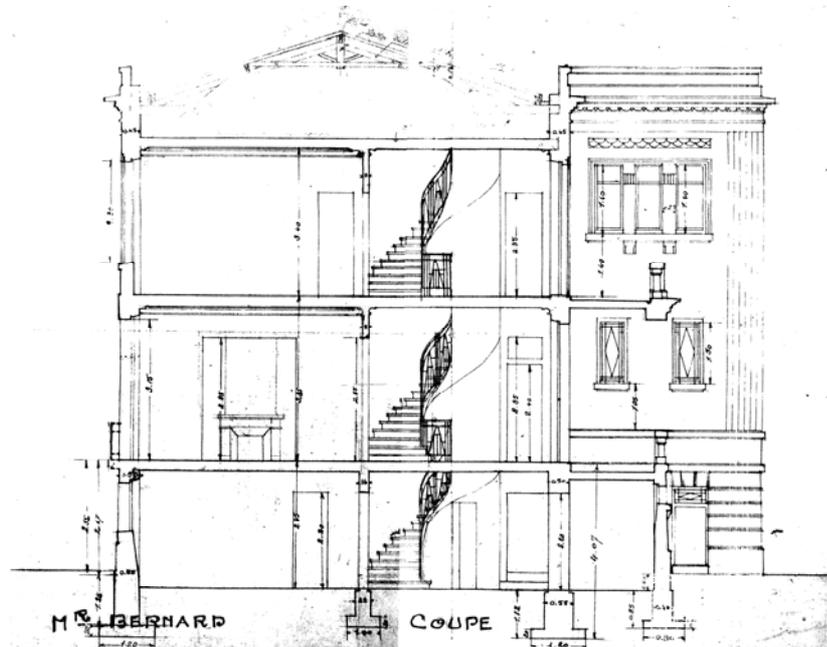
15-F1-ON0062-02

Plan du premier étage,
Monginoux, arch., 1928.
(AMB 2 Mi D 7 - 43)



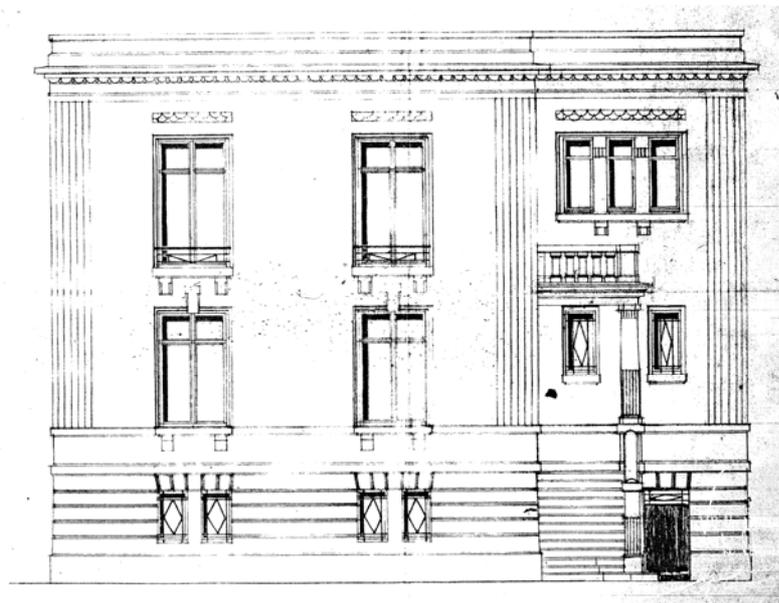
15-F1-ON0062-03

Coupe, Monginoux, arch.,
1928.
(AMB 2 Mi D 7 – 43)



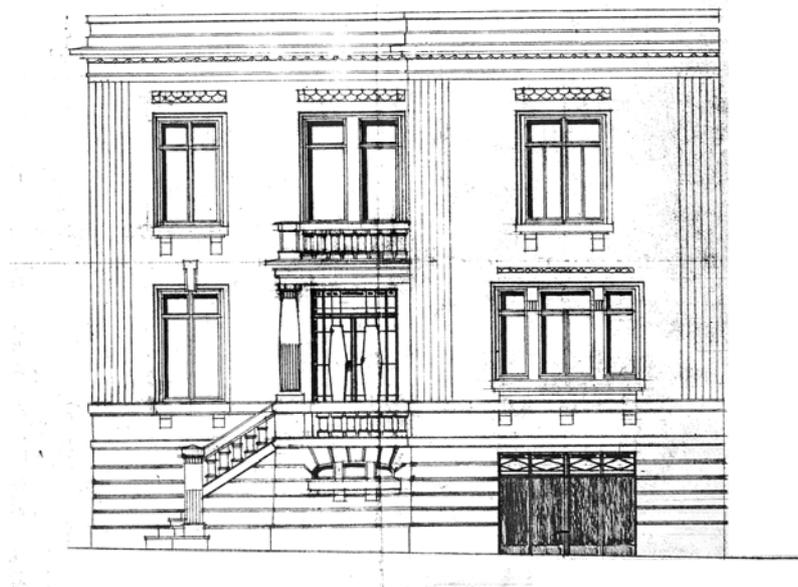
15-F1-ON0062-04

Elévation avenue Félix-
Faure, Monginoux, arch.,
1928.
(AMB 2 Mi D 7 – 43)



15-F1-ON0062-05

Elévation avenue Carnot,
Monginoux, arch., 1928.
(AMB 2 Mi D 7 – 43)



15-F1-ON0062-06

**LIENS
SOURCES**

OA1-ON_1213

AMB, 2 Mi D 7 43-44, microfilm des autorisations de voirie, avenue Carnot

**RECENSEMENT DU
PAYSAGE
ARCHITECTURAL ET URBAIN**

Date d'enquête : 12/01/2012

Fin d'enquête : 10/07/2013

**IMMEUBLE BATI
HOTEL D'ALDIN / SANCHEZ**

IDENTIFIANT : 31-F1-ON0010

Adresse : 31-33, avenue Carnot

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction : 1929
Maîtrise d'œuvre : E. Lejoly, architecte ; Cazeaux et Léon, entrepreneurs
Maîtrise d'ouvrage : Comtesse d'Aldin & Guy Sanchez, propriétaires

COMMENTAIRES

Cet hôtel particulier présente la particularité de réunir sur une même parcelle, aux numéros 31-33 de l'avenue Carnot, deux hôtels séparés et presque parfaitement symétriques réunis par un « passage à autos » commun qui dessert le garage situé au fond du jardin. Bâti en 1929 par l'architecte E. Lejoly et les entrepreneurs Cazeaux et Léon, ses commanditaires en sont la comtesse d'Aldin (au numéro 31) et un certain Guy Sanchez (au numéro 33).

L'hôtel affiche un style Louis XVI bien plus qu'art déco, tant en façade que dans l'aménagement intérieur. Cependant il est organisé avec tout le confort de l'Entre-deux-Guerres, en témoigne d'abord le passage cocher. Tandis que ce dernier est sur terre-plein, les deux hôtels s'élèvent sur un soubassement formant sous-sol. Celui de M. Sanchez dispose de deux grandes caves, celui de la comtesse témoigne d'une domesticité plus nombreuse. La cuisine carrelée de grès cérame ouvre sur la rue par deux fenêtres carrées jumelées, la cave à vin contenant deux barriques est séparée d'un caveau pour les vins fins par un petit couloir qui conduit par un dégagement à l'escalier principal avec la cave à charbon et la chaufferie, sur un sol de ciment. Au fond, côté jardin, une chambre de domestique prend place avec la lingerie, une penderie et un WC, le tout sur un sol de parquet sur bitume. Le dégagement se prolonge en baïonnette jusqu'au jardin par une petite porte.

Les plans du rez-de-chaussée sont beaucoup plus symétriques, tout au moins pour les espaces de réception. La disposition du passage cocher permet d'ouvrir les entrées au milieu de ce dernier, non sur la rue. On débouche dans un vaste hall fumoir par une volée de quelques marches bordant les trottoirs latéraux. Là se trouve le grand escalier à paliers marquant des demi-niveaux. Chez la comtesse, côté rue, grand et petit salon sont séparés par une large baie libre tandis que chez M. Sanchez un seul grand salon occupe cet espace. Côté jardin est la salle à manger, elle se prolonge sur le jardin, chez la comtesse, par un avant-corps à pans coupés marqué par deux colonnes engagées qui délimitent trois baies en plein-cintre tandis que, chez M. Sanchez, un seul pan ouvre sur le jardin et la salle à manger est prolongée d'un bureau qui la sépare de la cuisine située tout au fond. Dans les deux cas, office et cuisine sont assez éloignés de la salle à manger mais reliés à elle par des dégagements ménagés au long des mitoyens. Les décors semblent néanmoins identiques dans les deux réceptions : parquet de chêne à bâtons rompus, corniche Louis XVI au salon, corniche Renaissance dans la salle à manger, porte intérieure plein-cintre, rampes de bois aux escaliers...

Le premier étage est lui aussi conçu de façon quasi symétrique. Les chambres principales prennent place à l'arrière. Celle de Monsieur Sanchez tout au fond, au-dessus de la cuisine et celle de mademoiselle sa fille, au-dessus de la salle à manger. Chez la comtesse, « Mme Mère », au même emplacement. Côté rue deux chambres symétriques accompagnées d'un boudoir ouvrent sur un balcon par une porte fenêtre jumelée. Mais tandis que chez M. Sanchez un placard à linge sale sépare cette chambre de la cage d'escalier, chez la comtesse c'est le « chenil », signe évident d'aristocratie. Une vaste salle de bains centrale occupe, de part et d'autre, le vis-à-vis de l'escalier dont le dégagement est pourvu de longues penderies.

Au deuxième étage, on retrouve aussi une certaine dissymétrie pour un programme comparable : deux chambres de domestiques et deux chambres « à donner » chez M. Sanchez ; une seule de domestique et deux à louer, côté rue, chez la comtesse qui se distingue par l'installation d'un « museum » au-dessus de sa propre chambre.

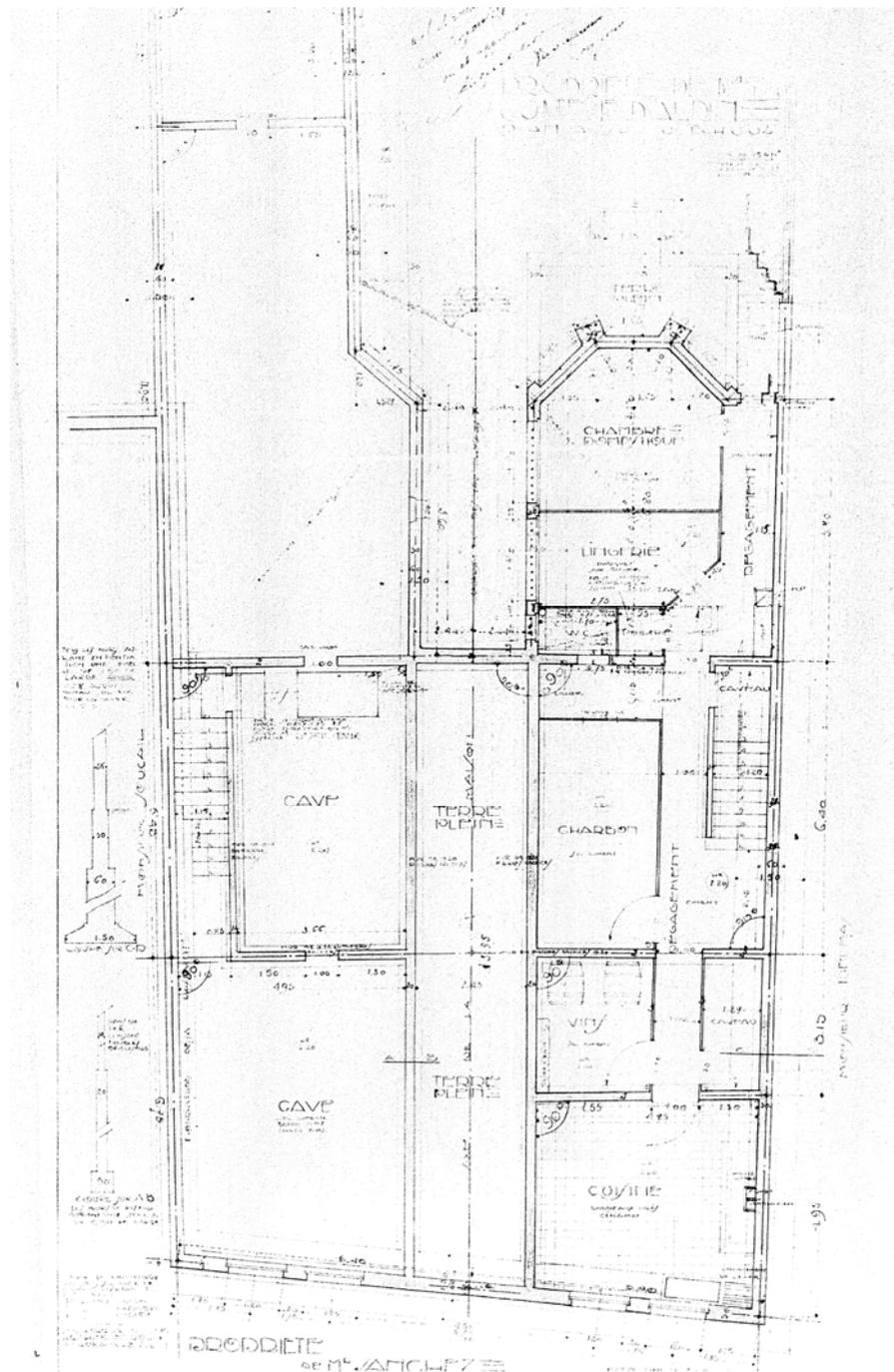
La coupe montre aussi la parfaite symétrie de l'ensemble avec les cages d'escalier, les plafonds lumineux et la grille de fer forgé dans l'axe, d'un style rocaille mesuré, qui clôt le passage cocher sur la façade arrière. On retrouve cette dernière sur la façade arrière, dont la dissymétrie est accentuée par l'extension de l'appendice arrière de la maison Sanchez.

Toutefois, la composition générale des hauteurs, des niveaux et des pentes de toit forme une élévation parfaitement équilibrée. Ces quelques ajustements, acceptables pour une façade arrière, ne le sont pas du tout sur la rue dont l'élévation est parfaitement symétrique : balcons supportés par de grosses consoles, baies rectangulaires surmontées, au premier étage, de tables sculptées de lourdes guirlandes, sont parfaitement symétriques à l'entrée commune, en plein-cintre.

Au bout du compte, on a là deux hôtels particuliers extrêmement étroits (5.4 m chacun sans compter le passage central) et très profonds (28.5 m pour la maison Sanchez, 22 m pour la maison D'Aldin) qui s'avèrent très novateurs dans leur organisation fonctionnelle. Peu inventive dans son écriture architecturale, cette grosse maison de l'avenue Carnot témoigne en effet de nombreuses subtilités dans l'adaptation des programmes domestiques différents des deux clients pour toutefois créer deux hôtels pratiquement identiques, avec une grande économie du terrain et de sa largeur de façade sur rue.

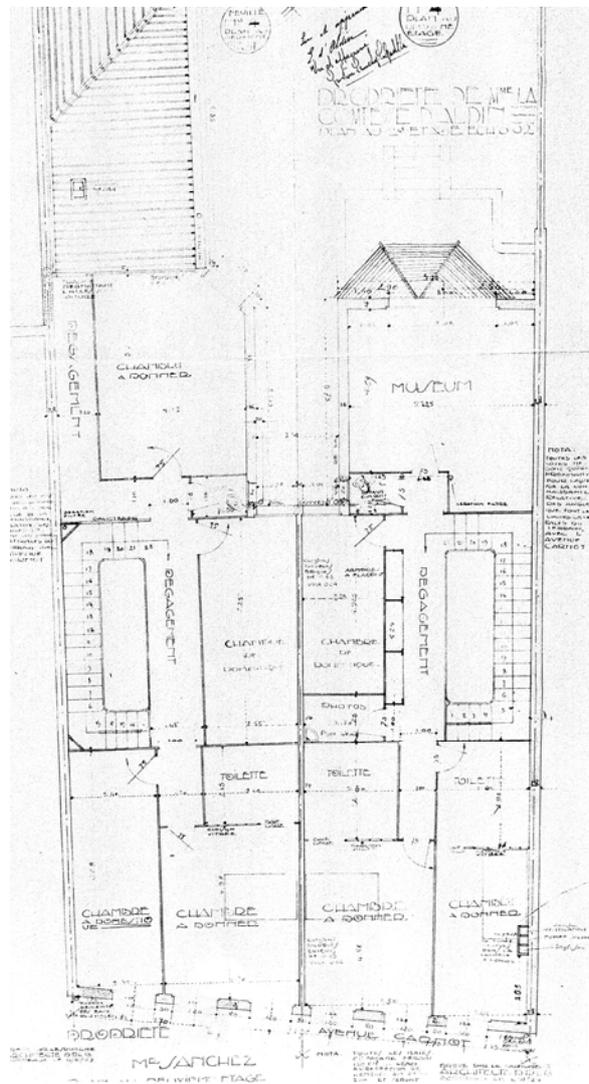
IMAGES

Plan du sous-sol, E. Lejoly,
arch., 1929.
(AMB, 2 MI D 7-43)



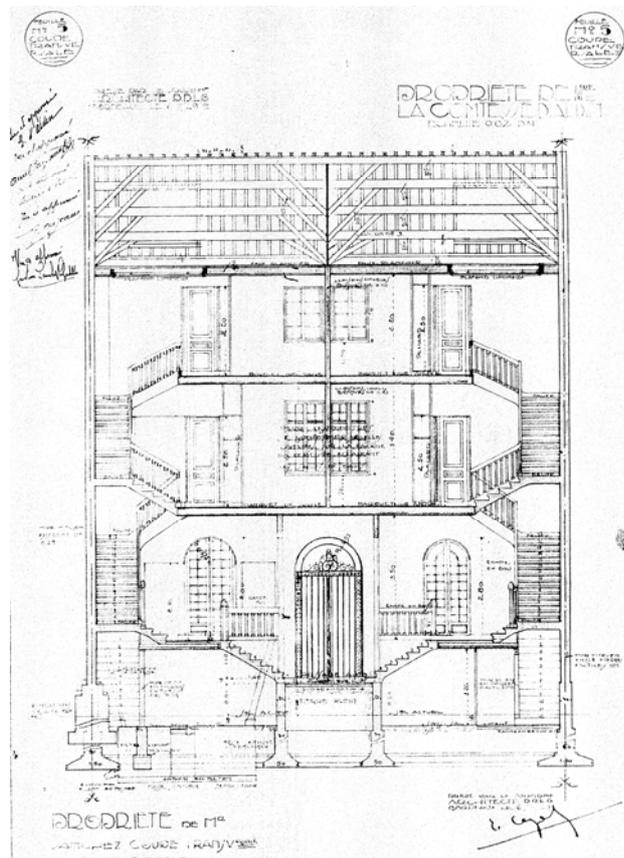
31-F1-ON0010-01

Plan du deuxième étage, E.
 Lejoly, arch., 1929.
 (AMB, 2 MI D 7-43)



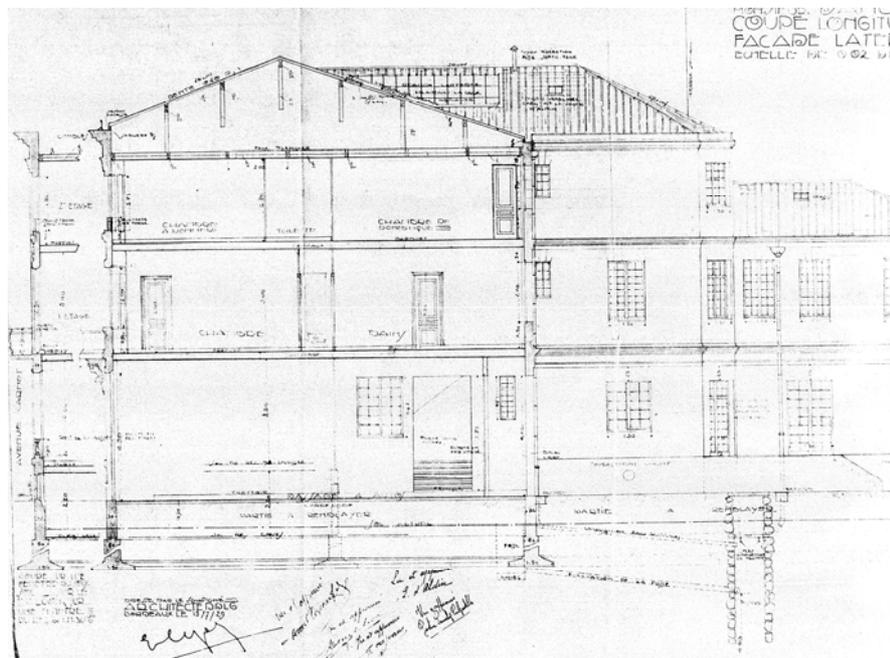
31-F1-ON0010-04

Coupe transversale, E.
 Lejoly, arch., 1929.
 (AMB, 2 MI D 7-43)



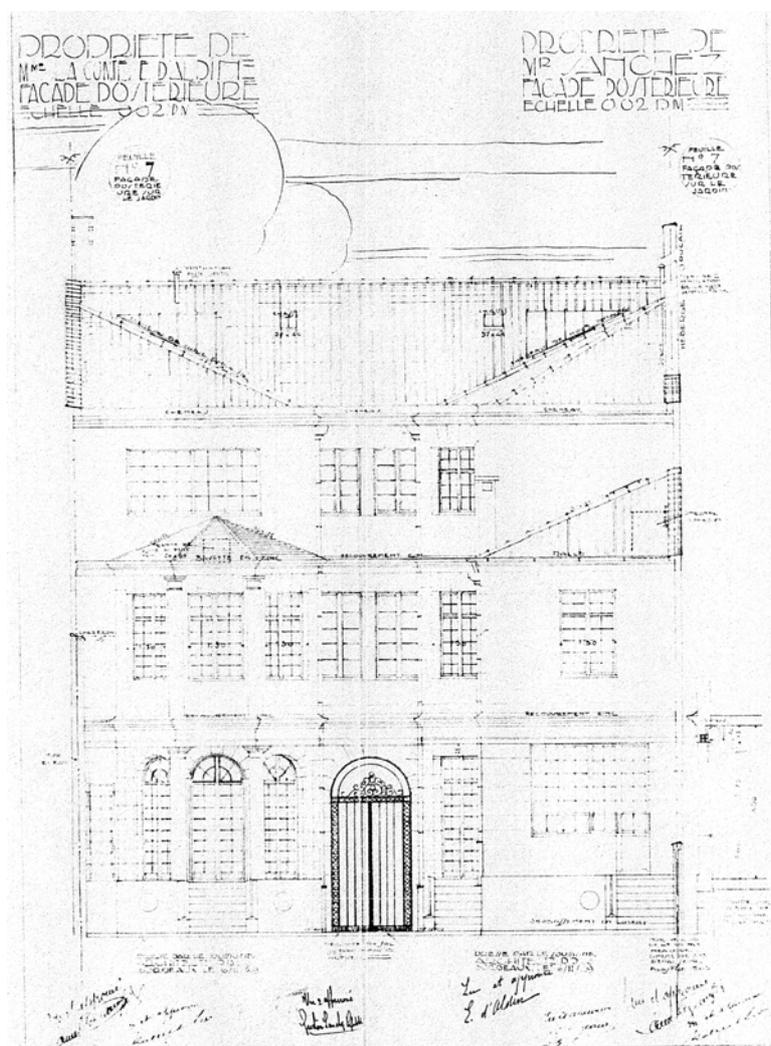
31-F1-ON0010-05

Coupe longitudinale, E.
Lejoly, arch., 1929.
(AMB, 2 MI D 7-43)



31-F1-ON0010-06

Élévation sur le jardin, E.
Lejoly, arch., 1929.
(AMB, 2 MI D 7-43)



31-F1-ON0010-07

LIENS
SOURCES

OA1-ON_1213

AMB, 2 Mi D 7-43, microfilm des autorisations de voirie, avenue Carnot, ancien n° 25.

**RECENSEMENT DU
PAYSAGE
ARCHITECTURAL ET URBAIN**

Date d'enquête : 4/08/2011

Fin d'enquête : 10/07/2013

**IMMEUBLE BATI
MAISON FERRET**

IDENTIFIANT : 80-F1-OM0001

Adresse : 80, avenue Carnot

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction : 1910
Maîtrise d'œuvre : Pierre Ferret, architecte
Maîtrise d'ouvrage : Pierre Ferret, propriétaire

COMMENTAIRES

La première œuvre de Pierre Ferret est la maison qu'il construit pour lui-même en 1910 sur un emplacement prestigieux : l'angle de l'avenue Carnot et de la rue du Bocage, au croisement de la rue Marcelin-Jourdan, donnant sur l'entrée principale du Parc Bordelais.

C'est une maison d'une modernité étonnante : à l'extérieur, pas de décor, pas de placage ni de symétrie artificielle, les façades unifiées par un revêtement de brique ocre reflètent exactement la vie intérieure de la maison bien distribuée et adaptée au confort de son époque.

Le haut soubassement abrite la cuisine, les caves (à bois, à vins), le calorifère ainsi que l'atelier des employés de l'architecte auquel on accède par une volée de quelques marches à droite en descendant, depuis le vestibule.

Le rez-de-chaussée est l'espace de réception par excellence, encore qu'il renferme aussi le garage, dont l'entrée est reportée sur la rue secondaire, et duquel un escalier conduit à l'entresol pour les services. Quatre escaliers occupent en fait ce niveau, dont ceux de la cuisine et des bureaux ouvrent sur le couloir central. Leur dessin est individualisé selon leur fonction, révélant les fonctions organiques de l'ensemble. Le rayon de courbure du grand atelier de l'architecte est exactement calculé depuis la rencontre des alignements des deux rues. La bissectrice de cet angle forme l'axe de la composition de l'atelier, qui marque la grande baie ouvrant sur le parc et, au fond, la position de la cheminée. Avec la salle à manger et le petit salon ovale, ce niveau est marqué par la prédominance de l'atelier et des circulations.

A l'étage, la chambre principale pourvue de deux cabinets de toilette se superpose à l'atelier. Les deux chambres des enfants, du côté de l'avenue, sont séparées par une salle de bains commune tandis que la chambre des domestiques et la lingerie se situent sur la rue secondaire.

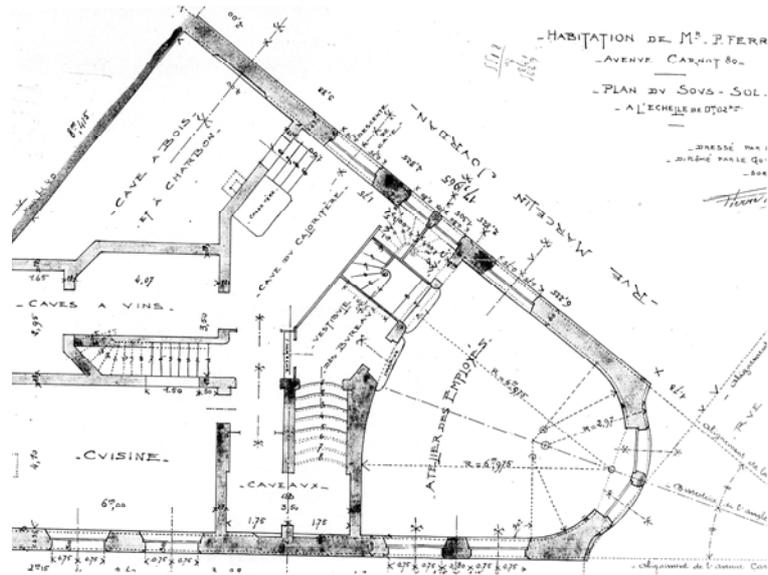
A l'extérieur, au nord, la grande baie de l'atelier de l'architecte accentue la dissymétrie des ouvertures par rapport à l'entrée. A l'ouest, l'hôtel avance vers le parc tel une proue de navire. Le léger renflement du rez-de-chaussée permet d'aménager, à l'étage, une loggia en rotonde ouverte par trois arcades sans chapiteaux ni colonnes. Sur la façade sud, la dissymétrie s'impose encore plus avec des baies de dimensions inégales qui correspondent à la distribution intérieure. Couronnant la maison, un avant-toit de tuiles sur console de bois et corbeaux de pierre suggère une couverture traditionnelle mais masque en réalité une balustrade qui cache un toit-terrasse dont on aperçoit, du sol, la pergola qui rayonne au-dessus de la loggia.

A l'intérieur, espace de vie intime et de travail sont parfaitement articulés. Le décor participe beaucoup à l'unité de l'ensemble. Le client qui rend visite à l'architecte est abrité sous la somptueuse marquise qui est un des rares éléments à rappeler le lyrisme baroque de Guimard, et passe une très belle porte en fer forgé ornée de pommes de pin que l'on peut attribuer à Edgar Brandt, le maître ferronnier parisien que Ferret sollicite aussi place des Martyrs-de-la-Résistance à l'hôtel Frugès, voire à l'hôtel Delor, place Charles-Gruet. Dans le vestibule, le mariage de la pierre de taille et du fer forgé est saisissant. La rampe d'escalier, telle une liane, part à l'assaut d'une voûte plate à la stéréotomie parfaite où s'accroche un lustre de Daum. Le visiteur est aussi séduit, se dirigeant vers l'atelier, par un vitrail clair aux motifs Art nouveau lorsqu'il entrevoit, dans le couloir, l'ovale d'un salon louis XVI :

« La modernité bordelaise la plus sophistiquée garde l'empreinte du siècle d'or... La modernité et le style de Ferret tranchent donc rigoureusement avec les déclinaisons éclectiques de la rue du Bocage ou encore un Art nouveau affirmé. Il s'avère plus proche d'un Mackintosh, de Van de Velde, de Loos ou de Garnier que de Guimard ou Majorelle.. » (Coustet, Saboya, 1999).

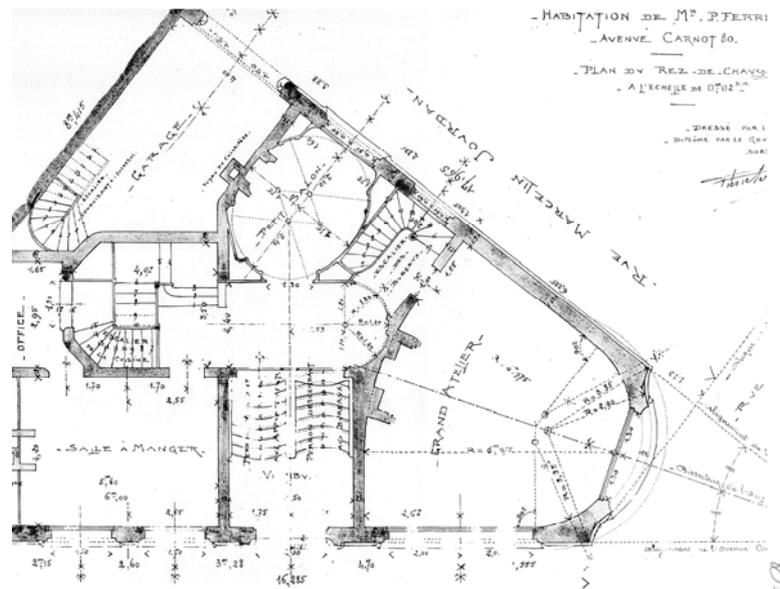
IMAGES

Plan du sous-sol, P. Ferret,
arch., 1910.
(AMB, 2 Mi D 7 – 44)



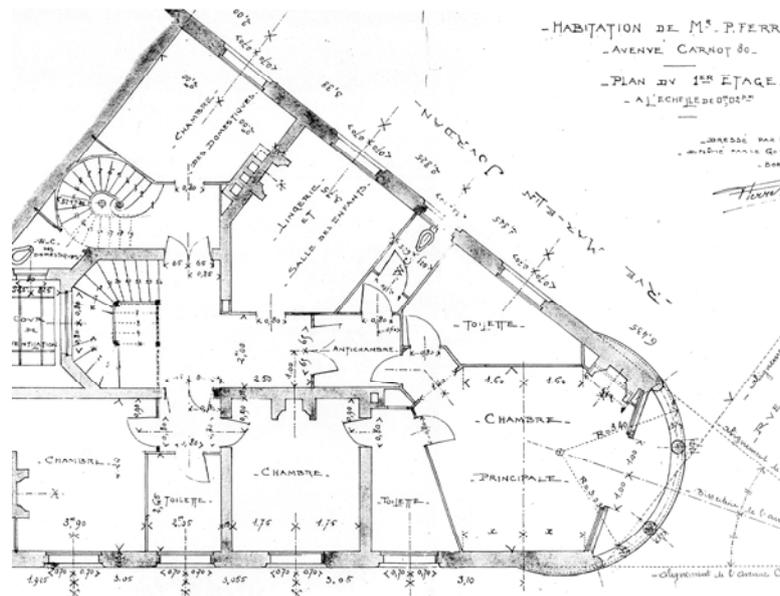
80-F1-OM0001-01

Plan du rez-de-chaussée, P.
Ferret, arch., 1910.
(AMB, 2 Mi D 7 – 44)



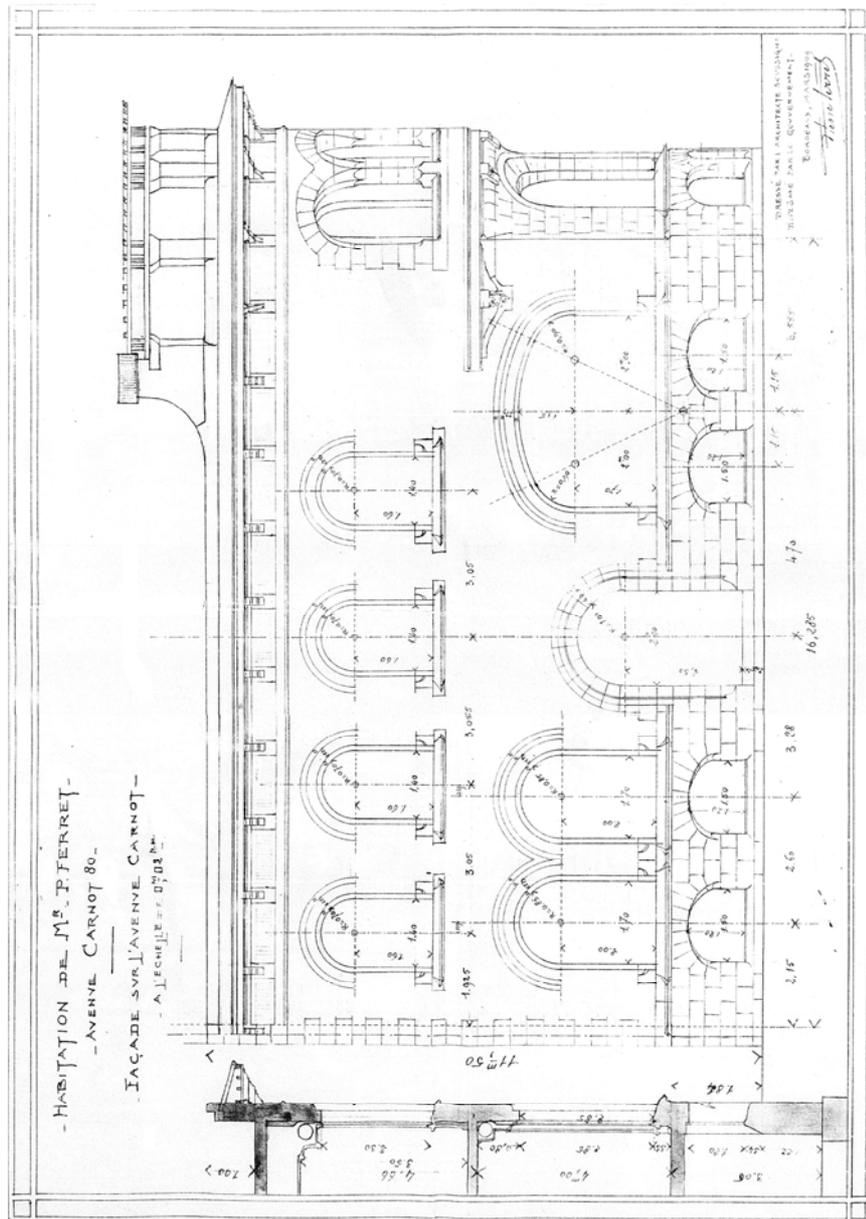
80-F1-OM0001-02

Plan du premier étage, P.
Ferret, arch., 1910.
(AMB, 2 Mi D 7 – 44)



80-F1-OM0001-03

Élévation sur l'avenue
Carnot, P. Ferret, arch.,
1910.
(AMB, 2 Mi D 7 – 44)



80-F1-OM0001-04

Le toit-terrasse, vue depuis
l'ouest.
(Cliché SRI, 1985)



80-F1-OM0001-05

Le toit-terrasse, vue depuis
l'est.
(Cliché SRI, 1985)



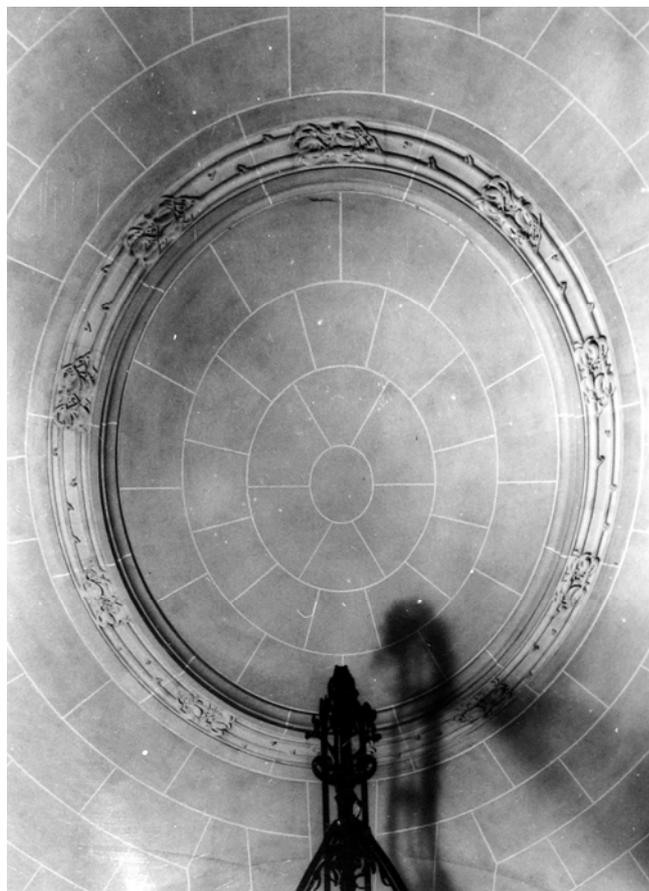
80-F1-OM0001-06

Vestibule d'entrée, détail
(Cliché SRI, 1985)



80-F1-OM0001-07

Voûte plate du vestibule
(Cliché SRI, 1985)



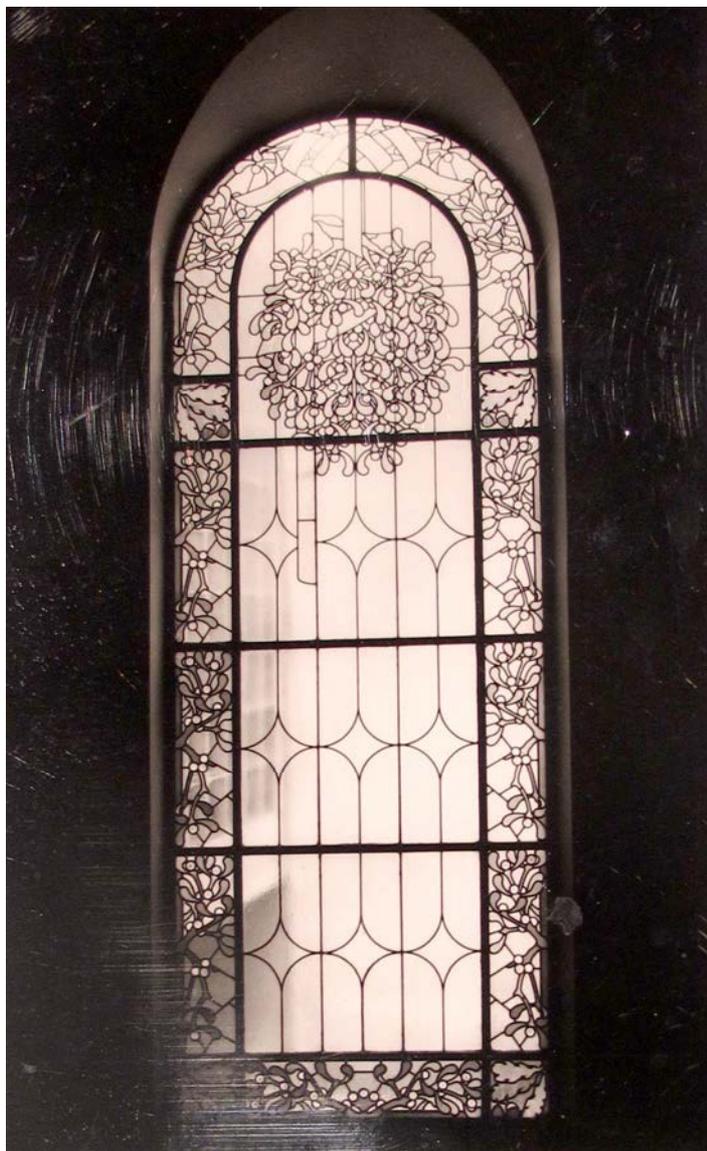
80-F1-OM0001-08

Cage d'escalier, vue
d'ensemble.
(Cliché SRI, 1985)



80-F1-OM0001-09

Cage d'escalier, détail d'un vitrail.
(Cliché SRI, 1985)



80-F1-OM0001-10

Grand salon, cheminée
(Cliché SRI, 1985)



80-F1-OM0001-11

Petit salon Louis XVI.
(Cliché SRI, 1985)



80-F1-OM0001-12

LIENS BIBLIOGRAPHIE

15-F1-KT0112 / 51-F1-ON0019

COUSTET, Robert, SABOYA, Marc, **Bordeaux le temps de l'histoire. Architecture et urbanisme au XIXe siècle (1800-1914)**, Bordeaux : Mollat, 1999, p. 254-256
LECHNER, Gabrielle, **Recherches sur l'architecte Pierre Ferret, 1877-1949**, Université de Bordeaux III : mémoire de maîtrise d'histoire de l'art, 1986, ex. dact.
SABOYA, Marc, « Demeures et ateliers d'architectes à Bordeaux entre 1860 et 1910 », **Le Festin**, n° 29, 1999, p. 91-101

SOURCES

SRI, dossier individuel, maison 80 av. Carnot, clichés M. Dubau, 1985
AMB, autorisations de voirie, 50 O 307, avenue Carnot, 2 Mi D 7 -44

**RECENSEMENT DU
PAYSAGE
ARCHITECTURAL ET URBAIN**

Date d'enquête : 13/02/2012

Fin d'enquête : 10/07/2013

**IMMEUBLE BÂTI
133, BOULEVARD DU PRÉSIDENT-WILSON**

IDENTIFIANT : 133-F1-MT0034

Adresse : 133, boulevard du Président-Wilson
1, avenue du Jeu-de-Paume

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction : 1902
Maîtrise d'œuvre : Louis Piquet, entrepreneur
Maîtrise d'ouvrage : M. Ducos, propriétaire

COMMENTAIRES

Ce gros hôtel particulier situé à l'angle du boulevard de Caudéran (autrefois numéroté 135) et de l'avenue du Jeu-de-Paume est bâti par l'entrepreneur Louis Piquet en 1902 pour un certain monsieur Ducos.

Très ouvragé, il présente sa plus longue façade sur l'avenue mais l'entrée demeure sur le boulevard. Le vestibule, très large, est occupé par un imposant escalier à la française à deux volées et palier intermédiaire sous lequel se dissimulent les toilettes. Un passage est ménagé pour accéder à la cuisine, au fond, sans avoir besoin de passer sous l'escalier. La travée de séjour, dans l'angle des rues, est très luxueuse puisqu'elle comporte quatre pièces en enfilade, et non trois comme souvent. La dernière pièce, au fond, n'est pas véritablement une véranda, car elle est peu éclairée. Elle est un peu moins large que les autres pièces, ses pans coupés et ses petits côtés sont percés d'étroites et hautes baies cintrées. Elle se prolonge dans le jardin par un escalier en fer à cheval.

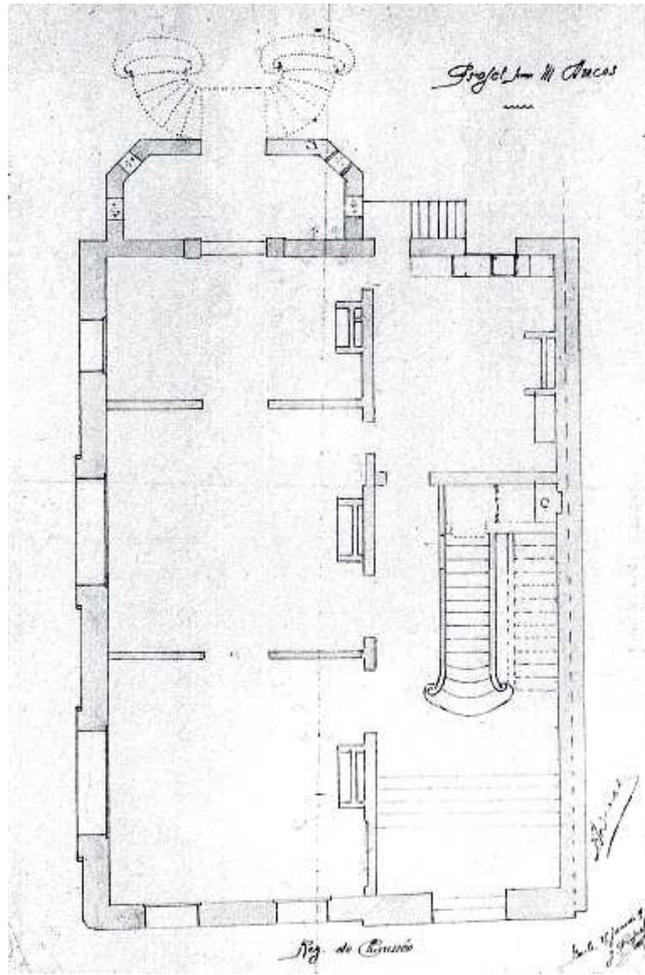
Le premier étage semble compter quatre chambres (les plans sont muets) ou pour le moins trois principales et peut-être un petit boudoir au fond qui se prolonge en terrasse sur l'appendice du jardin. Au second étage, cinq cheminées sont visibles. Quoi que sous combles, ces pièces présentent une confortable hauteur sous plafond de 3.40 m, contre 4 m au rez-de-chaussée et 4.35 m à l'étage noble.

Le comble à la française a justement beaucoup d'importance dans l'élévation de cet hôtel dont le fleuron est constitué par la travée d'entrée sur le boulevard. Elle forme un léger ressaut marqué de refends sur les deux niveaux. La porte d'entrée en plein-cintre est surmontée d'un balcon arrondi à balustres qui supporte deux colonnes corinthiennes. La grande lucarne de cette travée, au fronton en plein-cintre échancré sommé d'un vase, ouvre elle aussi sur un balcon saillant à balustres. Enfin, un petit dôme couronne cette travée. Les autres travées de l'hôtel sont marquées, du côté de l'avenue, par des baies doubles en anse de panier au rez-de-chaussée, et rectangulaires à l'étage, couronnées d'épais frontons cintrés et échancrés, au tympan richement sculpté tandis que ceux des travées simples et courantes sont triangulaires.

Les contrastes entre les références architecturales du XVIIe et du XVIIIe siècle dans cet hôtel composent finalement un ensemble assez lourd. Cependant ce type d'architecture témoigne du savoir-faire des entrepreneurs qui s'avèrent (ici vraisemblablement en l'absence d'architecte) très savants.

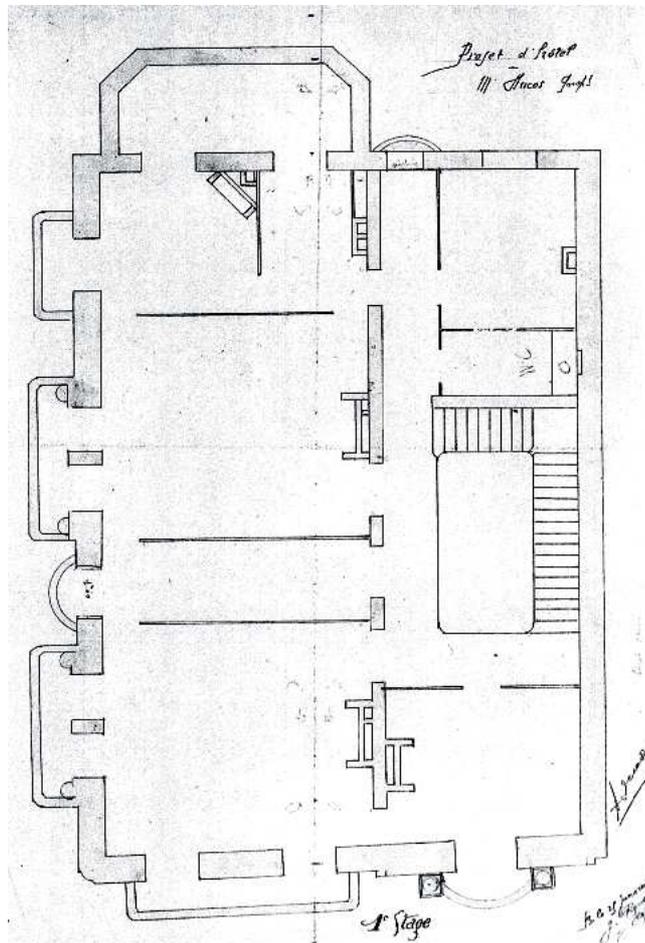
IMAGES

Plan du rez-de-chaussée,
L. Piquet, entr., 1902.
(AMB 2 Mi D 7-46)



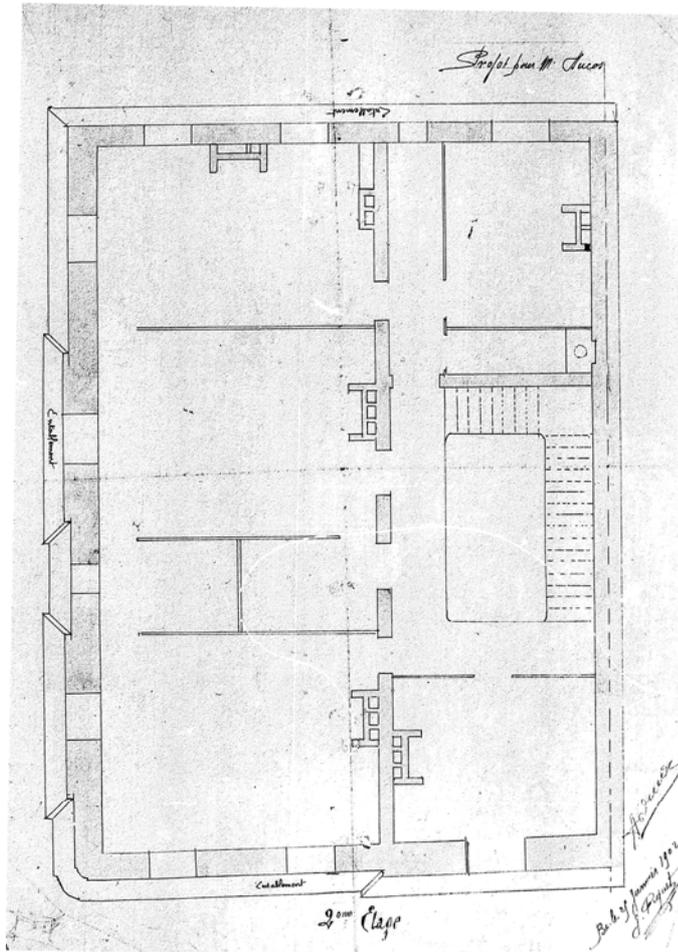
133-F1-MT0034-01

Plan du premier étage, L.
Piquet, entr., 1902.
(AMB 2 Mi D 7-46)



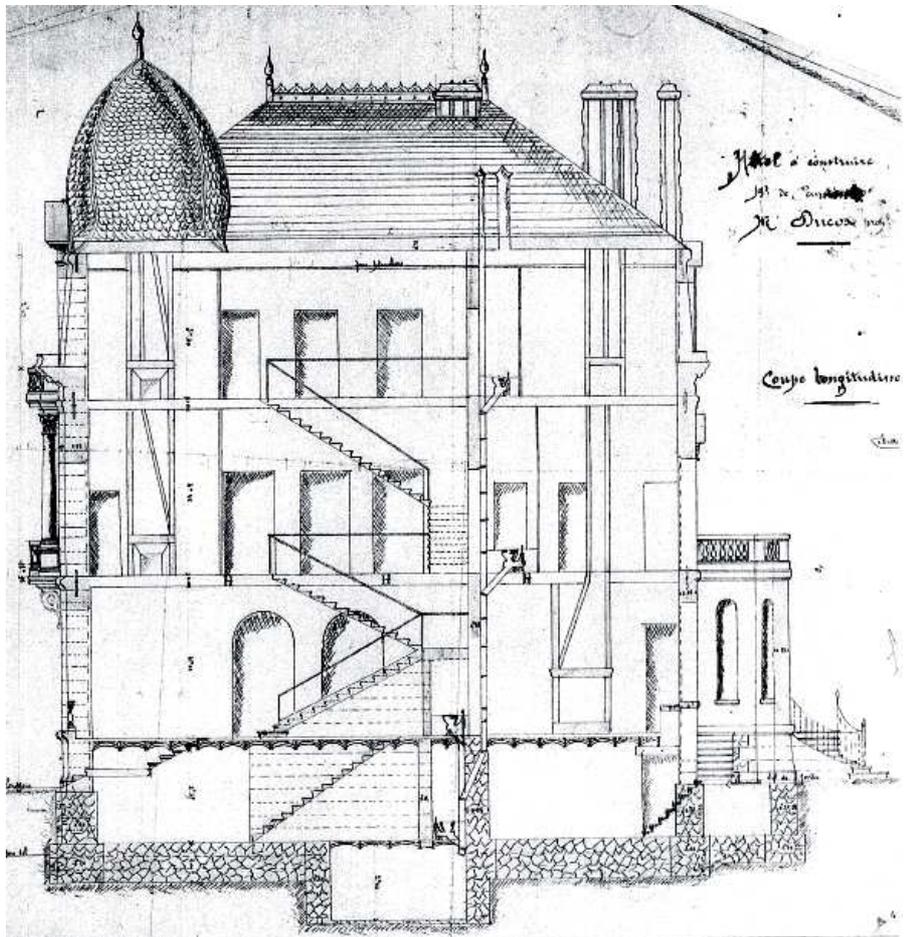
133-F1-MT0034-02

Plan du deuxième étage, L.
Piquet, entr., 1902.
(AMB 2 Mi D 7-46)



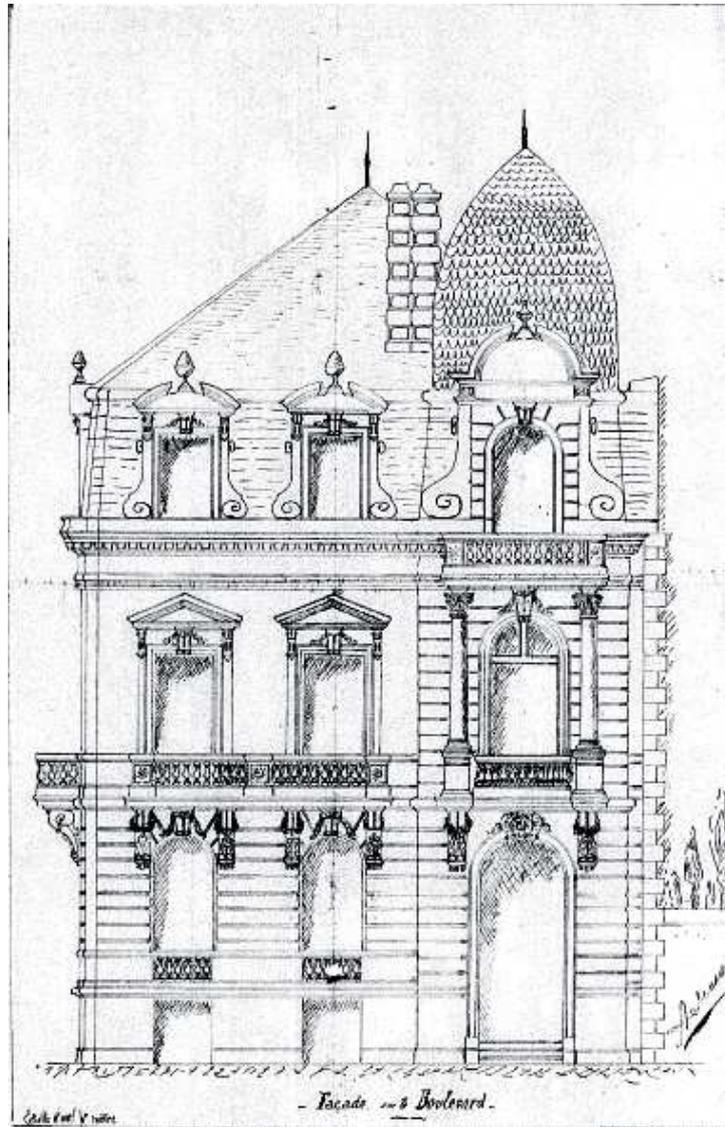
133-F1-MT0034-03

Coupe longitudinale, L.
Piquet, entr., 1902.
(AMB 2 Mi D 7-46)



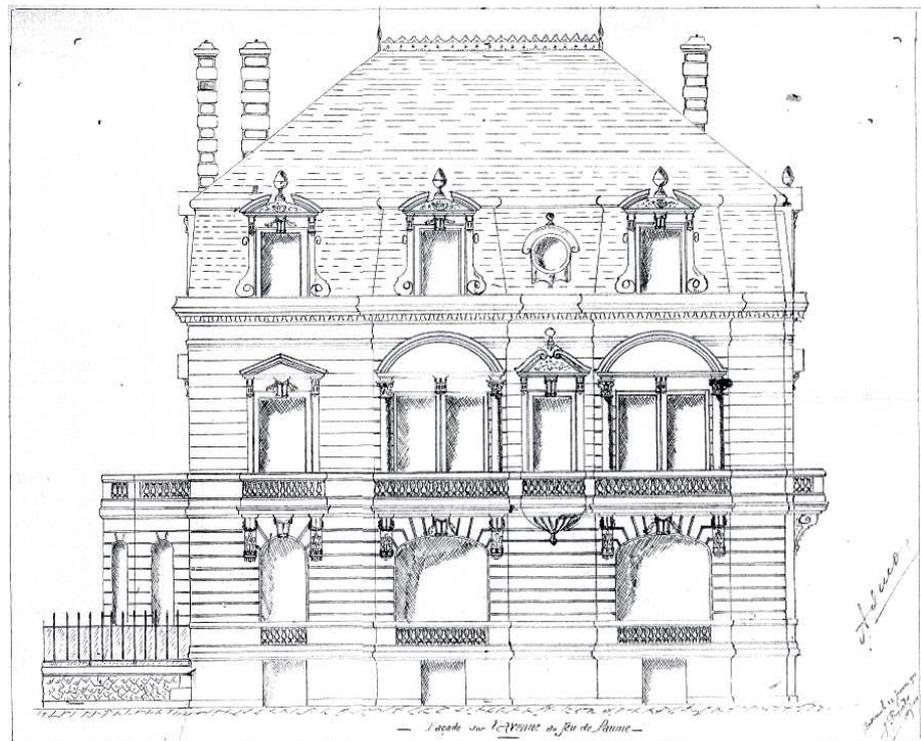
133-F1-MT0034-04

Façade sur le boulevard, L. Piquet, entr., 1902.
(AMB 2 Mi D 7-46)



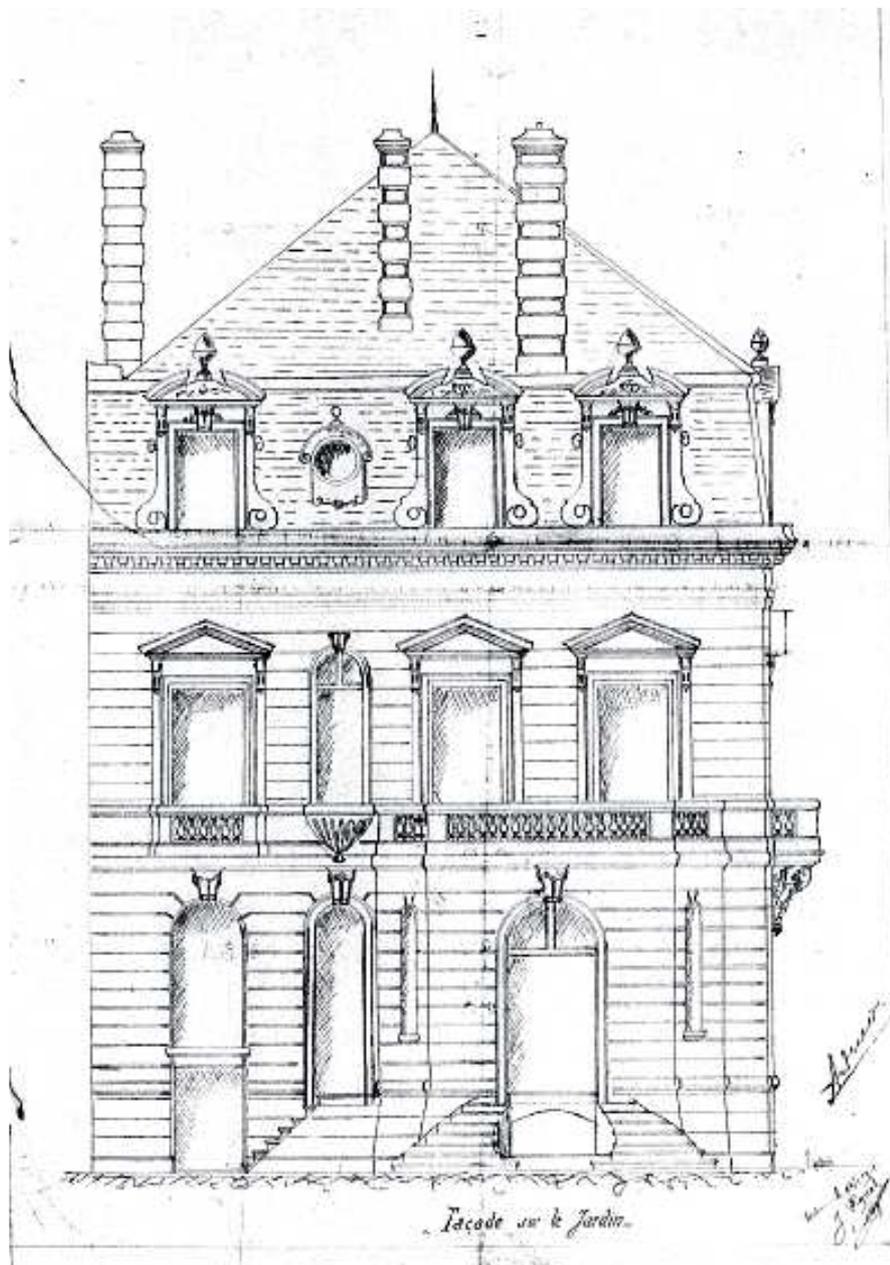
133-F1-MT0034-05

Façade sur l'avenue du
Jeu-de-Paume, L. Piquet,
entr., 1902.
(AMB 2 Mi D 7-46)



133-F1-MT0034-06

Façade sur le jardin, L.
Piquet, entr., 1902.
(AMB 2 Mi D 7-46)



133-F1-MT0034-07

**LIENS
SOURCES**

OA1-LI_121

AMB, 2 Mi D 7-46, microfilm des autorisations de voirie, boulevard de Caudéran

**RECENSEMENT DU
PAYSAGE
ARCHITECTURAL ET URBAIN**

Date d'enquête : 20/02/2012

Fin d'enquête : 10/07/2013

**IMMEUBLE BÂTI
135, BOULEVARD DU PRÉSIDENT-WILSON**

IDENTIFIANT : 135-F1-MT0033

Adresse : 135, boulevard du Président-Wilson

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction : 1925
Maîtrise d'œuvre : Edmond Gervais, architecte
Maîtrise d'ouvrage : M. Lisle, propriétaire

COMMENTAIRES

Cet hôtel particulier est bâti pour M. Lisle en 1925 par Edmond Gervais. Mitoyen du n°133 construit en 1902, il montre bien les évolutions stylistiques attribuées à ce type de programme dans l'Entre-deux-guerres.

Entièrement construit sur caves, où se regroupent de nombreux services domestiques, le rez-de-chaussée surprend d'abord par la monumentalité de son hall qui occupe près d'un tiers de la surface du plan, côté jardin. La large porte cochère dessert le garage situé au fond du corps de bâtiment. On accède au hall directement par ce passage, il n'y a aucun espace ou palier intermédiaire. Ce hall dessert un petit salon et la salle à manger côté rue et il ouvre sur une terrasse couverte en portique par trois colonnes, côté jardin. La parcelle est biseautée sur le mitoyen droit où sont placés les services : cuisine et laverie, WC et office attenante à la salle à manger que l'on atteint par un petit passage.

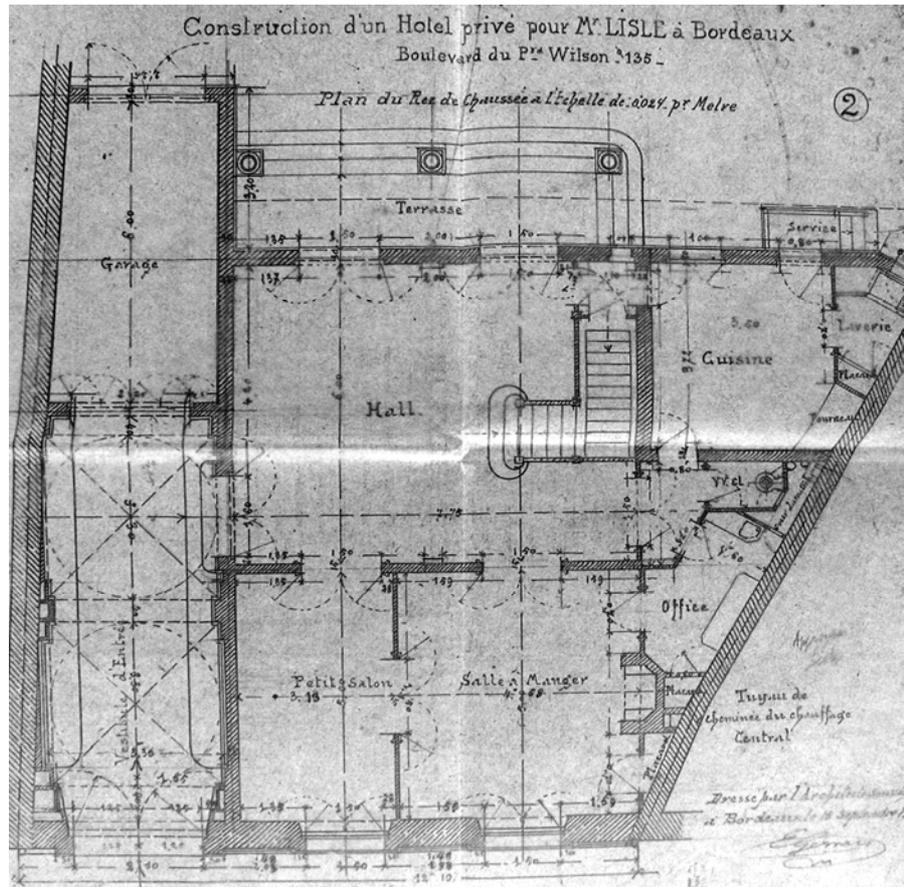
Le grand escalier qui mène à l'étage déploie sa première volée au beau milieu du hall puis au long de l'angle en deux volées intermédiaires à un repos. A ce niveau se situent trois chambres, deux cabinets de toilettes et une grande salle de bains. Comme au rez-de-chaussée, l'oblique formée par la parcelle côté droit est utilisée pour régulariser les pièces principales et dissimuler des toilettes, un WC ainsi qu'un escalier secondaire qui conduit au comble. Ce dernier, en surcroît, se présente en retrait du nu extérieur dissimulé derrière une balustrade. Il ouvre par trois lucarnes aux toits en chien-assis. De nombreuses surfaces du premier étage sont utilisées en terrasses. Il se dégage d'ailleurs de cette maison une atmosphère un peu balnéaire, avec ses avant-toits soutenus par des corbeaux de bois sur la façade arrière ou encore les toits à quatre pans sur la façade arrière.

En revanche, l'intérieur est bien celui d'un hôtel urbain : le hall, monumental, la cheminée de la salle à manger, dans le goût Renaissance, les lambris d'appui et les boiseries des portes et de l'escalier sont bien dans ce registre. La façade sur rue n'y déroge pas non plus. Construite en appareillage mixte de pierre et de brique brune, elle présente trois travées dont la plus monumentale est celle de l'entrée, en anse de panier, surmontée d'un bow-window très saillant aux vitraux colorés. Les deux autres travées, identiques, sont composées de fenêtres en plein-cintre au rez-de-chaussée et de portes-fenêtres rectangulaires à l'étage, ouvrant sur deux balcons. Les chambranles saillants de ces baies, les consoles et les dés des balcons sont traités avec peu de décor. Ce classicisme est renforcé par le dessin très net de l'entablement et de la balustrade qui cache les curieuses lucarnes du comble.

D'un plan très simple et confortable, ce vaste hôtel contraste par son classicisme affirmé avec son voisin dont le style empesé et le lourd décor correspond davantage aux hôtels du début du XXe siècle.

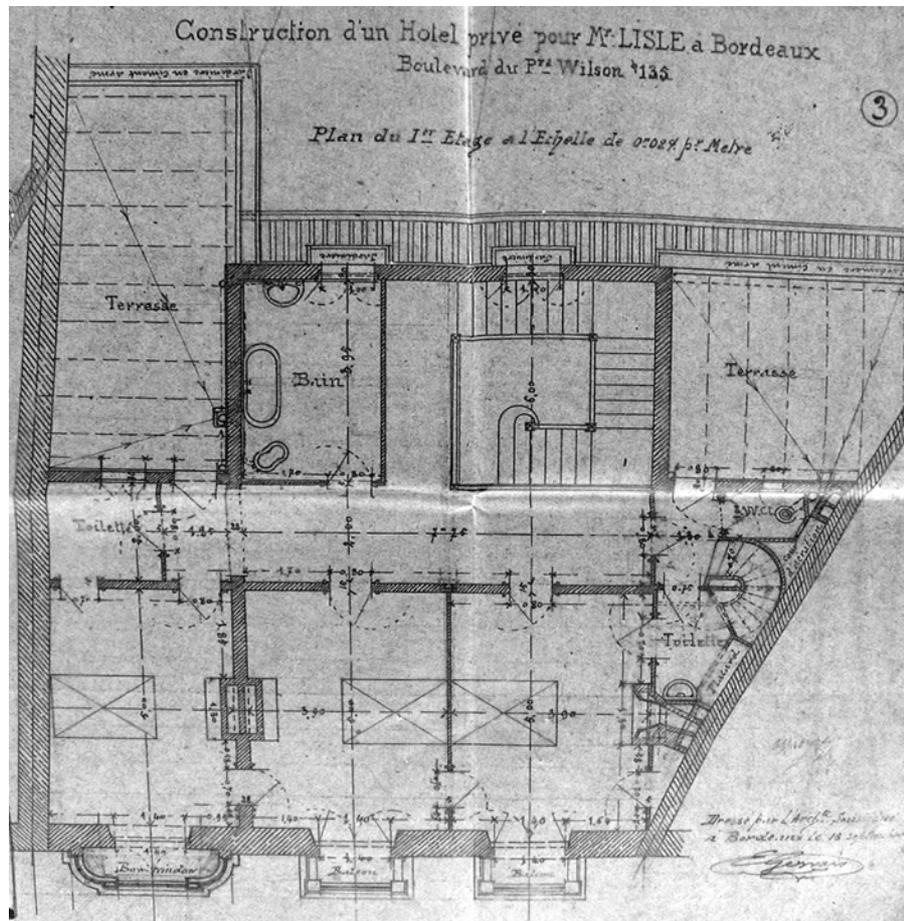
IMAGES

Plan du rez-de-chaussée, E.
Gervais, arch., 1925.
(AMB 50 O 1381)



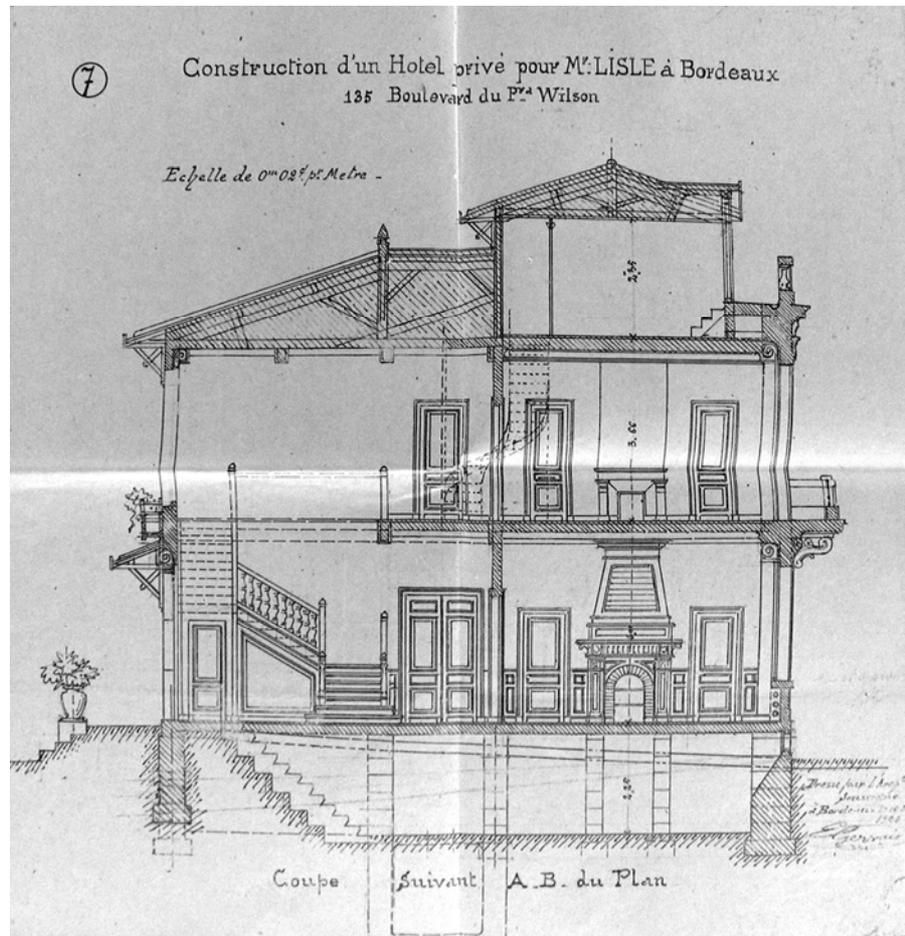
135-F1-MT0033-01

Plan du premier étage, E.
Gervais, arch., 1925.
(AMB 50 O 1381)



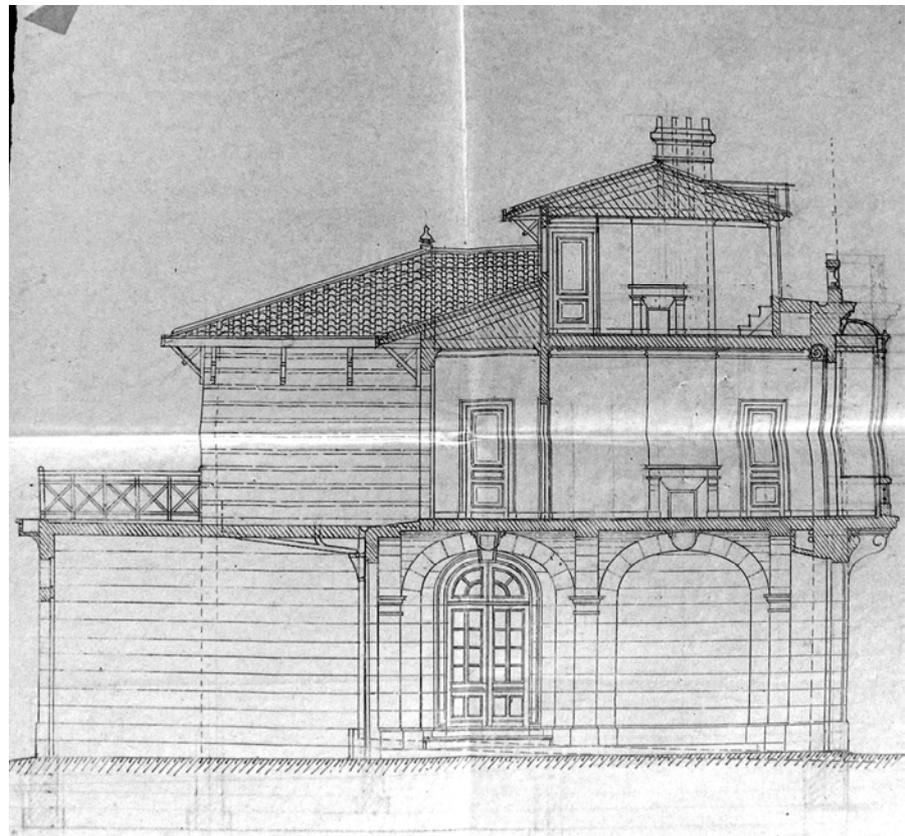
135-F1-MT0033-02

Coupe sur le hall, E.
Gervais, arch., 1925.
(AMB 50 O 1381)



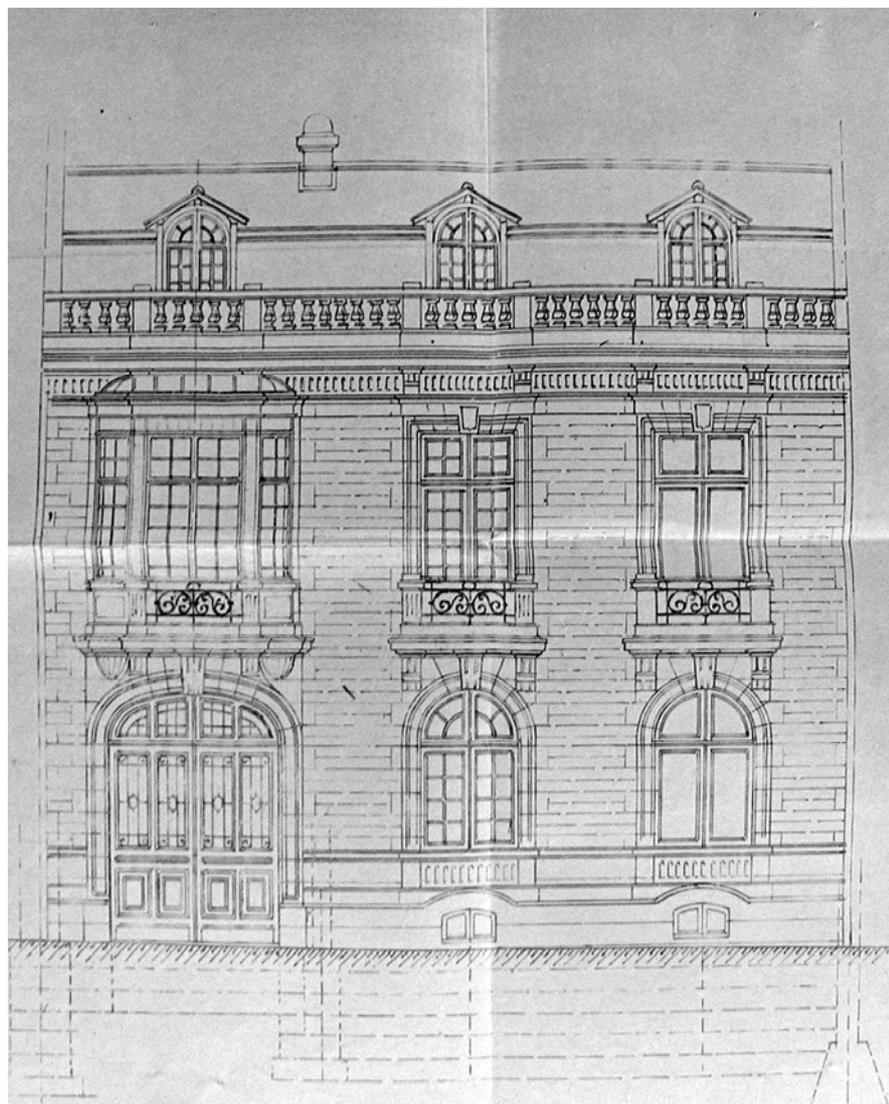
135-F1-MT0033-03

Coupe sur l'entrée, E.
Gervais, arch., 1925.
(AMB 50 O 1381)



135-F1-MT0033-04

Élévation, E. Gervais, arch.,
1925.
(AMB 50 O 1381)



135-F1-MT0033-05

**LIENS
SOURCES**

OA1-LI_121

AMB, 50 O 1381, autorisations de voirie, boulevard du Président-Wilson

**RECENSEMENT DU
PAYSAGE
ARCHITECTURAL ET URBAIN**

Date d'enquête : 13/02/2012

Fin d'enquête : 10/07/2013

**IMMEUBLE BATI
160, BOULEVARD DU PRESIDENT-WILSON**

IDENTIFIANT : 160-F1-MC0019

Adresse : 160, boulevard du Président-Wilson

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction : 1912
Maîtrise d'œuvre : Justin Tussau, architecte ; Gauchegui, entrepreneur
Maîtrise d'ouvrage : M. Allard, propriétaire

COMMENTAIRES

Ce bel hôtel particulier, qui présente un petit passage mitoyen au niveau du numéro 162, est bâti par l'architecte Justin Tussau et l'entreprise Gauchegui en 1912 pour un propriétaire nommé Allard.

Il s'élève sur caves dans la travée de séjour et terre-plein dans celle d'entrée. La cave à bois et charbon, côté rue, abrite le calorifère, la cave à vins se situe à l'arrière. On y accède par un escalier intégré dans la souillarde, elle-même intégrée dans la cuisine et non située en appendice de la façade arrière comme d'habitude. Cette dernière prend logiquement place en continuité de la travée d'entrée dont elle est séparée par l'office. Le hall et la réception sont vastes comme il sied à ce type de maison. L'escalier principal est très ouvragé. Il prend naissance à quart tournant avec quelques marches arrondies et se développe dans l'axe du vestibule pour se retourner jusqu'au palier de l'étage. Sa riche rampe de bois est ornée de balustres travaillés ; le limon est décoré. Son retour est soutenu, dans le hall, par une fine colonnette reposant sur un haut socle. Un cul de lampe ouvragé marque même l'angle opposé. On se rend compte de l'ampleur de ce vestibule par ses dimensions : 7.58 m de profondeur et, du rez-de-chaussée jusqu'en haut du large plafond lumineux du hall : 9.50 m. La profondeur de la réception est accentuée par l'enfilade des espaces du séjour et surtout la large loggia vitrée sur rue complètement ouverte sur le salon. Ce dernier est séparé de la salle à manger par une large porte à coulisse. Enfin, comme la loggia fait office de véranda à l'avant, il n'y a qu'une marquise couverte sur le jardin. Les pièces sont vastes : 37.5 m² pour le salon, 29 m² pour la salle à manger.

Le premier étage bénéficie de deux seules chambres mais la grande, exactement au-dessus du salon, en a les mêmes dimensions ainsi qu'une semblable loggia. Une grande salle de bains la complète côté rue, au-dessus de l'entrée, ainsi qu'un cabinet de toilette traversant jusqu'au bureau situé au-dessus de la salle à manger. Au fond, au-dessus de la cuisine, une chambre secondaire et son cabinet de toilette attitré.

Côté rue, le comble est exclusivement réservé à la lingerie tandis qu'à l'arrière prennent place deux chambres de bonnes et un grenier. L'escalier qui dessert ces deux niveaux est distinct de l'escalier principal, ce qui accentue la singularité de ce dernier. Il présente une rampe aux barreaux accouplés, avec un dessin assez japonisant.

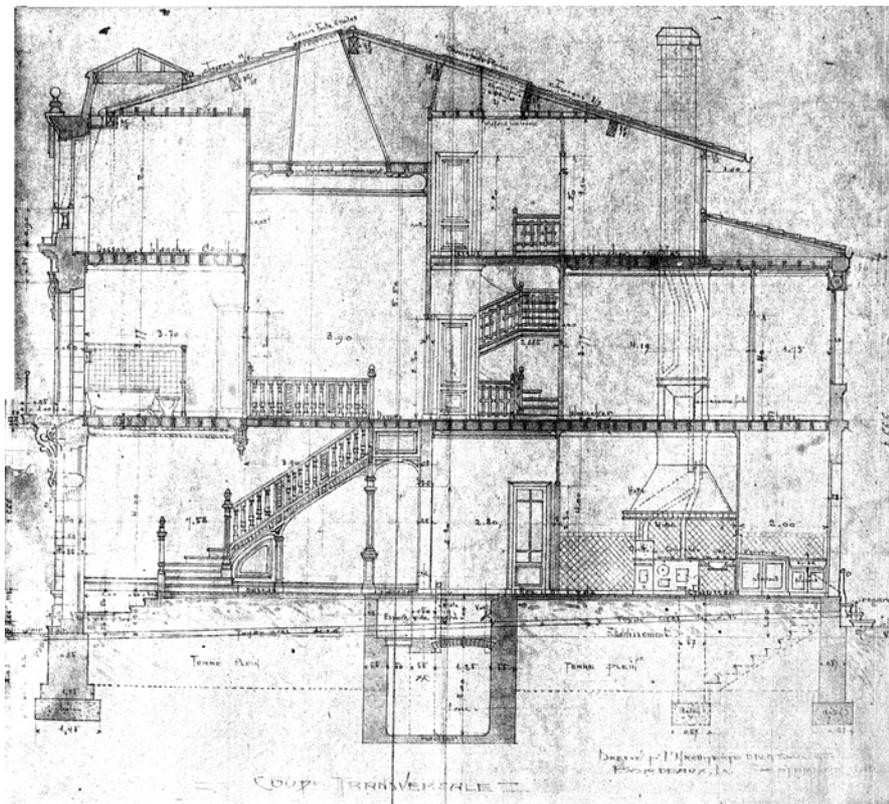
La rigueur néoclassique de la composition de la façade doit être soulignée. Comme il se doit la travée d'entrée avec sa porte rectangulaire à la ferronnerie soignée est surmontée d'un grand balcon saillant supporté par d'élégantes consoles et un garde-corps de ferronnerie aux motifs géométriques. Sobre, la porte-fenêtre rectangulaire de l'étage est surmontée d'une lucarne en plein-cintre qui s'inscrit dans une toiture d'ardoise à quatre pans formant un pavillon qui individualise l'entrée avec, en son axe, un épi de faîtage.

Le contraste des travées du séjour avec celle de l'entrée est donné par son rythme ternaire et ses baies très ouvertes. Au rez-de-chaussée de minces piédroits séparent trois fenêtres en plein-cintre décorées de guirlandes entre leur clé. A l'étage, deux colonnes ioniques séparent les trois portes-fenêtres rectangulaires cette fois. On les retrouve, engagées, dans les angles. Ce dispositif accentue l'effet de légèreté et de luminosité du séjour.

Enfin, un épais entablement intégrant une balustrade sépare le premier étage du comble dont les lucarnes en plein-cintre répètent le rythme ternaire.

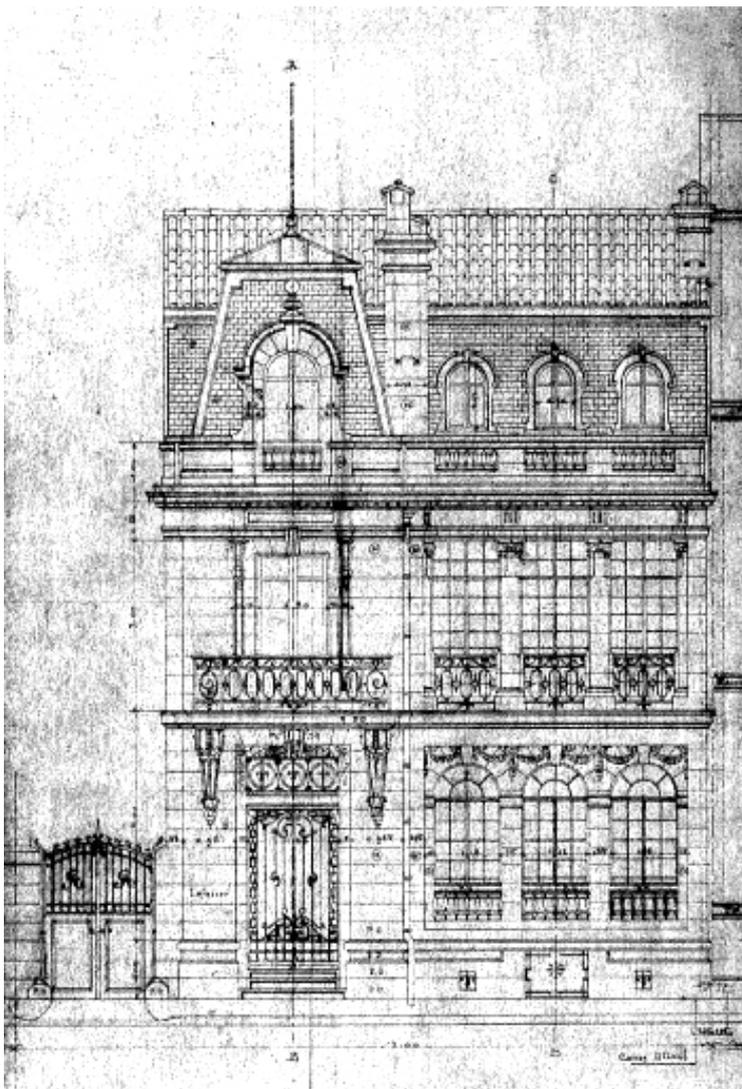
Non pas audacieux en lui-même, car il reprend les codes de l'hôtel bourgeois (travée d'entrée marquée d'un pavillon, comble à surcroît, écriture classique...), cet hôtel particulier révèle en revanche une certaine préciosité dans sa composition et son dessin. Il contraste en cela avec les nombreux hôtels du même type, mais plus lourds et parfois même maladroits, construits notamment par des entrepreneurs sur le boulevard de Caudéran juste avant-guerre.

Coupe transversale, J. Tussau, arch., 1912. (AMB 2 Mi D 7-46)



160-F1-MC0019-02

Elévation, J. Tussau, arch., 1912. (AMB 2 Mi D 7-46)



160-F1-MC0019-03

**LIENS
SOURCES**

OA1-LI_121

AMB, 2 Mi D 7-46, microfilm des autorisations de voirie, boulevard de Caudéran

**RECENSEMENT DU
PAYSAGE
ARCHITECTURAL ET URBAIN**

Date d'enquête : 16/02/2012

Fin d'enquête : 10/07/2013

**IMMEUBLE BATI
232, BOULEVARD DU PRESIDENT-WILSON**

IDENTIFIANT : 232-F1-LS0036

Adresse : 232, boulevard du Président-Wilson

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction : 1893
Maîtrise d'œuvre : Pingoux & Rodier, entrepreneurs
Maîtrise d'ouvrage : M. Arnal, propriétaire

COMMENTAIRES

Cet hôtel particulier est construit par les entrepreneurs Pingoux et Rodier en 1893 pour le compte d'un propriétaire caudéranais nommé Arnal.

Composé de quatre niveaux sur rue et cinq à l'arrière, il présente un plan à la disposition originale. Celle, tout d'abord, de la porte cochère ne l'est guère ; fréquente dans ces hôtels, elle conduit à déplacer l'entrée perpendiculairement à ce passage et donc parallèlement à la rue. Les dispositions du sous-sol sont en revanche moins fréquentes. Tandis que l'entrée repose sur un terre-plein d'environ 2.60 m de large (la parcelle en fait 10 m), une cave occupe le côté rue, mais la cuisine, et même la salle à manger, le rez-de-jardin. Un passage en L, large, relie les deux pièces qui communiquent aussi entre elles plus directement. Au rez-de-chaussée, l'entrée et le vestibule desservent à l'équerre, après une large volée de marches, la cage d'escalier centrale qui distribue tout l'immeuble. Elle s'enroule en U et dessert, côté rue, un salon et un cabinet ; côté jardin deux chambres et un WC reliés par une véranda en L qui repose sur le plan du niveau d'en dessous. Autre originalité, le premier étage est réservé à un nouveau séjour : grand et petit salons ainsi que salle à manger côté rue, palier, antichambre et seconde cuisine en travée centrale ; chambre, petite véranda et WC à l'arrière. Ce dernier dispositif se reproduit à l'étage de comble côté jardin tandis que trois chambres supplémentaires et un cabinet de toilette prennent place au-devant selon le plan précédent. On pourrait en conclure que cet hôtel possède deux appartements et en effet, le sous-sol et le rez-de-chaussée d'une part, le premier et le deuxième étage d'autre part peuvent fonctionner de façon indépendante. Néanmoins il s'agit là vraisemblablement d'une seule maison dans laquelle, en revanche, deux couples parents (on pense en particulier à des parents et le couple de leur enfant) peuvent vivre ensemble, tout en gardant une certaine autonomie, par exemple dans la prise de leur repas ou dans leurs réceptions (grâce aux deux cuisines, aux deux salles à manger et aux salons répartis sur des niveaux différents).

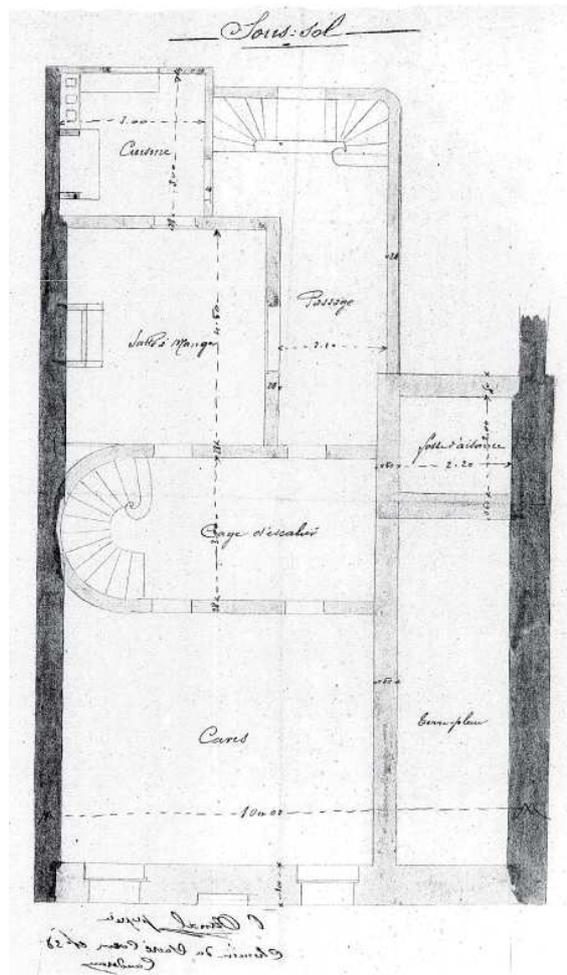
La coupe montre l'ampleur de l'hôtel et de ses niveaux. Le comble à surcroît sur rue se prolonge à l'étage par un niveau d'attique de 2.50 m de hauteur. Compris le rez-de-jardin habitable, l'hôtel comporte donc cinq niveaux habitables à l'arrière.

En façade, l'opulence de la maison est marquée par l'utilisation d'un style classique empesé. Seule la porte cochère en plein-cintre avec sa clé richement ornée introduit une dissymétrie dans la façade dont les travées sont toutes composées de baies rectangulaires sommées, au premier étage et pour les lucarnes, de frontons triangulaires sur les travées latérales et en arc segmentaire pour les deux travées centrales qui forment un léger ressaut. Les bossages du soubassement et du rez-de-chaussée contrastent avec le mur nu du premier étage séparé par une balustrade qui se reproduit sur les appuis et le balcon soutenu par trois grosses consoles. Au comble, le dessin chantourné des jambes des lucarnes et l'échancrure des deux frontons centraux où se placent de petits vases, ajoutent une touche maniériste à l'ensemble.

D'une composition classique en façade, cet hôtel se distingue donc surtout par ses dispositions intérieures qui permettent à deux ménages de vivre dans un confort bourgeois.

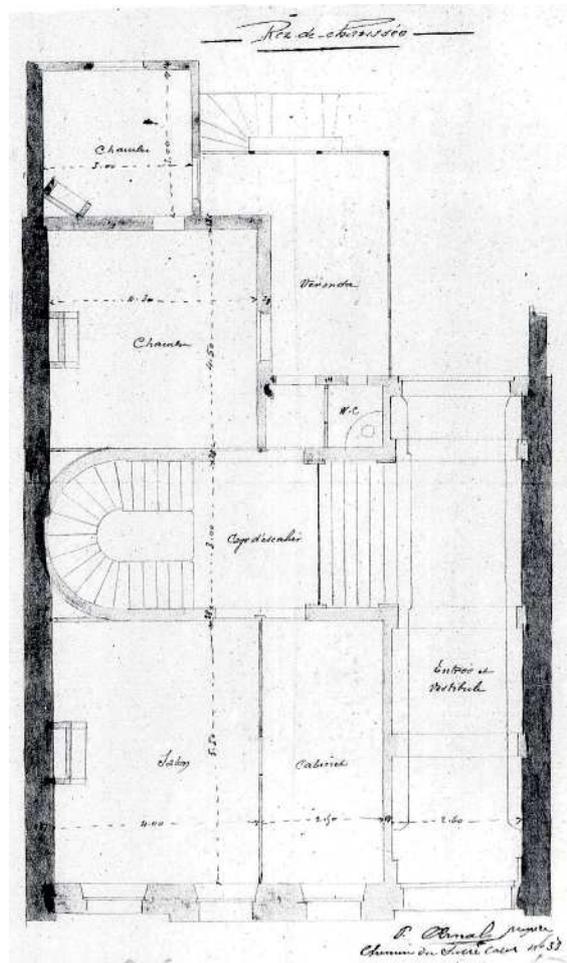
IMAGES

Plan du sous-sol, Pingoux & Rodier, entr., 1893.
(AMB 2 Mi D 7-46)



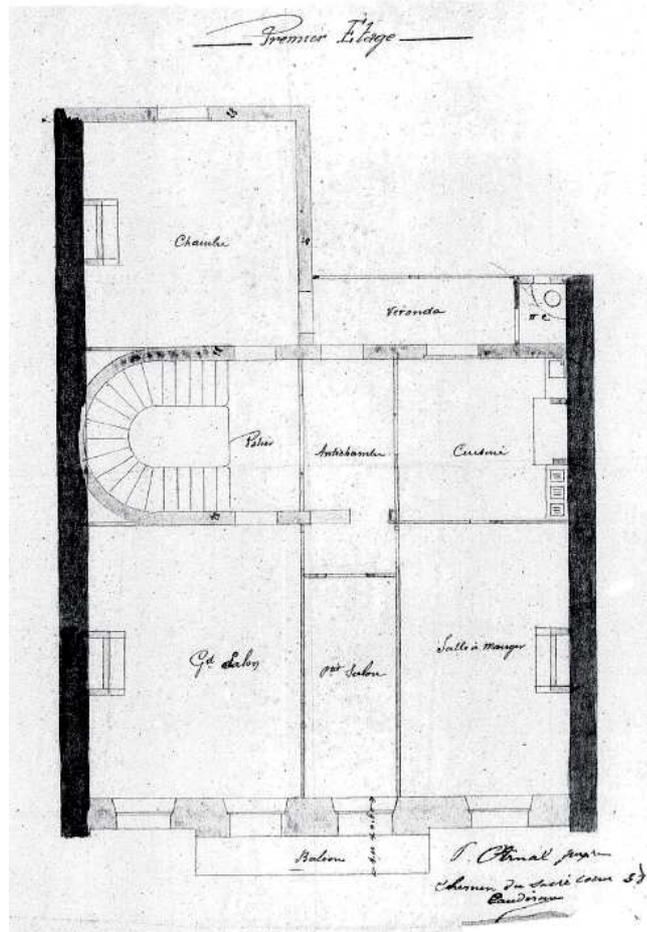
232-F1-LS0036-01

Plan du rez-de-chaussée, Pingoux & Rodier, entr., 1893.
(AMB 2 Mi D 7-46)



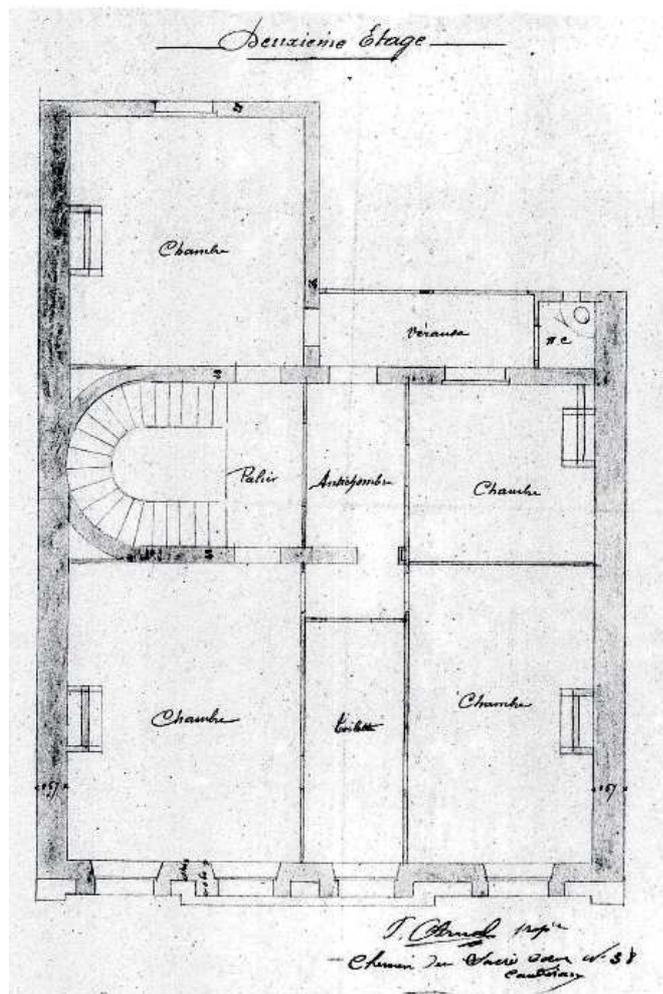
232-F1-LS0036-02

Plan du premier étage,
Pingoux & Rodier, entr.,
1893.
(AMB 2 Mi D 7-46)



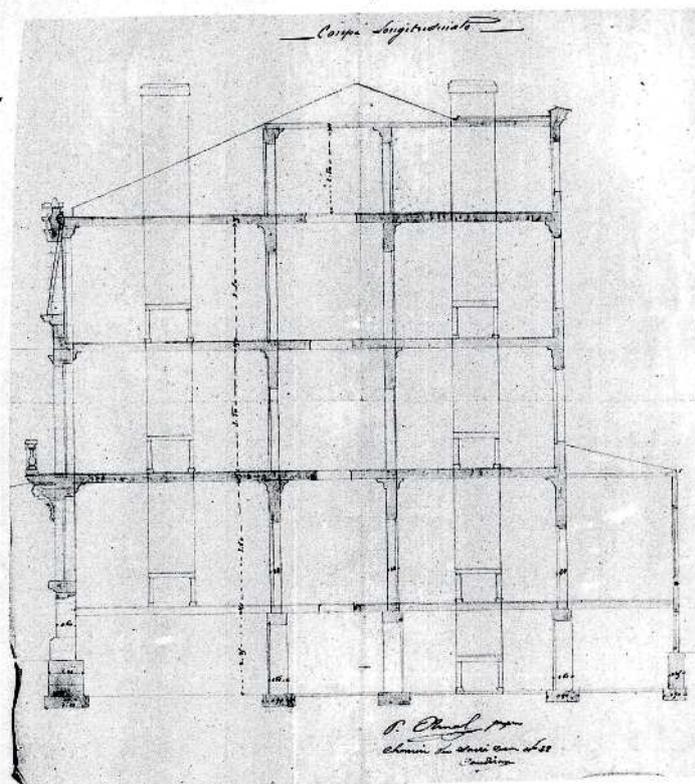
232-F1-LS0036-03

Plan du deuxième étage,
Pingoux & Rodier, entr.,
1893.
(AMB 2 Mi D 7-46)



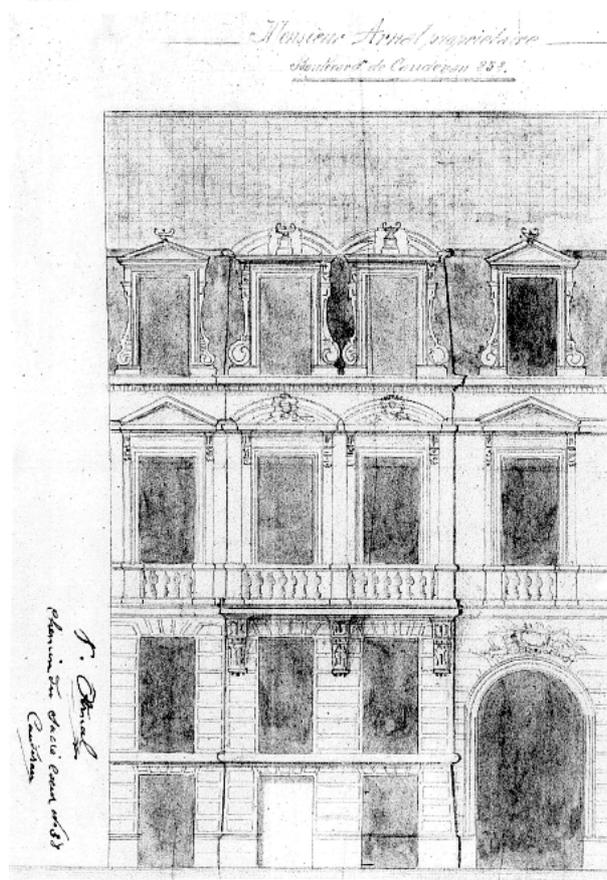
232-F1-LS0036-04

Coupe longitudinale,
Pingoux & Rodier, entr.,
1893.
(AMB 2 Mi D 7-46)



232-F1-LS0036-05

Elévation, Pingoux & Rodier,
entr., 1893.
(AMB 2 Mi D 7-46)



232-F1-LS0036-06

LIENS
SOURCES

OA1-LI_121

AMB, 2 Mi D 7-46, microfilm des autorisations de voirie, boulevard de Caudéran (N°134-402)

**RECENSEMENT DU
PAYSAGE
ARCHITECTURAL ET URBAIN**

Date d'enquête : 16/02/2012

Fin d'enquête : 10/07/2013

**IMMEUBLE BATI
262, BOULEVARD DU PRESIDENT-WILSON**

IDENTIFIANT : 262-F1-LN0020

Adresse : 262-264, boulevard du Président-Wilson

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction : 1913
Maîtrise d'œuvre : Jules Pinçon, entrepreneur
Maîtrise d'ouvrage : P. Dutreix, propriétaire

COMMENTAIRES

L'hôtel particulier et le garage (au n° 264) de monsieur Dutreix sont construits en 1913 par l'entrepreneur de La Bastide Jules Pinçon.

De plan carré, la maison repose sur toute sa profondeur sur des caves basses (2 m de hauteur) et s'élève d'un étage surmonté d'un comble à surcroît. Elle présente en façade principale trois travées seulement tandis que la parcelle mesure près de 15 m de largeur. Comme les caves ne sont pas utilisables pour les services domestiques car le rez-de-jardin se situe quelques marches seulement au-dessus du trottoir, l'ensemble de ces services est distribué au rez-de-chaussée côté jardin : la cuisine sans souillarde mais avec un office derrière l'escalier de service, à droite ; la buanderie à gauche, avec un WC non saillant sur la façade arrière et un autre dissimulé derrière l'escalier principal. Les circulations s'effectuent en effet selon un plan en croix. Le vestibule large de 3 m distribue les deux escaliers latéraux en U et se prolonge par un couloir de 1.5 m de largeur jusqu'à la véranda au fond : seule pièce de séjour en appendice sur le jardin avec ses deux pans coupés et ses impostes cintrées. Le salon occupe la travée de gauche à l'entrée ; la salle à manger, celle de droite. Le système de circulation permet, au premier étage, de libérer un grand palier central qui distribue toutes les pièces autour. Deux chambres principales sur rue et le bureau, au centre, prolongé par son bow-window, au-dessus du vestibule ; une chambre secondaire et tous les services (WC, salle de bains, débarras, cabinet de toilette) côté jardin. La position des deux escaliers décalés des murs mitoyens libère, comme au rez-de-chaussée avec l'office et les WC, la possibilité d'y loger ici les deux cabinets de toilettes attenants aux chambres principales.

L'étage de comble est occupé par un grenier bas côté jardin tandis que la mansarde sur rue libère encore trois chambres spacieuses. Ce niveau n'est desservi que par l'escalier secondaire et ne possède pas de salle d'eau mais un WC tout de même.

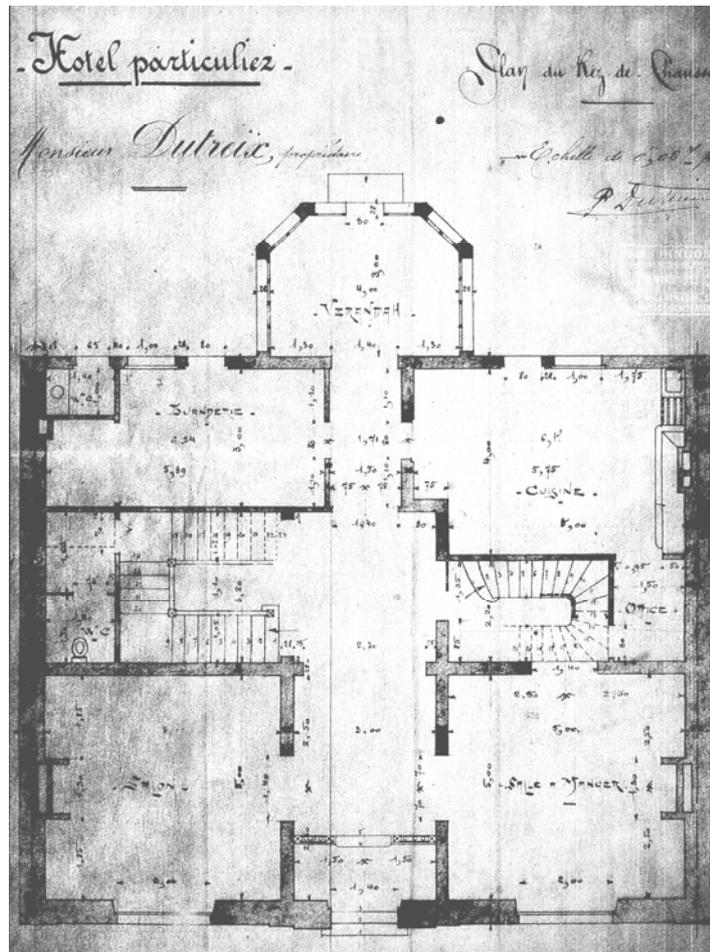
La façade combine des éléments classiques à des formes 1900. Les fenêtres en anse de panier et la porte d'entrée en plein-cintre sont classiques mais leurs clés et les consoles des balcons ou encore la trompe du bow-window présentent des formes végétales souples et épaisses. Les doubles portes-fenêtres du premier étage sont réunies par un curieux encadrement mouluré et saillant marqué d'un médaillon sculpté à la clé. Le dessin des ferronneries se situe à mi-chemin entre classicisme et Art nouveau tandis que les lucarnes au fronton triangulaire, échancré au centre, présentent un dessin assez souple lui aussi.

Le garage, dont la demande de construction est déposée la même année que l'hôtel, montrait lui aussi des effets Art nouveau. Dans son état initial, il se composait, à gauche de l'entrée pour les voitures, d'une haute lucarne arrondie interrompant l'entablement dont des consoles allongées venaient mourir sur le nu extérieur du mur. Une autre lucarne, en oculus, venait surmonter l'entrée. Aujourd'hui, le garage est surélevé d'un étage mansardé à hauteur et dans le genre de l'hôtel particulier et il ne subsiste qu'une vague trace de la porte cochère d'origine.

Une recherche de rationalité et de fonctionnalité se ressent dans le plan de cet hôtel particulier dressé par un entrepreneur qui recherche aussi des effets plastiques à la mode pour la façade. Ce sont là deux principes qui caractérisent assez (de loin cependant) l'Art nouveau. Cela témoigne que les entrepreneurs ne sont pas insensibles aux recherches architecturales de leur époque et qu'ils adaptent, sans architectes, cette culture savante à leur façon dans les constructions qu'ils conçoivent.

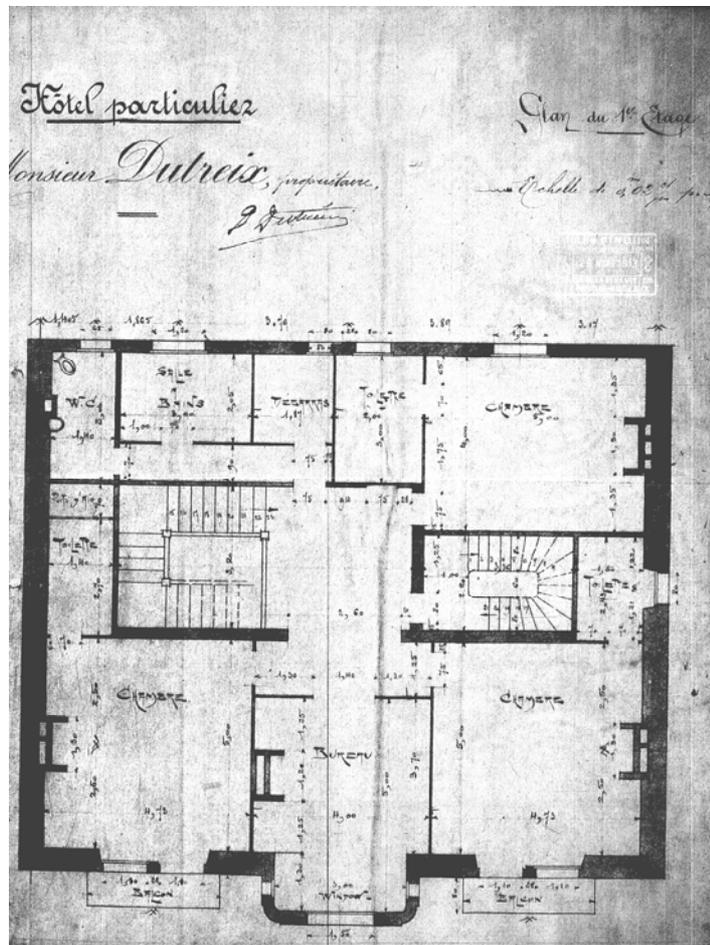
IMAGES

Plan du rez-de-chaussée, J. Pinçon, entr., 1913. (AMB 2 Mi D 7-46)



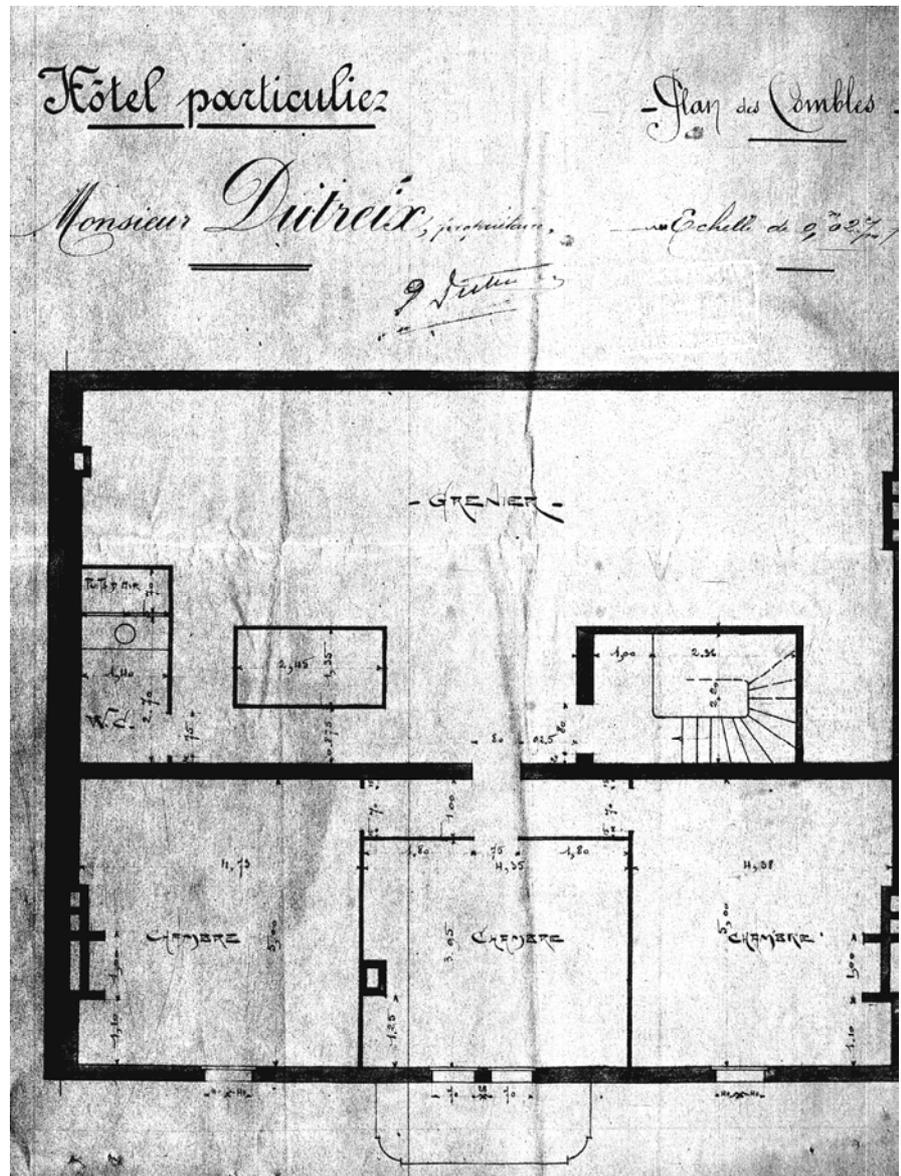
262-F1-LN0020-01

Plan du premier étage, J. Pinçon, entr., 1913. (AMB 2 Mi D 7-46)



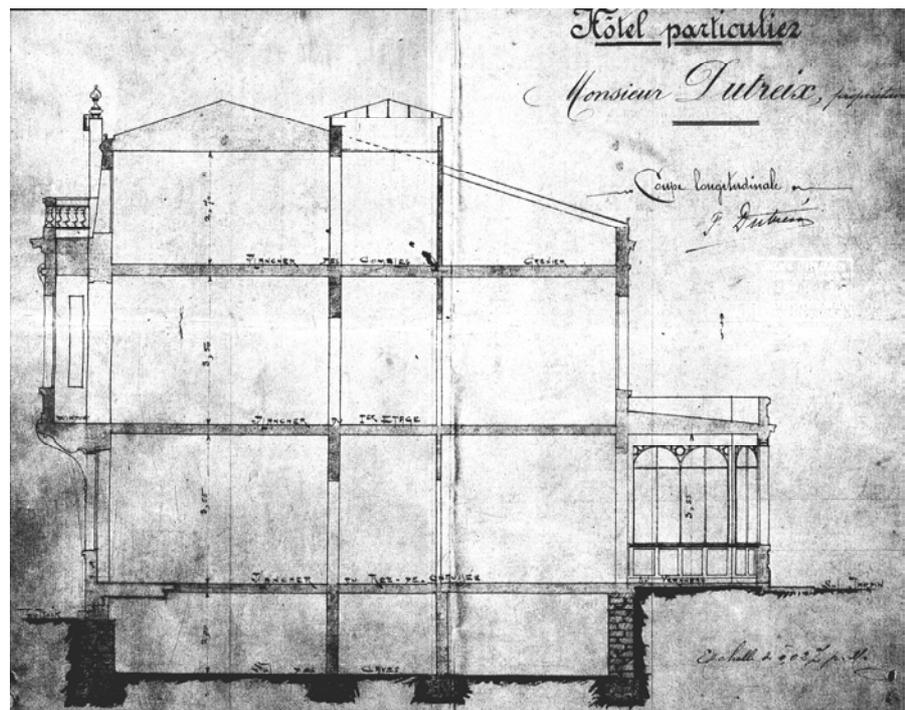
262-F1-LN0020-02

Plan des combles, J. Pinçon,
entr., 1913.
(AMB 2 Mi D 7-46)



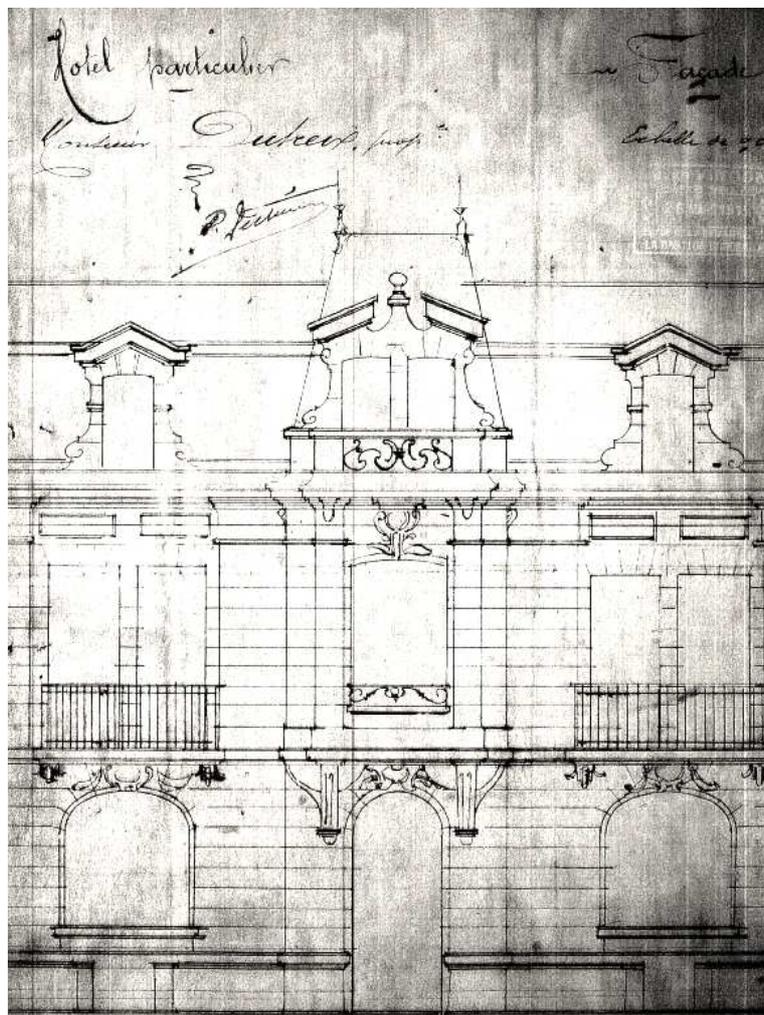
262-F1-LN0020-03

Coupe longitudinale, J.
Pinçon, entr., 1913.
(AMB 2 Mi D 7-46)



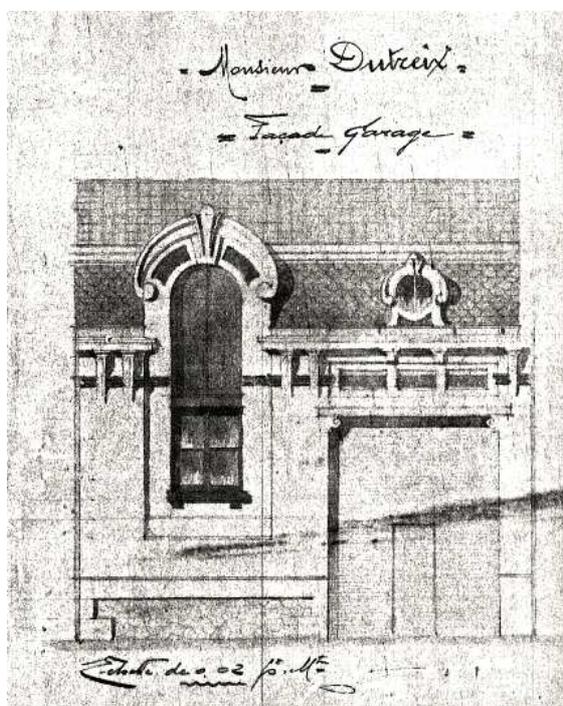
262-F1-LN0020-04

Façade, J. Pinçon, entr.,
1913.
(AMB 2 Mi D 7-46)



262-F1-LN0020-05

N° 264, façade du garage, J.
Pinçon, entr., 1913.
(AMB 2 Mi D 7-46)



262-F1-LN0020-06

**LIENS
SOURCES**

OA1-LI_121

AMB, 2 Mi D 7-46, microfilm des autorisations de voirie, boulevard de Caudéran (N°134-402)

Maisons individuelles

**RECENSEMENT DU
PAYSAGE
ARCHITECTURAL ET URBAIN**

Date d'enquête : 7/09/2011

Fin d'enquête : 10/07/2013

**IMMEUBLE BATI
MAISON SCHWABE**

IDENTIFIANT : 42-F1-OM0023

Adresse : 42, avenue Carnot

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction : 1908
Maîtrise d'œuvre : Cyprien Alfred-Duprat, architecte
Maîtrise d'ouvrage : Mme Schwabe, propriétaire

COMMENTAIRES

Le fils de Bertrand Alfred-Duprat, Cyprien, quoique empreint d'une culture architecturale classique en travaillant aux côtés de son père, expérimente avec cette maison qu'il construit pour Mme Schwabe en 1908 au 42 de l'avenue Carnot, une partie des réflexions de Guimard sur les liens entre formes et fonctions, qui se dégagent des références historiques traditionnelles.

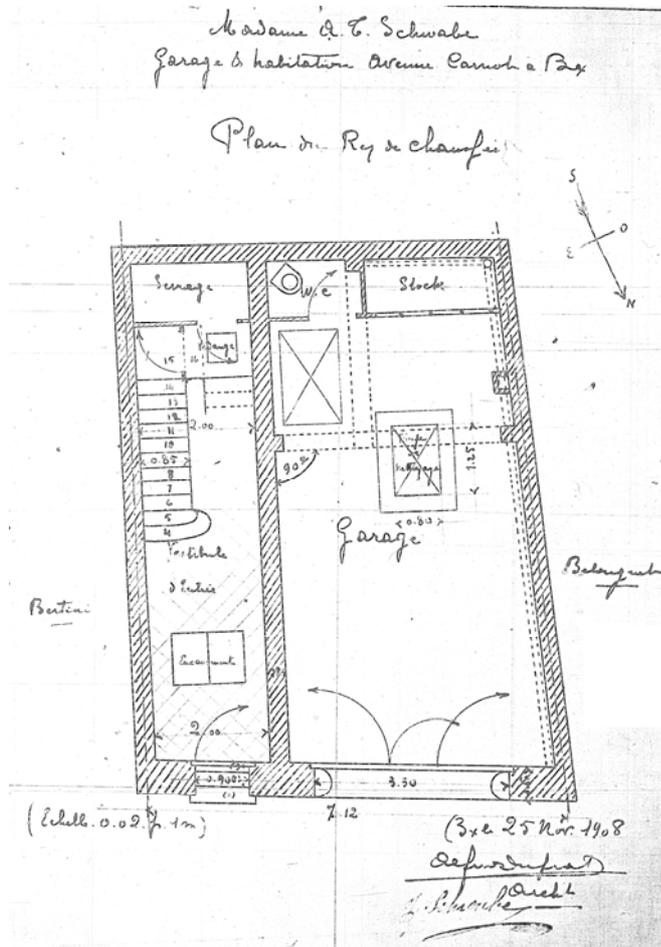
L'originalité de la façade de cette maison réside dans les relations, voire le conflit, entre le garage et le toit. Le premier, béant, s'ouvre comme une grotte dans un mur à bossages rustiques aux piédroits inclinés. Nouveau signe de richesse, le garage occupe désormais la place dévolue au salon. L'organisation spatiale de la maison de ville s'en trouve décalée, en hauteur pour le moins, car la composition en deux travées asymétriques typique des maisons de ville simple demeure : l'une étroite pour l'entrée et la circulation, l'autre large pour la réception et les chambres. Mais la salle à manger se situe désormais au-dessus du garage, à la place de la chambre principale, accompagnée d'un petit salon, en lieu et place de la salle de bains. Et la chambre principale se situe encore au-dessus, entrant en conflit avec le comble affecté normalement aux chambres de domestiques ou d'enfants. Le mur de la travée principale part alors à la conquête du brisis dont la rupture est bien marquée tandis que la travée étroite conserve son organisation verticale traditionnelle.

L'appareil rustique octogonal entre aussi en conflit avec la netteté de la forme des ouvertures qui imposent des linteaux dont la texture contraste avec cette pierre : briquettes et pierre de taille traditionnelle sur les sommiers introduisent aussi des changements de couleur.

« Rupture de rythme, contrastes de texture et de couleur, hésitation étudiée sur les registres de référence puisque le rustique renvoie aussi bien à la sophistication maniériste qu'à la brutalité de l'architecture rurale, tout est calculé pour faire vaciller la tranquille assurance classique et pour favoriser l'émergence d'un pittoresque vernaculaire. Œuvre résolument moderne, la maison de l'avenue Carnot déstabilise un système de valeurs et s'inscrit ainsi dans les recherches de Guimard à Paris (hôtel de l'avenue Mozart à partir de 1905) ou à Lille (maison Coilliot, 1906). » (Coustet, Saboya, 1999)

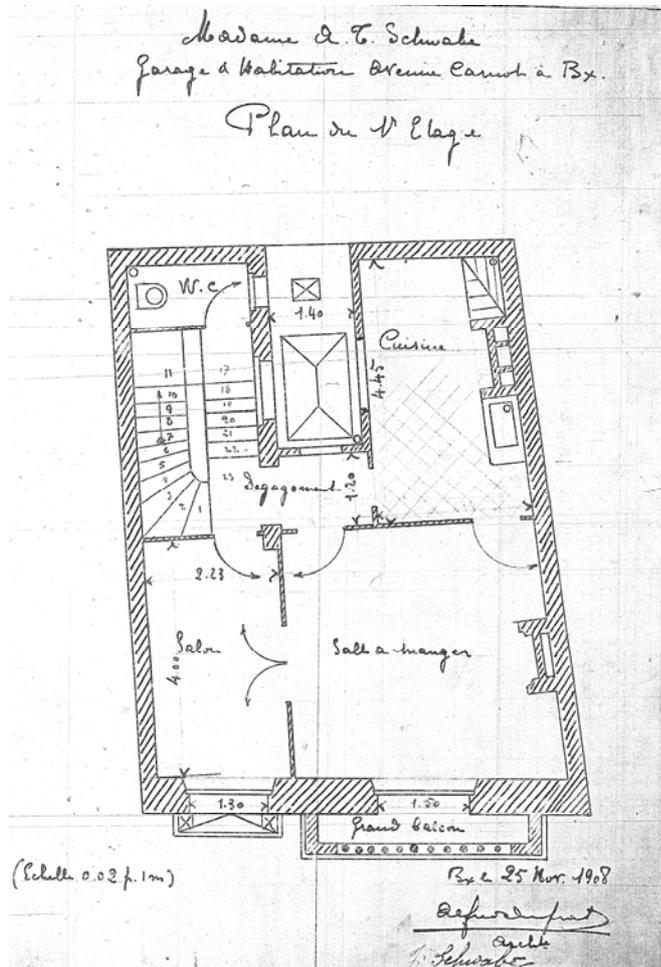
IMAGES

Plan du rez-de-chaussée,
C. Alfred-Duprat, arch., 25
novembre 1908.
(AMB, 2 MI D 7 - 44)



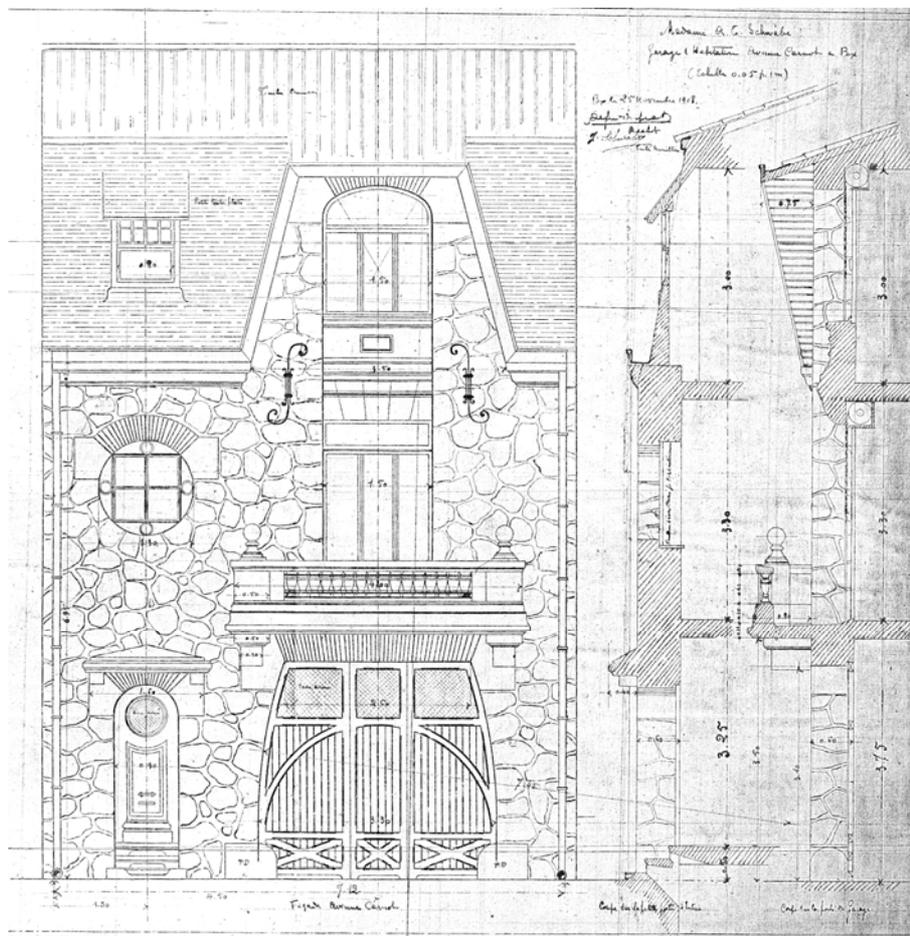
42-F1-OM0023-01

Plan du premier étage, C.
Alfred-Duprat, arch., 25
novembre 1908.
(AMB, 2 MI D 7 - 44)



42-F1-OM0023-02

Élévation, coupes sur le mur de face, C. Alfred-Duprat, arch., 25 novembre 1908. (AMB, 2 MI D 7 – 44)



42-F1-OM0023-03

BIBLIOGRAPHIE

COUSTET, Robert, SABOYA, Marc, **Bordeaux le temps de l'histoire. Architecture et urbanisme au XIXe siècle (1800-1914)**, Bordeaux : Mollat, 1999, p. 253-254

SOURCES

AMB, 50 O 307, 2 MI D 7 – 44, microfilm des autorisations de voirie, avenue Carnot

**RECENSEMENT DU
PAYSAGE
ARCHITECTURAL ET URBAIN**

Date d'enquête : 19/09/2011

Fin d'enquête : 10/07/2013

**IMMEUBLE BATI
MAISON DUTEN**

IDENTIFIANT : 51-F1-ON0019

Adresse : 51, avenue Carnot

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction : 1912
Maîtrise d'œuvre : Pierre Ferret, architecte, Ferret et fils, entrepreneur
Maîtrise d'ouvrage : P. Duten, propriétaire

COMMENTAIRES

Deux ans après avoir bâti sa propre maison avenue Carnot, Pierre Ferret réalise celle de P. Duten en 1912 avec l'entreprise Ferret.

C'est une maison de ville assez large, et à la distribution très classique, qui n'a pas l'originalité de la propre maison de l'architecte. Le vestibule, auquel on accède par une volée de quelques marches, depuis la porte d'entrée, centrale, dessert à gauche la traditionnelle enfilade salon/salle à manger/véranda tandis que la travée opposée est occupée par un petit bureau sur la rue, la cage d'escalier en retour d'équerre et au fond, la cuisine et son office.

Entièrement édifiée sur cave, et sur rez-de-jardin en contrebas de la rue, deux escaliers, dont un pour la véranda et l'autre depuis la cuisine, permettent d'accéder aux caves et à la souillarde en contrebas.

Le premier étage est occupé par la chambre principale au-dessus du salon, accompagnée d'un vaste cabinet de toilette, marqué par une large fenêtre cintrée et saillante. Deux chambres supplémentaires occupent l'arrière du premier étage, côté jardin, séparées par un autre cabinet de toilette. A l'opposé du grand escalier prend place, à ce niveau, un escalier secondaire qui dessert le comble habitable du deuxième étage, côté jardin. Un large plafond lumineux éclaire la cage d'escalier au cœur de la maison.

Le traitement de la façade sur rue est sans doute moins conventionnel que la distribution de cette maison. Sa modénature et son décor sont en effet très en avance sur leur temps, si l'on considère que les références à l'art décoratif sont pionnières ici en 1912.

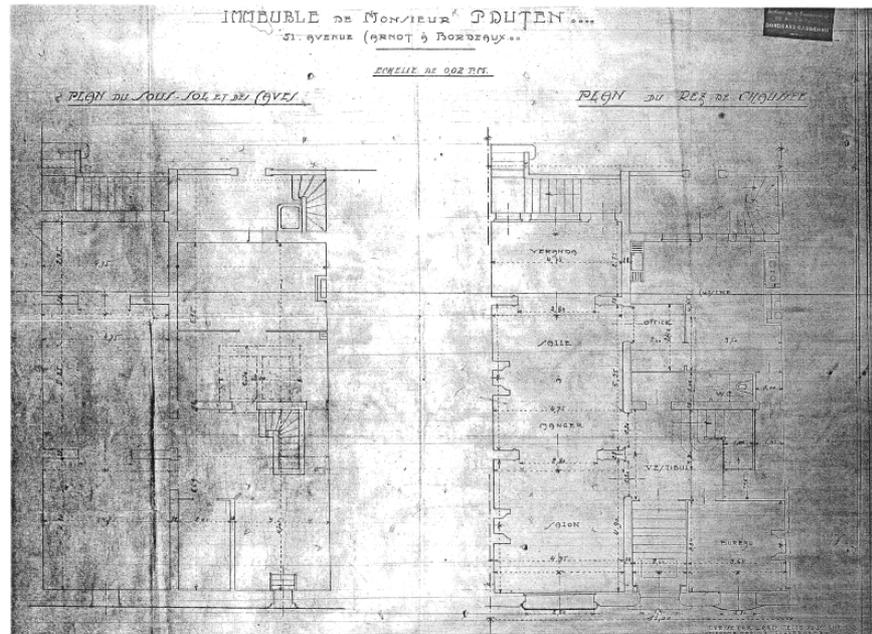
La belle marquise qui couronne la porte d'entrée rectangulaire, surmontée d'un oculus ovale, disposé horizontalement, est en fer forgé, arrondie aux angles, supportée par deux grosses patères métalliques suspendues au mur. Sa sous face présente des caissons peu profonds ; dans l'épaisseur, elle est décorée par des stries horizontales interrompues par trois motifs en spirale. Ces motifs sont repris dans la ferronnerie de la porte d'entrée dont le chambranle arrondi et le linteau sont ornés de petites palmes et de rosaces stylisées. Le linteau, pour sa part, est orné de trois grappes de vignes aux feuilles stylisées, en méplat elles aussi.

Pionnière, la modénature et le décor de cette maison le sont encore avec la simplification des baies en anse de panier du salon et le grand balcon saillant ovale. Une frise reprenant le motif de la vigne de l'entrée couronne l'ensemble, couvert par un avant-toit saillant dont les consoles en volutes sont marquées de glyphes et dont la couleur foncée du bois contraste avec la blancheur de la pierre utilisée en façade.

Peu connue, cette maison de Pierre Ferret saisit donc par la modernité très art déco de sa façade plus que par sa distribution conventionnelle.

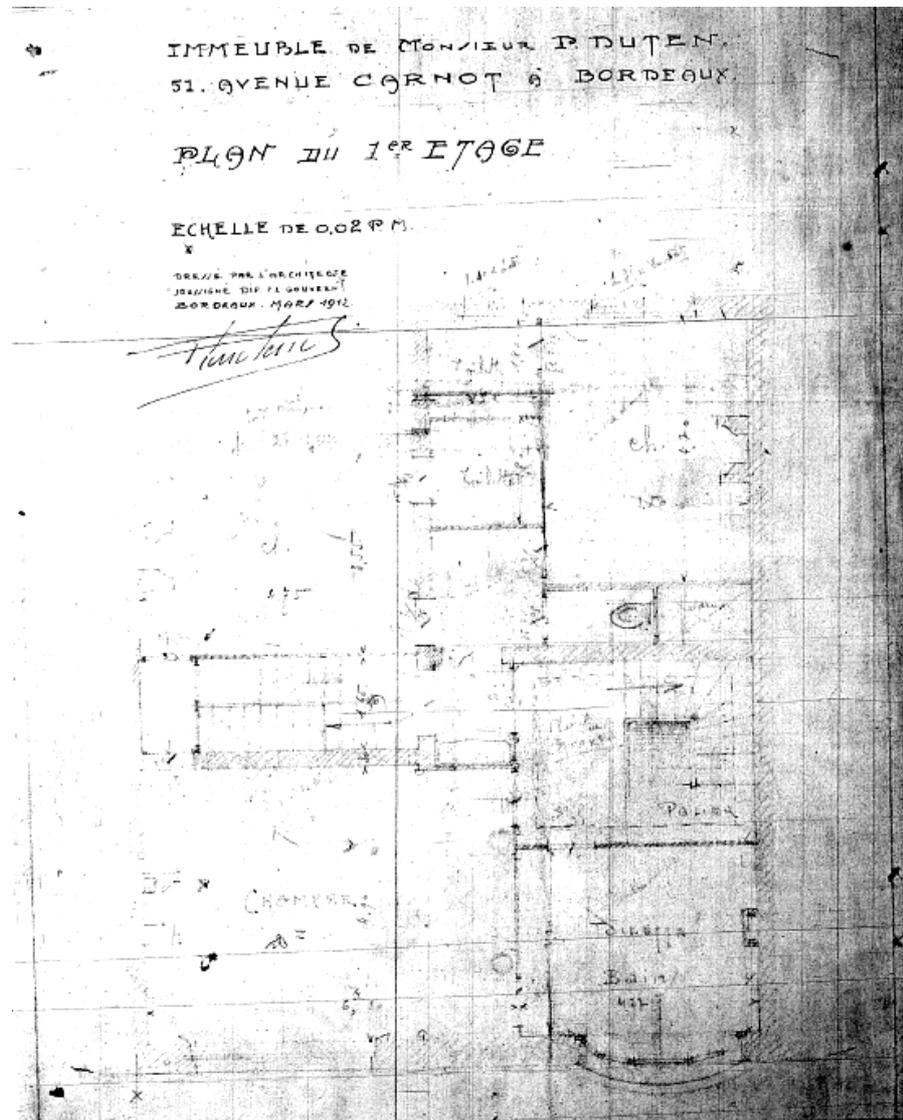
IMAGES

Plan du sous-sol et du rez-de-chaussée, P. Ferret, arch., mars 1912.
(AMB, 2 Mi D 7 - 44)



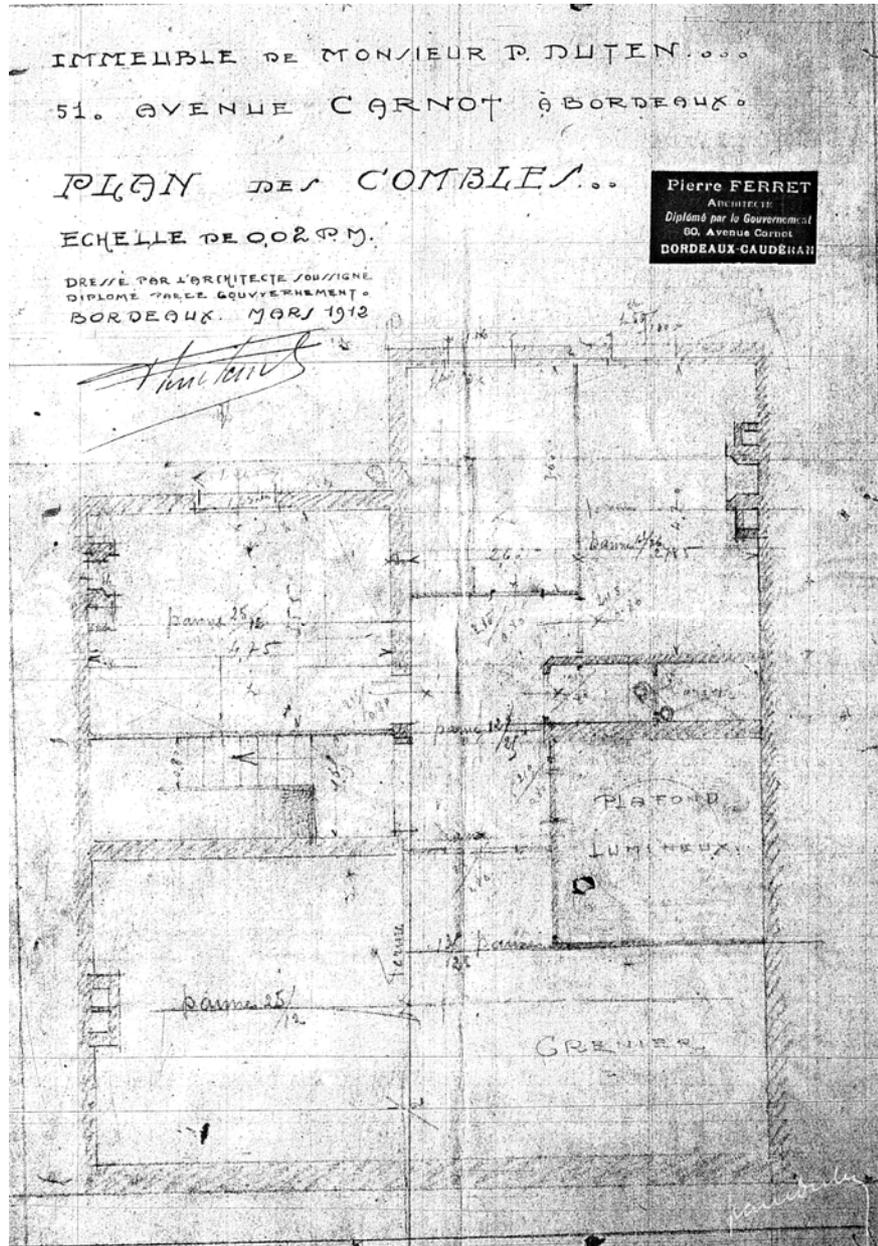
51-F1-ON0019-01

Plan du premier étage, P. Ferret, arch., mars 1912.
(AMB, 2 Mi D 7 - 44)



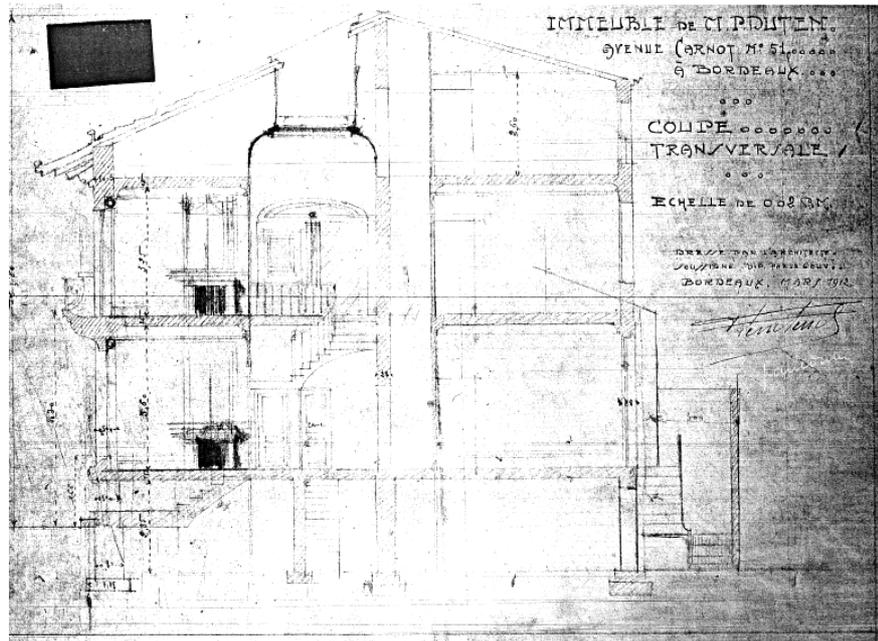
51-F1-ON0019-02

Plan des combles, P. Ferret,
 arch., mars 1912.
 (AMB, 2 Mi D 7 - 44)



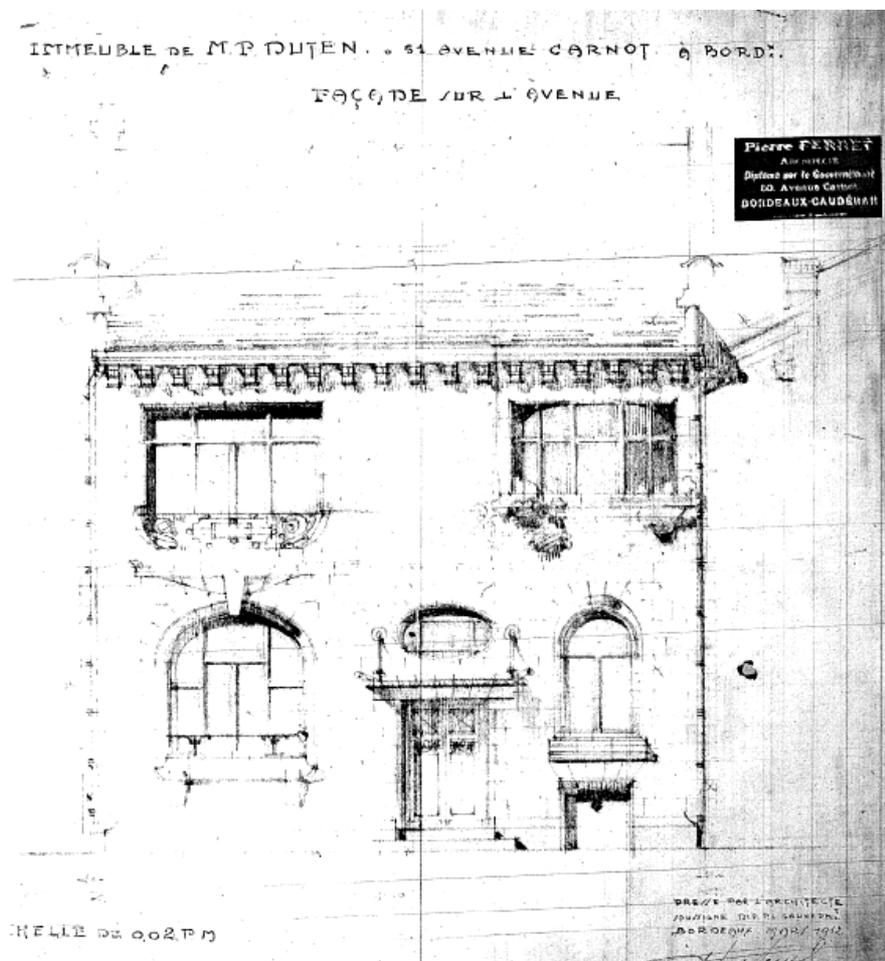
51-F1-ON0019-03

Coupe transversale, P.
 Ferret, arch., mars 1912.
 (AMB, 2 Mi D 7 - 44)



51-F1-ON0019-04

Façade sur l'avenue, P.
Ferret, arch., mars 1912.
(AMB, 2 Mi D 7 - 44)



51-F1-ON0019-05

LIENS
SOURCES

80-F1-OM0001

AMB, 50 O 307, autorisations de voirie avenue Carnot, 2 Mi D 7 - 44

**RECENSEMENT DU
PAYSAGE
ARCHITECTURAL ET URBAIN**

Date d'enquête : 13/01/2012

Fin d'enquête : 10/07/2013

**IMMEUBLE BATI
MAISON VEYSSIERE**

IDENTIFIANT : 53-F1-ON0020

Adresse : 53, avenue Carnot

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction : 1923
Maîtrise d'œuvre : Inconnue
Maîtrise d'ouvrage : M. Veyssière, propriétaire

COMMENTAIRES

Cette maison est construite en 1923 pour un propriétaire nommé Veyssière, par des architectes inconnus. En effet, l'autorisation de voirie mentionne : « Dressé par les architectes soussignés... » sans signature, et la façade ne porte pas d'indication non plus. Aujourd'hui élevée d'un étage sur rue, cette maison s'apparentait à une échoppe luxueuse dans la demande de construire originale.

Elle présente la particularité, comme quelques maisons de la rive nord de l'avenue Carnot, d'être implantée à l'alignement, mais sur un seul mitoyen, ce qui lui offre trois façades. C'est aussi une maison avec un étage sur l'arrière.

Le plan du sous-sol occupe toute la superficie bâtie, même la fosse d'aisance est extérieure. Deux vastes caves ouvrent sur rue, l'une à vin, complétée d'un caveau, l'autre à charbon qui se prolonge à l'arrière par celle à bois puis par une remise ouvrant sur le jardin. Une vaste buanderie occupe le sous-sol en partie centrale ainsi qu'un atelier, de ce côté. L'ensemble est desservi par l'unique escalier de la maison situé au centre et complété d'un passage.

On accède au rez-de-chaussée dont le plan est occupé pour les deux tiers environ par la réception et pour le tiers restant par des chambres, par le couloir central depuis l'avenue Carnot. Une volée de quelques marches permet de franchir la hauteur des caves et débouche sur un vestibule central occupé par la cage d'escalier en U. A droite se situe la profonde réception : la salle à manger de grandes dimensions (32 m²) occupe la partie centrale et se prolonge par deux larges baies libres, côté rue d'un fumoir, côté jardin d'un studio lui-même prolongé d'une terrasse en ciment armé. L'ensemble est recouvert d'un plancher de chêne à lames. Dans la travée centrale côté jardin se situe une vaste penderie et l'office qui permet d'accéder à une grande cuisine en saillie sur le jardin et dont l'avant-corps est marqué de deux pans coupés. Les dimensions (4.5 m de côté) et la disposition de cette cuisine rompent radicalement avec les principes de celles des échoppes. Elle occupe en effet la position stratégique d'un salon (d'ailleurs absent de ce niveau). Dans la travée de gauche, la chambre de mademoiselle, côté jardin, est séparée de celle de madame et monsieur, côté rue, par un grand cabinet de toilette, et un dégagement en équerre du vestibule qui mène au WC.

C'est au premier étage qu'il faut chercher le salon de cette maison, curieusement situé au-dessus de la cuisine. Il est attenant à une chambre secondaire mais assez vaste, elle-même pourvue d'un cabinet de toilette et d'une penderie. Une lingerie et une chambre de domestique occupent le reste de ce niveau à demi réservé, côté rue, au grenier car les versants de toit sont dissymétriques et celui de la rue se prolonge pour ne rendre habitable que l'arrière à l'étage, ce que figure bien la coupe de la maison.

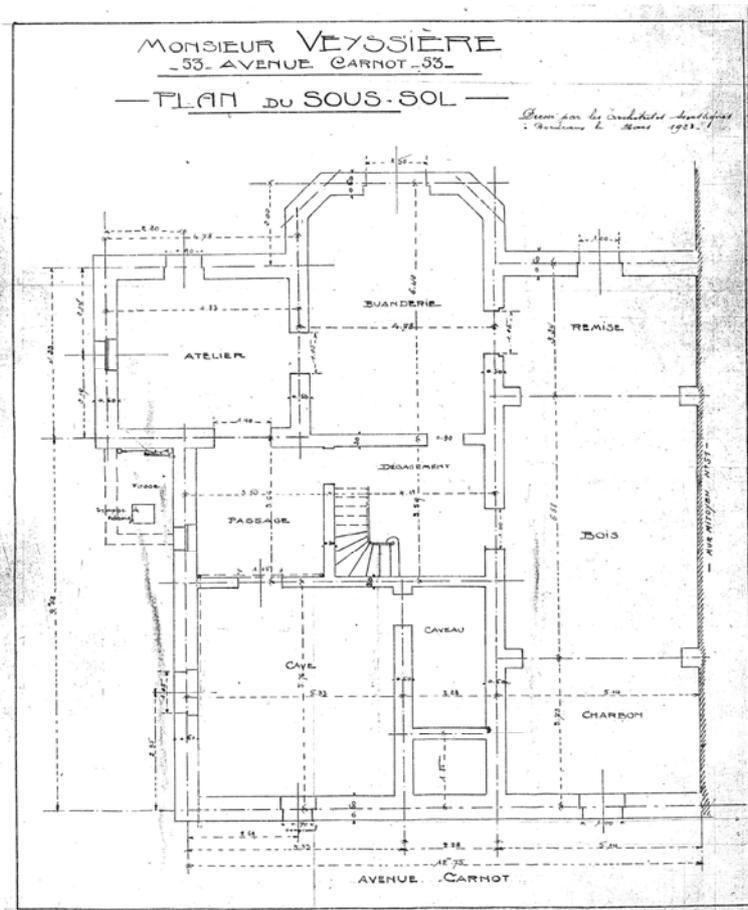
C'est en façade sur rue seulement que cette maison s'apparentait à une échoppe avant d'avoir un étage, avec la légère dissymétrie engendrée par la baie du séjour en anse de panier, plus large que celle de la porte et de la fenêtre de chambre. En effet, l'appareillage rustique du soubassement, la régularité de la composition des travées soulignées de clés, des encadrements et du couronnement par une balustrade font tout à fait penser à une échoppe double luxueuse telle que l'on pouvait en construire dans les années 1920.

Cette architecture n'est reprise sur la façade latérale en pignon, que sur une baie et dans le soubassement. Ailleurs, de petites ouvertures à l'appareillage mixte de brique et de pierre, apparaissent avec des linteaux seulement adoucis par des quarts de rond aux angles ou alors des arcs segmentaires pour les deux petites fenêtres (dont l'une feinte) de la lingerie et du WC à l'étage. Cette diversité est reprise sur la façade arrière où apparaissent même des linteaux droits pour la cuisine, la chambre et la lingerie. Mais c'est surtout le toit débordant les deux façades sur jardin, avec ses corbeaux de bois courbe, qui tranche avec l'élévation sur rue.

Très moderne, le plan de cette maison l'est par l'organisation fonctionnelle de son rez-de-chaussée notamment, qui combine les espaces de jour et de nuit ainsi qu'une vaste cuisine centrale, avec les autres étages pas seulement réservés aux fonctions domestiques. Ce caractère est accentué par une expression architecturale ambiguë : ni vraiment échoppe, ni vraiment villa arcachonnaise, elle se situe à mi-chemin entre l'immeuble urbain et le pavillon.

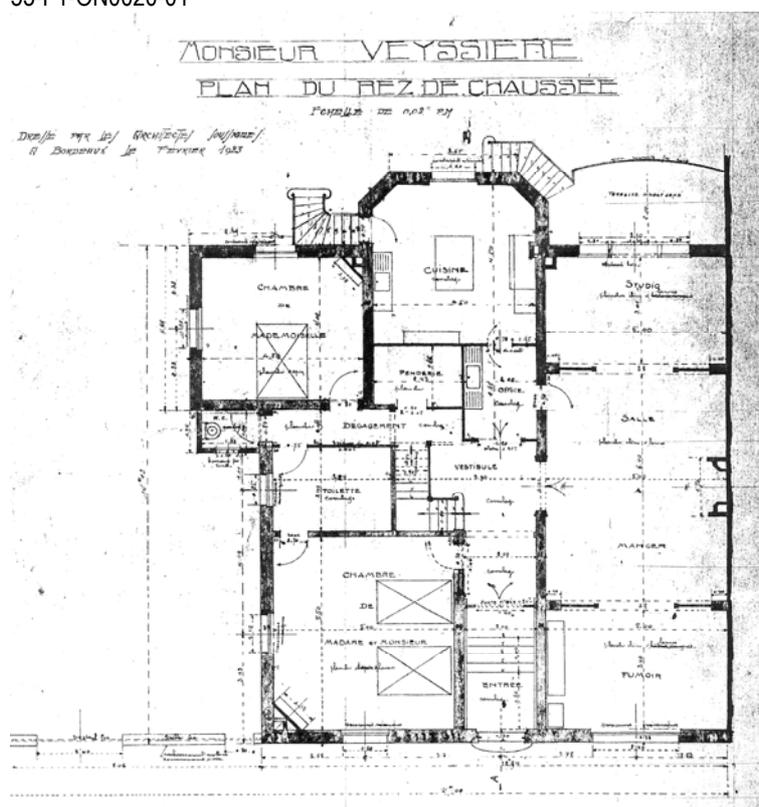
IMAGES

Plan du sous-sol, 1923.
(AMB, 2 MI D 7-43)



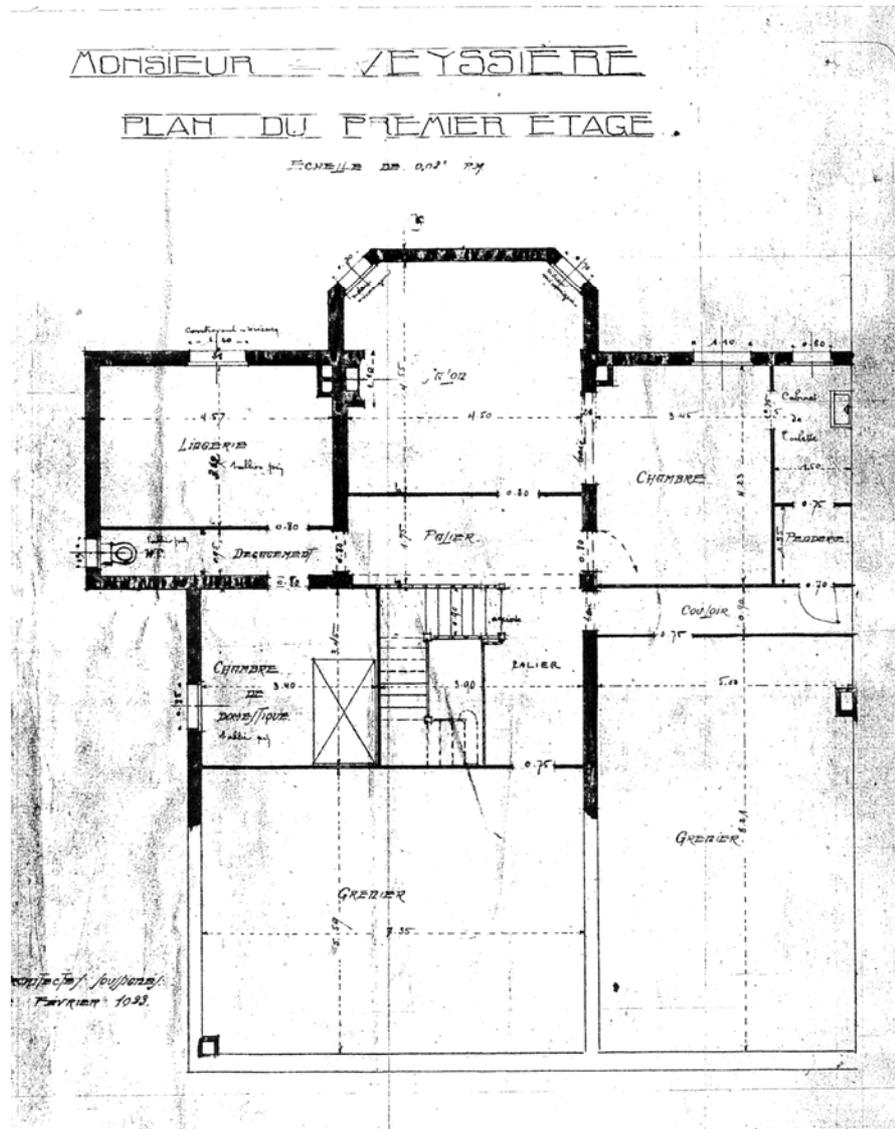
53-F1-ON0020-01

Plan du rez-de-chaussée,
1923.
(AMB, 2 MI D 7-43)



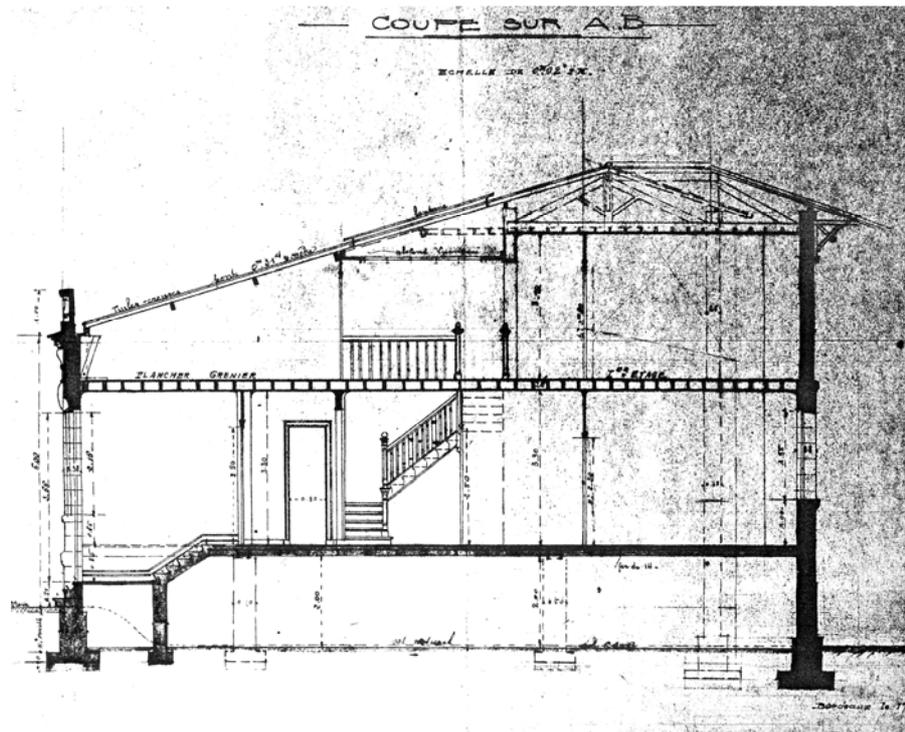
53-F1-ON0020-02

Plan du premier étage, 1923.
(AMB, 2 MI D 7-43)



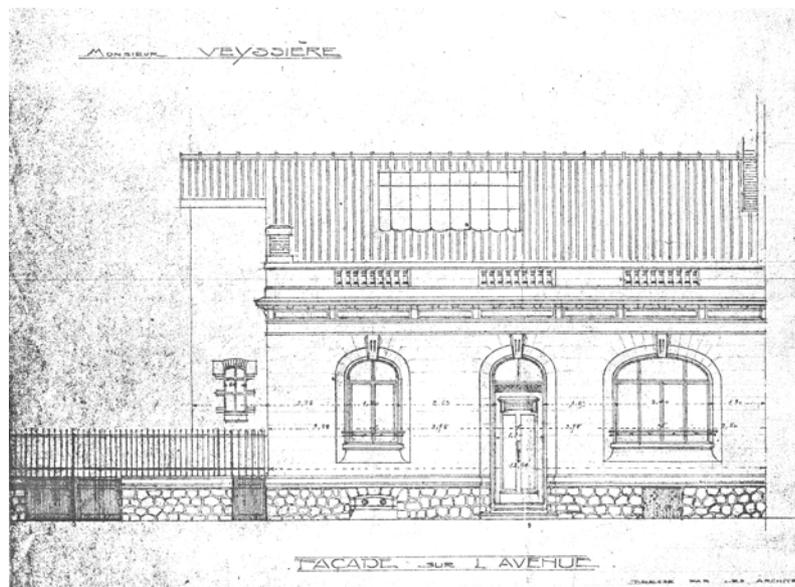
53-F1-ON0020-03

Coupe, 1923.
(AMB, 2 MI D 7-43)



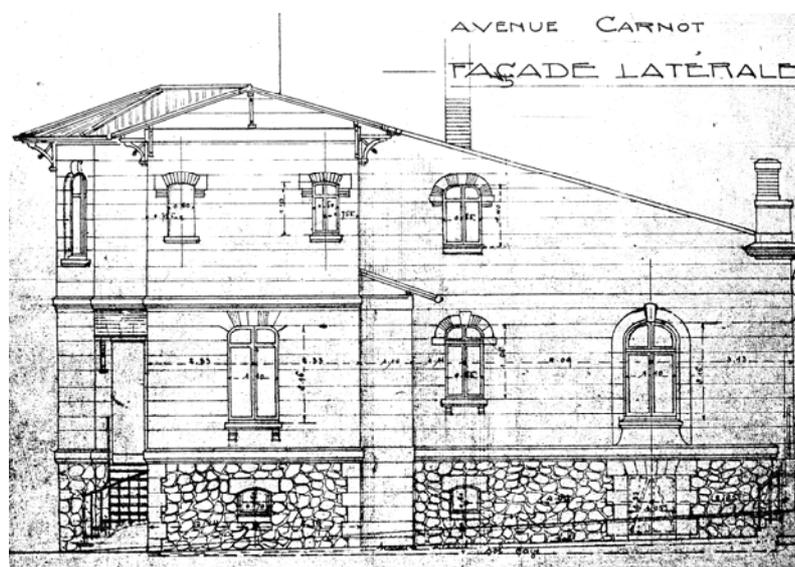
53-F1-ON0020-04

Façade sur l'avenue, 1923.
(AMB, 2 MI D 7-43)



53-F1-ON0020-05

Façade latérale, 1923.
(AMB, 2 MI D 7-43)



53-F1-ON0020-06

Façade sur le jardin, 1923.
(AMB, 2 MI D 7-43)



53-F1-ON0020-07

**LIENS
SOURCES**

0A1-ON_1213

AMB, 2 MI D 7-43, microfilm des autorisations de voirie avenue Carnot

**RECENSEMENT DU
PAYSAGE
ARCHITECTURAL ET URBAIN**

Date d'enquête : 21/09/2011

Fin d'enquête : 10/07/2013

**IMMEUBLE BATI
MAISON PERUSAT, 42 RUE DE LA DAUPHINE**

IDENTIFIANT : 42-F1-NX0032

Adresse : 42, rue de la Dauphine

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction : 1931
Maîtrise d'œuvre : Pierre Pérusat, ferronnier
Maîtrise d'ouvrage : Pierre Pérusat, propriétaire

COMMENTAIRES

Pierre Pérusat travaillait dans l'importante entreprise de ferronnerie de son père située rue Croix-de-Seguey qui a notamment réalisé de nombreux portails pour Raoul Perrier, dans l'esprit d'Edgar Brandt. Jeune homme moderne et qui s'intéressait à l'architecture moderne, il décida de construire pour son propre compte, au n° 42 de la rue de la Dauphine, en 1931, une maison conforme aux théories de Le Corbusier qui avait achevé la cité Frugès à Pessac.

Des tirages des plans originaux (où la maison est bien mentionnée à M Pérusat) sont conservés dans les dossiers de permis de construire de la rue de la Dauphine aux Archives municipales. Le propriétaire en est alors Robert Goalard (ingénieur des arts et manufactures) qui dépose trois demandes de modifications de la maison :

- en 1952 pour l'agrandir car sa famille s'agrandit
- en 1953 pour construire un garage sur rue identique à celui, mitoyen
- en 1958 pour un nouvel agrandissement qui consiste à transformer le séchoir couvert du toit-terrasse en chambre supplémentaire.

La maison en béton armé est conçue selon une trame de neuf pilotis, sur laquelle elle repose, espacés de 4.5 X 5.25 mètres. Le rez-de-chaussée partiellement libre est occupé par le garage et l'escalier qui conduit aux niveaux d'habitation. Le séjour est conçu en double hauteur sur la moitié de la surface. L'autre moitié est occupée par la salle à manger et la cuisine au-dessus desquelles trois chambres et la salle de bains sont desservies par un passage couvert en mezzanine. Un escalier extérieur accroché au flanc du mur nord presque aveugle permet, comme dans les immeubles collectifs de Pessac, d'accéder au toit-terrasse. Les fenêtres en bandeaux de la façade sud se retournant aux angles des façades contigües, étaient équipées de menuiseries métalliques. Fidèle encore aux principes de Le Corbusier, Pérusat a banni toute moulure et, à fortiori, tout décor sculpté. Cependant il n'a pas adopté dans sa propre maison la polychromie extérieure tellement contestée par les habitants de Pessac. Au contraire, la volumétrie de la maison Pérusat est affirmée par le badigeon blanc qui recouvre les murs et fait ressortir les arêtes vives de ce volume simple.

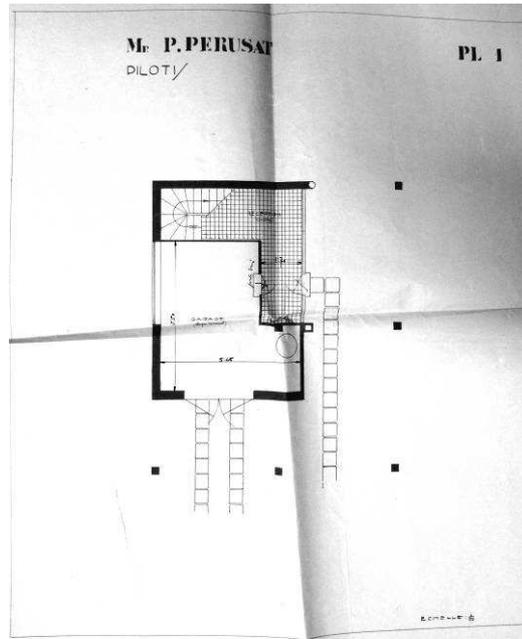
Une autre originalité de cette maison réside dans son mobilier métallique que le maître d'œuvre et propriétaire dessina lui-même. Il fit réaliser dans ses propres ateliers des rayonnages qui servaient de cloisons avec la cuisine, des tables et guéridons, tabourets du bar, chaises et fauteuils aux profils dérivés des modèles de Charlotte Perrian et de Le Corbusier. Tous réalisés en duralumin, à l'exception de la structure des fauteuils présentant une courbe tendue en quart de cercle, étant donnée le manque de souplesse du matériau, présentaient des profils en ligne droite.

Le mobilier était disposé sur un sol de carrelage formant des motifs géométriques et l'auteur dessina aussi des tapis aux motifs inspirés des « rythmes sans fin » des Delaunay.

Caprice d'un jeune homme curieux proche du milieu des architectes et soucieux d'expérimenter le fonctionnalisme international, la maison Pérusat est une construction unique en son genre, et qui n'a pas la plasticité des maisons corbuséennes. Cette expérience radicale, parfaitement étrangère à la tradition bordelaise, n'a pas encore suscité l'intérêt d'un particulier, au point qu'abandonnée et dénaturée, cette maison menace bientôt ruine.

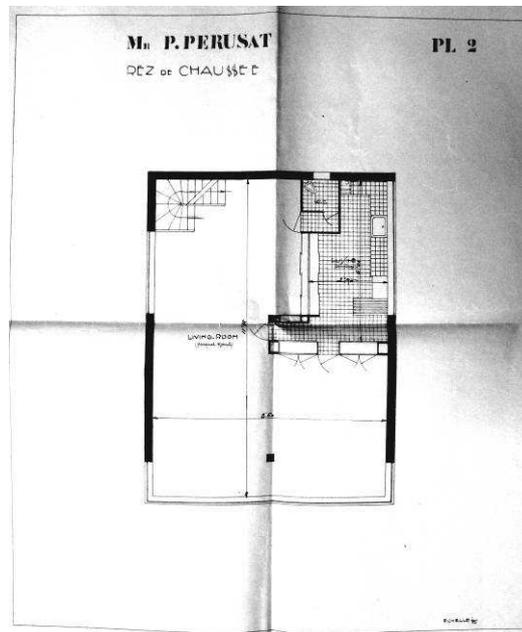
IMAGES

Plan, pilotis, nd.
(AMB 50 O Caudéran 86)



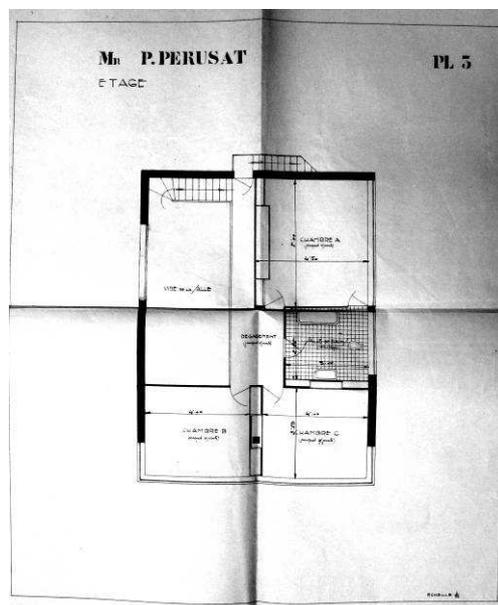
42-F1-NX0032-01

Plan, rez-de-chaussée, nd.
(AMB 50 O Caudéran 86)



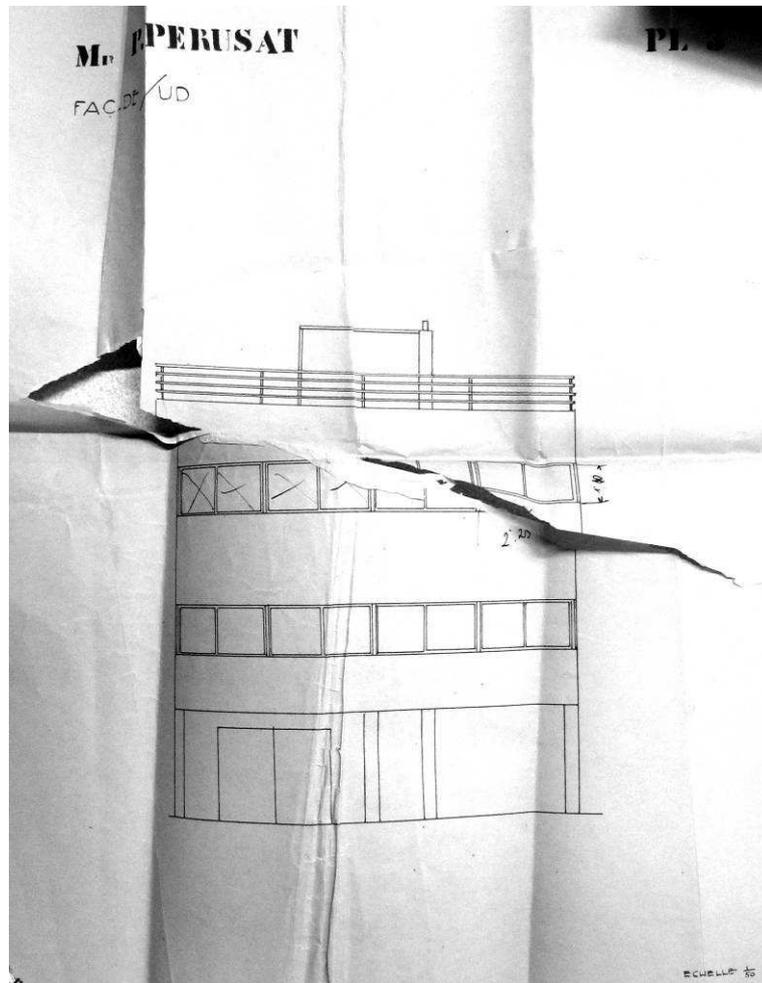
42-F1-NX0032-02

Plan, étage, nd.
(AMB 50 O Caudéran 86)



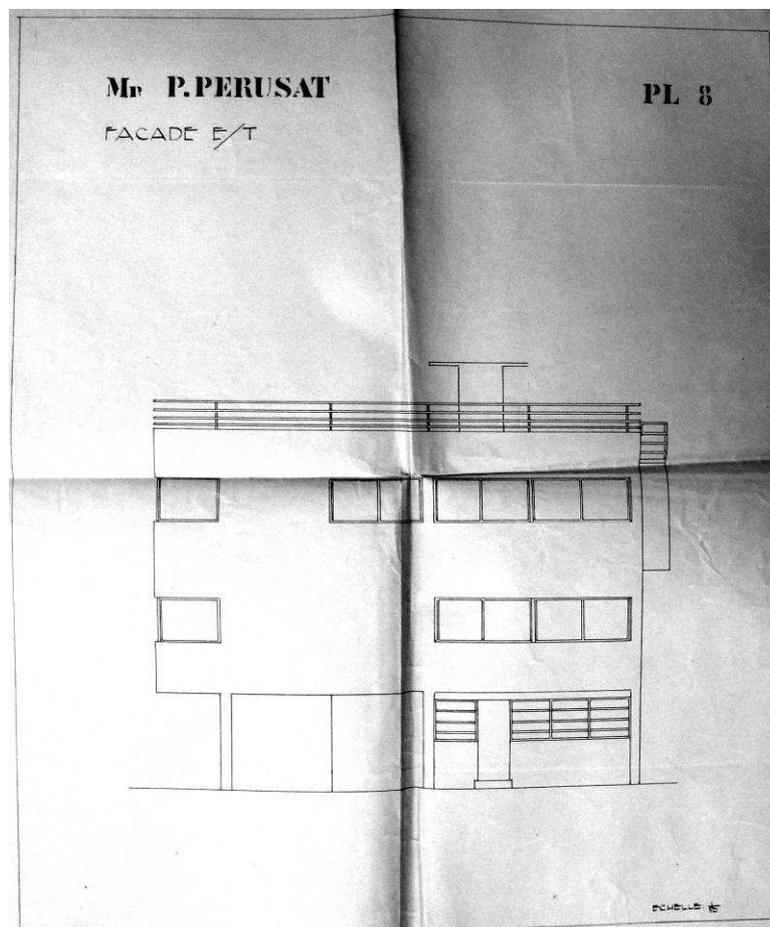
42-F1-NX0032-03

Façade sud, nd.
(AMB 50 O Caudéran 86)



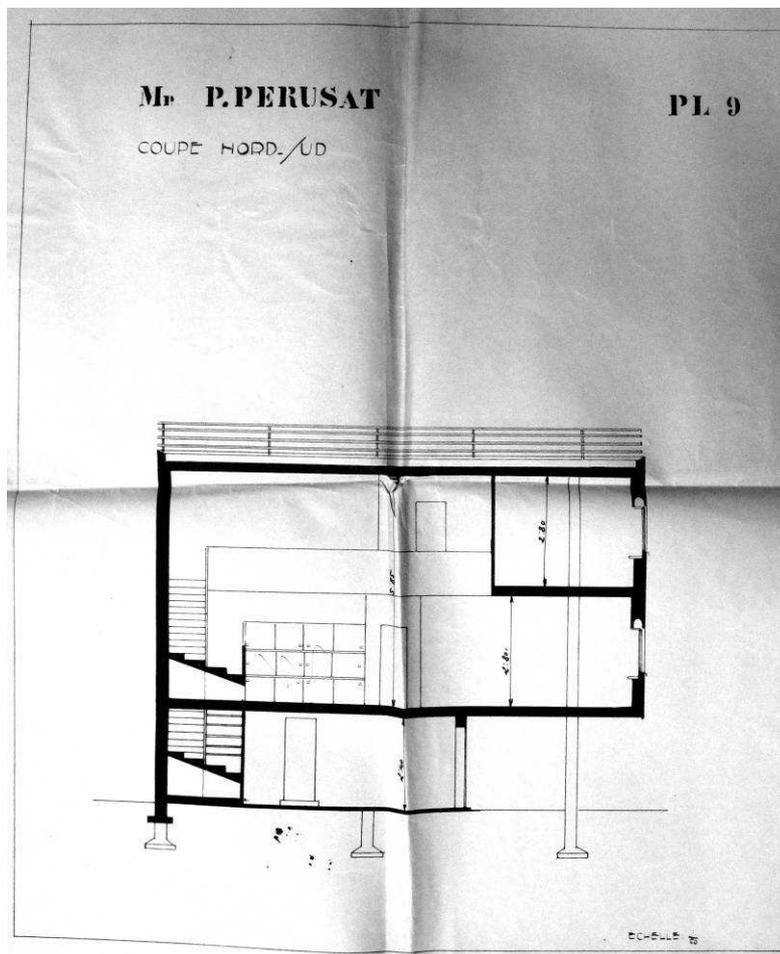
42-F1-NX0032-04

Façade est, nd.
(AMB 50 O Caudéran 86)



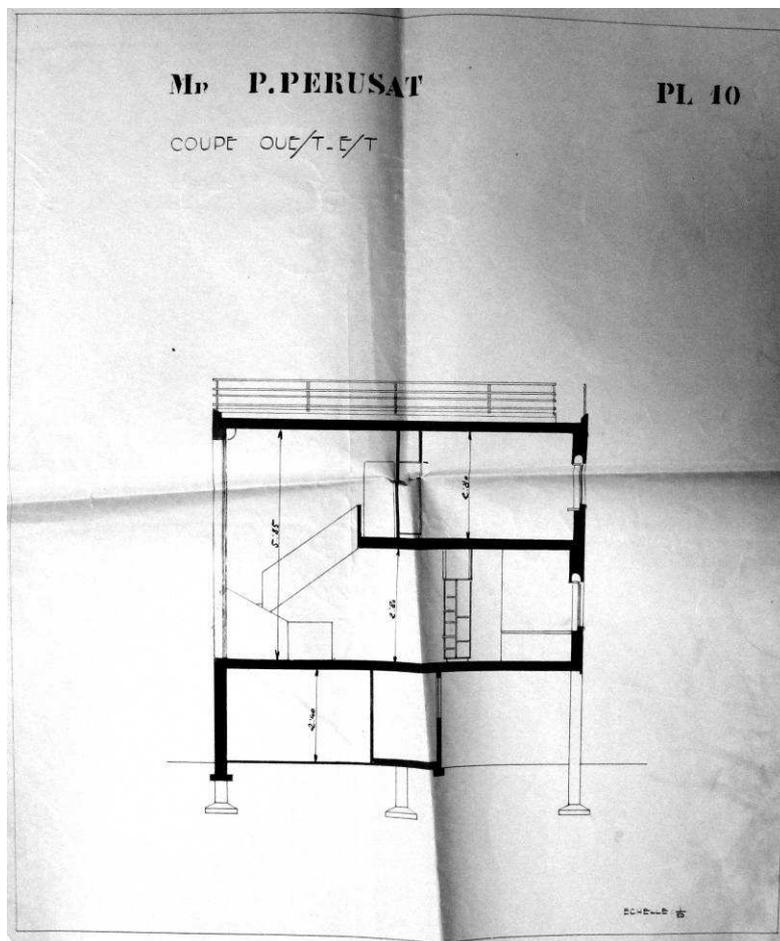
42-F1-NX0032-05

Coupe nord-sud, nd.
(AMB 50 O Caudéran 86)



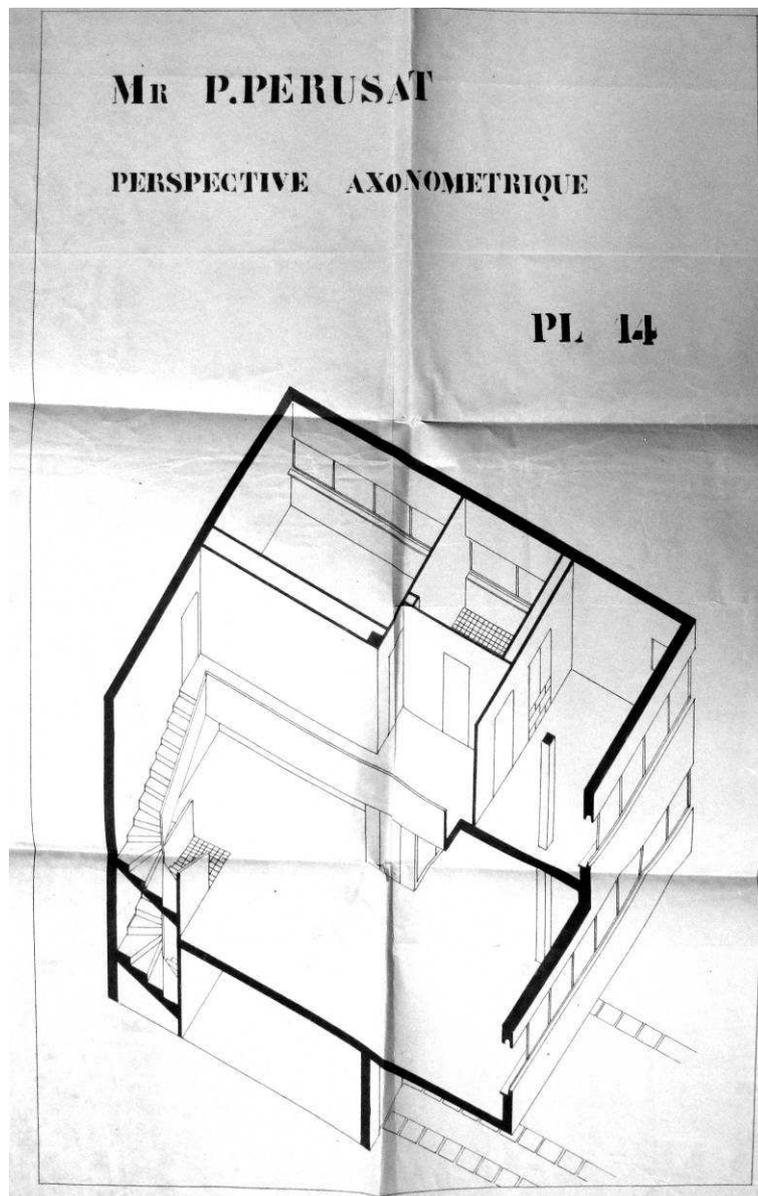
42-F1-NX0032-06

Coupe ouest-est, nd.
(AMB 50 O Caudéran 86)



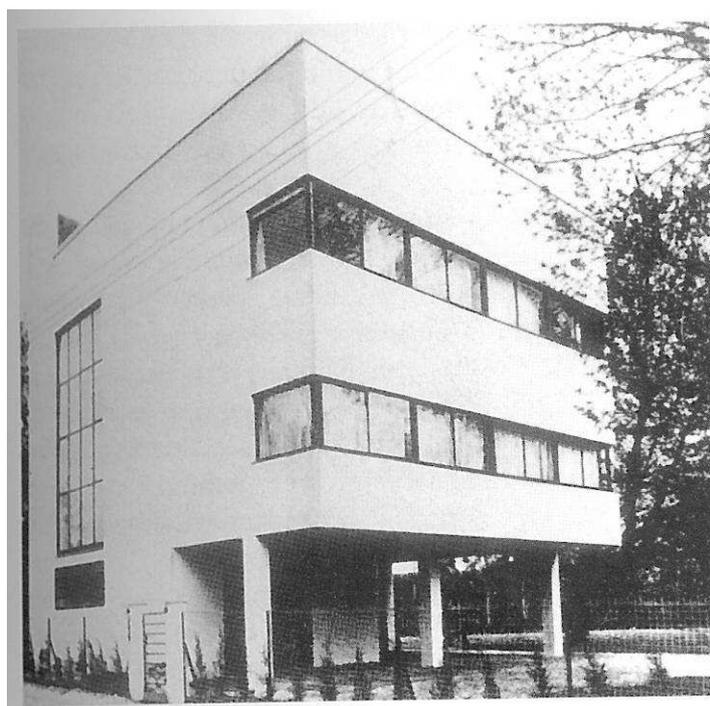
42-F1-NX0032-07

Perspective axonométrique,
nd.
(AMB 50 O Caudéran 86)



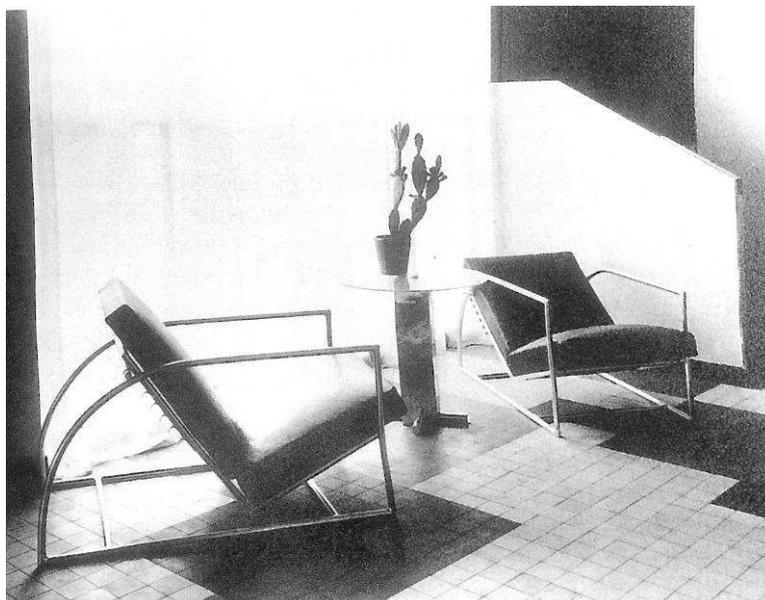
42-F1-NX0032-08

Photographie, état ancien.
(Coustet & Saboya, 2005, p.
155)



42-F1-NX0032-09

Mobilier, état ancien.
(Coustet & Saboya, 2005, p.
155)



42-F1-NX0032-10

Vue du séjour à double
hauteur et son mobilier,
cliché ancien.
(AMB, Caudéran 77, rec.
293-3)



42-F1-NX0032-11

Le « living-room », état ancien, (Coustet, Saboya, 2005, p. 126)



42-F1-NX0032-12

BIBLIOGRAPHIE

COUSTET, Robert, SABOYA, Marc, **Bordeaux La conquête de la modernité Architecture et urbanisme à Bordeaux et dans l'agglomération de 1920 à 2003**, Bordeaux : Mollat, 2005, p. 154-156

VALADE, Sophie, **La maison Pérusat à Caudéran**, mémoire de troisième année de l'Ecole d'architecture de Bordeaux, 1978, ex. dact.

SOURCES

AMB, 50 O Caudéran 86, permis de construire rue de la Dauphine

AMB, Caudéran 77, XVI L 77, rec. 293-3, vue du séjour à double hauteur, photographie ancienne.

**RECENSEMENT DU
PAYSAGE
ARCHITECTURAL ET URBAIN**

Date d'enquête : 7/02/2012

Fin d'enquête : 10/07/2013

**IMMEUBLE BATI
39, BOULEVARD DU PRÉSIDENT-WILSON**

IDENTIFIANT : 39-F1-MK0171

Adresse : 39, boulevard du Président-Wilson

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction : 1906
Maîtrise d'œuvre : Eugène Herbé, architecte
Maîtrise d'ouvrage : Madame Douat, propriétaire

COMMENTAIRES

Cette maison située à l'angle nord ouest de l'ancien boulevard de Caudéran et de la rue Bernard-Adour (autrefois rue de la Remonte), est édifiée en 1906 par l'architecte Eugène Herbé pour madame Douat, propriétaire. On connaît bien l'activité de cet architecte qui bâtit beaucoup sur le boulevard de Talence, à la même époque. Ici, il intervient peu.

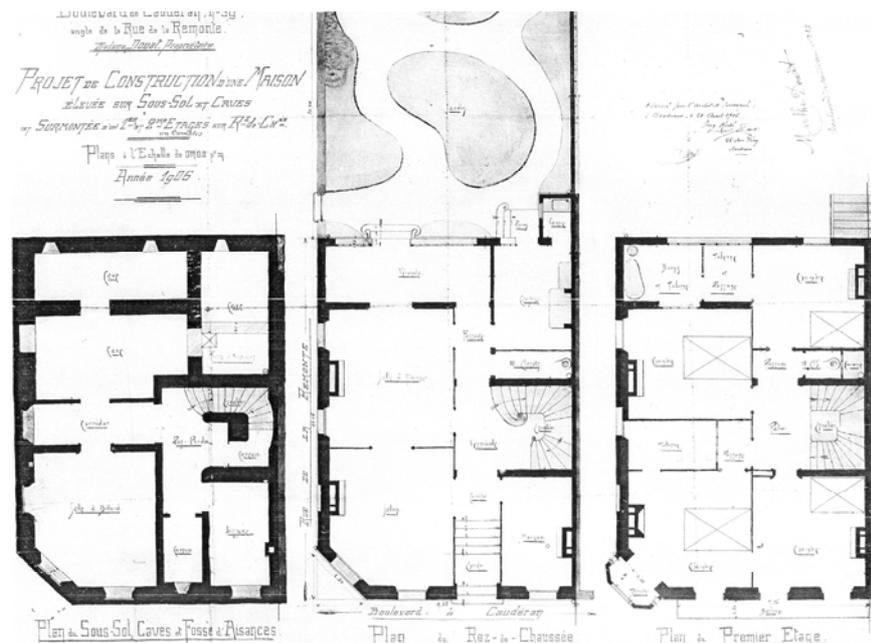
Elevée d'un étage sur caves et marquée d'un pan coupé à l'angle des rues, c'est une confortable maison individuelle. Le haut soubassement abrite de nombreuses caves et caveaux, une salle de lissage ainsi qu'une salle de billard, dans l'angle. On entre par le boulevard dans un long corridor qui dessert, à droite, un bureau, la cage d'escalier en U, les WC puis au fond, la cuisine. La travée du séjour, la plus large, présente l'enfilade classique du salon, côté rue, puis de la salle à manger qui ouvre sur la véranda. L'étage offre quatre chambres spacieuses, dont la plus grande, d'angle, est munie d'un « mirador », c'est-à-dire un bow-window. Deux cabinets de toilette et une salle de bains complètent l'étage. Dans les combles se trouvent deux chambres de domestiques, deux chambres à louer et encore une petite chambre. Elles sont éclairées, côté jardin, par des lucarnes.

Plutôt classique, la façade n'est guère marquée d'éléments 1900. Le soubassement, lisse, contraste avec les niveaux striés de refends. Les baies en anse de panier sont marquées d'un chambranle à crossettes et d'agrafes à la clé. Des tables sculptées surmontent les portes-fenêtres et les fenêtres de l'étage tandis que tous les appuis sont marqués de gouttes. Les détails sont quelque peu différents dans la réalisation que dans le dessin en perspective (cas rare) que l'architecte fournit à l'administration pour son autorisation. Ainsi une balustrade remplace la rambarde de fonte et le bow-window est surmonté d'un petit fronton cintré, tout comme les soupiraux sont en arc segmentaire, non rectangulaires.

Avec son jardin auquel on accède par un portillon sur la rue secondaire, cette maison d'angle au caractère plastique accentué par la saillie du bow-window sur le pan coupé, est tout à fait représentative de la sagesse stylistique de l'architecture domestique à Bordeaux vers 1900.

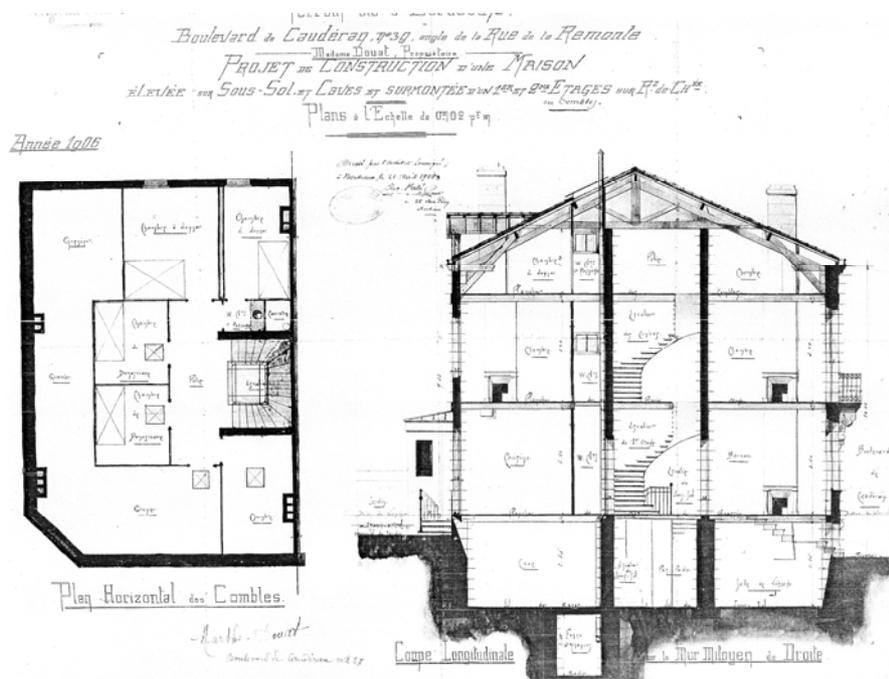
IMAGES

Plans, Eug. Herbé, arch.,
1906.
(AMB 2 Mi D 7-45)



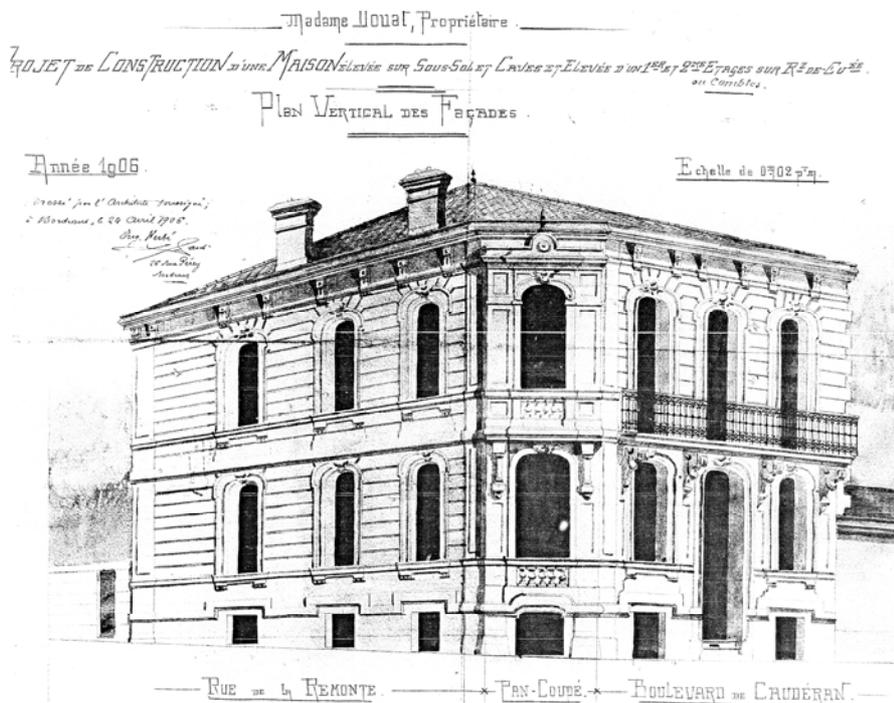
39-F1-MK0171-01

Plan des combles, coupe,
Eug. Herbé, arch., 1906.
(AMB 2 Mi D 7-45)



39-F1-MK0171-02

Perspective, Eug. Herbé,
arch., 1906.
(AMB 2 Mi D 7-45)



39-F1-MK0171-03

**LIENS
SOURCES**

OA1-LI_121

AMB, 2 Mi D 7-45, microfilm des autorisations de voirie du boulevard de Cauderan (n° 2 à 130)

**RECENSEMENT DU
PAYSAGE
ARCHITECTURAL ET URBAIN**

Date d'enquête : 9/02/2012

Fin d'enquête : 10/07/2013

**IMMEUBLE BATI
59, BOULEVARD DU PRESIDENT-WILSON**

IDENTIFIANT : 59-F1-MK0161

Adresse : 59, boulevard du Président-Wilson

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction : 1906
Maîtrise d'œuvre : Paul Matabou, architecte ; Giraud, entrepreneur
Maîtrise d'ouvrage : Mme Ravaz-Brosse, propriétaire

COMMENTAIRES

Cette maison d'angle de l'ancien boulevard de Caudéran et de l'actuelle rue Edmond-Labasse est bâtie en 1906 par l'architecte Paul Matabou et l'entrepreneur Giraud pour le compte de Mme Ravaz-Brosse (sa propriétaire).

Il s'agit d'une maison entièrement bâtie sur cave avec voutains de briques, élevée d'un étage et sans comble habitable. Elle présente un plan assez compact par rapport aux maisons de ville traditionnelles plus profondes, cependant sa distribution est, à quelques exceptions près, très ordinaire. Tandis qu'un accès est possible depuis la rue secondaire sur le jardin, qui possède d'ailleurs un beau pavillon d'un étage formant garage en fond de parcelle, on entre depuis le boulevard par la travée centrale qui, après quelques marches mène à un vestibule desservant, à gauche, petit salon puis cuisine et, à droite, salon et manger en enfilade. Quatre portes symétriques desservent ainsi les quatre pièces principales de la maison depuis ce vestibule. L'escalier étroit à la française (dans l'axe du couloir), se retourne néanmoins en quart tournant puis par un palier carré pour accéder à l'étage. On passe sous ce dernier pour accéder aux WC et aussi à la véranda qui ouvre largement par ailleurs sur la salle à manger. On notera la forme de cette dernière, en arc segmentaire, offrant une surface maximale développée au contact de la lumière et de la chaleur – elle est d'ailleurs orientée plein ouest. Les WC en appendice sur l'arrière et dans la continuité de la travée centrale ainsi que la souillarde sur le mitoyen ouest, ajoutés à cette forme particulière de la véranda, composent une façade arrière aux décrochés singuliers. On note aussi l'équilibre des cloisonnements des pièces de séjour : tandis que le salon bénéficie d'une fenêtre supplémentaire ménagée dans le pan coupé sur le boulevard, une fausse fenêtre sur la rue secondaire est masquée à l'intérieur par une cloison formant placard et pendant au pan coupé. La cheminée prend place dans l'axe entre ces derniers. Au contraire, dans la salle à manger, la fenêtre non feinte cette fois sur la rue secondaire oblige à placer la cheminée dans l'angle (en capucine), offrant ainsi deux pièces à la composition et à l'éclairage variés. Un vestibule se répète à l'étage au-dessus du premier, qui dessert deux grandes chambres à droite, un cabinet de toilette au centre puis une salle de bains à gauche, côté rue, et dans l'angle, derrière l'équerre formée par l'escalier du comble, une petite chambre et un WC. Côté rue, les baies d'étage sont marquées par un grand balcon au centre, deux banquettes sur les côtés, ainsi qu'un balcon semi-elliptique sur le pan coupé, dans la chambre de madame, tous à balustres. Au contraire, sur la rue secondaire, on retrouve une baie feinte et une vraie, seulement marquées de la même balustrade en appui, sans balcon.

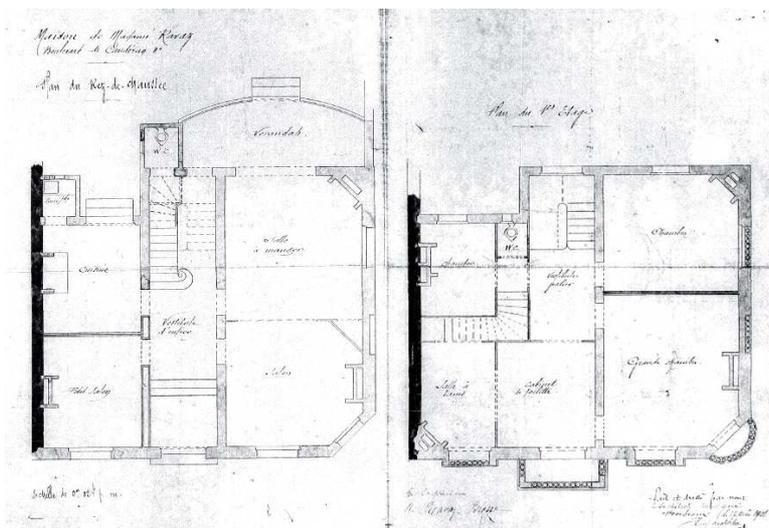
La coupe montre le soin apporté aux corniches des pièces principales, aux portes à panneaux qui recouvrent même la grande baie ouvrant sur la véranda, ainsi qu'à la ferronnerie de cette dernière, travaillée en partie haute.

Les élévations, très sages, sont toutes empreintes du classicisme local : baies rectangulaires, sauf celle de l'étage dans l'angle (en plein-cintre), chambranles moulurés, tables ornées de guirlandes doubles ou simples, clés marquées, les pilastres et les refends participent à faire revivre le style Louis XVI toujours à la mode.

Cossue, cette jolie maison d'angle montre, dans la compacité de son plan, quelques innovations, mais elle demeure surtout conventionnelle et assez luxueuse à un emplacement éclairé sur trois façades et où aurait pu s'implanter une maison à deux logements, ou encore un commerce.

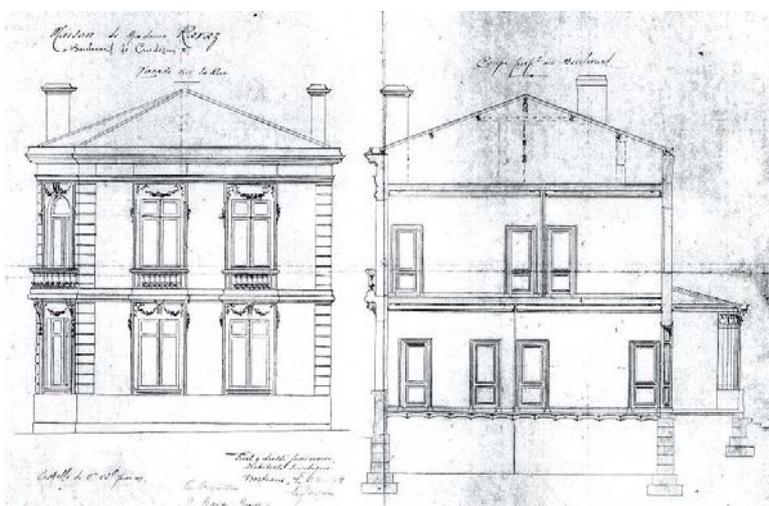
IMAGES

Plans du rez-de-chaussée et de l'étage, P. Rataboul, arch., 1906.
(AMB 2 Mi D 7-45)



59-F1-MK0161-01

Élévation sur la rue secondaire et coupe transversale, P. Rataboul, arch., 1906.
(AMB 2 Mi D 7-45)



59-F1-MK0161-02

Élévation sur le boulevard, P. Rataboul, arch., 1906.
(AMB 2 Mi D 7-45)



59-F1-MK0161-03

LIENS
SOURCES

OA1-LI_121

AMB, 2 Mi D 7-45, microfilm des autorisations de voirie du boulevard de Caudéran (n°2 à 130)

**RECENSEMENT DU
PAYSAGE
ARCHITECTURAL ET URBAIN**

Date d'enquête : 5/03/2012

Fin d'enquête : 10/07/2013

**IMMEUBLE BATI
74, BOULEVARD DU PRESIDENT-WILSON**

IDENTIFIANT : 74-F1-ME0046

Adresse : 74, boulevard du Président-Wilson

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction : 1895
Maîtrise d'œuvre : Michel Alaux, architecte
Maîtrise d'ouvrage : A. Videau, propriétaire

COMMENTAIRES

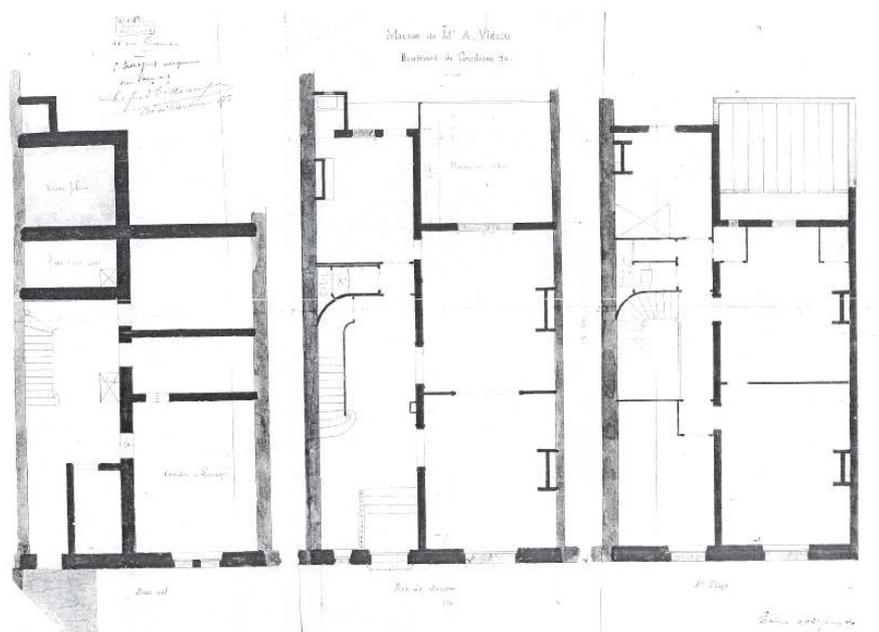
Michel Alaux a déjà construit une maison sur le boulevard de Caudéran pour monsieur Videau, au n° 173, en 1887. Il réitère ici en 1895 avec une maison de ville de deux travées. Le plan de la maison n'a rien d'original. Le vestibule est large cependant et l'escalier, dans l'axe du couloir, épouse la forme d'un curieux arrondi en angle. On y accède par une volée de quelques marches depuis l'entrée éclairée par une petite fenêtre sur le côté. La cuisine et sa souillarde se situent au fond derrière les toilettes. L'entrée est suffisamment large pour ne pas avoir à passer sous l'escalier pour les atteindre. Un escalier de cave mène à trois caveaux sous la maison et à une « chambre de lissage », côté rue, éclairée par une double petite fenêtre. Un soupirail est décalé à gauche de l'entrée. Le salon et la salle à manger largement ouverts entre eux ainsi que sur le couloir se prolongent par une grande véranda vitrée et presque carrée. A l'étage, trois chambres chauffées apparaissent. Au-dessus de l'entrée se situe certainement la salle de bains. Un étage supplémentaire est gagné à l'arrière au-dessus de la cuisine seulement.

C'est surtout en façade que cette maison est remarquable. Les deux travées de baies sont larges ce qui est rare à Bordeaux. Elles reposent toutes sur des pilastres plats superposés dont le non académisme des chapiteaux fait songer à ceux de Michel-Ange. L'entrée, en anse de panier, est divisée en deux par une corniche droite qui supporte deux petites fenêtres en plein-cintre, ce qui la fait paraître basse. Le garde-corps du balcon aux angles arrondis est sculpté d'arabesques tandis que celui de la fenêtre au-dessus de l'entrée est orné d'un cartouche. Les motifs Renaissance se répètent dans l'élévation du deuxième étage qui a sans doute été ajouté peu de temps après la construction par le même architecte. La travée d'entrée est marquée par un fronton au motif d'une coquille. Celle de séjour par une corniche droite. Une frise court sur l'entablement.

Cette maison est l'une des rares, sur le boulevard de Caudéran, à emprunter aux styles de la Renaissance tandis que la plupart expriment un classicisme éclectique plus convenu.

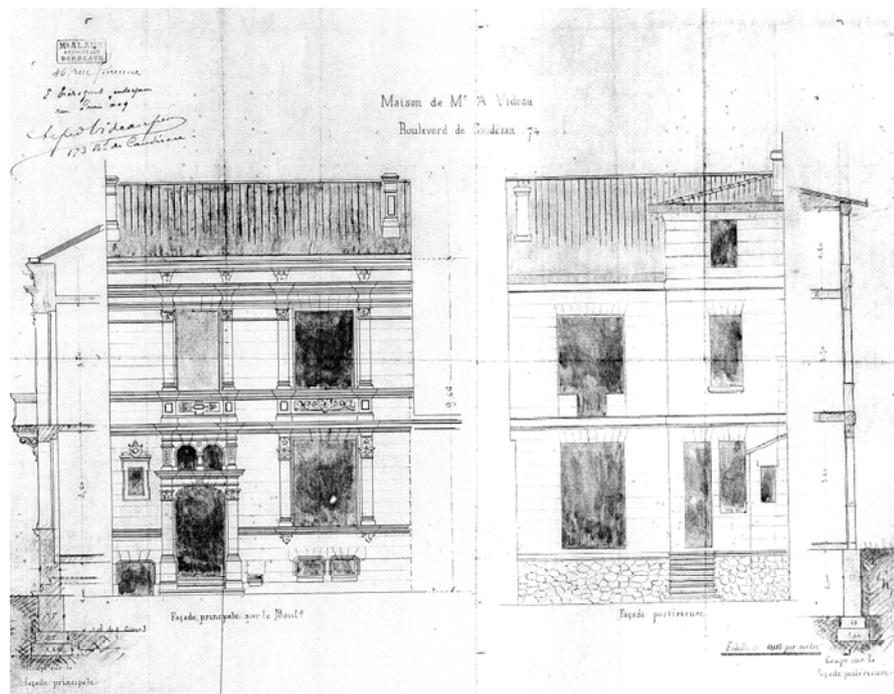
IMAGES

Plans, M. Alaux, arch., 1895.
(AMB 2 Mi D 7-45)



74-F1-ME0046-01

Elévations, coupes, M.
Alaux, arch., 1895.
(AMB 2 Mi D 7-45)



74-F1-ME0046-02

**LIENS
SOURCES**

OA1-LI_121

AMB, 2 Mi D 7-45, microfilm des autorisations de voirie du boulevard de Caudéran (n° 2 à 130)

**RECENSEMENT DU
PAYSAGE
ARCHITECTURAL ET URBAIN**

Date d'enquête : 9/02/2012

Fin d'enquête : 10/07/2013

**IMMEUBLE BATI
76, BOULEVARD DU PRESIDENT-WILSON**

IDENTIFIANT : 76-F1-ME0013

Adresse : 76, boulevard du Président-Wilson

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction : 1890
Maîtrise d'œuvre : R. Barthés, architecte
Maîtrise d'ouvrage : Mlle J. Sombrun, propriétaire

COMMENTAIRES

Situé autrefois au même numéro, boulevard de Caudéran, cet hôtel privé fut bâti en 1890 pour Mlle J. Sombrun sa propriétaire par l'architecte R. Barthés.

Il s'agit d'une parcelle de 9 m de largeur plus profonde que ses voisines puisqu'elle s'étend en partie sur près de 65 m de profondeur où elle possède un accès étroit sur la rue Scaliger, au niveau du n° 13. L'hôtel construit sur caves possède un étage surmonté d'un toit mansardé et compte trois travées. D'un plan très simple, s'apparentant à une maison de ville, il n'en possède pas moins les services domestiques au sous-sol, ce qui caractérise souvent les maisons moins ordinaires. Caveau, lingerie et débarras prennent place sur rue munis chacun d'un soupirail tandis que la cuisine, vaste, s'étend sur le jardin et qu'office et souillarde prennent place au-dessous de la travée d'entrée. Cette dernière est large en rez-de-chaussée (3 m) et ouvre sur un vestibule où prend place, dans l'axe, un escalier en U (à deux quarts tournants). Cette travée se prolonge par l'office et un fumoir sur le jardin tandis que salon et salle à manger composent la travée de séjour, ouvrant entre eux par une large double porte. Il n'y a pas de véranda ni de terrasse, ce qui caractérise souvent les maisons un peu luxueuses et un WC prend curieusement place dans un angle de la salle à manger, au-dessus de celui déjà présent en sous-sol.

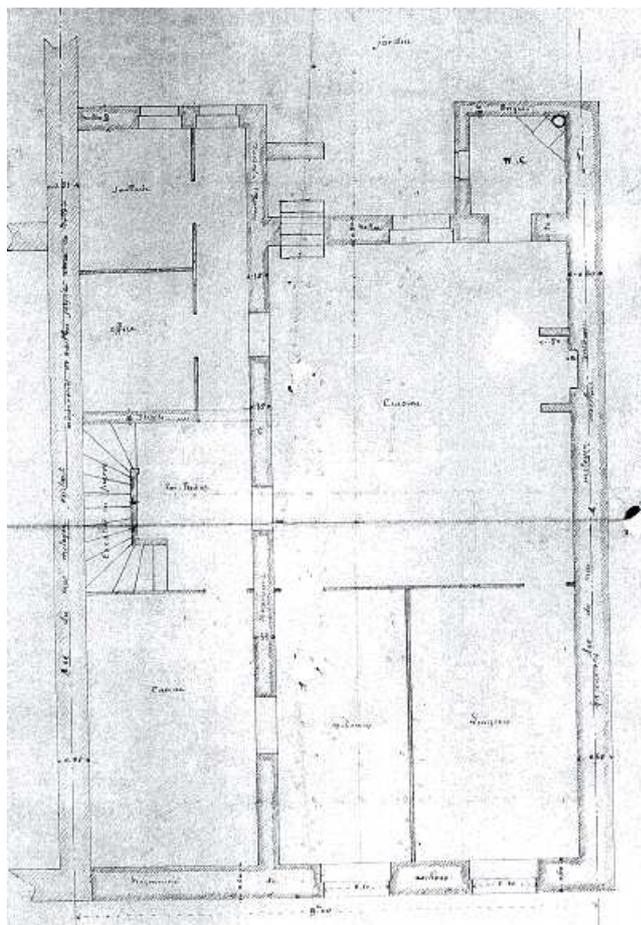
L'étage est réservé à la maîtresse de maison qui dispose d'une grande chambre sur rue accompagnée de son boudoir au-dessus de l'entrée ainsi que d'un très grand salon de toilette à l'arrière, accompagné d'une autre chambre. Des chambres de domestiques occupent certainement le comble.

Ce dernier est typiquement mis en valeur par le toit saillant à quatre pans très aigus qui surmonte la travée d'entrée de la façade richement décorée, marquant bien l'ostentation de la maison : de petites colonnettes doubles supportent les consoles qui soutiennent le balcon filant à balustres et saillant sur l'avant-corps. Ce motif est repris à l'étage par des colonnettes de pleine hauteur qui soutiennent un fronton cintré à la clé et au tympan sculptés. Enfin, la lucarne plus large et savamment travaillée que les deux autres, ou encore l'épi de faîtage du toit saillant confirment la référence à l'architecture aristocratique (plutôt française et Renaissance) utilisée pour cette maison.

Cet hôtel représentatif de l'architecture bourgeoise et éclectique de la fin du XIXe siècle emprunte sa distribution aux maisons à étage simples et ordinaires mais se distinguent par des pièces plus luxueuses et une décoration plus recherchée.

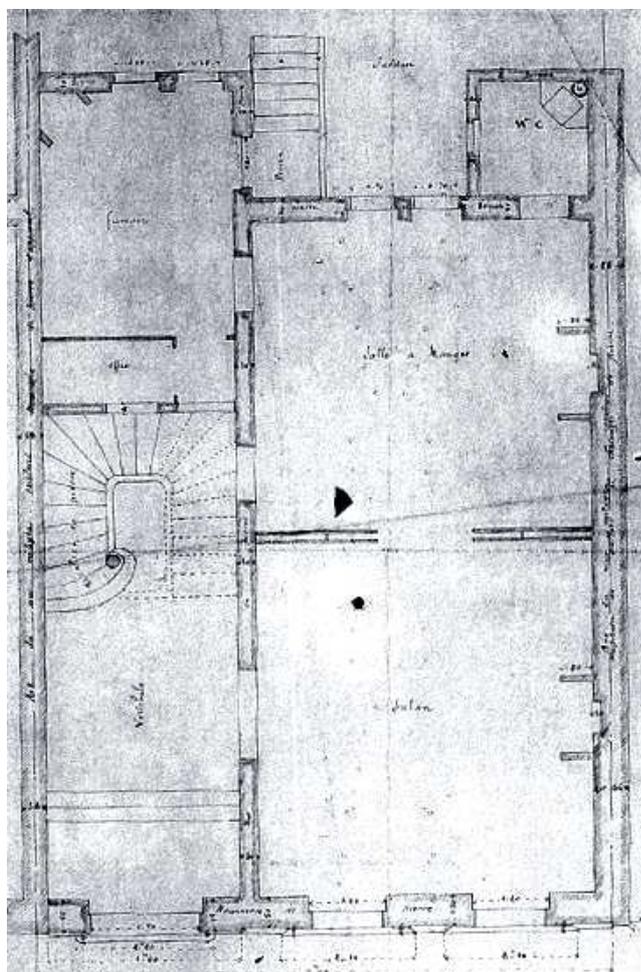
IMAGES

Plan du sous-sol, R.
Barthés, arch., 1910.
(AMB 2 Mi D 7-75)



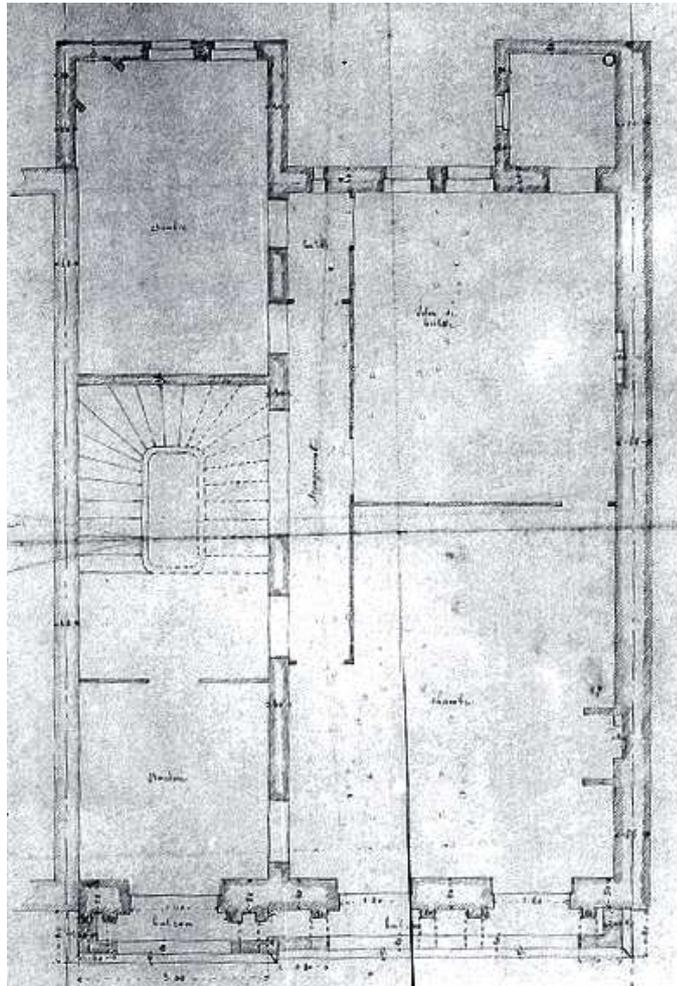
76-F1-ME0013-01

Plan du rez-de-chaussée, R.
Barthés, arch., 1910.
(AMB 2 Mi D 7-75)



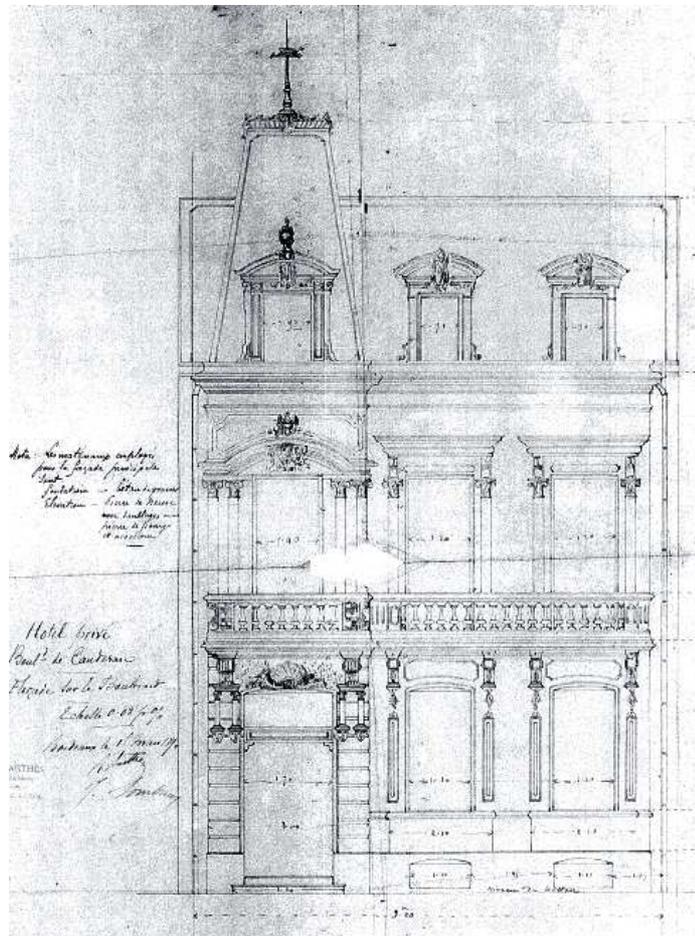
76-F1-ME0013-02

Plan du premier étage, R.
Barthés, arch., 1910.
(AMB 2 Mi D 7-75)



76-F1-ME0013-03

Elévation, R. Barthés, arch.,
1910.
(AMB 2 Mi D 7-75)



76-F1-ME0013-04

**LIENS
SOURCES**

OA1-LI_121

AMB, 2 Mi D 7-45, microfilms des autorisations de voirie du boulevard de Caudéran (n° 2 à 130)

**RECENSEMENT DU
PAYSAGE
ARCHITECTURAL ET URBAIN**

Date d'enquête : 15/02/2012

Fin d'enquête : 10/07/2013

**IMMEUBLE BATI
199, BOULEVARD DU PRESIDENT-WILSON**

IDENTIFIANT : 199-F1-MX0102

Adresse : 199, boulevard du Président-Wilson

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction : 1888 : rez-de-chaussée
1893 : surélévation

Maîtrise d'œuvre : Albert Touzin, architecte ; Lagueyte, entrepreneur

Maîtrise d'ouvrage : Mme Dizieu, propriétaire (1888)
M. Anouil, propriétaire (1893)

COMMENTAIRES

Cette maison d'angle entre le boulevard et l'avenue de Mirmont est issue de la surélévation, en 1893, d'une échoppe mansardée bâtie en 1888 par Albert Touzin pour le compte de Mme Dizieu, avec l'entrepreneur Lagueyte. Cette maison fut surélevée d'un étage carré et d'une mansarde en 1893 par le même architecte. Elle appartenait alors à un certain monsieur Anouil.

L'échoppe originelle se distinguait par sa mansarde et son accès ménagé dans l'angle des rues par un retrait. On y entrait par un escalier à quart tournant inscrit dans ce renforcement, côté boulevard, donnant sur un palier arrondi. Cette disposition dispensait du couloir typique des échoppes. On tombait ici directement dans le salon, vraisemblablement. Au centre de la maison un vestibule distribuait une autre chambre éclairée côté boulevard, avec une cheminée marquée d'une fausse fenêtre sur la rue secondaire. L'escalier en U à paliers intermédiaires permettait d'accéder au comble et à la cave. Il était curieusement éclairé par une petite cour. Un court couloir distribuait enfin les pièces arrière, une chambre, la cuisine et sa souillarde et au fond, peut-être encore deux pièces. Les dessins de l'autorisation de voirie ne mentionnent que des amorces de cloisonnement. Curieusement aussi ne figurent pas de fenêtre sur la rue secondaire tandis que la maison était profonde. Cette disposition du rez-de-chaussée a pu être modifiée en 1893 où la maison fut surélevée, car elle présente aujourd'hui, à l'exception de ses lucarnes transformées, une grande unité d'ensemble, y compris sur les baies de sa façade latérale, nombreuses.

L'agrandissement consista à substituer à l'ancienne mansarde un véritable étage et à en créer, au-dessus de ce dernier, une nouvelle. En revanche, il ne semble pas que l'emprise de la maison ait changé par rapport à 1888.

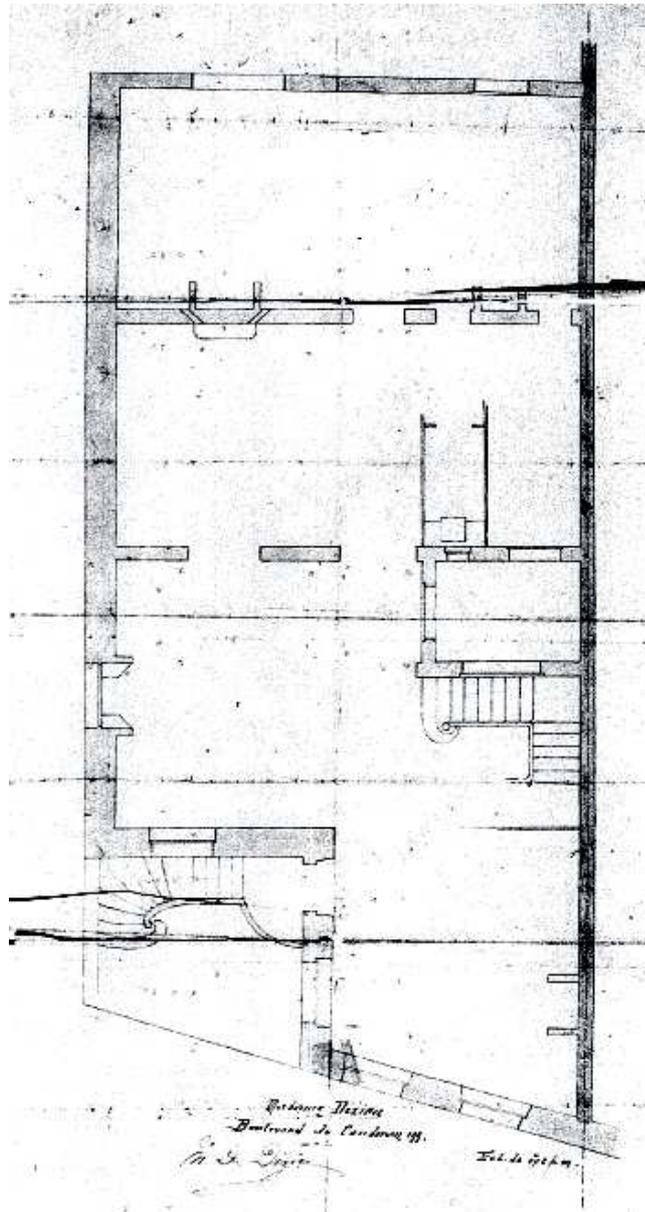
Le premier étage contenait en effet cinq chambres bien éclairées. Celle de monsieur Anouil père et celle du fils, côté rue ; deux chambres à l'arrière et, entre les deux, une chambre d'enfant traversante. La disposition de l'escalier et de la courette centrale n'a pas disparu. Un couloir desservant, au fond et à gauche, deux cabinets de toilette ainsi qu'à droite, un WC et une salle de bain, reproduisent la distribution originelle du rez-de-chaussée. Un escalier supplémentaire fut par contre installé pour accéder au nouveau comble. Ce dernier comprenait encore cinq chambres de plus dont deux petites et une éclairée seulement par la courette, des placards, un débarras mais pas de salle d'eau nouvelle ainsi qu'au fond, un atelier.

L'élévation a gardé son charme d'origine même si les lucarnes ont été changées et, plus grave, la corniche coupée à deux reprises, pour ce faire, côté boulevard. Le perron est celui d'origine, il fut surmonté en 1893 d'une élégante terrasse à structure métallique et voutains dont les arabesques décorent encore cet angle singulier. Enfin, l'architecte étant le même, tout porte à croire qu'il poursuivit son élévation originale davantage qu'il ne la modifia. Les bossages d'angle furent prolongés à l'étage, les motifs de l'entablement reproduits plus hauts, ainsi que les balustres du rez-de-chaussée. La façade latérale, qui présentait déjà un léger ressaut en 1888, fut elle aussi beaucoup reprise et marquée d'un fronton au centre, tout comme d'ailleurs la façade arrière.

En somme, l'évolution de cette maison montre comment l'on passa d'une sorte d'échoppe à un riche hôtel particulier tout en restant dans le même registre architectural, mais en le développant considérablement.

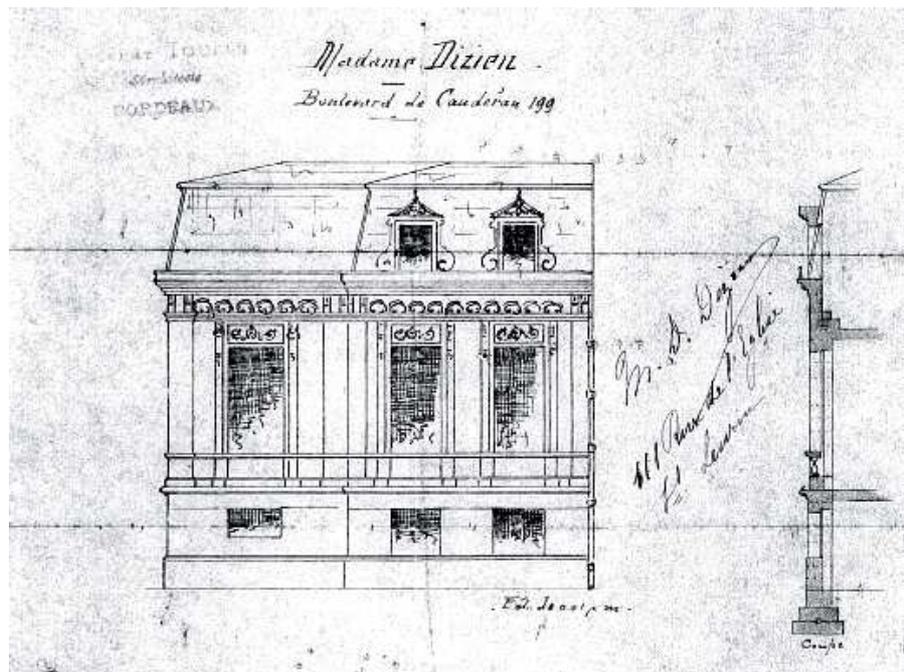
IMAGES

Plan du rez-de-chaussée, A.
Touzin, arch., 1888.
(AMB 2 Mi D 7-46)



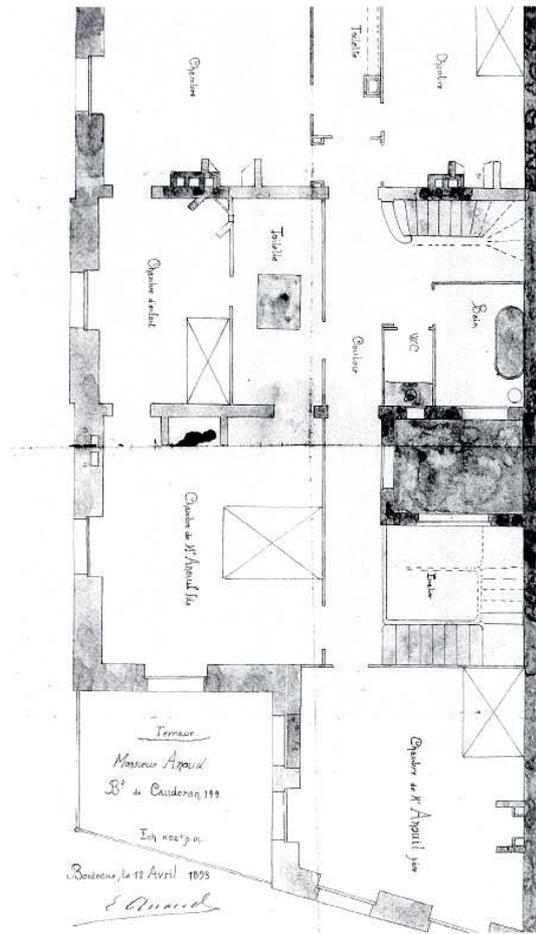
199-F1-MX0102-01

Élévation et coupe du mur
de face, A. Touzin, arch.,
1888.
(AMB 2 Mi D 7-46)



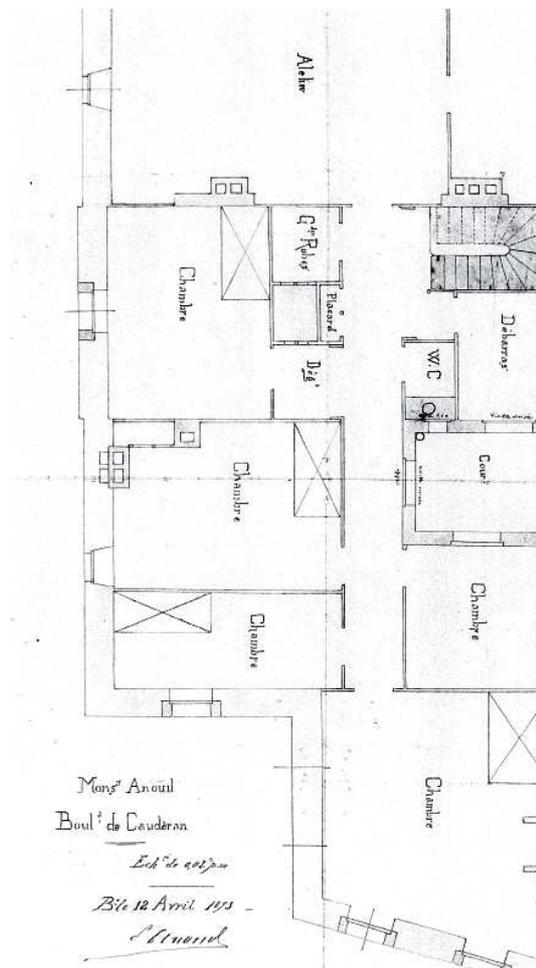
199-F1-MX0102-02

Plan du premier étage, A.
 Touzin, arch., 1893.
 (AMB 2 Mi D 7-46)



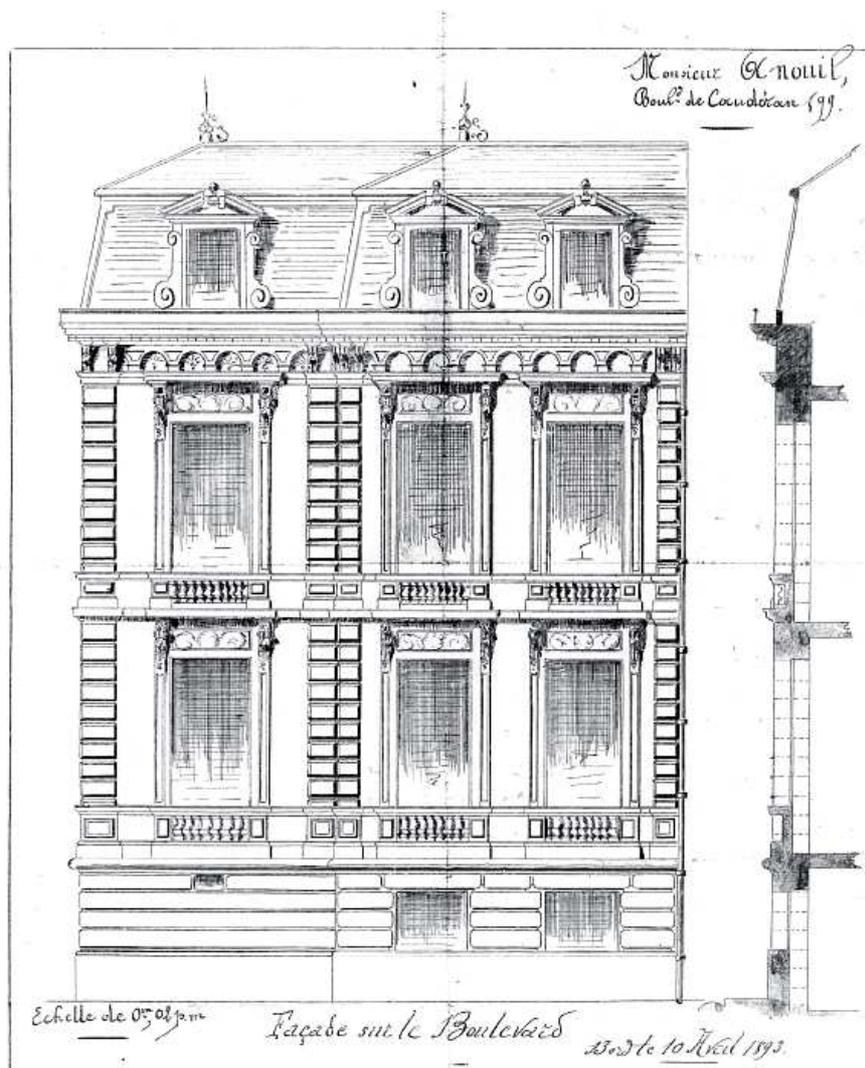
199-F1-MX0102-03

Plan des combles, A.
 Touzin, arch., 1893.
 (AMB 2 Mi D 7-46)



199-F1-MX0102-04

Elévation et coupe du mur
de face, A. Touzin, arch.,
1893.
(AMB 2 Mi D 7-46)



199-F1-MX0102-05

**LIENS
SOURCES**

OA1-LI_121

AMB, 2 Mi D 7-46, microfilm des autorisations de voirie, boulevard de Caudéran (N°134-402)

**RECENSEMENT DU
PAYSAGE
ARCHITECTURAL ET
URBAIN**

Date d'enquête : 09/07/2013

Fin d'enquête : 10/07/2013

**IMMEUBLE BATI
MAISON / ATELIER DE GASTON ADOUE**

IDENTIFIANT : 213-F1-HV0055

Adresse : 213, boulevard du Maréchal-Leclerc

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction : 1904
Maîtrise d'œuvre : Gaston Adoue, architecte
Maîtrise d'ouvrage : Gaston Adoue, propriétaire

COMMENTAIRES

Au milieu de la quinzaine de maisons individuelles que Gaston Adoue construit boulevard Antoine-Gautier (du Maréchal-Leclerc), entre 1903 et 1909, avec Louis Lataste, il bâtit sa propre maison atelier dans un registre totalement différent. Cette « maison d'architecte », dont Marc Saboya et Robert Coustet ont souligné, parmi d'autres, les caractères novateurs et originaux, mérite en effet quelque commentaire.

La vie de Jean-Sébastien, dit Gaston Adoue, est mal connue. Il semble un professionnel très apprécié dans le milieu de l'architecture bordelaise des années 1900. On en trouve l'éloge dans *L'architecture du Sud-Ouest*, il semble très apprécié de ses contemporains et considéré comme un maître d'œuvre fiable et sérieux mais surtout marqué par les grandes figures de son époque telles Gaudí, Horta, Hoffmann, Bonnier ou Guimard, ce qui explique peut-être qu'il construisit très peu à Bordeaux où la clientèle était rare, marquée par ces courants architecturaux de l'art nouveau et du modernisme.

Adoue acquiert des Mestrezat, par acte du 9-12 juillet 1904 passé devant maître Fulchi, un terrain situé 213 boulevard Antoine-Gautier pour la somme de 4617 francs et sur lequel il édifie sa propre maison au milieu de celles qu'il construit en même temps pour divers acquéreurs, entrepreneurs et promoteurs.

Il développe ici pour sa propre maison un plan complexe qui contraste avec la façade au langage austère et dépouillé, mais toutefois d'une grande qualité plastique.

Le plan est distribué sur une largeur de 7.5 m sur le boulevard, entre deux maisons mitoyennes. Il reprend les principes des maisons pourtant d'angle à deux appartements bien dissociés des numéros 207 et 249. Mais, ici, l'espace de l'atelier et celui de la maison sont liés et de nombreuses communications s'établissent entre eux. L'atelier des élèves (Adoue enseignait), est encadré au rez-de-chaussée par les deux couloirs et les deux entrées, l'une professionnelle, l'autre privée, ce qui engendre deux cages d'escalier, deux ateliers (celui du maître en plus à l'étage), deux niveaux habitables et aussi deux séries de pièces de service. Au-dessus de l'atelier des élèves, l'architecte peut contrôler leur travail depuis le sien propre.

La façade, sobre, est aussi audacieuse et monumentale car elle superpose un appareillage rustique à un rez-de-chaussée lisse. Symétrique, contrairement à de nombreuses maisons individuelles du boulevard, elle tire partie des deux entrées nécessaires qui se déploient de part et d'autre de la grande baie en plein cintre supportée par deux massives colonnes engagées qui court sur deux niveaux à partir du premier étage et rompt avec la répartition horizontale courante des maisons du boulevard. Les jeux de parement et de texture des pierres de cette façade sont aussi différents de ceux que l'architecte met en œuvre dans les autres maisons du boulevard. Les détails des parements alternent des textures lisses, granuleuses ou arrondies qui jouent avec la lumière naturelle et les ombres propres ou portées des finitions. La sculpture de la pierre peut rendre des motifs totalement organiques, en gros plan, comme sur les appuis de fenêtre au décor végétal, ou totalement abstraits, comme sur les lisses et secs linteaux des entrées. La symétrie de la façade est parfaite, à un détail près : les deux cartouches au-dessus des portes d'entrée sont bien symétriques mais l'architecte en place deux autres au niveau supérieur, sous l'entablement, à qui il donne un cadre identique, mais un contenu différent : à gauche, un compas et une équerre représentent le métier d'architecte ; à droite, un A et un G entremêlés, les initiales du propriétaire de la demeure privée. Cette imbrication de la vie privée et professionnelle se retrouve dans le plan de l'édifice où l'atelier des sept élèves comportait quelques commodités pour eux sur le jardin (une pièce commune avec une chambre d'appoint et une cuisine) tandis que l'atelier du maître à l'étage, éclairé par la vaste baie cintrée, recelait un logement sur jardin avec des paliers et des baies intérieures ouvertes entre espaces privés et espaces de travail. Pourtant, le visage énigmatique

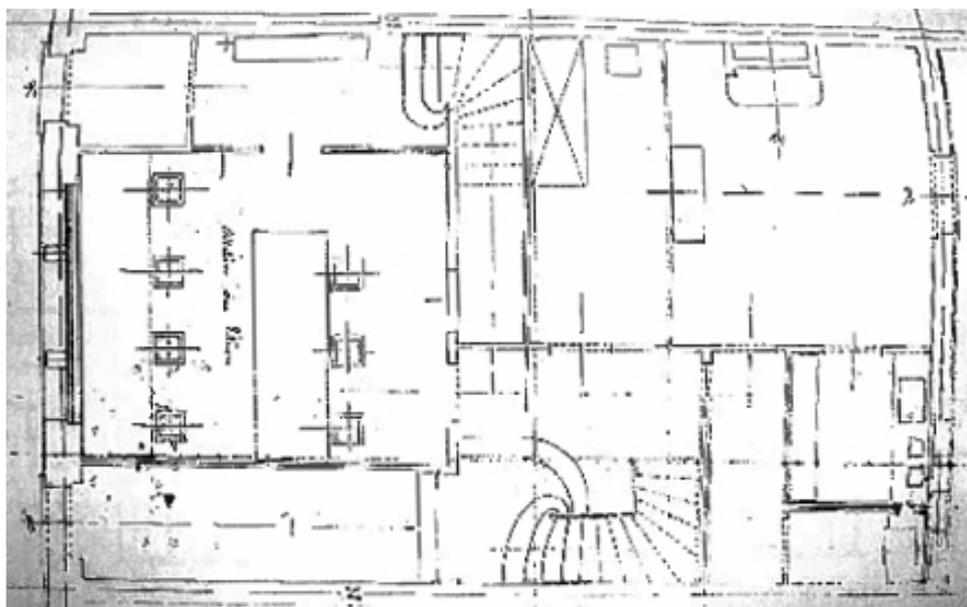
d'une femme (peut-être celle de l'architecte), sculpté dans l'angle du hall de l'entrée privée de la maison, dans un style art nouveau, à l'angle intérieur du chapiteau à volute perlée d'un pilastre, marque bien encore l'espace intime et privé de la maison.

« Audacieux, l'atelier de G. Adoue [...] perturbe la hiérarchie classique en offrant un parement rustique à l'étage sur un rez-de-chaussée en pierre de taille. Ce jeu inversé sur la texture des matériaux est caractéristique des distorsions que l'Art nouveau fait subir à la tradition tandis que le langage robuste et original des lourds supports et des linteaux épais évoque l'art de H. R. Richardson (1838-1886). La salle de travail de l'architecte s'éclaire, sur le boulevard, par une vaste baie en plein cintre portée par de lourdes colonnes trapues dont les chapiteaux se fondent dans le mur et rappellent dans leur dessin, leur souplesse plastique, les supports du portail du Castel Bélanger (H. Guimard, Paris, 1895). » (Coustet & Saboya, 1999, 250).

Au-delà de ces justes observations, sans doute faut-il surtout retenir aussi que le programme même de cette maison a d'abord conditionné son originalité créatrice.

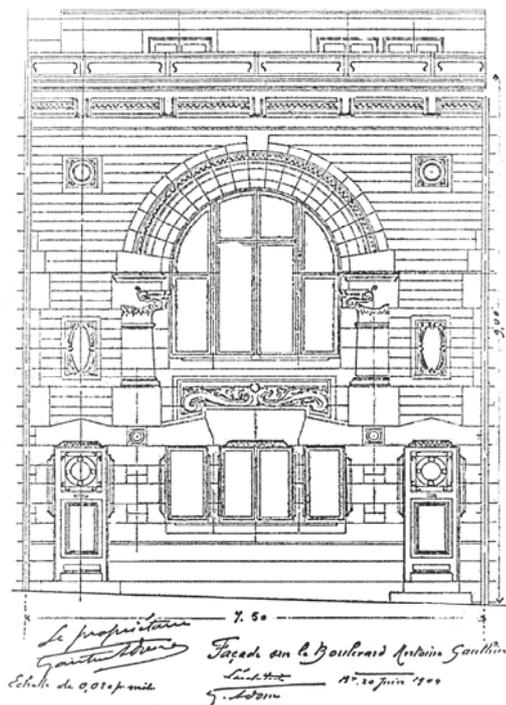
IMAGES

Plan du rez-de-chaussée, Adoue, arch., 20 juin 1904. (AMB 50 O)



213-F1-HV0055-01

Élévation, Adoue, arch., 20 juin 1904. (AMB 50 O)



213-F1-HV0055-02

Visage de femme
sculpté dans l'entrée
privée.
(Schoonbaert, 2007)



213-F1-HV0055-03

LIENS BIBLIOGRAPHIE

OA1-HV_937/ OA1-IW_89

COUSTET, Robert, SABOYA, Marc, **Bordeaux Le temps de l'histoire Architecture et urbanisme au XIXe siècle (1800-1914)**, Bordeaux : Mollat, 1999, p. 250.

SABOYA, Marc, « Demeures et ateliers d'architectes à Bordeaux entre 1860 et 1910 », **Le Festin**, n° 29, 1999, p.91- 101

SCHOONBAERT, Sylvain, « Le lotissement de l'îlot Mestrezat à Bordeaux (1853-1923) », **Revue archéologique de Bordeaux**, t. XCVII, 2006, p. 177-200.

SCHOONBAERT, Sylvain, **Le lotissement de l'îlot « Mestrezat » à Bordeaux (1853-1923)**, rapport de recherche pour le groupe d'étude de la ville régulière (GEVR), Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux, 2007, ex. dact.

SOURCES

AMB 50 O, autorisations de voirie microfilmées, boulevard Antoine-Gautier
ADG, 3 E 31 96, minutes de Me Fulchi, 1909

Logements collectifs

**RECENSEMENT DU
PAYSAGE
ARCHITECTURAL ET URBAIN**

Date d'enquête : 19/03/2012

Fin d'enquête : 10/07/2013

**IMMEUBLE BATI
CITE BOUGUEREAU**

IDENTIFIANT : 5-F1-MA0188

Adresse : 5-11, rue Bouguereau
212, rue Judaïque

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction :	Premier projet : 1926 Second projet : 1927 Troisième projet : 1932 Quatrième projet : 1947 Construction : 1947-1952
Maîtrise d'œuvre :	Jacques d'Welles, architecte en chef de la Ville de Bordeaux et de l'Office d'habitations à bon marché (projets de 1926 et 1932) Raoul Jourde, architecte (projet de 1927) Paul Volette, architecte de la ville
Maîtrise d'ouvrage :	Office public d'habitations à bon marché de Bordeaux ; office municipal des HLM de Bordeaux

COMMENTAIRES

Cette opération prend place sur un terrain municipal à l'emplacement de l'ancienne usine à gaz où fut ouverte la rue Bouguereau. En mars 1926, la Ville demande que soit étudié un avant-projet sommaire de construction d'immeubles en matériaux économiques (pierres factices ou ciment armé) en rez-de-chaussée et un étage avec des appartements de trois à quatre pièces à loyer modéré pour remplacer les baraquements des villages Gouffrand, Bouguereau et Barbey. Cinquante-deux logements sont prévus par d'Welles rue Bouguereau pour une somme de 2.5 millions de francs. L'architecte préfère utiliser des immeubles de quatre étages afin de construire 104 logements pour 4.6 millions de francs.

Raoul Jourde donne, dès mars 1927, les plans d'un ensemble d'immeubles de quatre étages qui reprennent la suggestion de d'Welles. Il regroupe 190 logements en 10 blocs ainsi que tous les services de la résidence : lavoirs, bains-douches, garages... Cinq blocs s'alignent sur la rue nouvelle, dont un formant l'angle avec la rue Judaïque. Cinq autres se situent perpendiculairement en cœur d'îlot séparés entre eux par des jardins. Chaque bloc se composait de deux appartements de trois pièces par niveau, avec un logement de concierge en rez-de-chaussée. En élévation, les entrées étaient marquées par un petit avant-corps art déco aux motifs végétaux gravés autour de la porte d'entrée en plein-cintre. Des cannelures marquaient les trumeaux des fenêtres au centre, on en retrouvait sur les pilastres des travées latérales. Une corniche séparait l'attique du quatrième étage et s'interrompait au centre pour laisser place à un fronton droit échancré. Les blocs étaient reliés entre eux, en élévation, par de petits porches qui assuraient la continuité des bâtiments sur la rue.

On ne sait pas pourquoi ce projet ne fut pas réalisé. Toujours est-il que l'affaire resta en suspens pendant cinq années.

Le projet proposé par Jacques d'Welles en août 1932 pour l'Office public d'habitations à bon marché de Bordeaux, dont il était architecte, était bien plus ambitieux que ce qui fut réalisé par la suite. La cession gratuite des terrains de la Ville à l'Office fut décidée par une délibération municipale du 17 juillet 1930. La délibération préfectorale approuvant le projet date pour sa part du 23 janvier 1933. Le plan prévoyait quatre blocs de constructions, deux en longueur parallèles à la rue et deux plus courtes perpendiculaires. Une voie de desserte formant allée plantée occupait le centre. Soixante-quatre logements, huit boutiques et quatre garages étaient prévus. Le bloc 1 était composé de quatre maisons individuelles mitoyennes d'un étage. Le bloc 2, 19 logements, quatre garages et 6 boutiques. Le bloc 3, 23 logements. Le bloc 4, 12 logements et deux grands magasins. Peut-être pour des raisons financières, seuls les blocs 2 et 4 furent réalisés. A partir de 1933, on sait en effet que l'Office public des HBM bordelais subit des difficultés financières qui ne cessent pas.

Elevé de quatre étages sur toute la longueur tandis qu'il était prévu avec deux ailes basses de deux étages, le bloc de la rue Bouguereau ne comporte finalement pas de boutiques. Quant au bâtiment de la rue Judaïque, il apparaît comme un simple parallélépipède alors qu'il était conçu en L avec une cage d'escalier circulaire à l'arrière, engagée aux deux tiers. Un souci de rationalité et d'économie dans la construction a donc vraisemblablement guidé les choix définitifs.

Et en effet, une grande rationalité ressort des bâtiments réalisés seulement scandés par

leurs cages d'escalier verticales, les travées de fenêtres presque carrées toutes munies d'un encadrement droit, le soubassement marqué de refends contraste avec le nu lisse des murs aux étages. Un léger bandeau vient marquer l'attique coiffé d'un toit terrasse légèrement saillant. Seul élément décoratif, une table gravée orne le dessus de chaque porte d'entrée. On ne peut guère se fier, en l'absence des plans réalisés, à la distribution proposée dans le projet d'août 1932. Les cages d'escalier par exemple, prévues en creux dans la façade, ont été réalisées légèrement en saillie, formant un léger ressaut. Elles montrent en revanche le soin qu'a porté l'architecte à faire de grands logements salubres. Les living-rooms, tous doubles, sont vastes et munis d'une cheminée. Les pièces d'eau sont regroupées afin de faciliter l'adduction et l'évacuation. Chaque logement, de deux, trois ou quatre chambres, possède un office et une lingerie ainsi qu'une grande salle de bains. Certains, dans le projet d'origine, avaient même des chambres munies d'une loggia en creux dans la façade, qui se faisaient face sur la cour intérieure. Chaque palier ne dessert que deux logements à la fois.

La guerre arrêta ce projet de d'Welles qui fut repris en 1947 par le nouvel architecte municipal Paul Volette. Le plan masse du projet de quatre blocs d'habitations collectives de 44 logements de deux à quatre pièces qu'il laisse en mars 1947 montre ses hésitations. Tandis que ces derniers sont disposés perpendiculairement et en retrait de la rue, il étudie aussi la possibilité de les disposer parallèlement en arrière de celui de la rue Judaïque. Mais le principe reste le même dans les deux cas : c'est celui d'une petite cité jardin avec une aire de jeu et une sablière pour les enfants, des allées et des massifs plantés avec au bout un « turning place » pour le dégagement des voitures.

L'élévation donnée alors est celle qui sera finalement adoptée même si le plan masse a changé. L'entrée depuis la rue est toujours marquée par un léger avant-corps où l'on accède par deux rampes à faible pente. Le rez-de-chaussée à bossages sert de soubassement à l'immeuble entier. Les fenêtres, carrées ou rectangulaires, mais larges, sont simplement soulignées par un encadrement mouluré. Un simple bandeau, interrompu par le ressaut central, marque désormais l'attique couronné par une corniche saillante. La perspective du projet montre bien l'effet de cité jardin toujours recherché.

Certainement pour des raisons d'économie, le projet définitif adopta le plan d'une seule barre d'habitation alignée sur la rue Bouguereau à l'arrière, en conservant le principe d'un bloc pour traiter l'angle de la rue Judaïque, avec un jardin intérieur. Du reste, l'orientation est-ouest de cette barre unique est peut-être aussi un facteur explicatif car l'éclairage des appartements est meilleur dans cette direction que nord-sud.

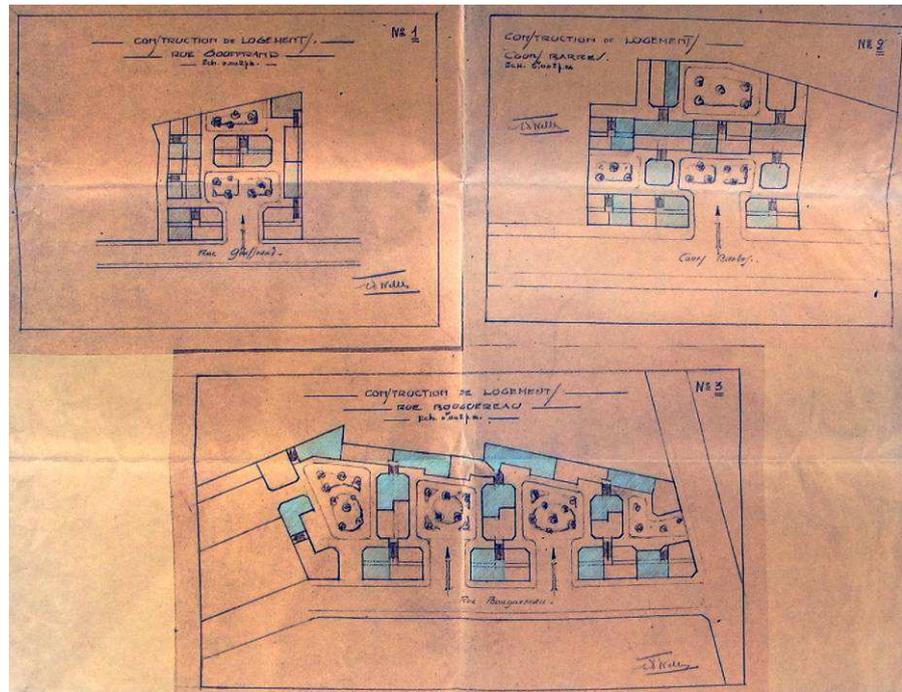
Le permis de construire fut accordé en 1947 pour la construction de ces HLM et la clôture du dossier eut lieu en 1952. Quelques photos témoignent du chantier dont une, de février 1949, où l'on voit bien que le chemin de grue l'avait emporté pour cette construction économique mais aussi de très bonne qualité, notamment lorsque l'on observe la forte dimension des blocs de pierre utilisés.

Présenté comme l'un des premiers résultats de la politique urbaine face à la crise du logement à partir de 1948, le groupe Bouguereau qui comporte 44 logements est publié dans un numéro de la revue Urbanisme de 1953 au côté de l'opération du Parc des sports, près du stade, qui en compte 126.

Successivement étudié à trois reprises par trois architectes différents, de 1926 à 1947, le projet de cité Bouguereau est passé d'un style art déco convenu et économique à un plan masse plus radical et rationaliste. Pour un programme d'habitations à loyer modéré, cette cité montre donc des qualités remarquables. Réduit à deux blocs parallélépipédiques de cinq niveaux bien marqués par le soubassement et l'étage d'attique, la rationalité de l'ensemble apporte une touche de modernité dans cet îlot qui s'apparente à une petite cité jardin.

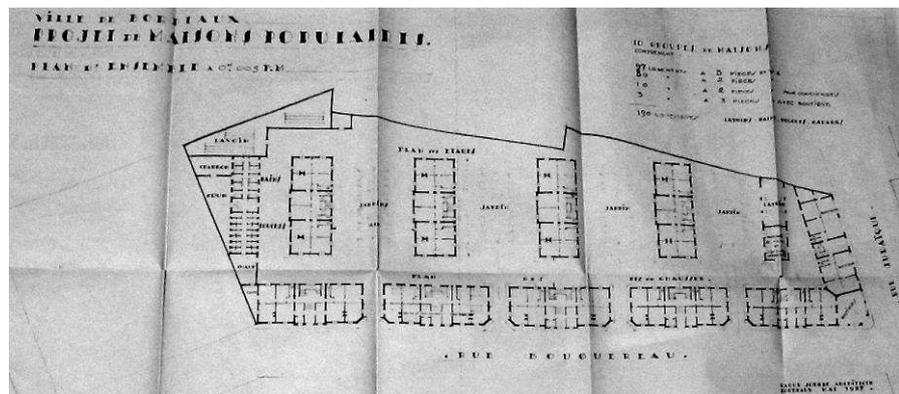
IMAGES

Plans pour les logements de la rue Gouffrand, du cours Barbey et de la rue Bouguereau, J. d'Welles, arch., nd. (AMB 9011 M 5)



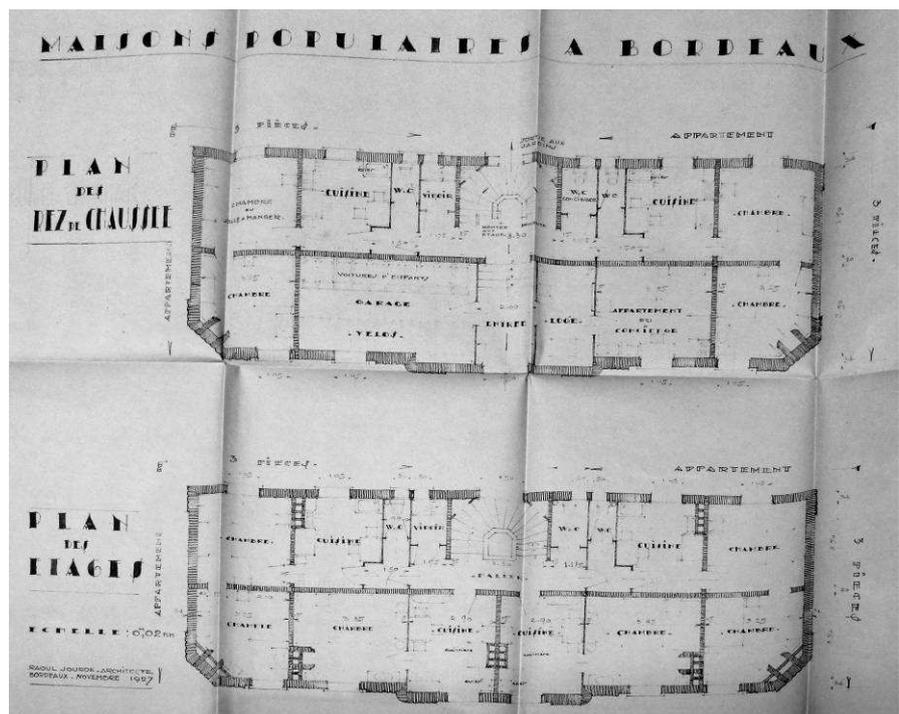
5-F1-MA0188-01

Projet Jourde, plan d'ensemble, mai 1927. (AMB 9011 M 5)



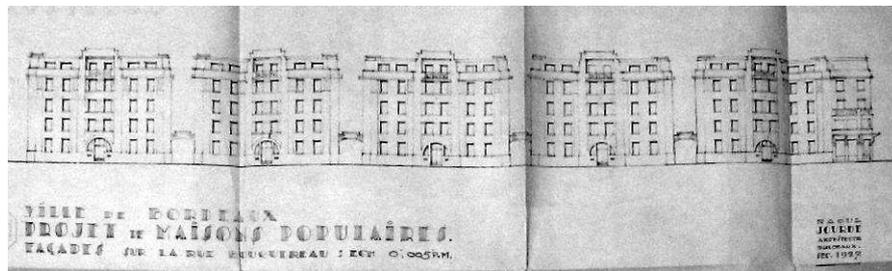
5-F1-MA0188-02

Projet Jourde, plans du rez-de-chaussée et des étages, novembre 1927. (AMB 9011 M 5)



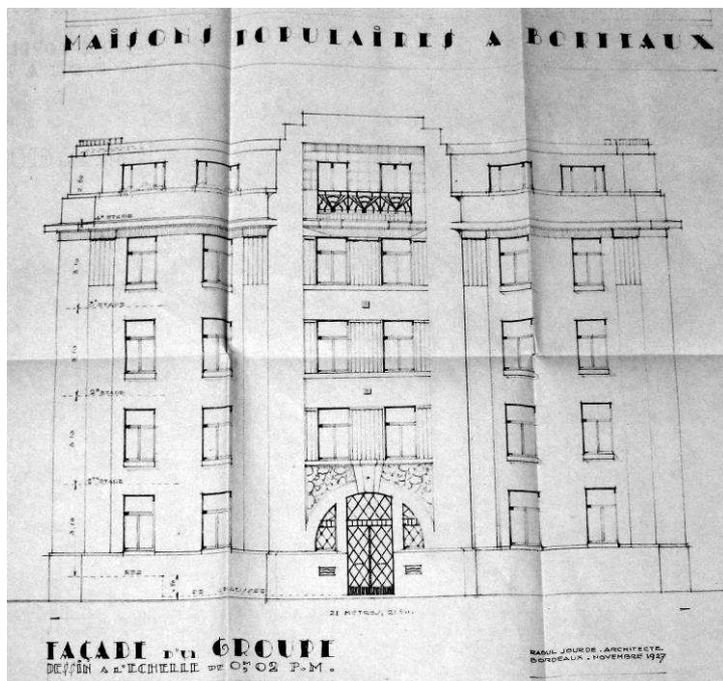
5-F1-MA0188-03

Projet Jourde, façades sur la rue Bouguereau, décembre 1927.
(AMB 9011 M 5)



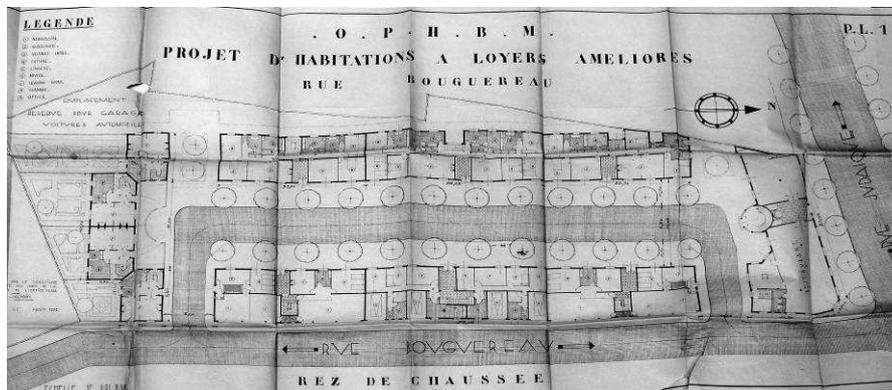
5-F1-MA0188-04

Projet Jourde, façade d'un groupe, novembre 1927.
(AMB 9011 M 5)



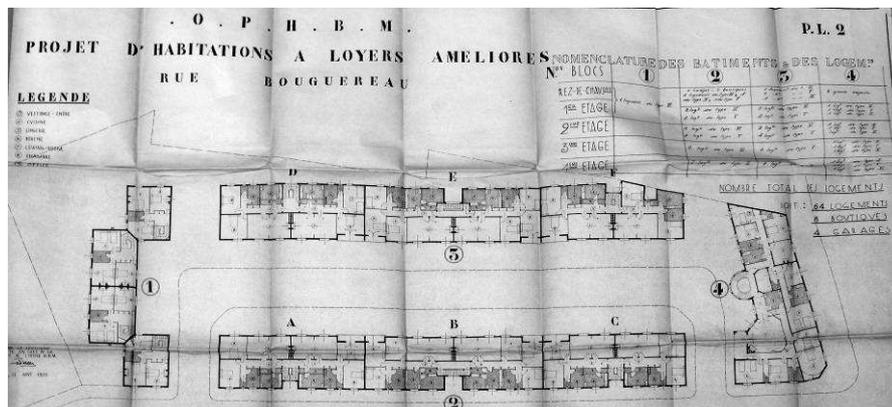
5-F1-MA0188-05

Projet d'Welles, plan du rez-de-chaussée, J. d'Welles, arch., août 1932.
(AMB 9011 M 2)



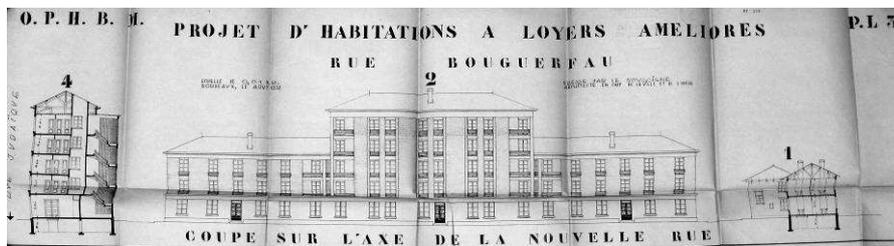
5-F1-MA0188-06

Projet d'Welles, plan des étages, J. d'Welles, arch., août 1932.
(AMB 9011 M 2)



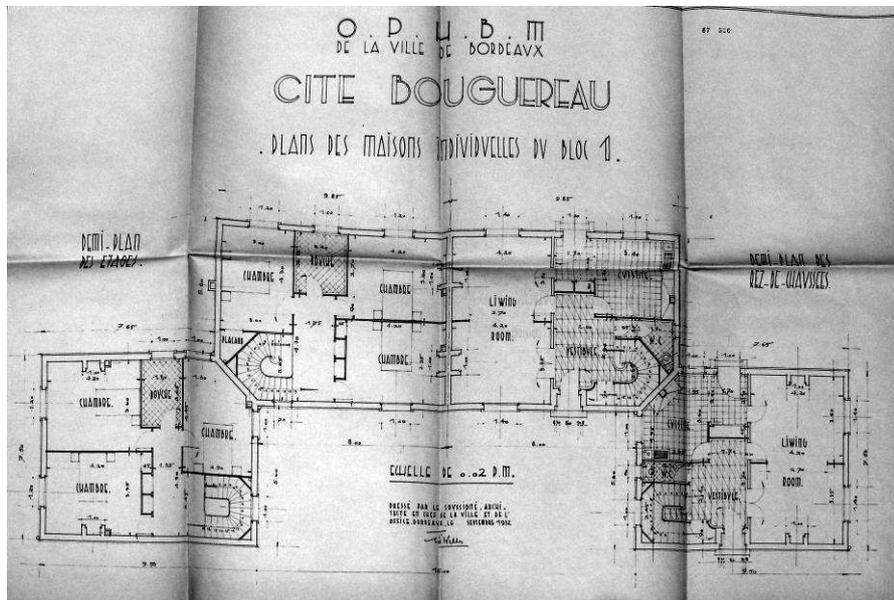
5-F1-MA0188-07

Projet d'Welles, coupe sur la rue nouvelle, J. d'Welles, arch., août 1932. (AMB 9011 M 2)



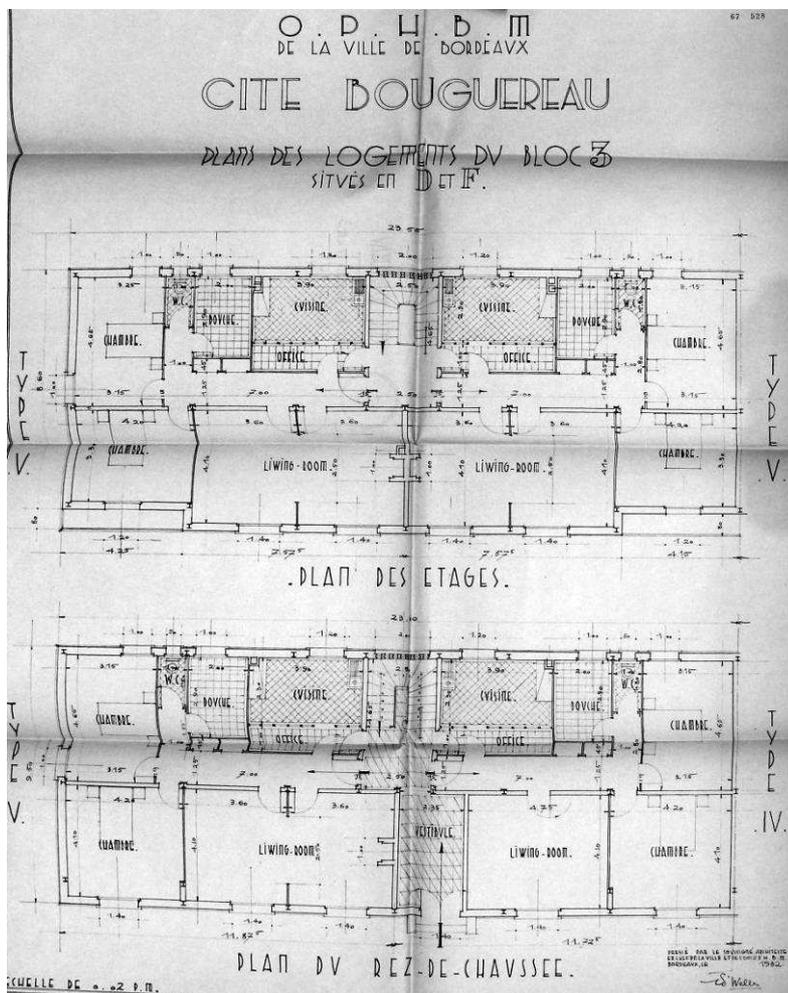
5-F1-MA0188-08

Projet d'Welles, demi-plan du rez-de-chaussée et de l'étage des maisons du bloc 1, J. d'Welles, arch., août 1932. (AMB 9011 M 2)



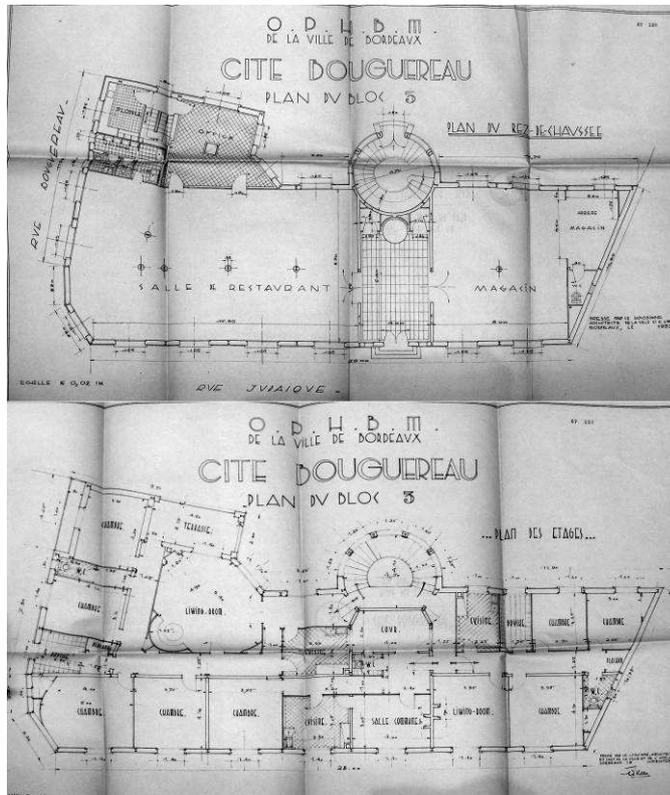
5-F1-MA0188-09

Projet d'Welles, plans logements du bloc 3, J. d'Welles, arch., août 1932. (AMB 9011 M 2)



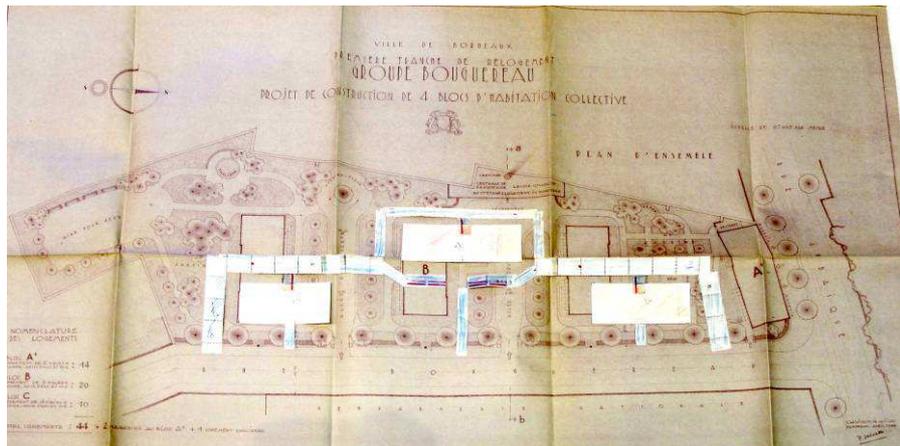
5-F1-MA0188-10

Projet d'Welles, plans du bloc 3 [sic 4], J. d'Welles, arch., août 1932. (AMB 9011 M 2)



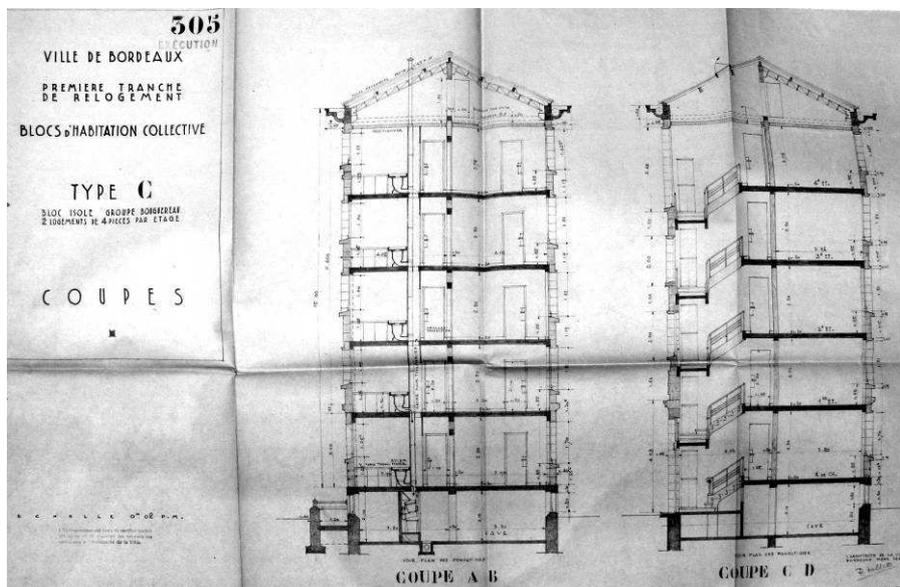
5-F1-MA0188-11

Projet Volette, plan d'ensemble, avril 1947. (AMB 9011 M 8)



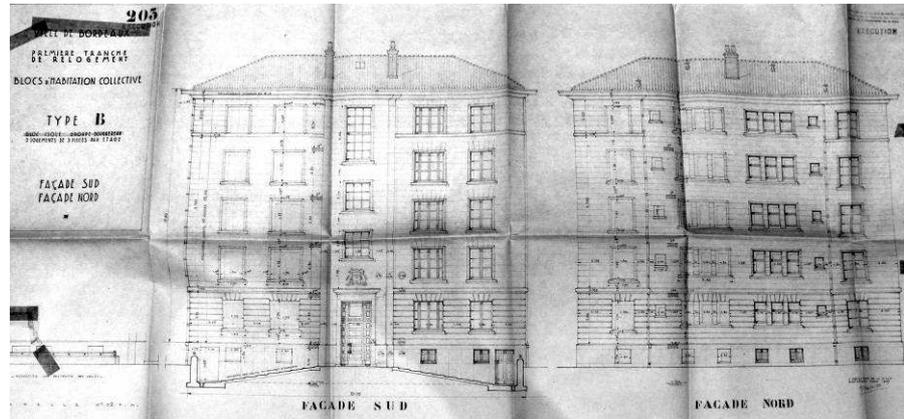
5-F1-MA0188-12

Projet Volette, coupes, mars 1947. (AMB 9011 M 8)



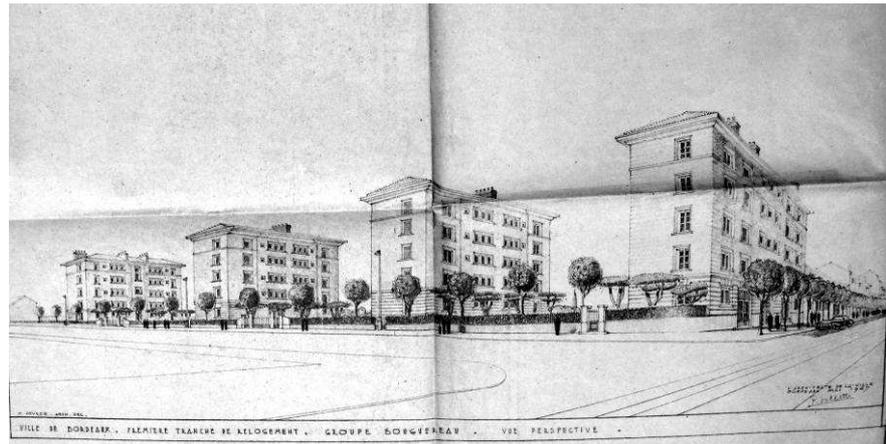
5-F1-MA0188-13

Projet Volette, façades nord et sud, avril 1947.
(AMB 9011 M 8)



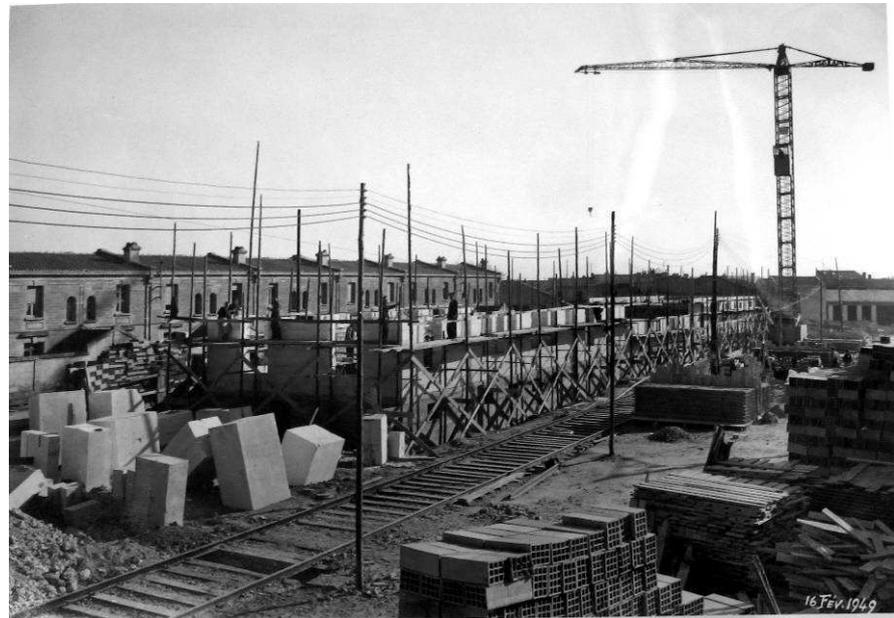
5-F1-MA0188-14

Projet Volette, perspective d'ensemble, mai 1947.
(AMB 9011 M 8)



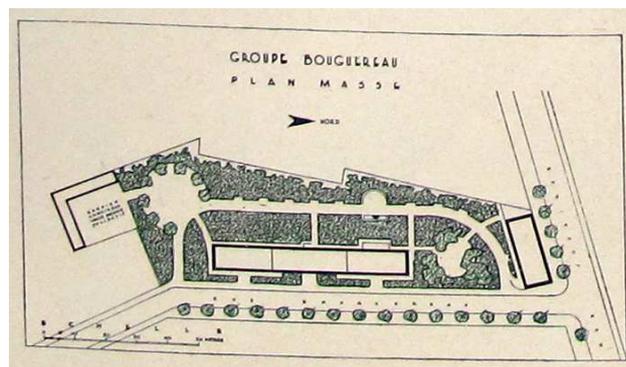
5-F1-MA0188-15

Le chantier en cours, photographie, 16 fév. 1949.
(AMB 9011 M 8)



5-F1-MA0188-16

Plan masse définitif, publié dans *Urbanisme*, 1953, p. 98.



5-F1-MA0188-17

BIBLIOGRAPHIE

BENECH, Marie-Françoise, **L'architecture et l'urbanisme à Bordeaux sous la municipalité d'Adrien Marquet (1925-1944)**, Université de Bordeaux III : thèse de doctorat en histoire de l'art ss. la dir. de D. Jarrassé, 2003, vol. 2, p. 124-126

COUSTET, Robert, SABOYA, Marc, **Bordeaux. La conquête de la modernité, architecture et urbanisme à Bordeaux et dans l'agglomération de 1920 à 2003**, Bordeaux : Mollat, 2005, p. 179-180.

LECHNER, Gabrielle, "L'architecture à Bordeaux dans les années 1950", **Le Festin** n°4, automne 1990, p. 30

Urbanisme, spécial Bordeaux, n° 27-28, 1953, p. 98-99

42-F1-HV0014

LIENS SOURCES

AMB, 9011 M 2, terrains Bouguereau, projets et plans, 1931-1937

AMB, 9011 M 5, maisons populaires rues Gouffrand et Bouguereau, 1921-1928

AMB, 9011 M 8, groupe Bouguereau, plans, photographies.

AMB, 9011 M 9, Bouguereau, permis de construire, 1947-1952

**RECENSEMENT DU
PAYSAGE
ARCHITECTURAL ET URBAIN**

Date d'enquête : 1^{er}/10/2012

Fin d'enquête : 10/07/2013

**IMMEUBLE BATI
GROUPE DU PARC DES SPORTS
CITE ALBERT-THOMAS
IDENTIFIANT : 42-F1-HV0014
Adresse : 42, rue Albert-Thomas**

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction : Projet : 1947
Construction : 1948 - 1952

Maîtrise d'œuvre : Paul Volette, architecte en chef de la Ville ; Entreprise générale industrielle du Sud-Ouest

Maîtrise d'ouvrage : Office municipal des HLM de Bordeaux

COMMENTAIRES

Dénoté aussi « groupe d'habitations collectives Albert-Thomas » ou encore « groupe du parc des sports », la cité Albert-Thomas est, avec le groupe Bouguereau achevé par le même architecte, Paul Volette, en 1952, l'une des premières opérations de la reconstruction à Bordeaux.

Le terrain d'assiette comporte deux vastes parcelles coupant l'opération en deux. Au long de la rue Albert-Thomas, l'îlot formé par les rues Mestrezat et Paul-Auguin forme un premier ensemble d'environ 3400 m². Entre la rue Léo-Saignat et la place Capeyraud, un terrain de 4500 m² environ occupe la deuxième emprise. Dès les premiers plans dressés par Volette en 1947, il est prévu d'édifier onze blocs d'habitations sur les deux parcelles qui proviennent d'un délaissé de l'emprise du parc Lescure et du stade. Sur la première, cinq sont regroupés dans une longue barre unique implantée en très léger retrait de la rue et qui délimite un jardin collectif à l'arrière. Sur la seconde, trois barres d'un, deux et trois blocs respectent cette même implantation, délimitant un autre jardin et laissant ouvert les angles des rues Léo-Saignat et Mestrezat avec la rue Albert-Thomas. Une centrale de chauffage, un lavoir collectif et un logement de gardien (qui seront finalement accolés à la barre la plus courte de la rue Mestrezat) sont prévus sur cette emprise.

Le principe de répartition des logements est le suivant :

- dans les blocs A, des logements de deux pièces ;
- dans les blocs B, des logements de trois pièces ;
- dans les blocs C, des logements de quatre pièces.

L'ensemble comporte quatre blocs A de 14 logements, un bloc B de 50 et deux blocs C de 20, soit 126 logements plus quatre magasins et le logement du gardien.

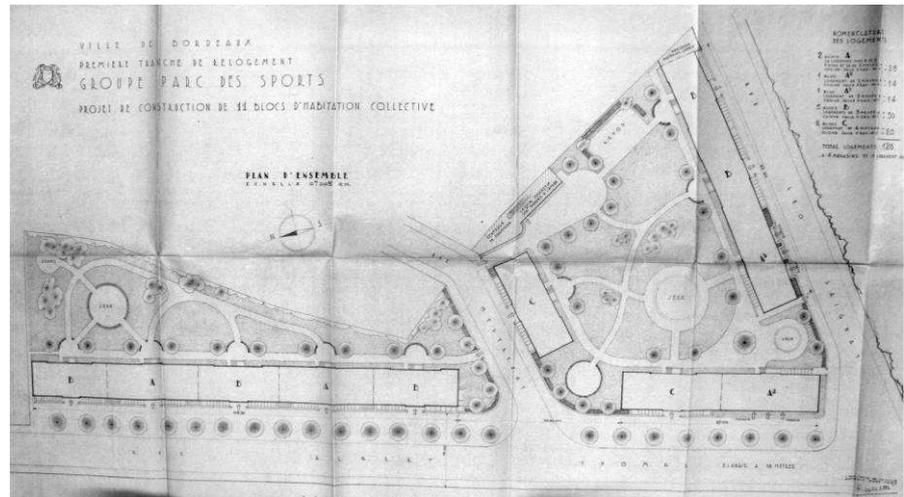
Les plans des appartements sont très semblables entre eux et ne présentent guère d'autres variantes que des chambres supplémentaires. Ils sont groupés par deux à chaque palier et cage d'escalier. Cuisines et salles de bains sont regroupées en blocs techniques et plutôt tournées sur la rue. Les séjours sont ouverts pour la plupart sur les cœurs d'îlot et leurs cheminées sont parfois implantées dos à dos. Les rez-de-chaussée sont occupés aussi par des logements tandis que le sous-sol comporte les caves individuelles.

C'est aussi en façade que se traduit la qualité de la construction de ces logements, les murs en belle pierre dure de 28 cm d'épaisseur, sont appareillés avec soin. La composition austère des élévations caractérise bien le style rationaliste, mais aussi régionaliste, de ces constructions. Les façades sont scandées par les travées des cages d'escalier marquées par un léger ressaut et dont les portes d'entrée sont surmontées (une sur deux) d'un blason aux armes de la ville. Des fenêtres hautes dont une double aux deux derniers niveaux alternent avec des séries de trois fenêtres. Celles des logements, très larges pour la plupart, aux encadrements peu saillants, accentuent l'horizontalité de la composition, encore marquée par le rez-de-chaussée à bossages, les corniches droites qui surmontent les portes d'entrée et aussi le bandeau marquant le quatrième étage. Cette composition très proche de celle des façades du groupe Bouguereau donne beaucoup de noblesse à cet ensemble d'habitations collectives qui fut d'ailleurs publié, comme ce dernier, dans le numéro spécial de la revue Urbanisme consacré à Bordeaux en 1953.

Ces deux opérations, avec le groupe Carle-Vernet réalisé en 1954, offrent une incontestable qualité de vie due à l'équilibre proposé par Volette entre modernité et tradition.

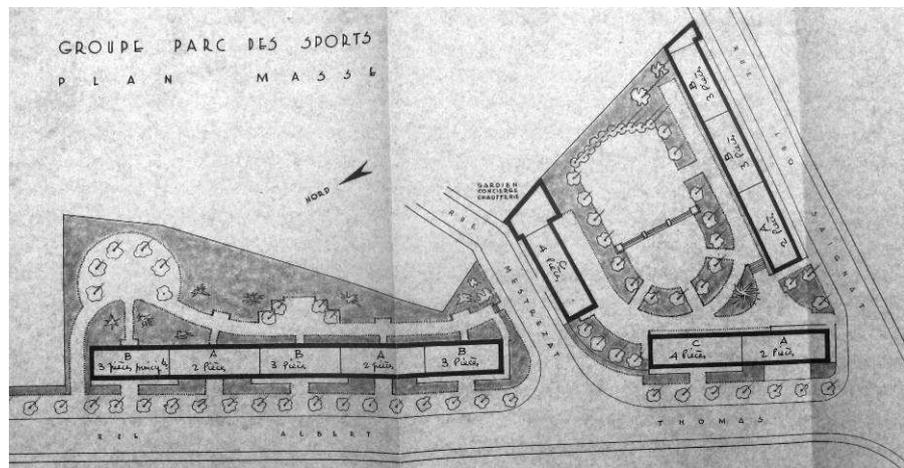
IMAGES

Plan d'ensemble, P Vollette,
arch., 1947.
(AMB 9021 M 2)



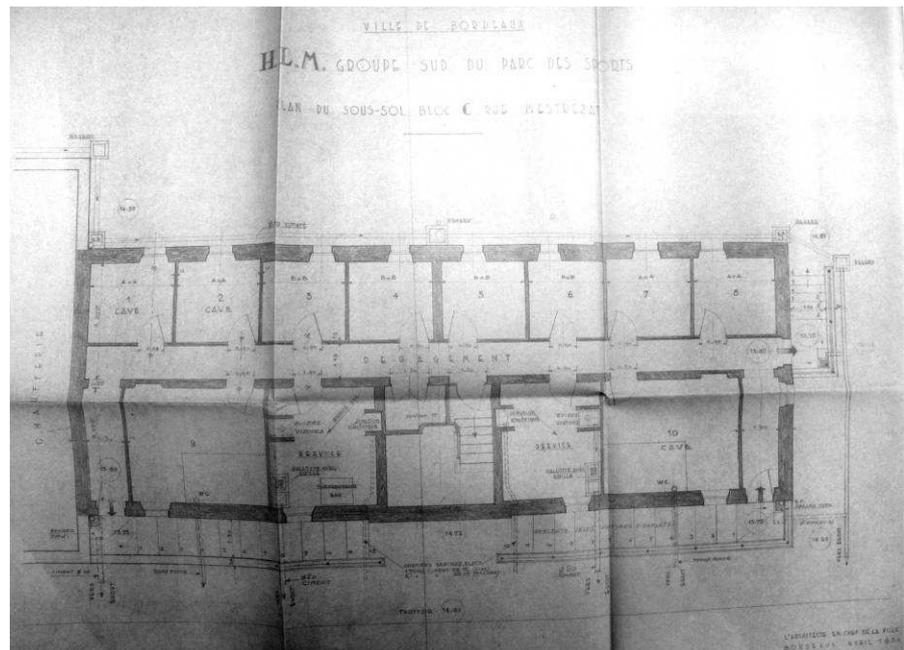
42-F1-HV0014-01

Plan d'ensemble avec
principes des logements par
blocs, P Vollette, arch.,
1947.
(AMB 9021 M 2)



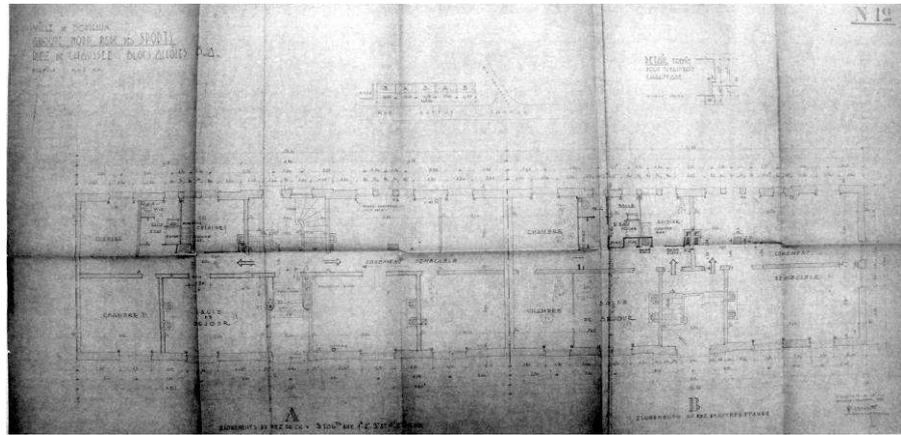
42-F1-HV0014-02

Plan du sous-sol d'un bloc
C, rue Mestrezat, P Vollette,
arch., 1947.
(AMB 9021 M 2)



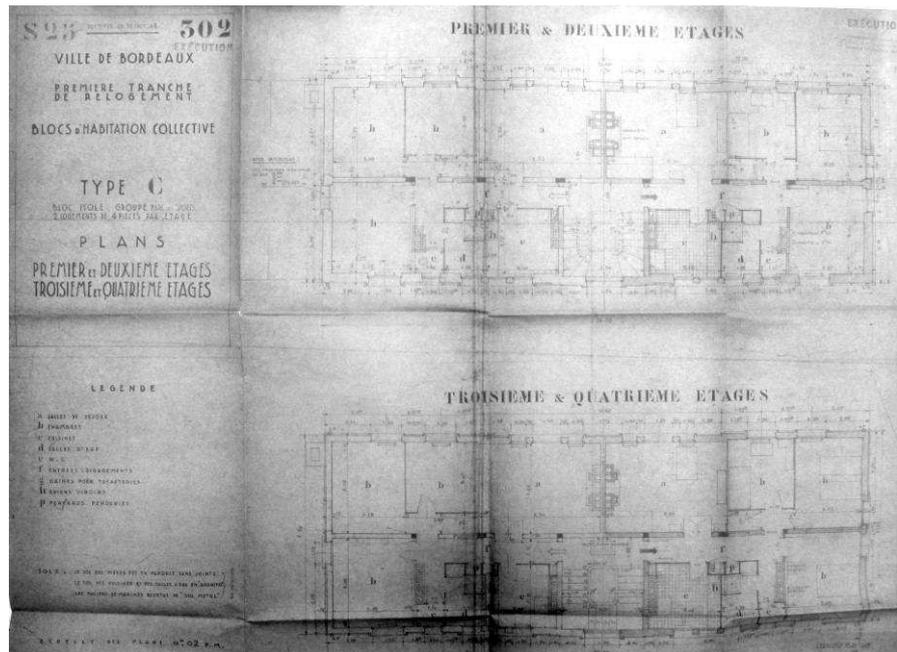
42-F1-HV0014-03

Plan du rez-de-chaussée,
rue Albert-Thomas, P
Vollette, arch., 1947.
(AMB 9021 M 2)



42-F1-HV0014-04

Plans des étages d'un bloc
C, P. Vollette, arch., 1947.
(AMB 9021 M 2)



42-F1-HV0014-05

Façade rue Albert-Thomas,
P Vollette, arch., 1947.
(AMB 9021 M 2)



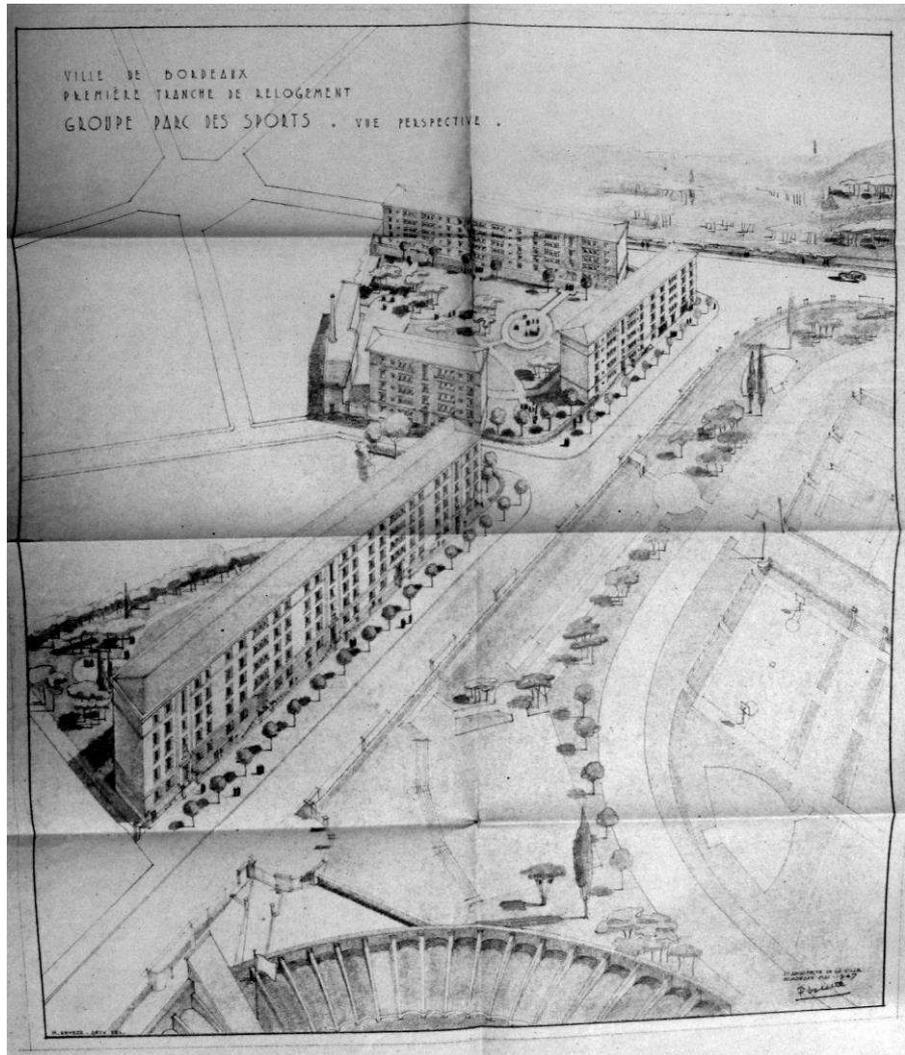
42-F1-HV0014-06

Façade rue Léo-Saignat, P
Vollette, arch., 1947.
(AMB 9021 M 2)



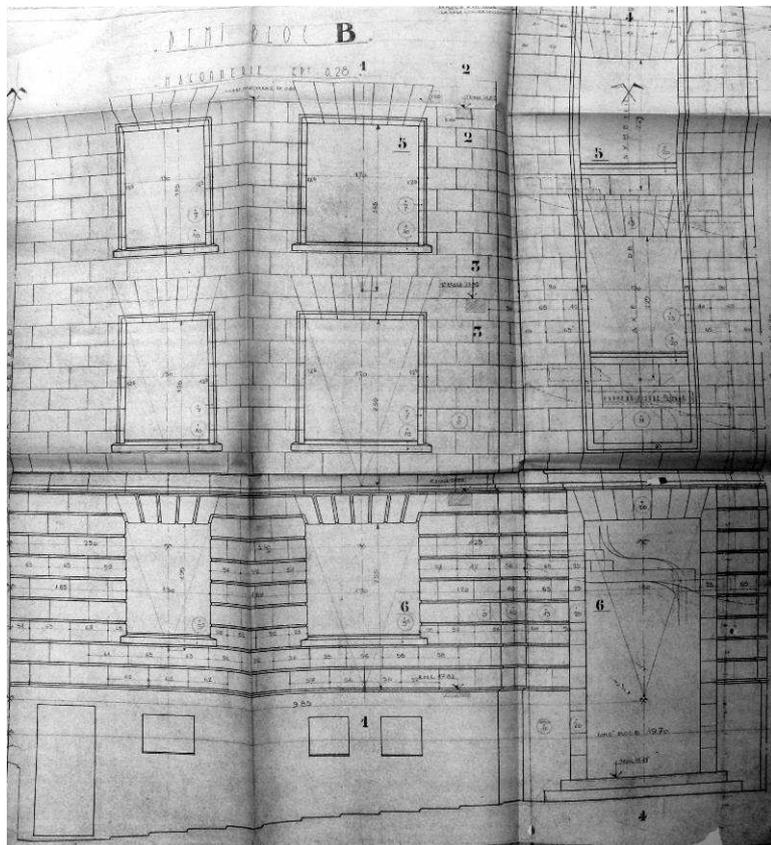
42-F1-HV0014-07

Perspective d'ensemble, P
Vollette, arch., 1947.
(AMB 9021 M 2)



42-F1-HV0014-08

Détail de l'appareillage d'une
demi-façade d'un bloc B, nd.
(AMB 9021 M 6)



42-F1-HV0014-09

Photographie de chantier,
fondations, 1948
(AMB 9021 M 6)



42-F1-HV0014-10

Photographie de chantier,
élévation des deux premiers
niveaux, entr. Générale
industrielle du Sud-Ouest,
1949
(AMB 9021 M 6)



42-F1-HV0014-11

Photographie de chantier,
élévation du quatrième
étage, entr. Générale
industrielle du Sud-Ouest,
1949
(AMB 9021 M 6)



42-F1-HV0014-12

**LIENS
BIBLIOGRAPHIE**

5-F1-MA0188

BENECH, Marie-Françoise, **L'architecture et l'urbanisme à Bordeaux sous la municipalité d'Adrien Marquet (1925-1944)**, Université de Bordeaux III : thèse de doctorat en histoire de l'art ss. la dir. de D. Jarrassé, 2003, vol. 2, p. 124-126
COUSTET, Robert, SABOYA, Marc, **Bordeaux. La conquête de la modernité, architecture et urbanisme à Bordeaux et dans l'agglomération de 1920 à 2003**, Bordeaux : Mollat, 2005, p. 179-180
LECHNER, Gabrielle, "L'architecture à Bordeaux dans les années 1950", **Le Festin** n°4, automne 1990, p. 30
Urbanisme, spécial Bordeaux, n° 27-28, 1953, p. 98-99

SOURCES

AMB, 9021 M 2, groupe parc des sports, plans, 1947
AMB, 9021 M 6, Immeubles collectifs Parc des Sports, plans, photographies, 1948-1949
AMB, 9021 M 7, idem, plans 1948-1949

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction :	1921-1924
Maîtrise d'œuvre :	Jacques d'Welles, architecte en chef de la Ville, architecte de l'OPHBM
Maîtrise d'ouvrage :	Office public des habitations à bon marché de la Ville de Bordeaux

COMMENTAIRES

Adopté le 23 mai 1921 par l'Office des habitations à bon marché de la Ville de Bordeaux, le premier programme pour la cité Gallieni est construit entre 1922 et 1924 par Jacques d'Welles.

Il s'agit de 55 logements individuels avec jardin dont, à l'origine, huit avec commerces établis selon six modèles de logements. D'après un courrier du 27/07/1922, six types de maisons étaient prévus :

- 14 maisons type A, RDC cave, 55 m², 16 958,81F (hors terrain) / 2 chambres,
- 18 maisons type B, R+1, cave, 44 m², 21 724,38F / 3 ou 4 chambres
- 12 maisons type C, R+1, cave, 33m², 19 357,96m² / 2 chambres
- 8 maisons type D, R+1, cave, magasin, 49m², 24 331,31F / 3 ou 4 chambres
- 1 maison type E (n°53) isolée, RDC, cave, 70m², 22 729,56F / 3 chambres
- 1 maison type F (n°54), isolée, 2 logements, R+1, 79m², 40 542,67F / 3 chambres dans chacun des 2 appartements, à 2 étages différents.

Dans tous les logements : cave (9 à 20 m²), WC à fosse fixe, une salle commune, une cuisine avec prise d'eau, le gaz, l'électricité, un petit lavoir individuel dans le jardin et le chauffage central individuel ainsi que des contrevents de 0,038m sur toutes les ouvertures (sauf les ouvertures des WC et escaliers avec grilles).

La surface des jardins variait pour chaque type : A – 95m² ; B – 80m² ; C – 100m² ; D – 50m² ; E – 60m² ; F – 60m².

Les huit maisons de type D furent prévues avec boutiques sur le cours Gallieni « pour augmenter les ressources de l'office comme pour donner de la vie à la cité. »

L'opération prend place sur une parcelle du domaine du Petit-Brion, appartenant à M. Boyreau et d'une superficie d'un hectare environ. Elle ouvre sur 60 mètres de largeur sur le chemin de Pessac (cours du Maréchal-Gallieni) et se développe en profondeur sur 150 mètres environ.

L'objectif est, sur un terrain urbain de 10 000m², d'établir le plus grand nombre possible de maisons individuelles avec jardin sans exagérer la densité d'occupation et de bâtir aussi bon marché que possible mais avec des matériaux durables, assurant une habitation hygiénique et confortable. D'Welles établit ainsi le plan de distribution de l'ensemble.

L'ouverture d'une rue nouvelle dans l'axe du terrain (la rue du Capitaine-Raffin) permet de le lotir et de rejoindre, au fond, une impasse prolongée (rue du Soldat-Moncourrier).

L'ouverture de la rue du Sergent-Henry, perpendiculaire et dans le prolongement de la cité Joseph-Aubé, crée un petit îlot central de quatre maisons. Les logements sont distribués symétriquement, groupés par quatre, par trois ou isolés. Les huit maisons de type D sont alignées sur le cours en deux bandes de quatre. Puis, quatre bandes de maisons alternant les types A, B, B, A s'alignent sur la rue centrale, interrompues par deux groupes de quatre maisons de type C, groupées cette fois sur deux mitoyens chacune, formant un plus gros pavillon au centre des parcelles, en retrait d'alignement. Une autre bande bâtie plus dense celle-ci, entre les rues Henry et Moncourrier, alterne le dispositif précédent ; quatre bandes de maisons composées chacune de trois logements A, B, B s'implantent perpendiculaires à la rue principale mais alignées sur les secondaires, avec cette fois un bloc de quatre logements de type C, dans l'axe. La perspective de la rue principale est close par une bande de quatre maisons A, B, B, A, encadrées de deux pavillons isolés de types E et F.

Cette disposition génère un espace public de qualité. Tandis qu'une première version du plan proposait des jardins aménagés devant les habitations, ceux-ci ont été supprimés et remplacés par des trottoirs larges comprenant des bandes de gazon et des arbres. Deux petites places-trottoirs avec gazon et arbres furent réservées devant les entrées des groupes de maison 34, 36, 38, 44, 46, 48 (soit 1, 3 et 5 rue du Sergent Henry et 17, 19 et 21 rue du Soldat Moncourrier), offrant des espaces de jeux collectifs pour les enfants. D'Welles, constatait qu'avec une surface de voies de 2 300m², à peu près égale à la surface bâtie (2 427m²) et avec les superficies de jardin variant de 60 à 100 m² suivant les types d'habitation, il obtenait une densité un peu forte qu'il ne fallait pas dépasser. Pour la rendre

moins sensible, les maisons à rez-de-chaussée ont été alternées avec les maisons à étage, et les clôtures opaques ont été supprimées.

L'ensemble des constructions demeure très économique. La maçonnerie est constituée de pierres factices de 0,25 m d'épaisseur, comprimées à la machine pour obtenir un parement brut de démoulage. Les pierres intérieures sont de même fabrication. Les pierres de socle comportent un parement de sable, chaux, et ciment. Les pierres de façade sont rejointoyées au ciment. La fabrication des pierres factices s'effectue sur place « pour conserver l'aspect habituel des maisons de la région construites en pierre appareillée » ; elles sont « comprimées à la bobine, le parement restant brut de démoulage et tel qu'il devait paraître sans crépi, ni ravalement, d'une couleur légèrement ocre avec un grain très net ».

Des carrelages de céramique occupent la cuisine et les WC. Des « carrelages en bois », dits parquets hygiéniques hydrofuges sont dans la salle commune.

La conception d'un poêle central à chaudière est particulièrement innovante. D'Welles l'a fait fabriquer par une entreprise et breveter, trois modèles suivant le cube des habitations à chauffer ont été étudiés, cela faisant l'économie des cheminées et de la place qu'elles occupent, sans compter un gain de propreté, d'hygiène et de sécurité ainsi que de maintenance du bois. Le chauffage central fut prévu dans tous les logements par un appareil spécial réalisé et construit par les établissements DELOR et THIBAULT de Bordeaux.

Les principes de construction étaient les suivants :

- la chaleur de rayonnement du générateur et de son tuyau de fumée placés dans la salle commune étaient utilisés pour le chauffage ;
- cet appareil fonctionnait comme un poêle et suffisait à chauffer le centre de la maison par temps légèrement froid ;
- par temps plus froid il se transformait, par le jeu d'une manette, en chaudière, chauffant et faisant alors circuler l'eau chaude dans la tuyauterie et les radiateurs, comme un chauffage central.

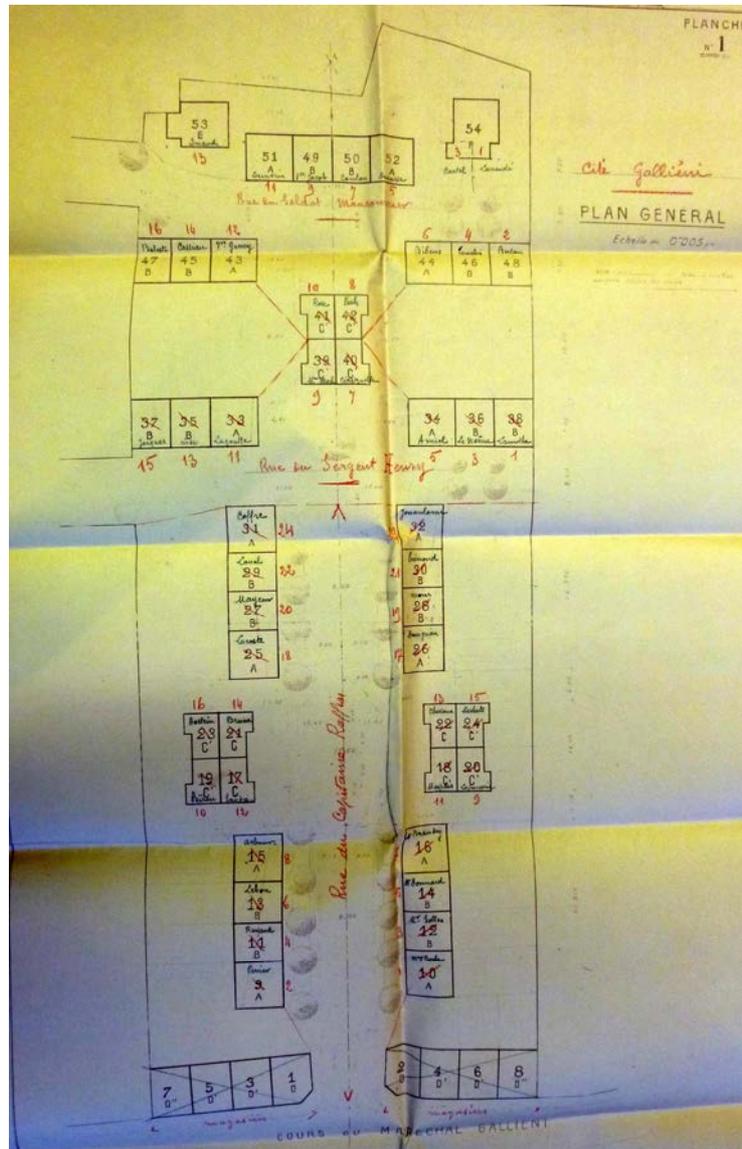
Les détails des constructions attestent du soin apporté à l'opération malgré des logements modestes. Ainsi, la pose de papiers peints fut prévue, non comprise dans le programme primitif, mais moins coûteuse que la peinture au pochoir ou autre motif envisagée auparavant.

La construction étant prévue à l'économie et sans fantaisie particulière, des huisseries de couleurs (rouge, jaune, bleu vert), furent réalisées qui renforcèrent l'individualisation des logements, tout comme des triglyphes imprimés dans le béton, sous les corniches ou aux extrémités des linteaux des portes et des fenêtres. Des mosaïques de différentes couleurs marquèrent les numéros d'adresse, dans le même souci d'individualisation.

« Certes, les techniques de construction font appel aux matériaux de construction industriels et à des éléments fabriqués en série, mais l'architecte a moins cherché à expérimenter des théories qu'à satisfaire les besoins d'une population spécifique, fidèle à des habitudes de vie traditionnelle. Par l'équilibre de son ordonnance générale autant que par son style qui multiplie les allusions à l'architecture locale tant rurale que classique, la Cité Gallieni, offre à des ouvriers citadins le bonheur de vivre dans un cadre de vie qui évoque l'image du village perdu » (Coustet et Saboya, 2005).

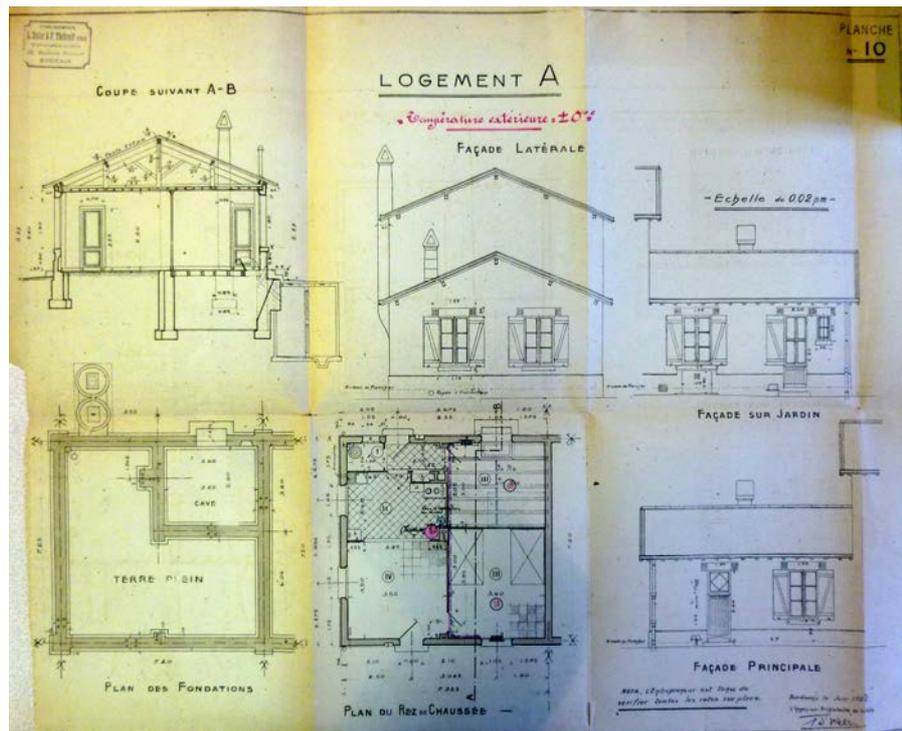
Depuis 1981, plusieurs logements des cités Gallieni, Carreire et Loucheur ont été vendus à des particuliers. A Gallieni, sept furent vendus jusqu'en 1992 et les maisons à commerce transformées en logements, il n'en subsiste que deux. Des travaux de réhabilitation et de nombreuses extensions ou travaux d'appropriation par les locataires et les propriétaires ont modifié le paysage de cette cité qui conserve néanmoins le caractère pittoresque mais classique et austère, voire rural, que d'Welles avait souhaité donner à l'ensemble.

Plan général, d'Welles.
(AMB 9002 M 9)



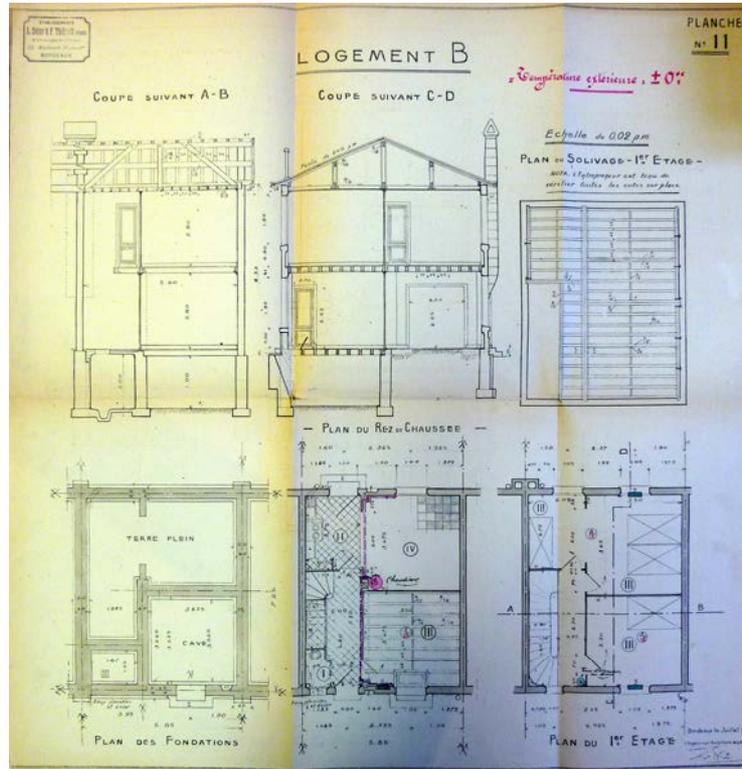
OA1-IC_202-03

Logements A, plans, coupe, élévations, J ; d'Welles, arch., 10 juin 1922.
(AMB 9002 M 9)



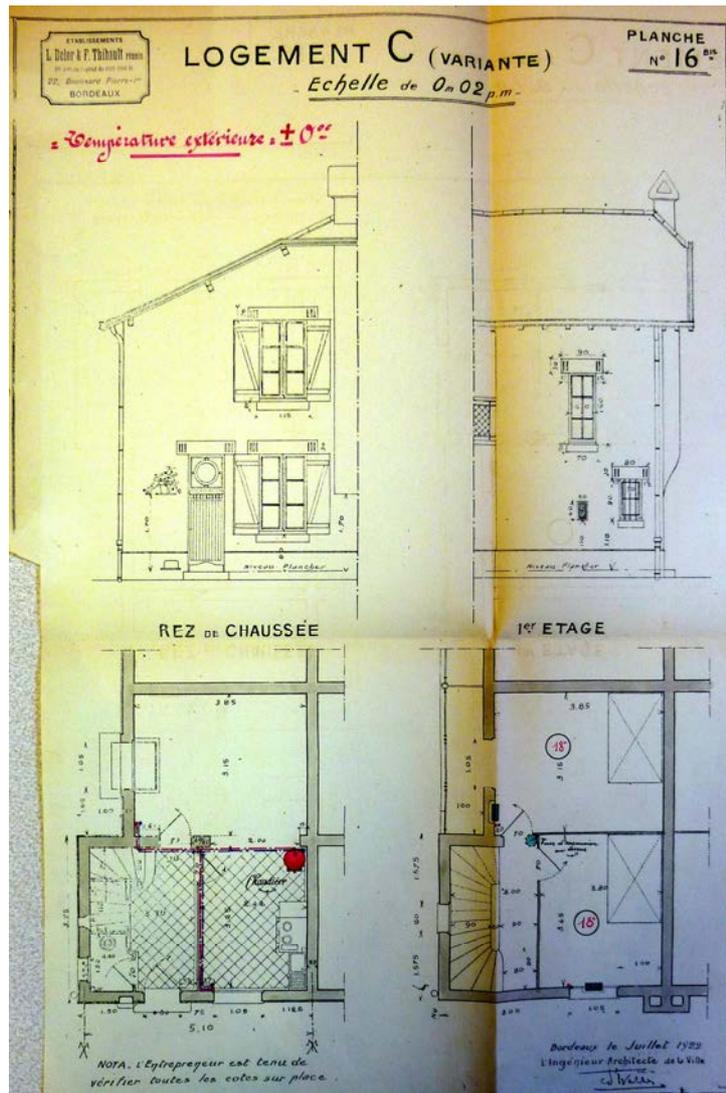
OA1-IC_202-04

Logements B, plans, coupes,
 J ; d'Welles, arch., juillet
 1922.
 (AMB 9002 M 9)



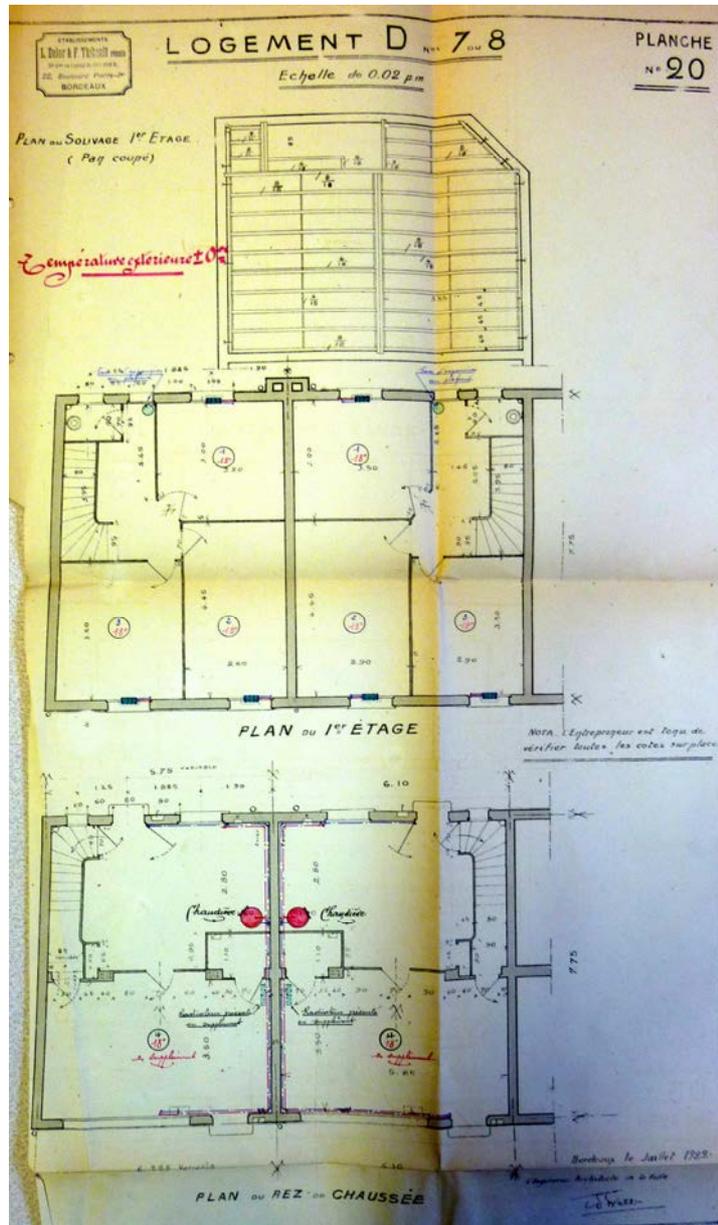
OA1-IC_202-05

Logements C (variante),
 plans, élévations, J ;
 d'Welles, arch., juillet 1922.
 (AMB 9002 M 9)



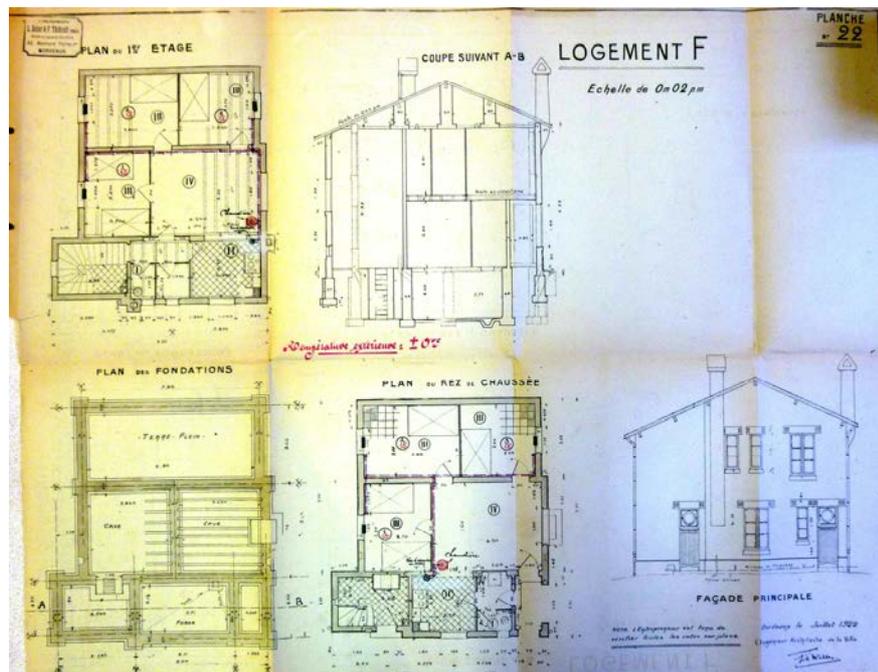
OA1-IC_202-06

Logements D (variante),
plans, J ; d'Welles, arch.,
juillet 1922.
(AMB 9002 M 9)



OA1-IC_202-07

Logements E, plans, coupe,
élévation, J ; d'Welles, arch.,
juillet 1922.
(AMB 9002 M 9)



OA1-IC_202-08

La cité Gallieni, vue dans l'axe de la rue principale depuis le chemin de Pessac, 1930.
(Mémoire de Bordeaux, CD 17 TPP 00728)



OA1-IC_202-09

La cité Gallieni, vue depuis la rue du Soldat-Moncourrier, 1930.
(Mémoire de Bordeaux, CD 17 TPP 00730)



OA1-IC_202-10

LIENS BIBLIOGRAPHIE

OA1-IB_1170 / OA1-IH_241

AUBRY, Patrick, « Le Corbusier et D'Welles à Bordeaux : deux exemples de modernités divergentes de l'habitat social (1925-1929) » in BERDOULAY, Vincent, CLAVAL Paul (dir.), **Aux débuts de l'urbanisme français : regards croisés de scientifiques et de professionnels : (fin XIXe-début XXe siècle)**, Paris : l'Harmattan, 2002, Géographie et cultures.

BENECH, Marie-Françoise, **L'architecture et l'urbanisme à Bordeaux sous la municipalité d'Adrien Marquet (1925-1944)**, Université de Bordeaux III : thèse de doctorat en histoire de l'art ss. la dir. de D. Jarrassé, 2003

COUSTET, Robert, SABOYA, Marc, **Bordeaux La conquête de la modernité Architecture et urbanisme à Bordeaux et dans l'agglomération de 1920 à 2003**, Bordeaux : Mollat, 2005, p. 127-131

D'WELLES, Jacques, « La cité ouvrière de l'Office municipal d'habitations à bon marché de Bordeaux », **Le Génie civil**, 5 décembre 1925.

GINESTOUS, Etienne, **Les taudis, les habitations à bon marché à Bordeaux...**, Bordeaux : impr. Delmas, 1933

HERVOUET, Aurélie, « cité Gallieni », fiche Aquitanis, 2012.

MARTELLE, P., **Les habitations à bon marché de la Ville de Bordeaux**, thèse de médecine de l'Université de Bordeaux, 1931

SOURCES

AMB, 9006 M 1
AMB, 9002 M 9
Archives communication Aquitanis
Mémoire de Bordeaux

DOCUMENTS PLANIMETRIQUES

AMB, série 50 G, plan cadastral du Tondu, 3^{ème} feuille, 1882.

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction :	1928-1929
Maîtrise d'œuvre :	Jacques d'Welles, architecte en chef de la Ville, architecte de l'OPHBM
Maîtrise d'ouvrage :	Office public des habitations à bon marché de la Ville de Bordeaux (OPHBM)

COMMENTAIRES

Troisième programme immobilier de l'Office public des habitations à bon marché de la Ville de Bordeaux bâti par Jacques d'Welles entre 1928 et 1929, la cité Loucheur (baptisée un temps Robejot), comportait à son origine 63 logements individuels avec jardin dont 14 avec commerces répartis selon dix modèles de logements.

Le programme initial comptait :

- 12 maisons type A (2 chambres)
- 2 maisons type A' (2 chambres)
- 20 maisons type B (4 chambres)
- 8 maisons type C (2 chambres)
- 14 maisons type D (3 chambres et une boutique)
- 2 maisons type E (3 chambres)
- 1 maison type F de 2 logements (3 chambres)
- 1 maison type G (3 chambres)
- 1 maison type H (2 chambres)
- 1 maison type I (2 chambres)

Chaque logement était muni d'une salle commune, d'une cuisine, d'un WC, d'une cave et avait l'eau, le gaz et l'électricité.
L'originalité de ce programme est de comporter, au cœur de la cité, une école communale, également bâtie par d'Welles.

Le terrain est issu, au lieu dit Ducasse, d'une maison de campagne dont l'édifice principal est maintenu sur la rue de la Béchade. La forme du terrain, assez irrégulière, oblige à créer trois rues nouvelles pour desservir toutes les parcelles et rentabiliser le sol. Ce sont en réalité trois cités nouvelles qui sont créées. La cité Jules-Badel est la principale, orientée nord/sud, elle traverse le terrain dans la longueur et présente sur sa face est des retraits d'alignements ainsi qu'un accès en profondeur, par l'impasse Marrakech, à cinq maisons en bande et une isolée. Les cités Marcel-Issatier et Géo-Delville forment un plan en U qui contourne l'ancienne maison et l'emplacement de l'école et desservent les maisons de part et d'autre.

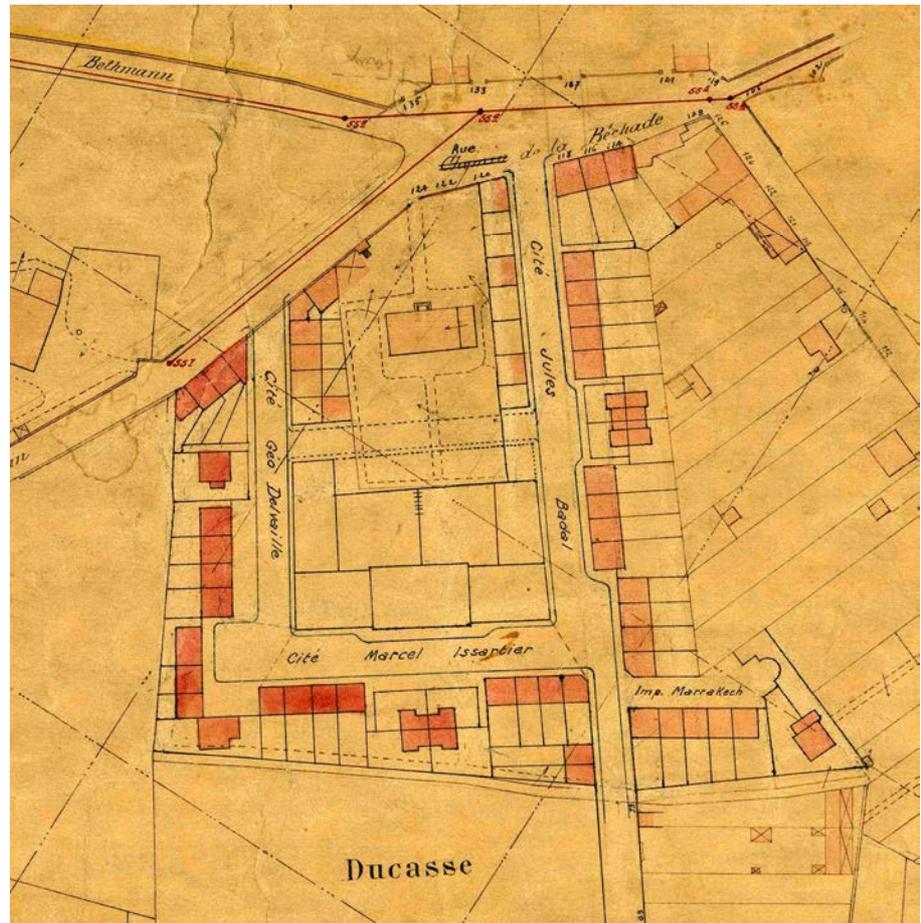
Bien que de plan moins régulier que les cités Gallieni ou Carreire, on retrouve dans la cité Loucheur des permanences :

- Sur les rues de la Béchade et Tauzin, les logements, tous initialement avec boutique et à étage présentent des angles à pan coupé pour marquer les entrées de la cité.
- Les alternances entre alignement et retrait de la façade bâtie, entre des maisons en rez-de-chaussée et des maisons à un étage permettent de rythmer le paysage de la rue et d'éviter la monotonie de constructions identiques.
- Des modèles symétriques de façades apparaissent avec des groupes de quatre logements mitoyens sur deux côtés.

Toutefois, des modèles plus diversifiés apparaissent dans cette deuxième cité de d'Welles, comprenant des pavillons isolés.

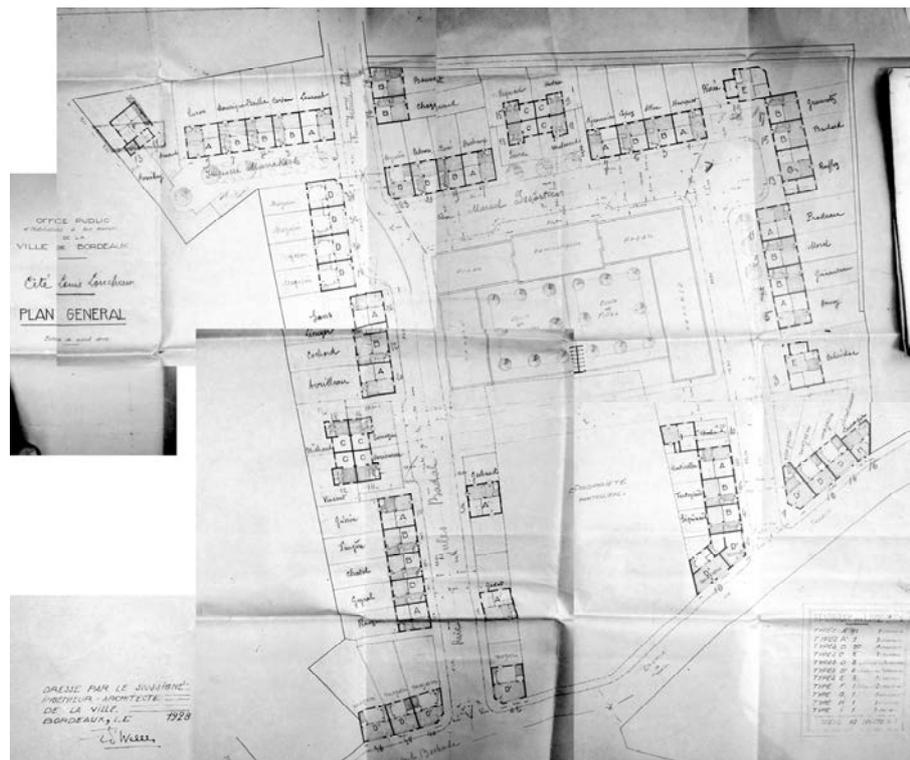
IMAGES

La cité Loucheur rapportée sur le cadastre de 1882.
(AMB 50 G, section du Tondou, 3^{ème} feuille)



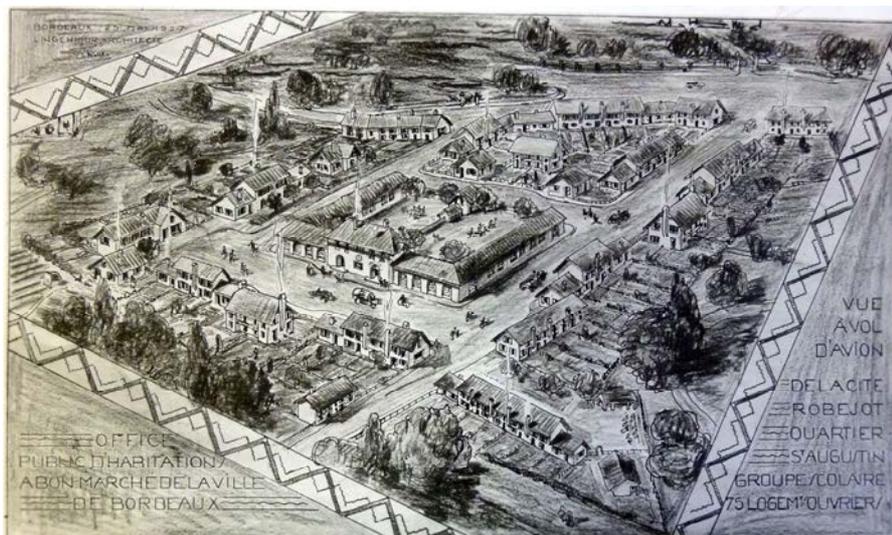
OA1-IB_1170-01

Plan d'ensemble, J.
d'Welles, arch., 1928.
(AMB 9002 M 9)



OA1-IB_1170-02

Vue à vol d'avion de la cité
Robejot, J. d'Welles, arch.,
25 mai 1927
(AMB 9002 M 1)



OA1-IB_1170-03

Photographie ancienne,
1933.
(La Mémoire de Bordeaux
CD17.TPP.00733A)



OA1-IB_1170-04

Photographie ancienne,
1933.
(La Mémoire de Bordeaux
CD17.TPP.00733B)



OA1-IB_1170-05

LIENS BIBLIOGRAPHIE

OA1-IH_241 / OA1-IC_202

AUBRY, Patrick, « Le Corbusier et D'Welles à Bordeaux : deux exemples de modernités divergentes de l'habitat social (1925-1929) » in BERDOULAY, Vincent, CLAVAL Paul (dir.), **Aux débuts de l'urbanisme français : regards croisés de scientifiques et de professionnels : (fin XIXe-début XXe siècle)**, Paris : l'Harmattan, 2002, Géographie et cultures

BENECH, Marie-Françoise, **L'architecture et l'urbanisme à Bordeaux sous la municipalité d'Adrien Marquet (1925-1944)**, Université de Bordeaux III : thèse de doctorat en histoire de l'art ss. la dir. de D. Jarrassé, 2003

COUSTET, Robert, SABOYA, Marc, **Bordeaux La conquête de la modernité Architecture et urbanisme à Bordeaux et dans l'agglomération de 1920 à 2003**, Bordeaux : Mollat, 2005, p. 127-131

D'WELLES, Jacques, « La cité ouvrière de l'Office municipal d'habitations à bon marché de Bordeaux », **Le Génie civil**, 5 décembre 1925

GINESTOUS, Etienne, **Les taudis, les habitations à bon marché à Bordeaux...**, Bordeaux : impr. Delmas, 1933

HERVOUET, Aurélie, « cité Loucheur », fiche Aquitanis, 2012.

MARTELLE, P., **Les habitations à bon marché de la Ville de Bordeaux**, thèse de médecine de l'Université de Bordeaux, 1931

SOURCES

AMB, 9002 M 1 & 9002 M 1

DOCUMENTS PLANIMETRIQUES

AMB, cadastre 1882, section dite du Tondu, 3^{ème} feuille

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction :	1929 - 1931
Maîtrise d'œuvre :	Jacques d'Welles, architecte en chef de la Ville, architecte de l'OPHBM
Maîtrise d'ouvrage :	Office public des habitations à bon marché de la Ville de Bordeaux (OPHBM)

COMMENTAIRES

Quatrième programme immobilier de l'Office public des habitations à bon marché de la Ville de Bordeaux, le projet de la cité Carreire est adopté le 17 juillet 1929 et la première pierre en est posée le 19 avril 1931. L'architecte, Jacques d'Welles étudie entre temps 82 logements individuels avec jardin dont, à l'origine, quatre avec des commerces. Destinés à l'accession, 27 logements seront effectivement vendus, les autres restant en location.

Le programme initial comprenait :

- 18 maisons type A3 (2 chambres)
- 34 maisons type B (4 chambres)
- 6 maisons type C et 6 type C' (2 chambres)
- 4 maisons type D (3 chambres et une boutique)
- 6 maisons type E (3 chambres)
- 2 maisons type J (4 chambres) et 2 types J' (2 chambres)
- 4 maisons type K (3 chambres ?)

Soit pas moins de huit types de logements, chacun comprenant une salle commune, une cuisine, un WC, l'eau, le gaz et l'électricité.

Le site, aux confins de Saint-Augustin et des limites communales de Bordeaux est limité à l'ouest et au sud par les rues des Carmes et de Bethman. Il s'agit d'une emprise du château Carrère située au sud du Peugue à l'endroit où cet estey pénètre dans Bordeaux. Le plan masse est desservi par la création de quatre rues nouvelles :

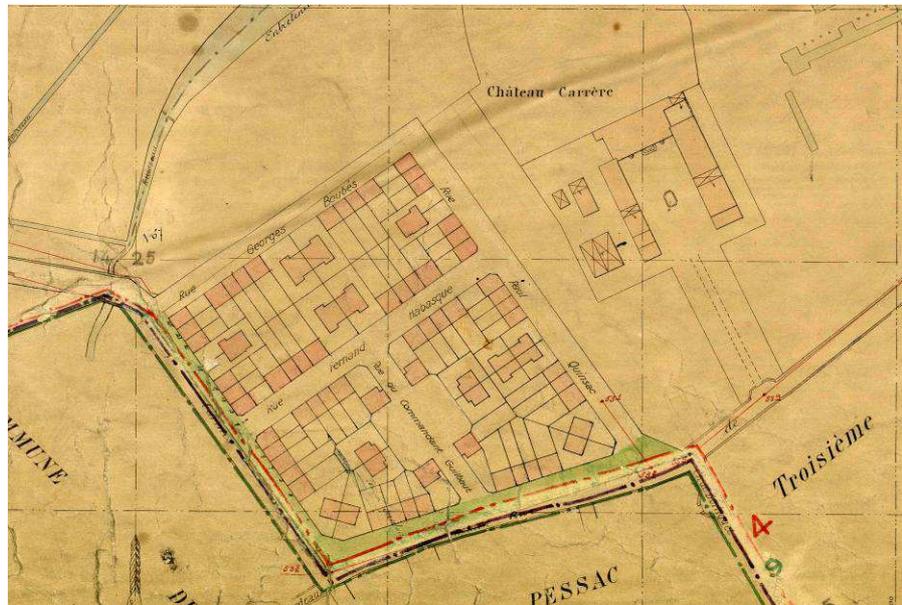
- au nord et à l'est les rues Georges-Boubès et Paul-Quinsac contournent le terrain
- la rue Fernand-Habasque, d'est en ouest, le coupe en deux
- enfin la rue du Commandant-Guilbaud en recoupe la partie sud en deux, perpendiculairement à la rue précédente, elle s'élargit pour former une placette centrale de forme carrée.

Le long de la rue de Bethmann, l'alternance des hauteurs entre rez-de-chaussée et un étage marque les groupes de maisons mitoyennes aux façades symétriques. Dans les angles, des pavillons doubles implantés en oblique créent des repères et marquent les entrées de la cité. Outre les groupes de logements mitoyens à l'alignement, la cité Carreire comprend trois groupes de quatre logements, modèles C. Des pavillons simples ou doubles sont répartis autour de la placette. Quatre logements de modèle E, avec œil-de-bœuf, marquent les angles.

Les transformations et les marques d'appropriation diffèrent aujourd'hui dans cette cité en fonction des occupants, s'ils sont locataires ou propriétaires. La cité Carreire n'est pas considérée comme celle du Maréchal-Gallieni que les historiens de l'art voient comme la plus représentative de celles réalisées à Bordeaux par d'Welles. Elle n'en possède pas moins de nombreuses qualités et présentent les mêmes gènes que les autres.

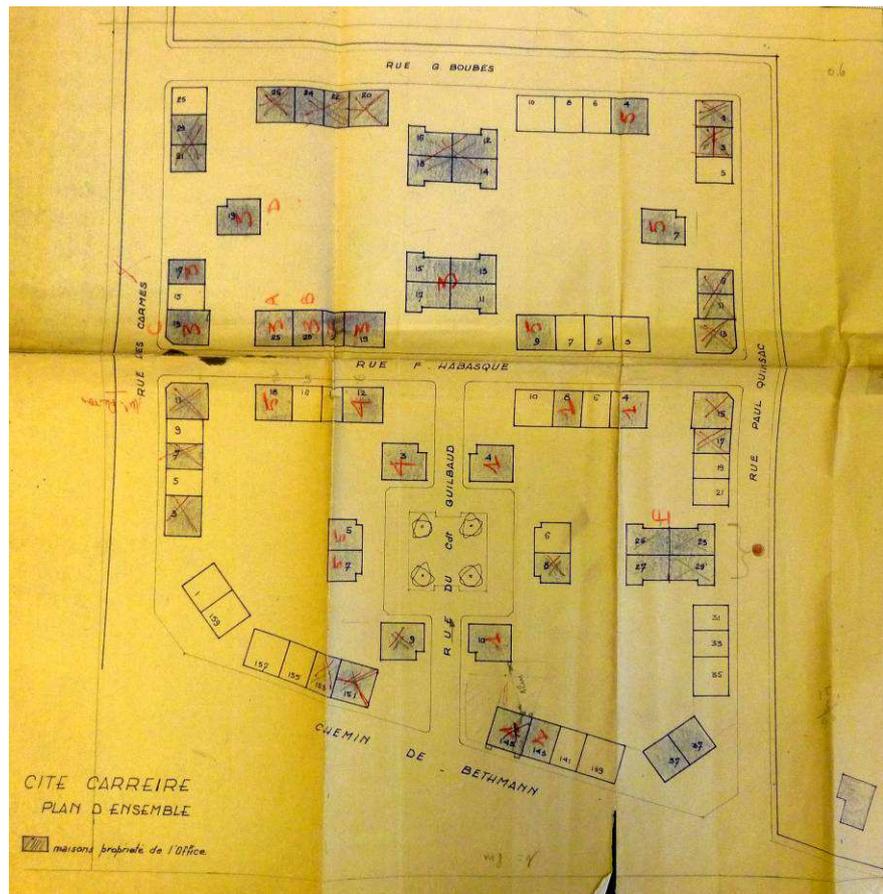
IMAGES

La cité Carreire rapportée sur le cadastre de 1882.
(AMB 50 G, section du Tondou, 1^{ère} feuille)



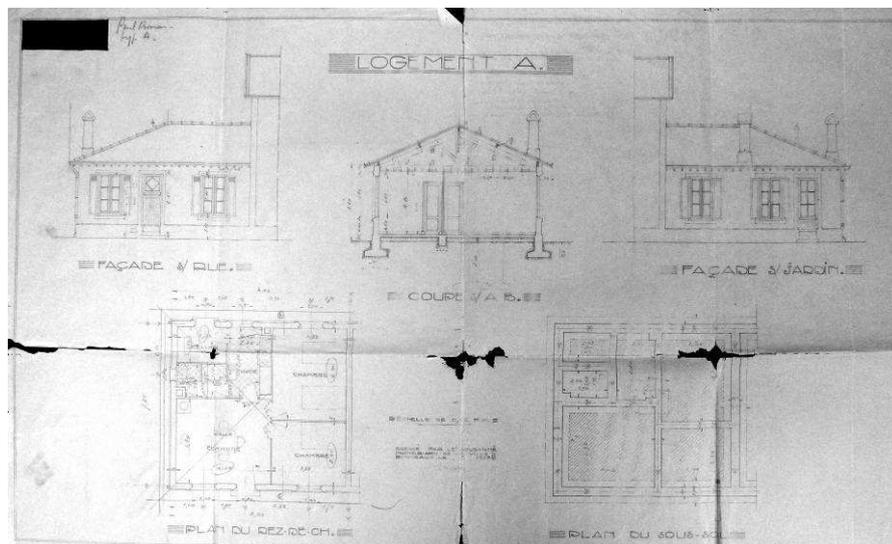
OA1-IH_241-01

Plan d'ensemble, nd.
(Archives Aquitanis)



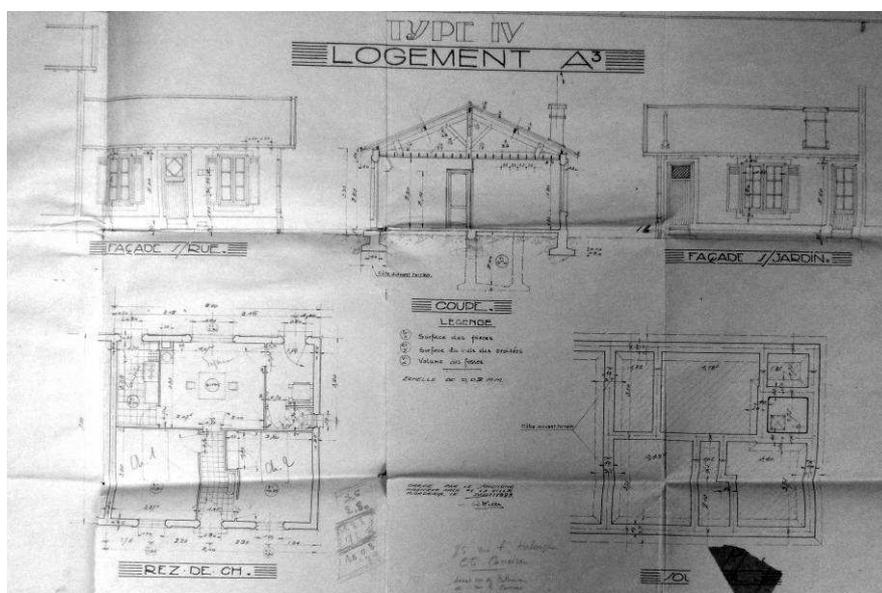
OA1-IH_241-02

Logement A, plans, coupe, élévations, J. d'Welles, 1929.
(Archives Aquitanis)



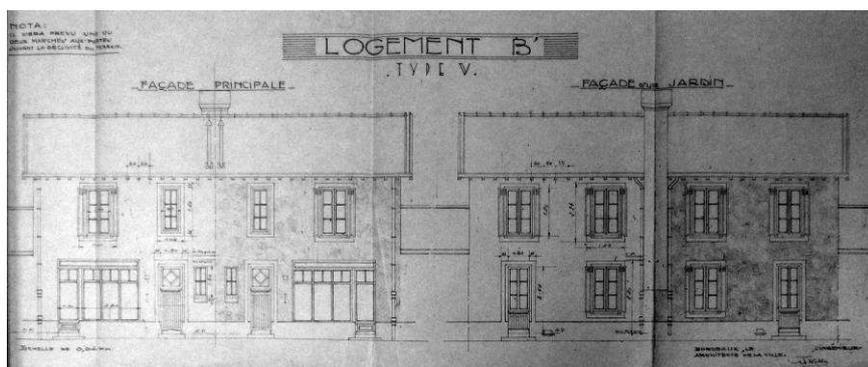
OA1-IH_241-03

Logement A 3, plans, coupe, élévations, J. d'Welles, 1929.
(Archives Aquitanis)



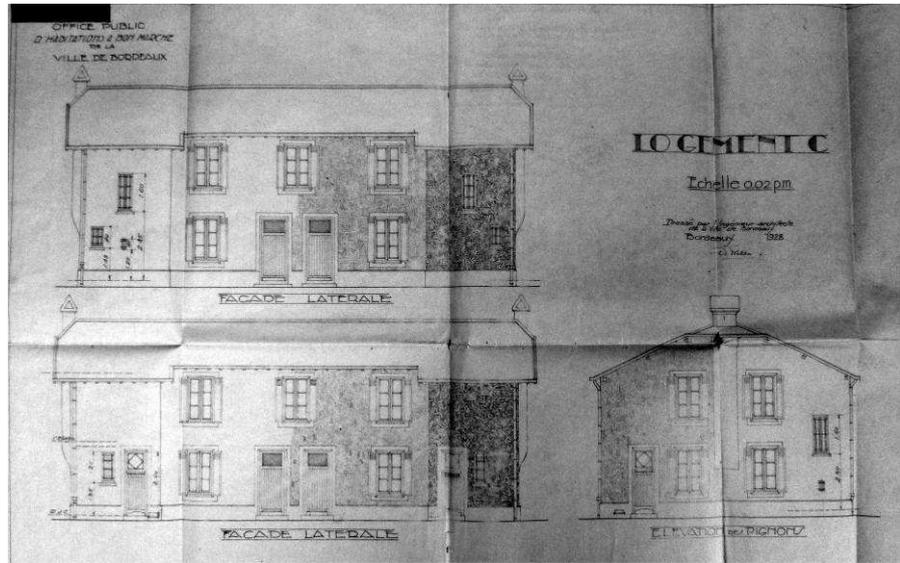
OA1-IH_241-04

Logement B', élévations, J. d'Welles, 1919.
(Archives Aquitanis)



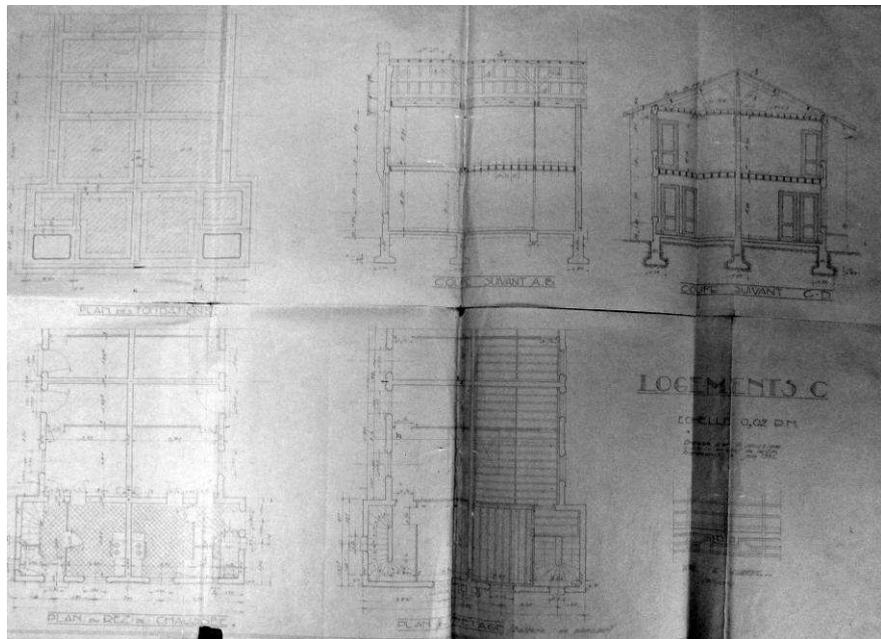
OA1-IH_241-05

Logement C, plans, coupe, élévation, J. d'Welles, 1928.
(Archives Aquitanis)



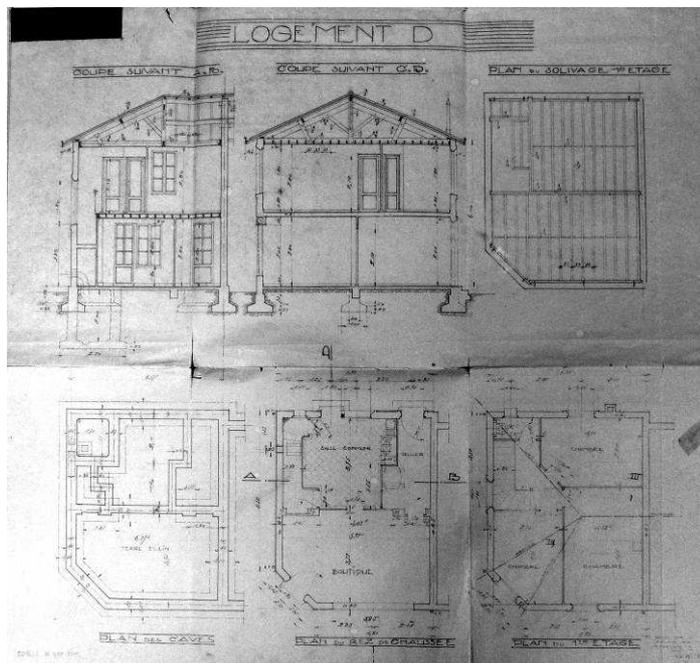
OA1-IH_241-06

Logement C, plans, coupes, J. d'Welles, 1929.
(Archives Aquitanis)



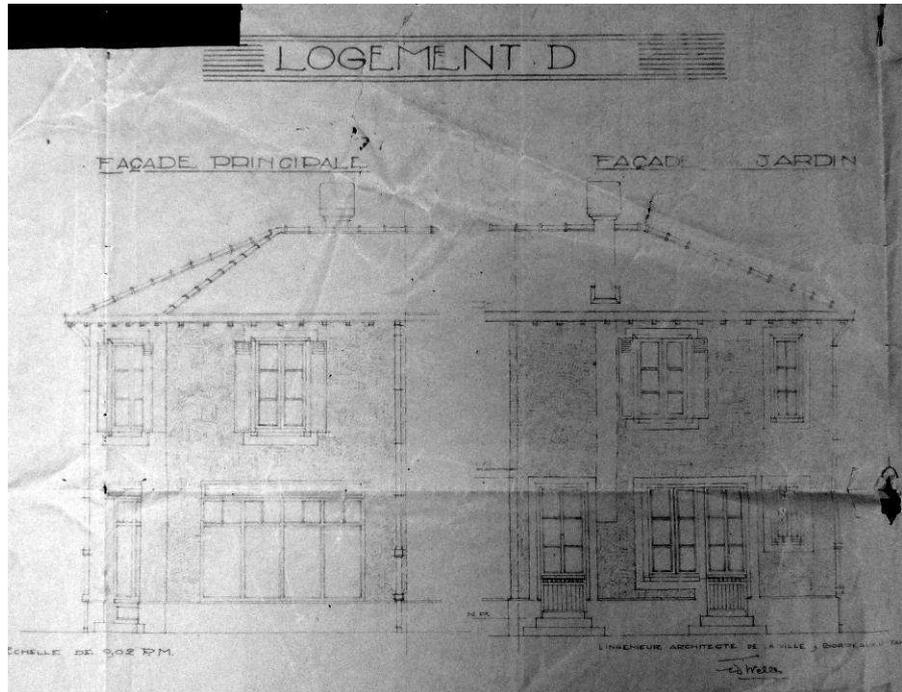
OA1-IH_241-07

Logement D, plans, coupes, J. d'Welles, 1929.
(Archives Aquitanis)



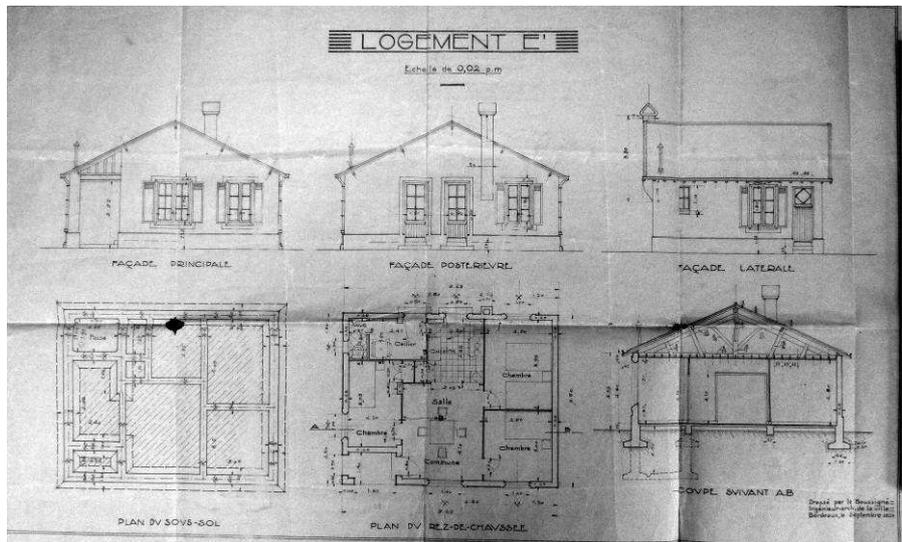
OA1-IH_241-08

Logement D, élévations, J. d'Welles, 1929.
 (Archives Aquitanis)



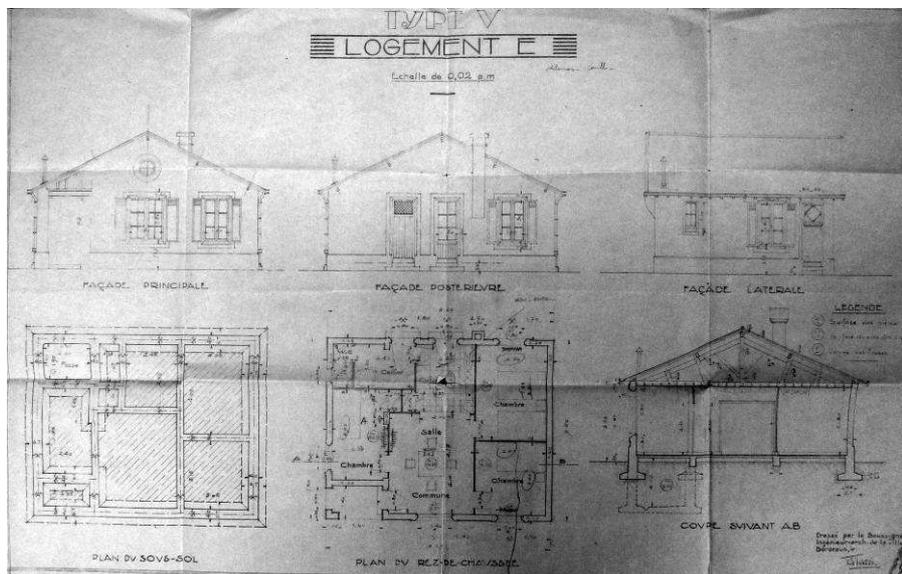
OA1-IH_241-09

Logement E', plans, coupe, élévations, J. d'Welles, 1929.
 (Archives Aquitanis)



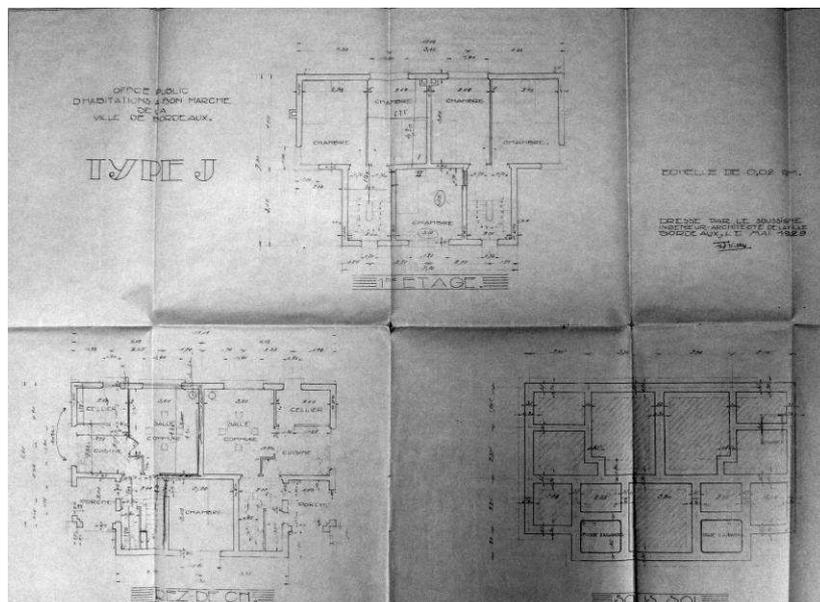
OA1-IH_241-10

Logement E, plans, coupe, élévations, J. d'Welles, 1929.
 (Archives Aquitanis)



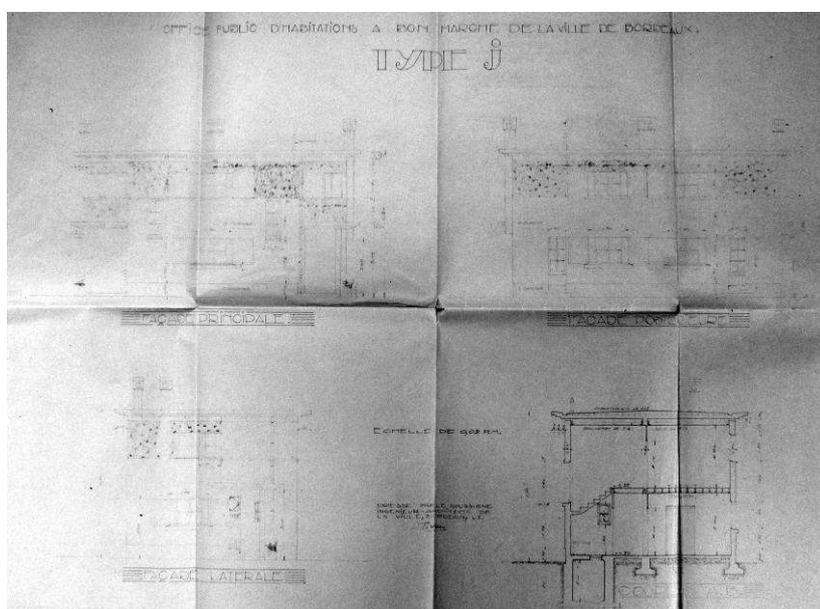
OA1-IH_241-11

Logement J, plans, J. d'Welles, 1929.
(Archives Aquitanis)



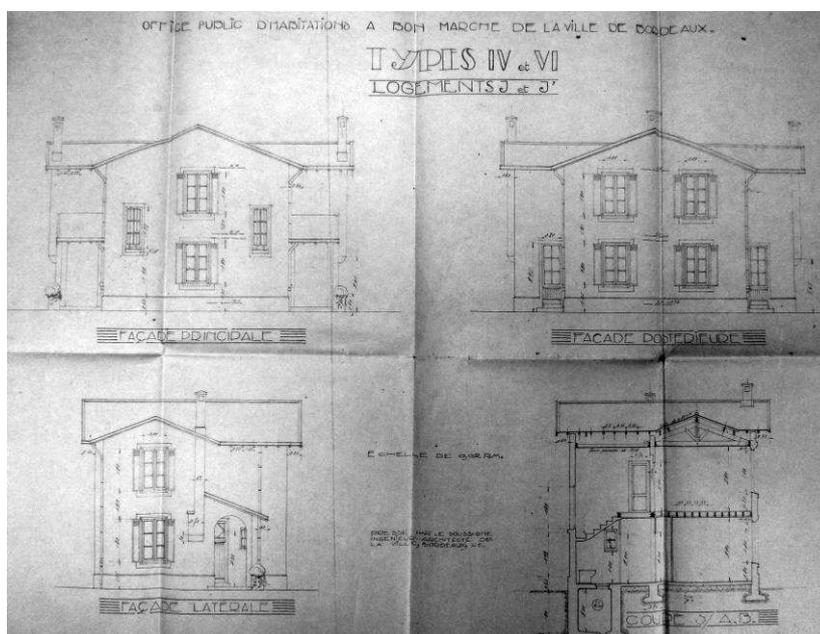
OA1-IH_241-12

Logement J, coupe, élévations, J. d'Welles, nd.
(Archives Aquitanis)



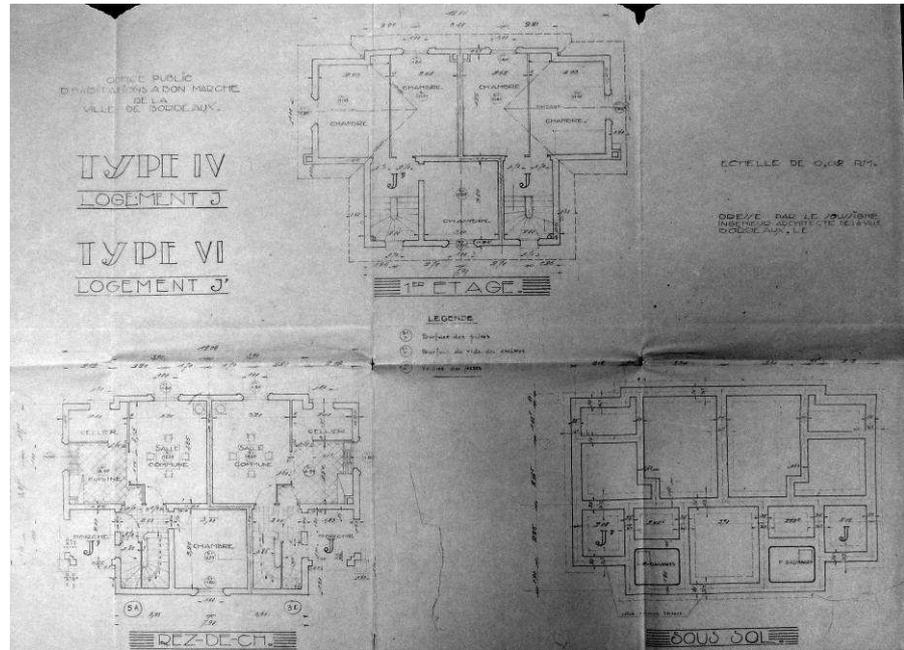
OA1-IH_241-13

Logement J et J', coupe, élévations, J. d'Welles, nd.
(Archives Aquitanis)



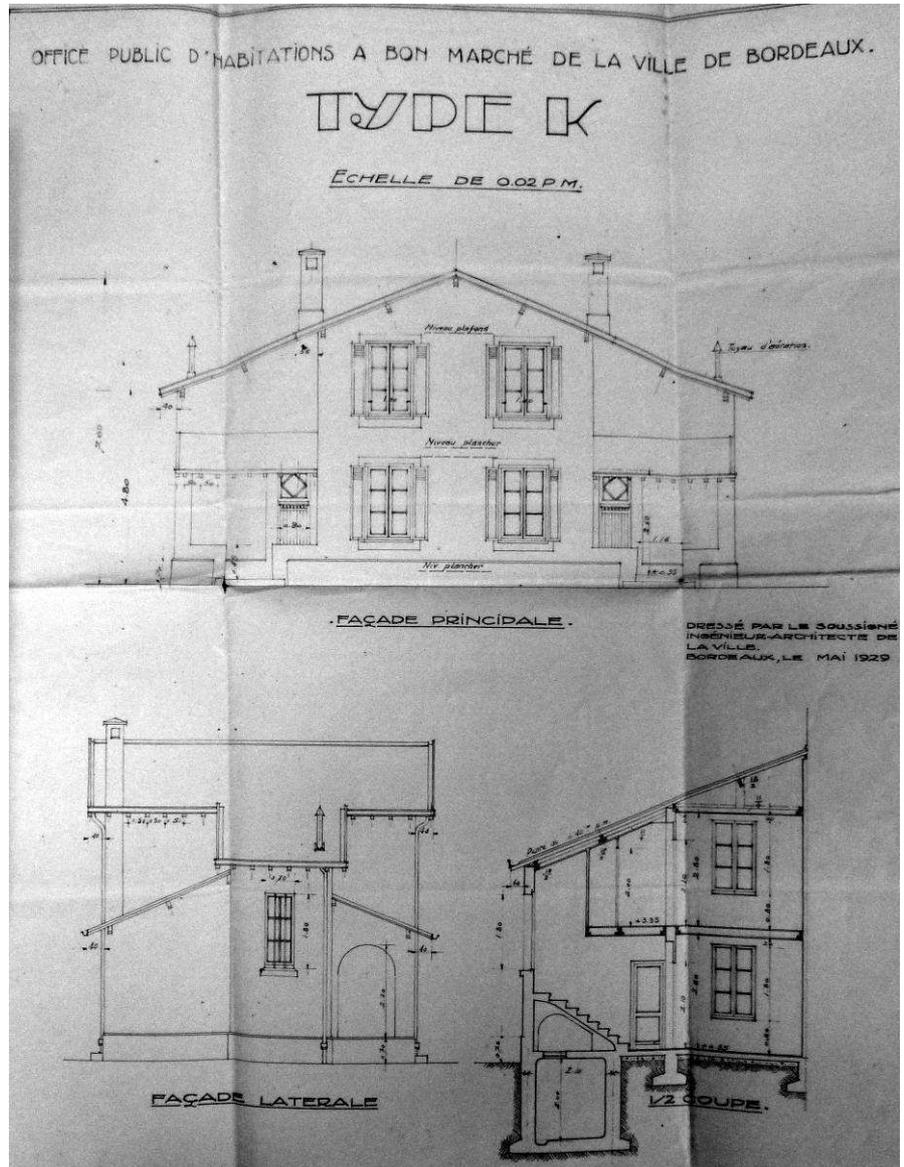
OA1-IH_241-14

Logement J et J', plans, J. d'Welles, nd.
(Archives Aquitanis)



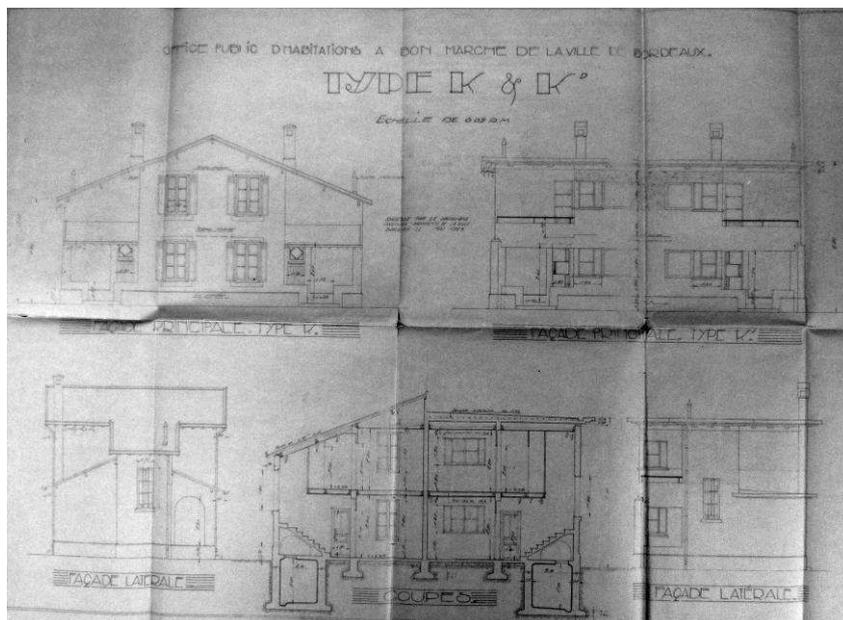
OA1-IH_241-15

Logement K, coupe, élévations, J. d'Welles, 1929.
(Archives Aquitanis)



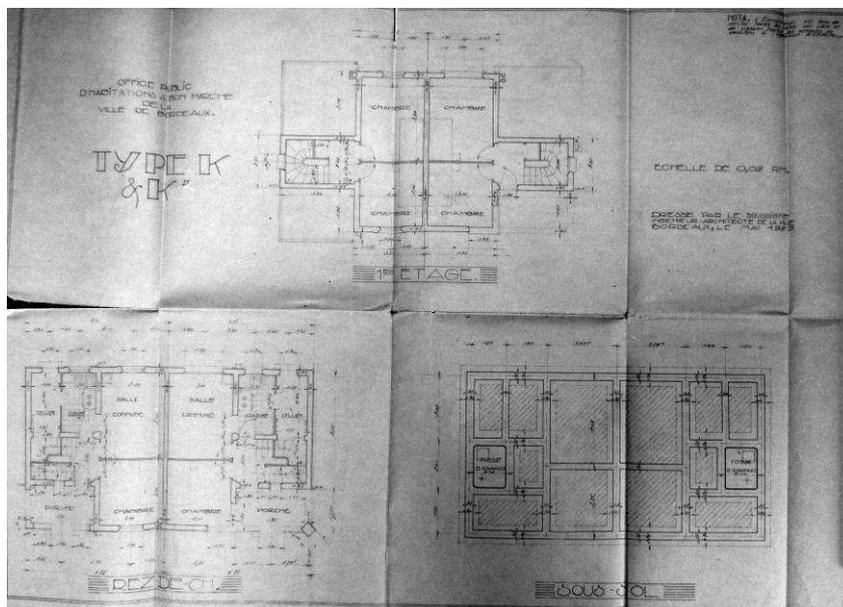
OA1-IH_241-16

Logement K et K', coupe, élévations, J. d'Welles, 1929.
(Archives Aquitanis)



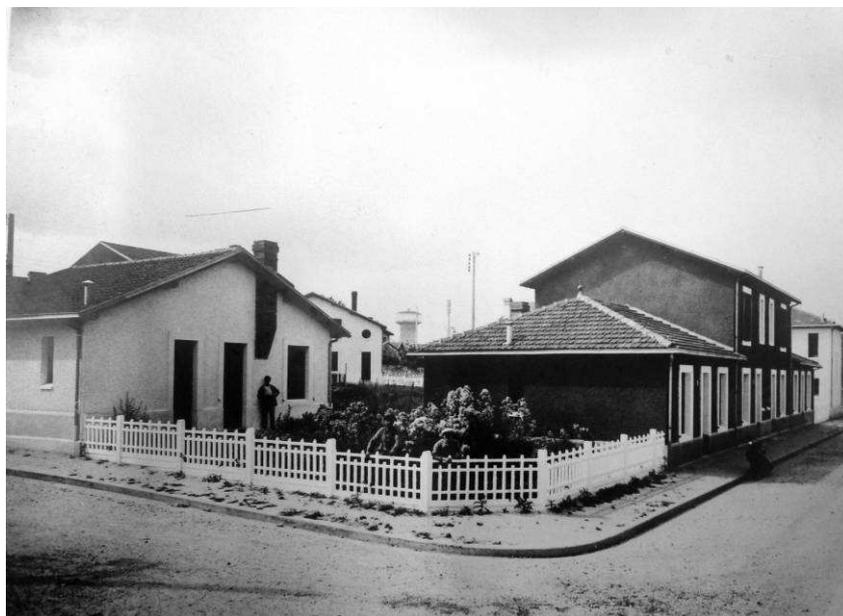
OA1-IH_241-17

Logement K et K', plans, J. d'Welles, 1929.
(Archives Aquitanis)



OA1-IH_241-18

Photographie ancienne.
(AMB V F 9)



OA1-IH_241-19

Photographie ancienne.
(AMB V F 10)



OA1-IH_241-20

Photographie ancienne.
(AMB V F 11)



OA1-IH_241-21

Photographie ancienne.
(AMB V F 12)



OA1-IH_241-22

LIENS BIBLIOGRAPHIE

OA1-IB_1170 / OA1-IC_202

AUBRY, Patrick, « Le Corbusier et D'Welles à Bordeaux : deux exemples de modernités divergentes de l'habitat social (1925-1929) » in BERDOULAY, Vincent, CLAVAL Paul (dir.), **Aux débuts de l'urbanisme français : regards croisés de scientifiques et de professionnels : (fin XIXe-début XXe siècle)**, Paris : l'Harmattan, 2002, Géographie et cultures.

BENECH, Marie-Françoise, **L'architecture et l'urbanisme à Bordeaux sous la municipalité d'Adrien Marquet (1925-1944)**, Université de Bordeaux III : thèse de doctorat en histoire de l'art ss. la dir. de D. Jarrassé, 2003

COUSTET, Robert, SABOYA, Marc, **Bordeaux La conquête de la modernité Architecture et urbanisme à Bordeaux et dans l'agglomération de 1920 à 2003**, Bordeaux : Mollat, 2005, p. 127-131

D'WELLES, Jacques, « La cité ouvrière de l'Office municipal d'habitations à bon marché de Bordeaux », **Le Génie civil**, 5 décembre 1925.

GINESTOUS, Etienne, **Les taudis, les habitations à bon marché à Bordeaux...**, Bordeaux : impr. Delmas, 1933

HERVOUET, Aurélie, « cité Carreire », fiche Aquitanis, 2012.

MARTELLE, P., **Les habitations à bon marché de la Ville de Bordeaux**, thèse de médecine de l'Université de Bordeaux, 1931

SOURCES

AMB, XV F 9 à 12, cité Carreire, photographies anciennes
Archives Aquitanis, plans anciens

DOCUMENTS PLANIMETRIQUES

AMB, cadastre 1882, section dite du Tondu, 1^{ère} feuille

Table des matières

Architecture civile	03
Ecole et mairie de Caudéran	05
Groupe scolaire de Caudéran, salle municipale	11
Salle des fêtes La Pergola	15
Cité administrative	21
Parc Lescure	29
Centre municipal de Saint-Augustin	51
Ecole de filles de Saint-Augustin	61
Ecole de garçons de Saint-Augustin	67
Hôpital Charles-Perrens	71
Hôpital Pellegrin	77
Dépôt de mendicité – Maison de repos Terre-Nègre	83
Sainte-Marie Grand Lebrun	89
Architecture militaire et industrielle	91
Domaine de Belles Isles – Caserne Faucher - EPIDE	93
Dépôt TEOB de Lescure	99
Dépôt TEOB Grand-Louis de Caudéran	103
Architecture domestique	107
Maisons de plaisance	109
Chartreuse de Mirande	111
Domaine de Quadrille	119
Maison Schickler	123
Hôtels particuliers	129
21-30, rue du Bocage	131
Hôtel Bernard, 15 avenue Carnot	137
Hôtel d'Aldin/Sanchez, 31-33 avenue Carnot	141
Maison Ferret, 80 avenue Carnot	147
133 boulevard du Président-Wilson	155
135, boulevard du Président-Wilson	161
160, boulevard du Président-Wilson	165
232, boulevard du Président-Wilson	169
262, boulevard du Président-Wilson	173
Maisons individuelles	177
Maison Schwabe, 42 avenue Carnot	179
Maison Duten, 51 avenue Carnot	183
Maison Veyssière, 53 avenue Carnot	187
Maison Pérusat, 42 rue de la Dauphine	191
59, boulevard du Président-Wilson	201
74, boulevard du Président-Wilson	203
76, boulevard du Président-Wilson	205
199, boulevard du Président-Wilson	209
Maison atelier de Gaston Adoue, 213 boulevard du Maréchal-Leclerc	213
Logements collectifs	217
Cité Bougereau	219
Cité Albert-Thomas	227
Cité Gallieni	233
Cité Loucheur	241
Cité Carreire (ancienne)	245